

d'usage dans toutes les familles, DIDER. *Ess. sur Claude*, I. II. Quelle fatalité secrète, Ma sœur, soumet tout l'univers Aux attrait de notre cadet? MOL. *Psyché*, I, 4. || Souvent aussi cadet se dit pour le dernier fils. Il suffit que ce jeune homme soit le cadet de sa maison, pour ne pas douter qu'il ne soit dès-là appelé aux fonctions redoutables de pasteur des âmes, BOURD. *Careme*, t. I, 540. || Fig. Othon et Suréna. Ne sont point des cadets indignes de Cinna, CORN. *Au roi*, 1676. || Populairement. C'est le cadet de mes soucis, c'est la moindre de mes inquiétudes. || 3^e Par extension, en parlant de personnes qui ne sont pas parentes, moins âgée ou moins ancien. Je suis son cadet [je suis moins âgée que lui], mais dans la compagnie il est mon cadet [il est moins ancien que moi]. || Familièrement et avec une expression soit de supériorité soit d'ironie. Mon cadet. N'y allez pas si vite, mon cadet. Pardonnez-moi, mon jeune cadet, J. J. ROUSS. *Ém.* II. || Ironiquement. Voilà un beau cadet! || 4^e Gentilhomme qui servait comme soldat et bientôt après comme bas-officier, pour apprendre le métier. Il entra dans les cadets, ou dans une compagnie de cadets, c'est-à-dire entièrement composée de cadets. Eprise d'un cadet, ivre d'un mousquetaire, BOIL. *Sat.* x. Il y avait [dans l'armée de Luxembourg] beaucoup de jeunes cadets sans paye, VOLT. *Louis XIV*, 9. J'allais devenir militaire; car on avait arrangé que je commencerais par être cadet, J. J. ROUSS. *Conf.* IV. Et votre tresse non confuse Semble à ces mèches d'arguebuse Qu'un cadet porte à son côté, RÉGNIER. *Louanges de Macette*. || C'est un cadet de haut appétit, se dit d'un dépendant.

— HIST. XV^e s. Après la dite desconfiture, ils se ralierent et vinrent devant une place nommée Malauoy, dedans laquelle estoit un capitaine gascon nommé le capdet Remouent, *Chr. de L. XI*, p. 308, éd. in-4^e. || XVI^e s. Sainte-Colombe, allant au dernier assaut de Rouen avec cinquante des meilleurs soldats, y mesle une vingtaine de goujats et cadets, que ce n'estoit que feu et bons harquebusiers, BRANT. *Cap. fr. t. IV*, p. 130, dans LACURNE.

— ETYM. *Capdet* donne l'étymologie : *capitetus*, diminutif romain de *caput*, chef (voy. CHEF); le *capdet* ou *cadet* est le petit chef, à la différence de l'*patré* qui est le premier chef de la famille.

1. CADETTE (ka-dè-t'), s. f. Pierre de taille propre pour pavé.

— ETYM. *Cadet*.

2. CADETTE (ka-dè-t'), s. f. La moins longue des deux grandes queues qui servent à atteindre sur un billard les billes trop éloignées.

— ETYM. *Cadet*.

† CADETTER (ka-dè-té), v. a. Paver avec des pierres de taille.

— ETYM. *Cadette*.

CADI (ka-di), s. m. Fonctionnaire musulman chargé de régler les contestations civiles et religieuses.

— ETYM. Arabe, *kādhī*, juge.

† CADIL (ka-dil), s. m. Nom d'une mesure de capacité qui valait un litre, dans le système métrique de 1794.

— ETYM. Diminutif de *cade*, en latin *cadus*.

† CADISLESKER (ka-di-lé-skér'), s. m. Juge d'armée ou grand juge chez les Turcs.

— ETYM. Arabe, *kādhī*, juge, et turc, *asker*, armée.

CADIS (ka-di), s. m. Sorte de serge de laine, de bas prix. || Cadisé, même sens. Cadisés ordinaires, *Tabl. ann. aux lett. pat.* 22 juill. Poitiers.

— HIST. XV^e s. Comment nous seoit... D'un kamoukas ou d'un cadis; Comment se tailloit un abis Après nos costes et nos cors, FROISS. *Poësies mss.* p. 478, dans LACURNE.

— ETYM. Origine inconnue.

† CADMÉEN, ENNE (kad-mé-in, è-n'), adj. Alphabet cadméen, lettres cadménennes, les seize lettres de l'alphabet primitif des Grecs, lesquelles sont les mêmes que les lettres sémitiques ou phéniciennes.

— ETYM. *Cadmus*, qui, suivant les récits mythologiques, vint de Phénicie en Grèce.

CADMIE (kad-mie), s. f. Terme de l'ancienne chimie. || 1^e Cadmie naturelle ou fossile, minéral qui contient du zinc, du fer, quelquefois de l'arsenic, souvent aussi du bismuth, de l'argent et du cobalt. || 2^e Cadmie artificielle ou des fourneaux, dite aussi tutie, l'oxyde de zinc sublimé. || 3^e Cadmie d'arsenic, l'oxyde blanc pulvérulent qui se forme à la surface des masses de l'acide arsénieux du commerce.

— ETYM. *Kadmeia*.

+ CADMIFÈRE (kad-mi-fé-r'), adj. Qui contient du cadmium.

— ETYM. *Cadmium*, et *ferre*, porter.

† CADMIQUE (kad-mi-k'), adj. Qui est relatif au cadmium.

† CADMIUM (kad-mi-om'), s. m. Terme de chimie. Sorte de métal solide, blanc comme l'étain, inodore, insipide, très-brillant, ductile et malléable.

— ETYM. *Cadmie*.

CADOGAN (ka-do-gan), s. m. Voy. CATOGAN.

CADOLE (ka-do-l'), s. f. Terme de serrurerie. Loquet ou espèce de pêne qu'on soulève avec un bouton.

— ETYM. Peut-être *cadere*, tomber : la chose qui retombe.

† CADOREUX (ka-do-reù), s. m. Un des noms vulgaires du chardonneret.

CADRAN (ka-dran), s. m. || 1^e Plan où les heures sont tracées. Cadran solaire. J'ai un cadran au milieu de mon jardin. Comme les architectes et quelquefois les simples maçons savent faire des cadans, FONTEN. *Varignon*. Les Arabes donnaient une attention particulière à la mesure du temps par des clepsydres, par d'immenses cadans solaires et même par les vibrations du pendule, LA PLACE, *Exp. v*, 3. Le cours du soleil se marque sur un cadran, BOSS. *Connaiss.* I, 3. L'ombre seule marque en silence Sur le cadran rempli les pas muets du temps, LAMART. *Harm.* IV, 4. || 2^e Par extension et par abus (car le cadran est primitivement carré), le cadran d'une horloge, d'une montre, qui est rond, et qui a permis la locution *le tour du cadran*, locution impossible avec l'ancien et vrai cadran, || Faire le tour du cadran, aller d'une certaine heure du soir à la même heure du matin. Je me suis couché à huit heures et j'ai fait le tour du cadran. Un jeu effréné où la comtesse passait les nuits et faisait souvent le tour du cadran, ST-SIM. 76, 242. || Fig. Faire le tour du cadran, passer par un cercle d'idées et revenir au point de départ. La princesse palatine avait commencé par les idées cartésiennes; de là elle avait passé à ne plus rien croire, et, ayant achevé le tour du cadran, elle avait remonté d'elle-même vers la religion, comme plusieurs esprits forts ou libertins de cette époque, CHATEAUB. dans le *Dictionn. de DOCHEZ*. || 3^e Étau du lapidaire. || 4^e Maladie des arbres, ainsi dite à cause de la disposition des fentes qui se produisent. || Sorte de mollusque gastéropode (*trochus perspectivus*).

— HIST. XIII^e s. Tu es le quadran et l'équerre De la divine vision, J. DE MEUNG. *Tr.* 1589. || XIV^e s. Un cadran d'or, à un estuy de brodeure, à fleurs de lys et deux boutons de perles, DE LABORDE, *Émaux*, p. 181. Un petit cadran d'argent, rond, esmailié, en un estuy de cuir bien ouvré d'ymages, ID. ib.

Maistre Robert, faiseur de cadans à Paris, ID. ib. || XVI^e s. Quand ils auroyent les cartes de toutes regions et le cadran de la mer [la boussole], le compas et les instruments astronomiques, PALISSY, 132. Le meilleur moyen pour passer seurement sans dommage, c'est de porter avec soi le quadran, qui est la prudence, et la carte, qui sont les beaux preceptes qui découvrent le vray et le faux, LANOUË, 503.

— ETYM. Provenç. *quadrant*, *quadran*; espagn. *cuadrante*; ital. *quadrante*; du latin *quadrantem*, *quadrans*, de *quadrare* (voy. CARRER); ainsi dit parce que les cadans solaires tracés soit sur un plan horizontal, soit sur un plan vertical, sont toujours en forme de quadrilatère plus ou moins approchant du carré.

† CADRANE, ÈE (ka-dra-né, née), adj. Term d'agriculture. Qui est attaqué par la cadranure.

† CADRANNERIE (ka-dra-ne-rie), s. f. Dépôt d'instruments de marine; art de les fabriquer.

† CADRANT (ka-dran), s. m. Instrument dont le lapidaire se sert pour tenir les pierres sur la roue.

† CADRANURE (ca-dra-nu-r'), s. f. Terme d'agriculture. Maladie des arbres qui se manifeste par des fentes disposées en cadran.

— ETYM. *Cadran*.

CADRAT (ca-dra), s. m. Terme d'imprimerie. Petit morceau de fonte plus bas que les lettres et de la largeur de trois ou quatre chiffres, qui sert à compléter les lignes et à remplir les vides de toute espèce.

— ETYM. *Quadratus*, carré (voy. CARRER).

CADRATIN (ca-dra-tin), s. m. Terme d'imprimerie. Petit cadrat de la largeur de deux chiffres. Demi-cadratin, cadrat de la largeur d'un chiffre.

— ETYM. *Cadrat*.

CADRATURE (ka-dra-tu-r'), s. f. Terme d'hor-

logerie. Assemblage des pièces qui meuvent les aiguilles et la répétition d'une montre, etc.

— ETYM. Même mot, sauf la prononciation, que *quadrature* (voy. ce mot).

† CADRATURIER (ka-dra-tu-rié), s. m. Ouvrier qui fait des cadratures.

CADRE (ka-dr'), s. m. || 1^e Bordure de bois ou d'autre matière, dans laquelle on place un tableau, un bas-relief, etc. Je ne vous conseille pas de mettre un cadre à cette peinture, SÉV. 447. Aux plus grossiers de ces dessins je mets des cadres bien brillants, J. J. ROUSS. *Ém.* II. || Bien que, étymologiquement, le cadre soit carré, on a oublié l'étymologie, et l'on dit un cadre ovale, un cadre rond.

|| Fig. La mer d'un côté, des forêts de l'autre formaient le cadre de ce grand tableau [le champ de bataille], CHATEAUB. *Mart.* 196. || 2^e Terme d'architecture. Bordure de pierre ou de plâtre, ornée de sculptures. || Terme de menuiserie. Sorte d'ornement.

|| 3^e Pièces de bois assemblées pour soutenir les parois d'un puits, le toit d'un filon de mine. || Terme de papeterie. Sorte de châssis. || 4^e Terme de marine. Sorte de lit où couchent les officiers, les passagers et les malades. La moitié de l'équipage était sur les cadres, était malade. || 5^e Le cadre de feu, sorte de supplice que les sauvages de l'Amérique du Nord font subir à leurs prisonniers. Vous me verrez dans le cadre de feu; vous entendrez les gemmissements de ma chair, CHATEAUB. *Atala*, 224.

|| 6^e Fig. Le plan et l'arrangement des parties d'un ouvrage. L'on y trouve [dans le songe d'Enée], dans un cadre étroit, tous les genres de beautés qui lui sont propres [à Virgile], CHATEAUB. *Génie*, II, V, 44. || 7^e Terme militaire. L'ensemble des officiers et sous-officiers d'une compagnie. Conserver des cadres forts et bien organisés. || Figurer sur les cadres d'une compagnie, y être enrôlé.

— ETYM. Ital. *quadro*, de *quadrum*, un carré (voy. CARRER).

CADRER (ka-dré), v. n. S'ajuster comme dans un cadre, avoir de la convenance, du rapport. Vous vous servez d'une comparaison qui ne cadre pas. Toutes choses cadrent au juste à nos desseins, BOSS. *Serm. Quinq.* 2. Il faut qu'ils puissent faire cadrer cette vérité avec leurs principes, ID. *Euch.* 2. Admettez comme tant de choses cadrent et s'ajustent au sauveur Jésus, ID. *Asc.* 4. Les explications ne cadrent pas avec le texte, ID. *Préf.* Je ne vois pas comment le déluge y pourra plutôt cadrer que ces autres prodiges, ID. *Lett.* 139. Pour faire cadrer ce temps au juste, ID. *Hist.* II, 4. Il est utile de cadrer aux autres, LA BRUY. 5. Les livres cadrent mal avec le mariage, MOL. *Femm. sav.* V, 3. Cet événement n'a pu cadrer fortuitement avec la prophétie, J. J. ROUSS. *Ém.* IV. || Il se conjugue avec l'auxiliaire *avoir*.

— REM. On dit *cadrer à*, et *cadrer avec*.

— HIST. XVI^e s. L'archevêque leur demanda des députés pour apprendre si leur opinion quadrat à la leur, MÉM. SUR *Duguesclin*, 48. Ceux qui les mythologisent, en choisissent quelque visage qui quadrat bien à la fable, MONT. II, 104.

— ETYM. *Quadrare*, faire un cadre, carrer (voy. CARRER). On écrivait, étymologiquement, *quadrer*.

CADUC, CADUQUE (ka-duk, ka-du-k'), adj. || 1^e Qui tombe ou qui est près de tomber. Maison vieille et caducque. Quel architecte est celui qui, faisant un bâtiment caduc, y met un principe pour se relever dans ses ruines! BOSS. *Connaiss.* IV, 2. || 2^e Par extension, santé caducque, santé qui tombe. || Âge caduc, âge qui tombe, se casse et s'affaisse par le poids des ans. Mon père tout caduc émouvant ma pitie... CORN. *Médée*, I, 1. ... Une famille... ne pourra subsister toute seule, si elle était uniquement composée ou de vieillards caducs ou... BERN. DE ST-PIERRE, *Harm.* I, VI. *Science des enf.* Tuer un chien devenu caduc au service de la famille, c'était une sorte d'impiété, CHATEAUB. *Génie*, III, V, 6. Achève donc ton ouvrage, Viens, ô favorable mort, De ce caduc assemblage Rompre le fragile accord, J. B. ROUSS. *Odes*, IV, 9. || 4^e Terme de jurisprudence. Legs caduc, legs annulé pour vice de forme, refus ou incapacité.

|| Donation caducque, donation non valable. Lot caduc, lot non réclamé. La dot était caducque après la mort de la femme, MONTESQ. *Espr.* XXIII, 24. || Voix caducque, voix annulée dans un scrutin. Etant de même avis [le père et le fils, dués et pairs à la fois], leurs voix ne seraient comptées que pour une; et d'autre avis différents, elle serait caducque, ST-SIM. 299, 400.

|| Par extension. La comparaison que vous pouvez faire entre le royaume de Jésus-Christ et ceux de la terre est caducque, BOSS. *Var.* 16. || 5^e Le mal caduc, l'épilepsie ou le haut mal. || 6^e Terme de botanique. Qui ne persiste pas, qui tombe vite. Corolle,

feuille caduque. || Terme d'anatomie. La membrane caduque, ou, substantivement, la caduque, nom de la membrane muqueuse de l'utérus, hypertrophiée normalement lors de la fécondation et devenue caduque par suite des modifications qu'elle subit à mesure du développement de l'œuf humain.

— HIST. xv^e s. Ne je ne puis estudier En mon code n'en ma digeste; Caduque sont; je doi de reste De ma prevosté dix escus, Et ne treuve homme qui me preste, E. DESCHAMPS, *Poésies mss.* f° 434, dans LACURNE. Quelque grande vieille Sebille [Sibylle], Caduque, menassant ruine.... COQUILLART, *Droits nouveaux*. Les couleurs de son escu estoient caduques [effacées], *Perceforest*, t. v, f° 21. || xvi^e s. Et d'une voix toute caduque et rance, RONS. 601. Voylà une preudhommie caduque, occasionnée, accidentale et certes bien chetive, CHARRON, *Sagesse*, II, 3. Les gresles, tonnerres et tempêtes, et tout le bruit qui se fait en l'air ne trouble ni ne touche les corps supérieurs et célestes, mais seulement les inférieurs et caduques, ID. ib. I, 30.

— ÉTYM. Provenç. *caduc*; espagn. et ital. *caduco*; du latin *caducus*, de *cadere*, tomber (voy. CHOIR).

CADUCEE (ka-du-sée), s. m. Vierge entrelacée de deux serpents, qui est l'attribut de Mercure. Le caducée est un des symboles de la paix. L'éloquence est ce caducée de Mercure qui conduit les âmes, P. L. COUR. *Lett.* II, 342. L'envie porte le serpent dans son sein, et l'éloquence a son caducée, CHATEAUBR. *Génie*, I, III, 2. || Bâton couvert de velours et fleurdelisé, porté par le roi d'armes et les hérauts d'armes dans les grandes cérémonies.

— HIST. xvi^e s. Me fut avis, que le grand dieu Mercure, Tenant en main sa verge et caducée De deux serpents par ordre entrelassée.... MAROT, II, 10. Afin qu'on vist en main son caducée, Qui gens endort, ID. IV, 94.

— ÉTYM. *Caduceum*, venant, par altération, de *καρυκεῖον*, insigne du héraut, de *καρυκεῖ*, héraut.

CADUCITE (ka-du-si-té), s. f. || 1^e État de ce qui est prêt à tomber, de ce qui tombe. Caducité d'une maison. Le vice le plus inseparable des choses humaines, c'est leur propre caducité, BOSS. *Hist.* III, 6. || 2^e Période de la vie humaine qui s'étend de la soixante-dixième à la quatre-vingtième année, et qui précède la décrépitude. Moi qui me figurais que ma caducité Près de la beauté même était en sûreté, CORN. *Pulchérie*, II, 4. Je consacre à mon Dieu, négligé trop longtemps, De ma caducité les restes languissants, VOLT. *Alz.* I, 4. Il ne nous restait de toutes nos espérances que la caducité d'un grand roi, MASS. *Madame*. La caducité commence à l'âge de soixante et dix ans, BUFFON, *De la vieillesse et de la mort*. La caducité suivra, qui nous fera regretter l'âge viril où nous sommes encore et que nous n'estimons pas assez, LA BRUY. 44. Le Français n'a point d'âge mûr, et passe de la jeunesse à la caducité, DUCLOS, *Considér. sur les mœurs*, V, ch. 4. || 3^e Terme de jurisprudence. Caducité d'un legs, d'une donation, condition qui les rend non valables. || 4^e Terme d'histoire naturelle. Défaut de persistance d'une partie. La caducité des feuilles.

— HIST. xvi^e s. Sa caducité ne lui permettait plus de soutenir les fatigues de ce glorieux employ, Mém. sur *Duguescl.* ch. 31. L'âge des beufs tombe en caducité, passé le dix ou douzième an, O. DE SERRES, 295. Le président fit mettre ce bon vieil avocat au siège de baillifs et dit que, pour sa caducité, la cour le dispensoit de plus plaider, DES ACCORDS, *Bigarr. des entendis-trois*.

— ÉTYM. *Caduc*.

† CÆCAL, ALE (sé-kal, ka-l'), adj. Terme d'anatomie. Qui appartient au cæcum.

† CÆCUM (sé-kom'), s. m. Terme d'anatomie. Le premier des gros intestins, c'est-à-dire celui qui fait immédiatement suite à l'intestin grêle.

— HIST. xvi^e s. Intestin nommé cæcum, à cause qu'estant ample et gros, il n'a qu'une voie, tant pour recevoir que pour expeller, PARÉ, I, 45.

— ÉTYM. *Cæcus*, aveugle (voy. CÉCITÉ), ainsi dit par un motif qui est expliqué, à l'historique, dans l'exemple de Paré.

† CÆSIUM (sé-zí-om'), s. m. Métal donnant dans le spectre deux raies bleues (*cæsius*, bleu).

CAFARD, CAFARDE (ka-far, ka-far-d'); le *d* ne se lie pas : un ka-far adroit; au pluriel l's ne se lie pas : des ka-far adroits; d'autres lient cette *s*, disant : des ka-far-z adroits), s. m. et f. || 1^e Celui, celle qui, n'ayant pas la dévotion, en affecte l'apparence, ou qui, l'ayant, affecte les airs de la bigoterie. C'était un cafard qui en bannit la science et y mit tout en misérables minutes, ST-SIM. 60, 94. À table hier, par un triste hasard, J'étais assis près

d'un maître cafard, VOLT. *Apol. du luxe*. Peut-être un cafard qui sait peindre Jusqu'au charme de la vertu, BÉRANG. *Portrait*. Au demeurant, il faisait le cafard, LA FONT. *Herm.* || 2^e Adj. Avoir l'air cafard, la mine cafarde. || Damas cafard, damas mêlé de soie et de fleuret. || 3^e Nom, dans quelques provinces, de la blatte, insecte qui recherche les endroits chauds, dite aussi bête noire (*blatta orientalis*).

— SYN. CAFARD, BIGOT. Le bigot est livré à des pratiques minutieuses de dévotion, il ne les affecte pas; il les suit par inclination ou par éducation. Le cafard, en tant qu'il n'est pas hypocrite, est le bigot faisant montre et parade de sa dévotion, et l'affection dans son maintien, dans l'expression de ses traits, dans son langage.

— HIST. xvi^e s. Lui ayant jusques ici plustost senti l'atheïste que le caphard, D'AUB. *Hist.* III, 490. Ce mot de caphard très odieux a été mis en usage par les huguenots pour denigrer l'honneur de la prestrise, GARASSE, *Recherche des recherches*, p. 718, dans LACURNE. C'est, à parler sainement, toujours pris en mauvaise part pour un religieux qui a fait banqueroute à sa sainte profession, et jeté le froc aux orties, LEON TRIPAUT, *Celhellenisme*, dans LACURNE.

— ÉTYM. Ménage y rapporte le catalan *cafre*, infidèle; espagn. et portug. *cafre*, dur, cruel; de l'arabe *kâfir*, infidèle, mécréant. Au contraire Du Cange le tire de *caphardum* cu *chabardum*, sorte de vêtement qui est mentionné, au xiv^e siècle, dans des statuts d'université. Le fait est que d'Aubigné écrit *caphard*, et qu'on ne voit pas comment le mot arabe *kâfir*, avec son dérivé roman *cafre*, aurait pris le suffixe *ard*. L'étyologie de Du Cange est la plus vraisemblable; mais il ne nous apprend rien sur l'origine de *caphardum* même.

CAFARDERIE (ka-far-de-rie), s. f. Manières du cafard.

— HIST. xvi^e s. Le roy disoit à l'amiral, demi en colère, demi riant : Ce vieux bigot avec ses cafarderies fait perdre un bon temps à ma grosse sœur Margot, D'AUB. *Hist.* II, 42.

— ÉTYM. *Cafard*.

CAFARDISE (ka-far-di-z'), s. f. Acte de cafard.

— HIST. xvi^e s. Cafardise, COTGRAVE.

— ÉTYM. *Cafard*.

CAFÉ (ka-fé), s. m. || 1^e Graine du cafier. Café Bourbon, café Moka, ou café de Bourbon, de Moka. Café en coque ou en cerise. Café mondé. Café en poudre. Marc de café. C'est toi, divin café, dont l'aimable liqueur, Sans altérer la tête, épanouit le cœur, DELILLE, *Les trois règnes*, VI. || Par abus, l'arbre même qui le produit. Le café avait été transporté, en 1726, dans nos îles de l'Amérique par M. Desolieux, depuis chef d'escadre, à qui M. Dufai en avait confié quelques pieds; manquant d'eau dans la traversée, il avait conservé ce dépôt précieux aux dépens de son propre nécessaire, CONDORCET, *Maurepas*. || 2^e Breuvage fait par infusion d'eau bouillante, avec le café brûlé et moulu. L'usage de l'infusion de café ne paraît pas remonter au delà du xv^e siècle; il fut introduit en Europe au commencement du xvii^e, à Marseille en 1654. J'avais pris mon café, SÉV. 459. Il prenait du café pour s'empêcher de dormir et travailler davantage; et puis, pour rattraper le sommeil, il prenait de l'opium, FONTEN. *Bourdelin*. Aux dîners d'Agathe, Au lieu de café, Vite une sonate, BÉRANG. *Musique*. || Tasse à café, une tasse pour prendre le café. Une tasse de café, une tasse pleine de café. || L'heure où l'on prend le café. Ne m'attendez pas pour dîner, je viendrai seulement au café. || Café au lait, café dans lequel on met une certaine quantité de lait, et qu'on prend avec du pain. || Couleur de café ou couleur café; couleur de café au lait, ou couleur café au lait, couleur qui est celle du café, du café au lait. || 3^e Abusivement, café de chicorée, poudre de racines de chicorées rôties. || 4^e Lieu public où l'on prend du café ou d'autres breuvages. Restaient [chez la veuve de Maisons] les nouvelles, les petites intrigues, les cabales du parlement, un reste de tribunal en peinture qui ressemblait beaucoup à un café renforcé, qu'elle faisait valoir tout ce qu'elle pouvait, SAINT-SIMON, 401, 238. Vous vous appelez Fabrice? — Oui, monsieur; en quoi puis-je vous servir? — Vous tenez un café et des appartements? — Oui, VOLT. *L'Écossaise*, III, 4. || 5^e Populairement. Voilà qui est fort de café, c'est un procédé intolérable, une assertion étrange.

— ÉTYM. Arabe *cahwa* ou *chawa*; espagn. *café*; ital. *caffè*; angl. *coffee*.
CAFÉIER (ca-fé-ié), s. m. || 1^e Voy. CAFIER. || 2^e Propriétaire d'une cafétéria.
— ÉTYM. Café.

CAFÉIÈRE (ca-fé-ié-r'), s. f. Plantation de cafiers.

— ÉTYM. *Caféier*.

† **CAFÉINE** (ka-fé-i-n'), s. f. Terme de chimie. Principe cristallisable découvert dans le café, dans le cacao et dans les feuilles du thé.

† **CAFÉIQUE** (ca-fé-i-k') ou **CAFIQUE** (ca-fi-k'), adj. Terme de chimie. Acide caféique, acide trouvé dans le café, qu'on avait cru être un acide particulier et qui est de l'acide gallique.

CAFETAN (ka-fe-tan), s. m. Pelisse d'honneur que les souverains de la Turquie ont coutume d'offrir aux personnages de distinction et surtout aux ambassadeurs des puissances étrangères. || Par extension et plaisanterie. Voilà ce que j'ai dit en voyant le cafetan dont V. M. m'a honoré, VOLT. *Lett.* à *Cath.* 48.

— ÉTYM. *Kafidn*, mot turc.

† **CAFETERIE** (ka-fé-te-rie), s. f. Plantation de cafiers.

— ÉTYM. *Café*.

CAFETIER (ca-fe-tié), s. m. Celui qui tient un café.

— ÉTYM. *Café*.

CAFETIÈRE (ka-fe-tié-r'), s. f. Vase de poterie ou de métal qui sert à faire ou à contenir le café.

— ÉTYM. *Café*.

CAFTAN (kaf-tan), s. m. Voy. CAFETAN.

CAGE (ka-j'), s. f. || 1^e Petite loge portative où l'on a des oiseaux vivants. Oui, mais j'aperçois des réseaux; En cage on mettra les oiseaux, BÉRANG. *Enrh.* || 2^e Loge portative ou non, garnie de barreaux, pour renfermer des animaux et même des hommes. Don Quichotte fit ouvrir la cage des lions. Un renard que Martin porte au Louvre en sa cage, RÉGNIER, *Sat.* x. Louis XI fit enfermer le duc de Nemours dans une cage de fer à la Bastille, VOLT. *Mœurs*, 94. Ce n'est point dans une ménagerie où l'on tient en cage les secrets de Dieu qu'on peut apprendre à connaître la sagesse divine, CHATEAUBR. *Génie*, I, v, 4. || Familièrement. Mettre un homme en cage, le mettre en prison. Nos gens sortent de cage, LA FONT. *Rém.* || 3^e Terme d'architecture. La cage d'une maison, les quatre gros murs. La cage d'un escalier, l'espace qu'il occupe. La cage d'un clocher, d'un moulin à vent, l'assemblage de charpente qui en forme le corps. || 4^e Loge de verre d'une pendule. || L'espace compris entre les deux platines d'une montre. || Ensemble des pièces qui meuvent le métier à bas. || Treillis d'une boutique d'orfèvre. || Coffre à poisson. || Grillage de bois près de la berge d'un étang. || 5^e Terme de pêche. Sorte de nasse. || 6^e Terme de marine. Synonyme de hune et de bâille. || Proverbes. Il vaut mieux être oiseau de campagne qu'oiseau de cage, c'est-à-dire rien ne vaut la liberté. || La belle cage ne nourrit pas l'oiseau, c'est-à-dire on peut, ayant du luxe, manquer du nécessaire.

— HIST. XIII^e s. Sa cage [le lion] a dérompu et toute dépecie, Berte, II. Il fist prendre le calife et le fist mettre en une cage de fer, et le fist jeunier tant comme l'on peult faire homme sanz mourir, JOINVILLE, 278. || XIV^e s.et li aigles sera Mis en une prison et mis en une cage, GUESCLIN, 8974.Dieux fu engrans [courroucé] De penre [prendre] crueuse vengeance, Si que tantost, sans plus attendre, Pour justice et vengeance prendre, Fist la mort issir de sa cage, Pleine de foursen et de raige, MACHAULT, p. 73. L'en ne peut mie si legierement reprendre son oisel, quant il est eschappé de la cage, comme de garder qu'il ne s'envole, MÉNAGIER, I, 6. || XV^e s. Ieuex par plusieurs fois vers Chasteaumorant à conseil se mirent, pour adviser qu'ils pourroient faire pour estre tirés hors de celle caige, BOUCIC. II, ch. 29. Certain engin, appelé caige, pour prendre les sangliers, DU CANGE, *cagia*. Pescher à la main et à la caige, ID. ib.

— ÉTYM. Bourguig. *caige*; wallon, *chaive*; namur. *chaife*; provençal moderne, *gavi*, s. m.; espagn. et port. *gavia*; ital. *gabbia* et *gaggia*; Venise et Sardaigne, *cabbia*; du latin *cavea*, de même radical que *cavus*, creux (voy. CAVE).

† **CAGÉE** (ka-jée), s. f. Une pleine cage d'oiseaux.

— ÉTYM. Cage.

† **CAGEROTTE** (ka-je-ro-t'), s. f. Forme d'osier pour faire égoutter les fromages.

— HIST. XVI^e s. Terrines, couloires, faisselles, esclisses, cagerotes, chazieres et semblables servans à ce mesnage [fabrication du fromage], O. DE SERRES, 267.

— ÉTYM. Diminutif de *cage*.

† CAGETTE (ka-jè-t'), s. f. Petite cage; trébuchet.

— HIST. XIV^e s. Une cage de fust et une bourse de toile à fauconnier, DU CANGE, *cagia*.

— ÉTYM. Diminutif de *cage*. Basse-Bourgogne, *cagette*, petite forme en osier pour égoutter les frangines.

† CAGIER, IÈRE (ka-jié, jiè-r'), s. m. et f. Celui, celle qui fait et vend des cages. || Terme de fauconnerie. Celui qui porte les faucons ou autres oiseaux de chasse à vendre.

— ÉTYM. *Cage*.

CAGNARD, ARDE (ka-gnar, gnar-d'); le *d* ne se lie pas : ka-gnar et indolent; de même au pluriel : ka-gnar et indolents; d'autres prononcent l's, disant : ka-gnar-zet indolents), adj. Terme du langage familier. || 1^e Qui a la fainéantise du chien. Un homme cagnard. Une vie cagnarde. || Substantivement. C'est un cagnard. Gens aimant leurs foyers et qu'on nomme cagnards, HAUTER. *Nobles de province*, v, 4. || Populairement, lâche, poltron. || 2^e S. m. Sorte de fourneau du cirier. || Terme de marine. Abri fait sur le pont d'un navire, au moyen d'une toile goudronnée, pour les matelots de service qui veulent se préserver de la pluie et du froid.

— HIST. XVI^e s. Comment osez vous presumer, Cagnars, bejaulnes, decongneuz, Par vos faux blasons diffamer Les vaisseaux dont estes venuz, J. MAROT, v, 304. En un si long voyage, vous serez arresté miserablement en un caignard [coin], où tout vous manquera, MONT. IV, 445. Il vit une grosse et potelée cagnardiere demandant l'au mosne à la porte d'un temple un dimanche, PARÉ, XIX, 22. Quant au mot de caignard, cela depend d'une histoire dont je puis estre témoin; de tant qu'en ma grande jeunesse, ces faineants avoient accoustumé au temps d'esté de se venir loger sous les ponts de Paris.... ce lieu estoit appellé le caignard, PASQUIER, *Recherches*, VIII, 42.

— ÉTYM. *Cagne*, usité encore dans le XVII^e siècle pour chienne et prostituée; de l'italien *cagna*, chienne, de *cane*, chien (voy. CHIEN).

CAGNARDER (ka-gnar-dé), v. n. Vivre en cagnard. || Se conjugue avec l'auxiliaire *avoir* et est familier.

— HIST. XVI^e s. L'une aux armes s'adonne, et l'autre sa paresse Caignarde en sa maison, l'autre hante la court, J. DU BELLAY, VIII, 50, verso. Jamais en nulle saison Ne cagnarde en ta maison : Voy les terres estrangeres, RONSARD, 559.

— ÉTYM. *Cagnard*.

CAGNARDISE (ka-gnar-di-z'), s. f. Acte de cagnard, vie de cagnard.

— ÉTYM. *Cagnard*.

CAGNEUX, EUSE (ka-gneù, gneù-z'), adj. Qui a le genou en dedans et le pied écarté en dehors : ce qui est une mauvaise conformation. Homme cagneux. Il a les jambes cagneuses. || Substantivement. Un cagneux. Une cagneuse.Qui fourmillent de bossus, de boiteux, de cagneux, J. J. ROUSS. Ém. I.

— ÉTYM. *Cagne*, chienne; ital. *cagna*; ainsi dit, d'après Ménage; parce que les chiens, et particulièrement les bassets, sont cagneux.

† CAGNOT (ka-gno), s. m. Un des noms vulgaires du chien de mer ou milandre.

— ÉTYM. *Canis*, chien.

CAGOT, OTE (ka-go, ka-go-t'; le *t* ne se lie pas dans la conversation; au pluriel l's se lie : des ka-go-z insolents; cagots au pluriel rime avec dos, maux, faux, etc.), s. m. et f. || 1^e Celui, celle qui a une dévotion suspecte et déplaisante. Un cagot. Une cagote. Quoi ! je souffrirai, moi, qu'un cagot de critique Vienne usurper céans un pouvoir tyrannique ! MOL. *Tart*, I, 4. Il faut aller massacer ces cagots, LA FONT. *Cord*. Que son front doux et serein Est à mon gré préférable Au visage sec, chagrin De ce cagot qui du diable Craint partout l'esprit malin ! LA FARE, *Ode* 6. || Adjectivement. Un ton cagot. Une mine cagote. || 2^e Peuplade des Pyrénées affectée d'une sorte de crétinisme.

— SYN. CAGOT, BIGOT. Le bigot est le dévot dont l'esprit est étroit, petit, attaché aux minuties; c'est un terme de dédain, mais qui n'implique aucun autre blâme. Cagot au contraire est un terme tout à fait injurieux, exprimant une dévotion suspecte à double titre, soit parce qu'on la trouve agressive et offensante, soit parce qu'on ne la croit pas sincère.

— HIST. XV^e s. Estoit lieutenant du prevost un gros villain comme un cagoux, *Journal de Paris sous Charles VI et VII*, an 1436, p. 466, dans LACURNE. || XVI^e s. Got, en langue germanique, signifioit Dieu; et delà nous tirons les mots de bigot et cagot,

pour denoter ceux qui avec une trop grande superstition s'addonnent au service de Dieu, PASQUIER, *Recherches*, VIII, 2. Les gens souffreteux, cagots ou avares, RABEL. *Pant*, IV, 46.

— ÉTYM. Provenc. *cagot*; bas-lat. *cagoti*. Des Goths et des Arabes s'étant réfugiés, sous les derniers Mérovingiens, au pied des Pyrénées, reurent des habitants le nom injurieux de *cagots*, c'est-à-dire *canes gothi*, chiens de Goths (voy. MICHEL, *Hist. des races maudites*, I, p. 284). On donne encore aujourd'hui ce nom à une race ou caste desquelles les autres habitants se tiennent séparés. Cette dénomination injurieuse attribuée à des gens dont la foi était suspecte aura pu passer facilement au sens actuel de *cagot*. On a indiqué une autre étymologie : *cap*, tête, en provençal, et l'allemand *Gott*, dieu : par la tête de Dieu, affirmation par laquelle on pourrait avoir dénommé les hypocrites. Mais cette étymologie, pour laquelle on n'a point d'intermédiaire, a contre elle l'ancienne forme *cagotus* qui ne s'y rapporte pas.

CAGOTERIE (ka-go-te-rie), s. f. Action de cagot, manière d'agir du cagot. Et l'insolent orgueil de sa cagoterie, MOL. *Tart*, III, 4. Quoique je ne m'attende pas à lui trouver la petite cagoterie des dévotes, J. J. ROUSS. *Hél*, VI, 44.

— ÉTYM. *Cagot*.

CAGOTISME (ka-go-ti-sm'), s. m. Esprit, caractère, manière de penser du cagot. Lui qui connaît sa dupe et qui sait en jourir, Par cent dehors fardés à l'art de l'éblouir; Son cagotisme en tire à toute heure des sommes, Et prend droit de gloser sur tous tant que nous sommes, MOL. *Tart*, I, 2.

— ÉTYM. *Cagot*.

CAGOUILLE (ka-gou-l'), ll mouillées), s. f. Ancien terme de marine, qui signifiait la volute ornant le haut de l'éperon d'un vaisseau.

— ÉTYM. *Cagouille*, colimaçon dans le parler de l'Angoumois.

† CAGOULE (ka-gou-l'), s. f. Sorte de vêtement de moine, ample et enveloppant tout le corps, mais qui est sans manches, à la différence du froc qui a des manches.

— HIST. XVI^e s. Inclination naturelle, aux frocs et cagoulles adherente, RAB. dans LACURNE.

— ÉTYM. Probablement de *cuculla*, *cucullus*, sorte de vêtement des moines.

CAGUE (ka-gh'), s. f. Terme de marine. Petit bâtiment hollandais pour la navigation des canaux.

— ÉTYM. Hollandais, *kag*.

CAHIER (ka-ié; l'r ne se lie jamais; au pluriel l's se lie : des ka-ié-z écrits), s. m. || 1^e Assemblage de plusieurs feuillets de papier ou de parchemin réunis. || 2^e Cahiers d'un cours, leçons d'un professeur mises par écrit. || 3^e Autrefois, mémoires adressés au souverain par un corps de l'Etat. Cahier de doléances. Les cahiers du clergé, du tiers état. || 4^e Cahier des charges, état des clauses et conditions d'une adjudication publique. || 5^e Cahier de frais, mémoire ou état des frais. Terme vieilli en ce sens.

— HIST. XIII^e s. Aristotes à Alixandre Enseigne et si li fait entendre En son livre versié, Enz el premier quaier lié, Comment il doit el siecle vivre, Et Rutebeus l'a trait dou livre, RUTEB. 285. || XV^e s. Là deçà et delà queroit, En cherchant plusieurs vieux cayers, Car le vray monstrer me vouloit, CH. D'ORL. *Bal*, 440. Quayer getta au feu felonnement; riot sur les uns et les bairoit; sur les autres cracha par vilonnie, et les foulâ des piés, G. CHASTELAIN, *Exp. de rôr. mal prise*.

— ÉTYM. *Quouez*, cahiers, dans un texte de 1372, *Bibl. des Chartes*, 3^e série, t. I, p. 228. Origine obscure. Les mots des autres langues romanes, ital. *quaderno*, catal. *cuern*, se rapportent au bas-latín *quaternum*, cahier de quatre feuillets; serait-il possible que *quaternarium* eût été contracté en *quaier*? Il y a dans l'ancien français *carreignon*, cahier (Blanchandin fist un brief escrire, Puis mist le carreignon en cire, DU CANGE, *ceraculum*): par conséquent *quaternarium* aurait donné *carreier*; pour de là passer à *cahier*, il faut admettre une forte altération, non impossible en un mot très-vulgaire. On trouve *cahier de chandelles* (CODEFROY, *Annotations sur l'Hist. de Charles VI*, p. 708) qui signifie probablement un paquet de quatre chandelles et qui se montre encore sous la forme *cahoer*. Ces rapprochements portent à considérer *cahier* ou *cahoer* ou *quouez*, comme une dérivation très-irrégulière de *quaternarium*, et écartent d'autant la conjecture de Diez qui proposait de rattacher *cahier* à une forme *codicarium*, issue de *codex*, livre.

CAHIN-CAHA (ka-in-ka-a), adv. Tant bien que mal, avec peine, de mauvaise grâce. L'affaire va cahin-caha. Il se porte cahin-caha. Il a fait son de-

voir, mais cahin-caha. Aujourd'hui ce n'est plus cela; Un commis sans peine Gagne une Clémene; et dès qu'à Vincenne En fiacre il la mène, La vertu va Cahin-caha, PANARD, *Chansons*. || Terme familier.

— HIST. XV^e s. Examiné cahy, caha A qui appartient ce mignon, Dist qu'elle ne scet rien de cela, COQUILLART, *Enquête de la simple et de la rusée*. || XVI^e s. En cestuy bas estat, en gaignant cahin caha sa poure vie, RAB. *Garg*, IV, *Prologue*.

— ÉTYM. Du latin *qua hinc, qua hac*, par-ci, par-là.

CAHOT (ka-o; le *t* ne se lie pas dans la conversation; au pluriel l's se lie : les ka-o-z et la fatigüe; cahots rime avec dos, maux, faux), s. m. || 1^e Espèce de saut que fait une voiture en roulant sur un terrain pierreux ou mal uni. Je n'aime pas le cahot des voitures. Il vient un cahot qui vous culbute, SEV. 348. || Par extension, la cause même du cahot. Un chemin plein de cahots. || 2^e Fig. et familièrement, difficulté, obstacle. C'est une affaire difficile et qui aura bien des cahots.

— ÉTYM. Ce mot est peut-être une onomatopée; voyez cependant CAHOTER.

CAHOTAGE (ka-o-ta-j'), s. m. Suite ou répétition de cahots. Le cahotage de cette voiture m'a brisé.

— ÉTYM. *Cahot*.

CAHOTANT, ANTE (ka-o-tan, tan-t'), adj. Qui fait faire des cahots. Un chemin cahotant. Une voiture cahotante, voiture que la moindre cause fait cahoter.

CAHOTÉ, ÉE (ka-o-té, tée), part. passé. Cahoté dans une voiture très-dure. Il y avait dans la chaise roulante un jeune homme grossièrement vêtu; sa petite femme était cahotée à côté de lui, VOLT. *Jeannot*.

† CAHOTEMENT (ka-o-te-man), s. m. Action de cahoter.

CAHOTER (ka-o-té), v. a. || 1^e Causer des cahots. Mais de quel coche ici me venez-vous parler? — Du coche le plus rude où mortel puisse aller; Et je ne pense pas que de Paris à Rome Un autre, tel qu'il soit, cahote mieux son homme, REGNARD, Mén. VIII, 6. || Absolument. Une voiture mal suspendue cahote toujours. || 2^e Fig. et familièrement, ballotter, tourmenter. Il fut longtemps cahoté par la fortune.

— ÉTYM. *Cahot*; wallon, *kihoter*, où *ki* est l'équivalent wallon du préfixe *con*, de sorte que, d'après cela, *cahoter* équivaudrait à *con-hoter*. Mais on ne connaît pas de verbe *hoter*, à moins qu'on ne le rattache à *hotte*.

• CAHUTE (ka-u-t'), s. f. Petite loge, mauvaise hutte. Le vice-consul allemand, logé dans une méchante cahute de plâtre, m'offrit à souper, CHATEAUB. *Itin*, 30.

— HIST. XII^e s. De joins [joncs] et de feuchière Estoit couverte la chahute, ERNOUS CAUPAINS, ms. de poésies fr. dans LACURNE. || XIV^e s. Je lui ferai perdre sa quahute et son corps; et appelloit sa quahute une vieille maison où il demeuroit, DU CANGE, *cahua*. || XVI^e s. Abraham est demeuré en foy en la terre promise, comme estrangier, habitant en cahuettes avec Isac et Jacob, CALV. *Instit*, 332. Demeurant en une cahuite couverte de chaulme, SAT. Mén. p. 403.

— ÉTYM. Bas-lat. *cahua*, *cahuca*. On disait aussi *cahuet* pour *capuchon*: Aucuns sont en figure de capuchon ou cahuet de moine, PARÉ, I, 8. Origine inconnue. Que *hutte* soit dans le mot (*ca-hute*, *hutte*, avec le préfixe péjoratif *ca*; voy. *ca*.... préfixe), c'est ce qui devient douteux quand on voit *cahuette* et *quahute*. La forme primitive paraît être *cahue*; Scheler propose l'all. *kawe*, réduit.

† CAICHE (kè-ch'), s. f. Terme de marine. Petit bâtiment qui a un pont, qui porte une corne et qui est mâté comme le yacht. Quand elle [la flotte commandée par Tourville] vit celle des ennemis qui l'attendaient sur le cap de Barfleur, composée de quatre-vingt-onze vaisseaux, sans compter vingt-un autres qui étaient à vue, il y avait cinquante brûlots et un nombre infini de caiches, de flutes et de frégates d'avis, *Relation de la bat. de la Hougue*, dans JAL. Il faut que vous fassiez bâtir deux ou trois caiches de six, huit et douze pièces de canon, pour servir de galotes à donner des avis dans les armées navales, faire la guerre aux petits corsaires de Salé, et aller de port en port, même aux îles d'Amérique, faire la guerre aux vaisseaux étrangers qui veulent y aborder, COLBERT, *d de Seuil*, dans JAL.

† CAID (ka-id), s. m. Titre, dans les États barbaresques, des gouverneurs de provinces ou de villes, des chefs militaires.

— ÉTYM. Arabe, *kāid*, chef, de *kāda*, conduire. **CAIEU** (ka-ieu), s. m. Terme de botanique. Petite bulle produite par une autre bulle qui la remplace

et qui naît, ou dans sa substance même (safran), ou à côté (tulipe), ou au-dessus (glaïeul), ou au-dessous. Caiœux se dit en fait d'oignons de fleurs, et ce sont de petits commencements d'autres oignons, LA QUINTINYE, dans MÉNAGE. La reproduction des arbres par les boutures, celle des plantes par racines ou par caiœux, BUFFON, *Animaux, Génération*. De gros caiœux de lis paraissaient à la surface de la terre, CHATEAUB. *Itin.* 33. || On écrit aussi cayeu.

— ÉTYM. Origine inconnue, tout intermédiaire manquant; à moins qu'on n'y veuille voir une prononciation altérée de *cailleul* (caillou); et une assimilation de forme avec un caillou.

† CAILLASSE (ka-lla-s', ll mouillées), s. f. Couche fragile dans une carrière; marne caillouteuse.

— ÉTYM. *Cail*, radical de *caillou* (voy. CAILLOU).

CAILLE (kà-l', ll mouillées, et non cà-ye), s. f. Petit oiseau de passage à plumage grivelé. La caille est un gibier recherché. Un dimanche M. le maire chassait aux cailles dans mon pré, P. L. COUR. II, 296. || Fig. et familièrement. Être chaud comme une caille, avoir beaucoup d'ardeur. Je veux corrompre un député: Pour l'amour et la liberté Il était plus chaud qu'une caille, BÉRANG. *Prétint.* || Fig. et familièrement. Caille coiffée, femme galante.

— HIST. XIII^e s. Ses escus ne li vaut le pan d'une ouaille, L'elme ne le clavain vaillant un œuf de quaille, Tout soef l'abat mort que gaires n'i bataille, Ch. d'Ant. IV, 384. Et la caille le son es-
coute, Si s'en appresse [approche] et puis se boute Sous la rois [le rets] que cil a tendue, la Rose, 24769. De crasses perdrix et de quailles, *Fabliaux*, BARB. t. IV, 90. Tel plenté de quailles orient-il que tuit en furent repleni, *Psautier*, f° 428. || XIV^e s. Dist que miau vault morir par armes et batailles Qu'estre pris à la roix [filet] en champ com une quaille, *Girart de Ross*, 2297. Plus fort volent sajettes qu'en champ ne vole caille, *Guesclin*, 5983. Il convient voler aux cailles depuis le mois de juillet jusques en aoust, *Ménagier*, III, 2.

— ÉTYM. Picard, *coaille*, *coille*; wallon, *quaie*; provenç. *calha*; catal. *guatlla*; vieux espagn. *coalla*; ital. *quagliare*; bas-lat. *quaquila*; de l'allemand : flamand du moyen âge, *quakelé*; anc. haut-allem. *wahtala*; allem. moderne, *wachtel*.

4. CAILLÉ, ÈE (ka-llé, llée, ll mouillées), part. passé. Sang caillé. On craint le lait trié ou caillé, J. J. ROUSS. *Em.* I.

2. CAILLÉ (ka-llé, ll mouillées), s. m. Lait caillé. Manger du caillé. On désigne ainsi tantôt le lait coagulé en masse par des procédés artificiels, tantôt la matière caséuse proprement dite qui reste après la séparation de la crème et du petit-lait.

— HIST. XVI^e s. Avant que mettre le caillé dans les esclisses ou cagerottes, pour le convertir en fourrage, O. DE SERRES, 287.

— ÉTYM. *Caille* 1.

† CAILLEBOT (ka-llé-bo, ll mouillées), s. m. Obier, espèce de viorne.

† CAILLEBOTE (ka-llé-bo-te, ll mouillées), s. m. Terme de marine. Morceau de bois pour remplir un vide.

— ÉTYM. Voy. CAILLEBOTIS.

† CAILLEBOTIS (ka-llé-bo-ti, ll mouillées), s. m. Terme de marine. Ouvrage de menuiserie fait de lattes croisées à angles droits, et remplaçant, dans certaines parties du navire, le travail plein des panneaux, des ponts, etc.

— ÉTYM. Ital. *carabottino*.

CAILLEBOTTE (ka-llé-bo-t', ll mouillées), s. f. Masse de lait caillé, coupée par morceaux. Manger des caillebottes.

— HIST. XVI^e s. Soudain vous verrez l'eau prise comme si fussent caillebotes, RABEL. dans LACURNE. Et en sort quelques membranes et caillebotes de sang concret, et chair sans forme, que les matrones appellent faux germe, PARÉ, XVIII, 37.

— ÉTYM. *Cailler* (voy. ce mot) et *botte* ou *bot*, qui est sans doute le même que *bout*, extrémité, morceau.

† CAILLEBOTTE, ÈE (ka-llé-bo-té, tée, ll mouillées), part. passé. Lait caillebotté.

† CAILLEBOTTER (ka-llé-bo-té, ll mouillées), v. a. || 1^o Mettre, réduire en caillets. || 2^o Se caillebottter, v. réfl. Se prendre en caillets.

— HIST. XVI^e s. De crainte que le lait ne se caillebotte et corrompe aux mamelles, PARÉ, XVIII, 26. Pour garder que le sang ne caillebottast et conge-
last dedans le corps, ID. *Mumie*, 6. Son lait pourroit estre trop espais et caillebotté, ID. XVIII, 20.

— ÉTYM. *Caillebotte*.

CAILLE-LAIT (ka-llé-lè, ll mouillées), s. m.

Terme de botanique. Genre de la famille des rubiacées. Lecaillait jaune (*galium verum*, L.).

— ÉTYM. *Cailler* et *lait*: C'est par erreur qu'on a attribué à ces plantes la propriété de cailler le lait.

CAILLEMENT (ka-lle-man, ll mouillées, et non ka-ye-man), s. m. Action de cailler; état d'un liquide qui se caille.

— ÉTYM. *Cailler*.

4. CAILLER (ka-llé, ll mouillées, et non ka-ye), v. a. || 1^o Faire prendre en caillot. || 2^o Se cailler, v. réfl. Le lait se caille. Le sang se caille. || Avec ellipse du pronom *se*. Cela fait cailler le lait.

— HIST. XII^e s. Coailliez est, sicume lait, li cuers d'icels, *Liber psalm.* p. 188. || XIII^e s. Pour ce apele il cel mont caillié et cras, qu'il est plenteis de la grace Dieu, *Psautier*, f° 78. || XVI^e s. La collation de cerises, laitage, fraises, caillé, salades, DES YVERS, p. 524. Thrombus ou sang caillé, PARÉ, XVIII, 18. Il incise et attenue le sang caillé, ID. VIII, 32. Un pot de cresme estoit au milieu de nous deux, Et du laict sur du junc caillotté comme glace, RONSARD, 43. [Des femmes] se voyant ainsi belles, blanches, caillées, poupinet et en bon point, BRANT. *Dames galantes*, t. I, p. 282, dans LACURNE. Le maistre de la maison qui estoit des plus gras, et pour cette cause on le nommoit l'enfant caillé, BOUCHE, *Sérées*, livre III, p. 56, dans LACURNE.

— ÉTYM. Espagn. *cuajar*; portug. *coalhar*; ital. *quagliare*, *cagliare*; de *coagulare* (voy. COAGULER). Formation régulière, l'u bref ayant disparu, il est resté *cōaglare* d'où *coailler* dans un texte du XII^e s., et finalement *cailler*.

† 2. CAILLER (kà-llé, ll mouillées), s. m. Machine à prendre les cailles; appau qui contrefait leur cri.

— HIST. XV^e s. Une roiz et ung caillier à prendre cailles, DU CANGE, *caillier*. Comme pauvres cailles trop credules, par leurs caillets [appeaux] enchanteurs ils nous ont fait donner dans les retz des tyrans, SAT. MÉN. p. 406.

— ÉTYM. *Caille*.

CAILLETAGE (ka-lle-ta-j', ll mouillées), s. m. Propos de caillettes. La vie uniforme et simple des religieuses, leur petit cailletage de parloir, J. J. ROUSS. *Conf.* II.

— ÉTYM. *Caillette* 2.

CAILLETEAU (ka-lle-tô, ll mouillées), s. m. Jeune caille. On nous a servi des cailleteaux.

— ÉTYM. Diminutif de *caillet*, inusité, diminutif de *caille*.

† CAILLETER (ka-lle-té, ll mouillées), v. n. Faire la caillette; bavarder.

— ÉTYM. *Caillette* 2.

1. CAILLETTE (ka-lle-t', ll mouillées, et non ka-yé-t'), s. f. Quatrième estomac des animaux ruminants, ainsi nommé parce que le liquide acide qui en humecte la surface interne a la propriété de faire cailler le lait.

— HIST. XVI^e s. La fraze, c'est la caillette, la pance et les boyauls, lesquels les tripiers vendent tous nettoyés, MÉNAGIER, II, 5. || XVI^e s. Aux lieux qu'on vendoit jadis les friandises de langues, caillettes et pieds de mouton, SAT. MÉN. p. 409.

— ÉTYM. *Cailler* 1.

2. CAILLETTE (ka-lle-t', ll mouillées, et non pas ca-yé-t'), s. f. Personne qui a du babil et point de consistance. Cet homme est une franche caillette. Les acteurs, qui étaient pour la plupart des caillettes de Parisiens, FRANCION, liv. IV, p. 442. CANILLAC lui reprocha [à Brancas] la futilité de son esprit, et son incapacité d'affaires et de secrets, et qu'en un mot il n'était qu'une caillette, ST-SIM. 447, 232. L'aîné [des fils de Larochefoucauld] était sans table, sans équipage, mais de grands biens, une cour de caillettes de Paris le soir chez sa femme, ID. 352, 443.Chez l'espèce femelle, il brille encor, malgré son poil grison; Et n'est caillette en honnête maison Qui ne se pâme à sa douce faconde; En vérité caillettes ont raison; C'est le pédant le plus joli du monde, J. B. ROUSS. *Livr.* II, ép. 6. N'allez pas croire qu'elle examine jamais avec nos caillettes de Paris et nos aristocrates modernes.... DIDER. *Corresp.* dans LAVEAUX. Il ne peut y avoir que quelques esprits rampants et subalternes et quelques caillettes qui daignent modeler leur façon de penser sur la sienne, MONTESQ. *Correspondance*, 56.

— HIST. XVI^e s. Jamais nous n'avons eu que du mal par ces caillettes d'Italiens illec, D'AUB. *Fœn.* III, 49. Et nous grands badaux, et caillettes, sots en latin et en français, de l'avoir enduré, SAT. MÉN. p. 83. Ce n'est pas sans cause que les autres nations nous appellent caillettes, puisque comme pauvres cailles coiffées, et trop credules, les prédateurs et sorbon-

nistes, par leurs caillets [appeaux] enchanteurs, nous ont fait donner dans les retz des tyrans, ib. p. 460.

— ÉTYM. Diminutif de *caille*: ne valant pas mieux qu'une caille, ou gazouillant comme une caille.

† 3. CAILLETTE (ka-lle-t', ll mouillées), s. f. Un des noms vulgaires du pétrel.

CAILLOT (ka-llo, ll mouillées, et non ka-yo; le t ne se lie pas dans la conversation; l's se lie : des ka-llo-z épais; au pluriel caillots rime avec dos, faux, etc.), s. m. Petite masse d'un liquide coagulable par une action chimique ou par la chaleur. Le caillot du lait. Un caillot d'albumine. || Terme de médecine. Masse rouge ou rougeâtre, friable, formée par le sang dans les vaisseaux où il a cessé de circuler, dans les cavités, soit naturelles, soit accidentelles, où il s'est épanché, dans les vases où on le reçoit pendant la saignée, etc. Le sang de la saignée se prit en un caillot. Cracher des caillots de sang. ... Le sang qui durcit en caillots, LAMART. *Joc.* VI, 154.

— HIST. XVI^e s. Les trombus et caillots de sang, PARÉ, *Mumie*, 8. Tel flux se connoistra par ce qu'il sera plus gros et plus noir, et qu'il sort par trombes et caillons, ID. XVIII, 65.

— ÉTYM. *Cailler* 1.

CAILLOT-ROSAT (ka-llo-ro-za, ll mouillées), s. m. Poire ainsi nommée parce qu'elle est pierreuse et a un goût de rose.

— ÉTYM. *Caillou* (la forme caillotte se trouve dans des patois) et *rose*. Ménage dit que *poires d'caillau* se trouve dans le roman de la Rose.

CAILLOU (ka-llo, ll mouillées, et non ka-yo), s. m. || 1^o Pierre très-dure, qui fait feu sous l'acier.

Et quand d'après cailloux la pénible rudesse De tes pieds délicats offenser la faiblesse, A. CHÉNIER, *Éleg.* 3. Des veines d'un caillou qu'il frappe au même instant, Il fait jaillir un feu qui petille en sortant, BOIL. *Lutr.* III. || Fig. Il a le cœur dur comme un caillou, ou un cœur de caillou, c'est-à-dire il est très-dur. Tous ces gens-là, monsieur, ont des cœurs de caillou, REGNARD, *le Jouer*, II, 9. || 2^o Cailloux, pierres qui ont l'apparence du cristal, comme les cailloux de Médoc, du Rhin. || Caillou d'Egypte, sorte de jaspe très-figuré. || Nom de plusieurs pierres employées dans la fausse bijouterie. || 3^o Terme de géologie. Tout fragment de roche peu volumineux. || 4^o Outil pour décrasser le creuset des ouvriers en cuivre.

— HIST. XIII^e s. Si durement [elle] s'estoit hurtée à un chaillu, Berte, XXXII. Sailli la veille en mi la rue; Tiercelins vit que vers li rue Qailous et pierres.... Ren. 7221. Cil drecent au chastel perrières; Grans cailloux de pesans perrières, Por les murs rompre, lor envoient, la Rose, 46066. Dont veissiés ribaus d'assaillir aatis, Et jeter aus fondusles ces grans caillaus massis, Ch. d'Ant. VI, 982. || XIV^e s. Lors li a dit li roys que il avoit en son courrage que le diz augures trenchast avecque son raseur un chaleuz à travers: Pren donques, dist-il, cest challeul, BERCHEURE, f° 49, verso. Bien estoient ung cent, que queuls, que boutillier, Qui veist sur Bertran venir et costier Et jeter grans chaillos pour lui à empirier, GUESCLIN, 960. || XV^e s. Ce n'estoient cailliel no fust, Mais chevaus et florins sans compte, FROISS. *Buiss. de jeun*. Fine, franche, ferme et de hait Pour faire saillir estincelle D'un caillou par bonne cautelle, COQUILLART, *Droit nouveau*.

— ÉTYM. Berry, *chillou*, *chaillou*, *caile*; *caillotte*, *chillotte*, petit caillou; Saintonge, *chail*; picard, *caillou*; wallon, *caie*; namurois, *caiau*; rouchi, *caliau*; provenç. *calhau*; portug. *calhão*. Mot difficile. Diez, faisant ressortir l'analogie entre cailler et durcir, propose *cailler*, acceptable pour le sens; mais, si *caillou* avait même origine que *cailler*, on trouverait parfois dans les anciens textes *coaillo* (voy. l'historique de *cailler*); ce qui n'arrive jamais. Grandgagnage le tire du flamand *kai*, *hei*, caillou. À cause du sens, on ne peut guère, jusqu'à présent du moins, admettre que *calculis*; d'où, par suppression de l'u bref, *calclus*; d'où *chail* ou *chaille*; d'où, avec un suffixe *ou*, *caillou* ou *chaillou*. Ce suffixe *ou* et *au* dans le provençal fait difficulté; car représentant la finale latine *avus* (*clarus*, *clou*), on ne voit pas comment il s'est joint à *caill*. Au reste les suffixes ont varié: il y a *eu ot*, *otte*, *eul*, *iel*, tous suffixes qui vont beaucoup mieux au primitif *caill* que le suffixe *avus*. Le celtique *cal*, dur, a été indiqué.

CAILLOUTAGE (ka-llo-ta-j', ll mouillées, et non ka-you-ta-j'), s. m. Ouvrage fait de cailloux. Ces murs sont ainsi composés: un lit de grosses pierres, une maçonnerie mêlée, une couche de cailloutage, CHATEAUBR. *Itin.* II, 306. || Faïence fine; terre à pipes.

— HIST. XVI^e s. En fustes quitte pour trois ou quatre mousquetades qui vous siffleront aux oreilles, et

autant qui firent voler la poudre et sauter le caillotage à l'entour de vos pieds, SULLY, *Mém.* t. IV, p. 456, dans LACURNE.

— ÉTYM. *Caillou*.

† CAILLOUTÉ, ÈE (ka-lou-té, tée, *ll* mouillées, et non ka-you-té), *part. passé*. Garni de cailloux.

† CAILLOUTÉE (ka-lou-tée, *ll* mouillées), s. f. || 1^e Faïence fine. || 2^e Sorte d'enjolivement pittoresque fait de cailloux de diverses couleurs dans les jardins.

— ÉTYM. *Caillou*.

† CAILLOUTER (ka-lou-té, *ll* mouillées), v. a. Terme de ponts et chaussées. Garnir de cailloux.

— ÉTYM. *Caillou*.

† CAILLOUTEUR (ka-lou-teur, *ll* mouillées), s. m. Celui qui cailloute. || Ouvrier taillant les pierres à fusil.

— ÉTYM. *Caillouter*.

CAILLOUTEUX, EUSE (ka-lou-té, teú-z', *ll* mouillées, et non ka-you-teú), adj. Plein de cailloux. Un sol caillouteux.

— ÉTYM. *Caillou*.

† CAILLOUTIS (ka-lou-ti, *ll* mouillées), s. m. Terme de ponts et chaussées. Caillous qui couvrent un chemin.

— ÉTYM. *Caillouter*.

CAIMAC (ka-i-mak), s. m. Voy. KAIMAC.

CAIMACAN (ka-i-ma-kan), s. m. Lieutenant du grand vizir.

— ÉTYM. Mot arabe composé de *kāim*, tenant, et *makām*, lieu : lieutenant.

CAIMAN (ka-i-man), s. m. Espèce de crocodile. Cette rivière [dans les Florides] était remplie de caïmans, CHATEAUB. Voy. Am. 430.

— ÉTYM. *Acayouman*, nom du crocodile en langue caraïbe, *Dict. fr. caraïbe* du P. RAYMOND BRETON, Auxerre, 1661. Indi *aquelzoallin*, alii *caymanem* vocant, NIEREMBERG, *Hist. nat.* XII, 5. De los lagartos o *caymanes* qua *llaman* (des lézards ou, comme on dit, caïmans), ACOSTA, *Hist. nat. de Indias*, III, 17.

CAIMANDER (ké-man-dé), v. n. voy. QUÉMANDER.

CAIMANDEUR, EUSE (ké-man-deur, deú-z'), s. m. et f. Voy. QUÉMANDEUR.

† CAÏNITE (ka-i-ni-t'), s. m. Nom de gnostiques qui honoraient Cain et Judas, et qui avaient un Evangile sous le nom de ce dernier personnage.

— ÉTYM. *Cain*.

CAIQUE (ka-i-k'), s. m. Sorte d'esquif d'une forme gracieuse et légère, en usage dans l'Archipel et à Constantinople. Je retournai au vaisseau sur un caïque, CHATEAUB. *Itin.* 26. || Autrefois, sorte de chaloupe qui servait ordinairement avec les galères dans la Méditerranée. On envoya le caïque reconnaître les ennemis. || Dans le xv^e siècle, le genre ni l'orthographe n'étaient déterminés. La cahique de Vincençeville ayant rencontré un bateau pêcheur, le mena à la capitaine, *Relation du marquis de Brézé*, 1642, dans JAL. [Les pirates de la Russie méridionale] vont quelquefois jusques à trois ou quatre lieues de Constantinople avec leurs caïcs tant seulement, qui sont de petits vaisseaux de rame, en chacun desquels il n'y a la plupart du temps que trente ou quarante soldats, *Le père DAN*, *Hist. de Barbarie*, 1649, liv. I, p. 10, dans JAL.

— ÉTYM. Mot turc, *kāik*.

† CAIRE (kē-r'), s. m. Ecorce du fruit du cacaoyer servant à faire des cordes et des écorces.

† CAIRN (kērn), s. m. Monticule de terre et de pierres élevé par les Celtes en Bretagne, en Ecosse, en Irlande.

— ÉTYM. Gaél. *carn* ou *cairn*, tas de pierres.

† CAIRON (kē-ron), s. m. Sorte de pierre servant à former les bords de la chaudière des savonniers.

CAISSE (kē-s'), s. f. || 1^e Coffre de bois pour le transport des marchandises. Remplir les caisses. Charger les caisses sur un camion. || 2^e Assemblage de planches ayant un fond et dans lequel on plante des fleurs et des arbustes. Il y a un bois entier d'orangeurs dans de grandes caisses, SÉV. 202. Tout était plein de fleurs dans des caisses, ID. 387. || Terme de chirurgie. Caisse à amputation, caisse à trépan, caisse contenant les instruments nécessaires pour amputer, trépaner. Caisse à médicaments, boîte garnie d'instruments, de médicaments. || 3^e Coffre dans lequel on dépose l'argent. Tirer de l'argent de sa caisse. La caisse fut forcée par des voleurs. Les caisses de l'Etat. || Le bureau où est la caisse, où se font les payements. Allez à la caisse, vous serez payé. La caisse est fermée. || Les fonds mêmes qui sont en caisse, ou qui sont à la disposition du caissier. Sa caisse est de cent mille écus. || Livre de caisse, le registre où sont inscrits les mouvements de fonds.

|| Tenir la caisse, diriger les opérations d'une caisse, avoir le maniement de l'argent. || Caisse militaire, la caisse du régiment, les fonds destinés à payer les troupes. || Caisse des pensions, les fonds affectés au paiement des pensions de retraite. || Etablissement où l'on dépose des fonds. Caisse d'amortissement. L'établissement de la caisse d'amortissement, VOLT. Lett. *Tabareau*, octobre 1768. || Caisse d'épargne, établissement où l'on reçoit de très-petites sommes dont l'intérêt est payé et capitalisé, et qui a pour but de faciliter les économies des ouvriers, des domestiques, et, en général, de toutes les personnes dont le revenu est très-petit. || 4^e Le cylindre d'un tambour, et, par extension, le tambour même. Caisse de tambour. La caisse est crevée. Les voyageurs battent de la caisse pour les empêcher d'approcher [les éléphants], BUFFON, *Éléphant*. Amour voulant lever un régiment Battait la caisse autour de ses domaines, J. B. ROUSS. *Vers allégoriques au duc de Bourg*. || Caisse roulante, tambour allongé, employé surtout dans la musique militaire. || Grosse caisse, espèce de très-grand tambour employé dans la musique militaire. || L'artiste qui en joue. Faites signe à la grosse caisse. || Terme d'anatomie. Caisse du tambour, cavité demi-sphérique qui se trouve au fond du trou auditif externe. || 5^e Le corps d'une voiture. || 6^e Terme de physique. Caisse catoptrique, instrument d'optique qui grossit de petits corps très-rapprochés. || 7^e Terme de cuisine. Papier plié en carré avec rebords où l'on fait cuire les biscuits, etc. Champignons en caisse. || 8^e Terme de marine. Caisse à eau, grand vaisseau en fer dans lequel on met l'eau nécessaire au navire. || Morceau de bois, ayant en général la forme d'un ellipsoïde aplati, qui renferme le rouet de la poulie. || Caisse d'un mât, nom donné à la partie quadrangulaire servant de pied à un mât de hune, de perroquet ou de catois. || 9^e Terme d'architecture. Renforcement Carré entre les modillons de la colonne corinthienne. || 10^e Ce qui renferme le mouvement d'une pièce d'horlogerie. || 11^e Terme d'artificier. Caisse aérienne, ballon rempli de fusées et d'artifices divers.

— HIST. XVI^e s. Quelques soudards, coudans que ce fust or ou argent qu'il portast en ceste quesce, le tuerent, ANYOT, *Marcell*, 29. Qu'a fait ce tambour pour le battre, il n'a point failli; mais s'il avoit battu la quaisse, il seroit battu, D'AUB. *Hist.* II, 348. Ils sortirent meche esteinte, la caisse des bandées, ID. ib. II, 370. Les quesses sont faites de fer blanc ou de bois; leur usage est de tenir les os en bonne figure, PARÉ, XII, 8. Ils n'eussent osé battre casse ny tambour en leur quartier, CARLOIX, VII, 3. Que les escus seroient nombreux, et mis en des casses de bois, puis seroient emballées les dites casses et scellées des seaux des dits députez, M. DU BELLAY, p. 159. Tels réceptacles [fosses pour enfouir les pierres tirées d'un champ] sont appelés caisses, comme enfermant les pierres qu'on y met à repos, O. DE SERRES, 66. Aucuns gardent leurs bleds enfermés dans des grandes quaisse, ID. 134.

— ÉTYM. Bourguig. *caisse*, poèle à frire; wallon, case; provenç. *cayssa*, *caissa*; catal. *capsa*; espagn. *caxa*; portug. *caixa*; ital. *cassa*; du latin *capsa*, coffre.

† CAISSETIN (kē-se-tin), s. m. Petite caisse ou armoire où l'ouvrier range les dorures et les soies qu'il emploie. || Petite caisse de sapin dans laquelle on envoie de Provence les raisins séchés au soleil.

— ÉTYM. *Caisse*. CAISSIER (kē-sié; l'*r* ne se prononce jamais : un kē-sié habile; au pluriel : des késié-z habiles), s. m. Celui qui tient la caisse d'un banquier, d'une administration, et qui en dirige les opérations. || S. f. Caissière, femme qui, dans certains magasins, tient la caisse de l'établissement.

— ÉTYM. *Caisse*.

CAISSON (kē-son), s. m. || 1^e Grande caisse placée sur un train à quatre roues. Les caissons servent à porter des vivres et des munitions. St-Frémont fut détaché le 18 avec presque tous les caissons de l'armée, sous prétexte d'aller querir un grand convoi au fort Louis, ST-SIMON, 47, 49. || 2^e Terme d'architecture. Compartiments, ornés de moulures, dont on décore les plafonds et les voûtes. || 3^e Petit coffre dans un carrosse. || 4^e Coffre en charpente, pour maçonner au fond de l'eau. || 5^e Terme de marine. Banquette renfermant des provisions de table. || 6^e Terme de menuiserie. Bout de tringle ajusté haut et bas à un volet.

— HIST. XVI^e s. Eschelles à assailler places, caissons à porter pain en camp, et autres tels équipages, M. DU BELLAY, 493.

— ÉTYM. *Caisse*.

† CAJEPUT (ka-je-put), s. m. Terme de pharmacie. Huile volatile fournie par la distillation des feuilles et des rameaux d'un arbuste des îles Moluques (*melaleuca cajeputi*). || CAJOLABLE (ka-jo-la-bl'), adj. Qui peut être cajolé. Mme de Warens se mit à cajoler Grossi, qui pourtant n'était pas trop cajolable, J. J. ROUSS. *Confess.* v. — ÉTYM. *Cajoler*.

CAJOLE, ÈE (ka-jo-lé, lée), part. passé. Un enfant cajolé par sa bonne. Cette jeune fille cajolée par les garçons du village.

CAJOLER (ka-jo-lé), v. a. || 1^e Employer des paroles, des manières caressantes pour gagner quelqu'un. Il se porte au-devant, lui parle, le cajole, RÉGNIER, *Sat.* VIII. Ce sont des contes plus étranges qu'un renard qui cajole un corbeau sur sa voix, LA FONT. *Fab.* II, 4. Dit d'abord un ami qui veut me cajoler, BOIL. *Ép.* VI. L'on en sort [des boutiques de Paris] quelquefois à bon marché : une jeune marchande cajole un homme une heure entière, pour lui faire acheter un paquet de cure-dents, MONTESQ. *Lett. pers.* 58. Le compliment est d'un amant adroit, et vous avez entendu dire qu'il fallait cajoler les mères pour obtenir les filles, MOL. *Am. magn.* I, 2. || 2^e Tâcher de plaire à une femme par paroles et manières. Les coqs ne chantent point, je n'entends aucun bruit, Sinon quelques zéphyrs, qui le long de la plaine vont cajolant tout bas les nymphes de la Seine [c'est-à-dire, caressant, frôlant les eaux de la Seine], RACAN, *Berg. Alcidor*, I, 4. Il cajolait la jeune bachelette, LA FONT. *Cloch*. Il ne cajole point sa femme, LA BRUY. 43. Va, bienheureux amant, cajoler ta maitresse, CORN. *Médée*, V, 7. || Absolument. Tudieu! comme avec lui votre langue cajole! MOL. *Ec. des femmes*, V, 4. Et je m'assure aussi tellement en sa foi, Que, bien que tout le jour il cajole avec moi, Mon esprit te conserve une amitié si pure, Que, sans être jaloux, je le vois et l'endure, CORN. *la Suivante*, II, 8. || 3^e Terme de marine. Faire marcher un vaisseau contre le vent, en profitant d'un courant. || V. n. Faire de petites bordées. Les brûlots ennemis ne pouvaient, en cajolant et en se laissant dériver aux courants, présenter que la proue ou la poupe aux vaisseaux français, *Relation du combat de la Hougue*, dans JAL. || 4^e V. n. S'est dit du cri du geai. C'est en ce sens que Régnier l'a pris activement : Sa barbe pinçoté, cajoler la science [parler le jargon de la science].

— HIST. XVI^e s. Vautmieux, suivant le vieil usage, Un vau de vire cajoler [chanter] Que mal parler, J. LE HOUX, II. Quelque soupçon qu'eust cette pauvre femme, il la cajola de maniere que.... D'AUB. *Hist.* I, 33. Ils piolent comme poulets, ils cageolent comme les gays, ils cacabent comme perdrix, PARÉ, *Animaux*, 25. Je ressembleray au hibou, et croy qu'il y aura quelque gay ou meschant corbeau, ennemy de la verité et de la republique, qui me cajolleront et becqueront, ID. *Mumie. et Lic. Dédic*. Il cajolle comme une pie borgne, OUDIN.

— ÉTYM. Wallon, *crajolé*, *cajolé*, bigarré; naimurois, *cajoler*, enjoliver. On le tire de *cageole* (espagn. *gayola*, portug. *gaiola*), diminutif de *cage*: traiter comme un oiseau qui est en cage, ou plutôt, chanter comme un oiseau en cage et de là flatter; car *cageoler* a signifié aussi chanter; cajoler un vau de vire. Mais *cageole* n'existe pas ou du moins n'existe que sous la forme *geôle* (voy. ce mot); cela fait difficulté. Aussi Grandgagnage pense que le mot n'a pas cette origine, à laquelle le sens du wallon ne peut s'accorder; et qu'il faut y voir le radical *jol* qui est dans *joli*, avec un préfixe *era* ou *ca*.

CAJOLERIE (ka-jo-le-rie), s. f. || 1^e Paroles et manières par lesquelles on cajole. La nécessité apprend la complaisance et la cajolerie aux âmes les plus libres et les plus altières, BALZ. *le Barbon*. Je n'ai point tant d'esprit pour tant de menterie : Je ne puis m'adonner à la cajolerie, RÉGNIER, *Sat.* III. Un temps, sans lui parler, ma langue vacilla; Enfin je me remets sur les cajoleries, Lui dis comme le roi était aux Tuilleries, ID. *Sat.* VIII. Le roi de Prusse ayant offert.... je lui ai repondu avec la cajolerie qu'il faut mettre dans les lettres qu'on écrit à des rois victorieux, VOLT. *Lett. Richelieu*, 19 août 1766. Voltaire m'écrase, il me persécute, peut-être me fera-t-il périr à la fin; grande merveille, avec cent mille livres de rente, tant d'amis puissants à la cour, et tant de si basses cajoleries contre un pauvre homme dans mon état! J. J. ROUSS. *Lettr. Le Nieps*, 8 févr. 1765. || 2^e Propos et manières dont on se sert pour gagner les bonnes grâces d'une femme. Souffrir, aimer la cajolerie. Il se servit de tout son esprit et de toute sa cajolerie pour exagérer l'agréable

caprice de sa maîtresse, SCARR. *Rom. com.* ch. 9. Séduire les personnes innocentes et simples par des cajoleries affectées, FLÉCH. *Serm. II*, 57. Ces assemblées étaient un rendez-vous tumultueux de vanité, de curiosité, de cajolerie, ID. *ib. II*, 67.

— HIST. XVI^e s. Il est admirable en telle cajolerie, quand il veut regagner un serviteur dont il croit pouvoir avoir besoin, SULLY, dans le *Dict. de DOCHEZ*.

— ÉTYM. *Cajoler*.

CAJOEUR, EUSE (ka-jo-leur, leu-z'), s. m. et f. Celui, celle qui cajole. Elle n'eut pas la force de chasser tous ces cajoleurs, SCARRON, *Rom. com.* chap. 8. Et ce beau cajoleur, Avec qui je t'ai vue en douce confidence, HAUTEROCHE, *Nobles de province*, IV, 4.

— HIST. XVI^e s. Son mari alleguant pour vice, qu'elle n'estoit pas assez complaisante et cageoleuse; je suis, dit-elle, matrone et femme de bien, D'AUB. *Hist. Préf.* 3. Ces cajoleurs de cour qui semblent n'y estre que pour faire des exclamations et des admirations de tout ce qu'ils voyent et oyent, SULLY, *Mém. part. 2*, ch. 41, dans LACURNE.

— ÉTYM. *Cajoler*.

† CAJOT (ka-jo), s. m. Terme de pêche. Espèce de cuve pour faire l'huile de foie de morue.

† CAJOTTE (ka-jo-t'), s. f. Voy. CACHOTTE.

† CAJUTE (ka-ju-t'), s. f. Terme de marine. Petite chambre dans un navire. || Chambre du capitaine. || Lit en forme d'armoire.

— ÉTYM. Holl. *kajuit*.

CAL (kal), s. m. || 1^e Durillon. Il vient des cals aux mains à force de travailler. || On dit plus souvent calus. || 2^e Terme de chirurgie. Cicatrice des os à la suite d'une fracture. || 3^e Masse endurcie sur un végétal.

— HIST. XVI^e s. Le cal des cors est dur et espais comme la corne de lanterne, PARÉ, V, 34.

— ÉTYM. *Callus*, callosité.

CALADE (ka-la-d'), s. f. Terme de manège. La pente d'un terrain par lequel on fait descendre un cheval au petit galop, pour donner de la souplesse à ses hanches.

— ÉTYM. Ital. *calata*, de *calare*, caler (voy. ce mot), laisser tomber.

† CALAGE (ka-la-j'), s. m. Terme de marine. Action de caler.

— ÉTYM. *Caler*.

† CALAIS (ka-lé), s. m. Sorte de panier, particulièrement à l'usage des marchands des halles. || À la halle de Paris, mesure adoptée pour certains légumes tels que la chicorée sauvage; il contient 42 têtes.

CALAISON (ka-lé-zon), s. f. Terme de marine. Quantité dont un bâtiment plonge dans l'eau, en raison du chargement.

— ÉTYM. *Caler*.

CALAMBAC (ka-lan-bak), CALAMBART (ka-lan-bar), CALAMBOUC (ka-lan-bouk), CALAMBOU (ka-lan-bou) ou CALAMBOUR (ka-lan-bour), s. m. Bois odorant des Indes. Le cèdre, le calambou et le palo d'aquila ne sont rien au prix, VOIT. *Lettr. 433*.

† CALAME (ka-la-m'), s. m. Roseau dont les anciens se servaient pour écrire.

— ÉTYM. *Calamus*, roseau (voy. CHAUME).

CALAMENT (ka-la-man), s. m. Terme de botanique. Plante labiée odorante (*melissa calamintha*, L.).

— HIST. XIII^e s. Castoreum e calament Li donez à boire ensemencé, Ms. St-Jean. || XVI^e s. Decoction de calamenthe, armoise, lavande, PARÉ, XVIII, 57. Armoise, calament, camomille, O. DE SERRES, 902. Les jus de capres, d'absynthe, de calaminthe, de chamaëdris, ID. 904.

— ÉTYM. *Calamintha*, de *χαλαμίνθη*, de *χαλός*, beau, et de *μίνθη*, menthe (voy. ce mot).

† CALAMIDE (ka-la-mi-d'), s. m. Terme de zoologie. Nom des polypes en forme de chaume ou de plume.

— ÉTYM. *Calamus*, chaume.

† CALAMIFÈRE (ka-la-mi-fè-r'), adj. Terme didactique. Qui porte des chaumes.

— ÉTYM. *Calamus*, chaume, et *ferre*, porter.

† CALAMIFORME (ka-la-mi-for-m'), adj. Terme didactique. Qui est en forme de chaume.

— ÉTYM. *Calamus* et *forme*.

CALAMINAIRE (ka-la-mi-nè-r'), adj. Voy. CALAMINE.

CALAMINE (ka-la-mi-n'), s. f. || 1^e Terme d'ancienne chimie. Calamine ou pierre calaminaire, oxyde de zinc carbonaté natif. || 2^e Terre bituminuse qui sert à affiner le cuivre.

— HIST. XIV^e s. Le cent de chalemine doit quatre

deniers, DU CANGE, *calammaris*. Calamine pour mal des yeux, ID. *ib.* || XVI^e s. Prenez pierre calaminaire lavée, coquilles d'œufs brûlés, corail rouge, PARÉ, XVI, 28.

— ÉTYM. Bas-lat. *calamina*.

CALAMISTRÉ, ÉE (ka-la-mi-stré, strée), part. passé. Bouclé, en parlant des cheveux.

CALAMISTRER (ka-la-mi-stré), v. a. Mettre en boucles, en parlant des cheveux. Dans vos réduits où tout est peigné, ajusté, arrangé, calamistré, DIDE-ROT, *Lett. à Mme Riccoboni*. || Hors d'usage.

— ÉTYM. *Calamistrare*, de *calamistrum*, fer à friser, de *καλαμίς*, même sens, de *χάλαμος*, roseau (voy. CHAUME), ainsi dit à cause de la ressemblance de cet ustensile rond avec un roseau.

1. CALAMITE (ka-la-mi-t'), s. f. Gomme-résine, sorte inférieure de storax qu'on recueille dans des tiges de roseau.

— HIST. XVI^e s. Sandaulx, poudre de calamite, PARÉ, XI, 45. Terebentine, styrax, calamite, oliban, benjoin, ID. XXIV, 24.

— ÉTYM. *Calamus*, roseau (voy. CHAUME).

2. CALAMITE (ka-la-mi-t'), s. f. || 1^e Ancien nom de la pierre d'aimant, et, par suite, de la houssole. || 2^e Calamite blanche, sorte de marne ou d'argile blanche.

— HIST. XVI^e s. Voyez à la calamite de vostre houssole, RABEL, IV, 38.

— ÉTYM. Provenç. et catal. *caramida*; espagn. *calamida*; ital. *calamita*; de *calamus*, roseau (voy. CHAUME), parce qu'on mettait la calamite dans un roseau ou sur une paille pour la faire flotter.

CALAMITÉ (ka-la-mi-té), s. f. || 1^e Tout grand malheur public. La famine, la guerre, la peste sont des calamités. Est-il arrivé quelque calamité à Salente? FÉN. *Tél. xxii*. Un astre qui n'annonce que des calamités à la terre, MASS. *Petit car. Gloire*. Après ces jours de sang et de calamités, VOLT. *Zaire*, II, 4. Job déplore les diverses calamités qui affligent la vie humaine, BOSS. dans LAFAYE. || 2^e Infortune. Et qu'une femme enfin dans la calamité, CORN. *Poly.* IV, 6. Ici, près des remparts de l'auguste cité, Il a marqué la fin de ma calamité, ID. *Oed.* I, 4.

— HIST. XIV^e s. Fortune, en autrui calamité, leur avoit donné enseignement de eschiver semblable injure, BERCHEURE, f° 67, *recto*. Qui ses biens preſens garde sans superfluité, De legier ne puet pas avoir calamité, *Girart de Ross.* 3017. Et après en sa vieillesse il cheit en très grant miseres et en très grant calamités, ORESME, *Éth.* 22. || XVI^e s. En la calamité de l'exil où il se trouvoit, AMYOT, *Thém.* 46. La calamité des mulots, le deschet des greniers et la mangeaille des charançons et mourrins, RAB. *Pant.* III, 2.

— ÉTYM. Provenç. *calamitat*; espagn. *calamidad*; ital. *calamità*; de *calamitatem*, lequel, signifiant proprement perte des récoltes, aurait été tiré de *calamus*, chaume; mais le suffixe *itas* n'a pas ce sens, ne signifiant que la possession d'un attribut : *bonitas*, bonté, *qualitas*, qualité; et *calamitè* ne pourrait signifier que la qualité d'être chaume; à moins que, forçant le sens de ce suffixe, les Latins n'y aient vu la qualité d'être bon ou mauvais, et finalement, par une exclusion qui n'est pas rare dans les langues, la qualité d'être mauvais chaume, mauvaise récolte, *calamitè*. Toutefois, d'autres étymologistes regardent l'origine du mot comme inexplicable et croient à un radical *cal* signifiant mal et qui se trouverait dans *cal-u-mnia* et dans *in-col-u-mis*.

† CALAMITEUSEMENT (ka-la-mi-teù-ze-man), adv. D'une façon calamiteuse.

— HIST. XVI^e s. Calamiteusement, COTGRAVE.

— ÉTYM. *Calamiteuse*, et le suffixe *ment*.

CALAMITEUX, EUSE (ka-la-mi-teù, teù-z'), adj. Fécond en calamités. Le mari de Mme de Navailles, le plus fidèle confident du cardinal Mazarin jusque dans les temps les plus calamiteux de sa vie, ST-SIM. 438, 42. Mme de Maintenon vanta la longueur de la pénitence de Villeroy, sa désolation de ne pouvoir être auprès du roi dans des moments si calamiteux, ID. 325, 5.

— HIST. XVI^e s. La plus calamiteuse et fraîle de toutes les créatures, c'est l'homme, et quand et quand la plus orgueilleuse, MONT. II, 456. Quant à moy, j'ay toutes voulentez convenables au calamiteux estat où je me trouve maintenant, AMYOT, *Thém.* 50. Ils estoient desja espris du malheureux et calamiteux desir de la Sicile, ID. *Péril.* 42. [L'homme] bref la plus calamiteuse et miserable chose du monde, CHARRON, *Sagesse*, I, 36. Aux exemples des tyrans, les princes peuvent observer leurs fins avoir été calamiteuses, DU HAILLAN, *Hist. Epître*.

— ÉTYM. *Calamitosus*, de *calamitas* (voy. CALAMITE).

† CALANDRAGE (ka-lan-dra-j'), s. m. Opération que les étoffes subissent avant d'être livrées au commerce.

— ÉTYM. *Calandrer*.

1. CALANDRE (ka-lan-dr'), s. f. Sorte d'alouette, dite aussi grosse alouette et sentinelle.

— HIST. XIII^e s. Kalendre est uns oiziaus tous blans: li siens poumons garist del obscurté des iex, de qui la Bible deffent que nus ne mangust, *Bibl. des Chartes*, 4^e série, t. v, p. 334. Lors s'évertue, et lors s'envoise Li papegaus et la kalandre, *la Rose*, 78. || XIV^e s. Quant il se treuve as champz dessus l'ampie pais, Et il ot la calandre et le chant des mauvis, *Baud. de Seb.* vi, 369. || XVI^e s. Incontinent que Viscontin mourut, Son ame entra au corps d'une calandre.... Ores qu'il est calandre devenu, Il contreftait tous les oyseaux du monde, MAROT, III, 33.

— ÉTYM. Provenç. et ital. *calandra*; espagn. *calandria*; portug. *calandra*; probablement, à cause de la huppe que porte cet oiseau, de *calendrum*, bonnet, de *χαλυντρόν*, ornement.

2. CALANDRE (ka-lan-dr'), s. f. Nom vulgaire de la calandre granaire (coleoptère), dite cusson dans le midi de la France, et appelée généralement charançon du blé ou simplement charançon, LEGOARANT. || La calandre des palmiers, nommée vulgairement ver palmiste.

— ÉTYM. Bas-lat. *calandrus*; anglais, *calender*. Origine inconnue, à moins de quelque assimilation avec la *calandre*, oiseau.

3. CALANDRE (ka-lan-dr'), s. f. Machine de bois avec laquelle on tabise les taffetas et d'autres étoffes de soie. J'étais à l'étendage dans la chambre de la calandre, J. J. ROUSS. *Prom.* 4.

— ÉTYM. Bas-lat. *calendra*, de *cylindrus* (voy. CYLINDRE). C a pu garder le son dur à cause qu'il se trouvait devant *y*, comme dans *coing* de *cydonium*.

CALANDRÉ, ÉE (ka-lan-dré, drée), part. passé. Passé à la calandre.

† CALANDRELLE (ka-lan-drè-l'), s. f. Espèce d'alouette (*alouette brachydactyle*), dite aussi alouette des sables.

— ÉTYM. Diminutif de *calandre* 1.

CALANDRER (ka-lan-dré), v. a. Faire passer par la calandre, opération qui a pour but de presser et lustrer une étoffe.

— ÉTYM. *Calandre* 3.

† CALANDRETTE (ka-lan-drè-t'), s. f. Grive de vigne.

— ÉTYM. Diminutif de *calandre* 4.

† CALANDREUR (ka-lan-dreur), s. m. Ouvrier qui calandre.

† CALANGUE (ka-lan-gh'), s. f. Synonyme de crique ou petite baie dans la Méditerranée.

— ÉTYM. Ital. *calanca*.

† CALANQUE (ka-lan-k'), s. f. Terme de marine. Petit coin pour assujettir un objet.

— ÉTYM. *Calarer*.

† CALAO (ka-la-o), s. m. Nom d'un oiseau (*buceros*).

† CALAPITE (ka-la-pi-t'), s. f. Nom de concrétions qui se forment dans les noix de coco.

† CALATHIDE (ka-la-ti-d'), s. f. Terme de botanique. Assemblage de petites fleurs portées sur un réceptacle commun.

— ÉTYM. Καλαθίς, corbeille.

† CALATHIFORME (ka-la-ti-for-m'), adj. Terme de botanique. Qui est en forme de corbeille.

— ÉTYM. *Calathus*, corbeille, et *forme*.

CALATRAVA (ka-la-tra-va), s. m. Ordre militaire très-célèbre qui fut fondé en 1158 à Calatrava, sous Sanche III de Castille, pour défendre cette ville contre les Maures. Les chevaliers de cet ordre se mariaient une fois et faisaient voeu de pauvreté, d'obéissance, de chasteté conjugale, voeu auquel, plus tard en 1462, ils ajoutèrent celui de soutenir l'immaculée Conception de la Vierge. Cet ordre était soumis à l'ordre de Cîteaux. Les chevaliers portaient en cérémonie un grand manteau blanc, sur lequel il y avait du côté gauche une croix rouge fleurdelisée.

CALCAIRE (kal-ké-r'), adj. || 1^e Qui est de la nature de la chaux, où il ya de la chaux. Terrain calcaire. Matière calcaire. Pour l'incredulé, les montagnes sont des protubérances de pierres calcaires ou vitreuses, CHATEAUBR. *Gén.* III, 45. || 2^e S. m. Terme de géologie. Roche essentiellement

contenant que peu de corps marins; 3° le calcaire coquillier, ainsi nommé parce qu'il contient beaucoup de coquilles.

— ÉTYM. *Calcarius*, de *calx*, chaux (voy. CHAUX).

† CALCANÉEN, ENNE (kal-ka-né-in, né-é-n'), adj. Qui se rapporte au calcanéum.

† CALCANÉO.... Préfixe dont se servent les anatomistes pour indiquer des rapports du calcanéum : calcanéo-scaphoïdien.

CALCANÉUM (kal-ka-né-om'), s. m. Terme d'anatomie. Os court, situé à la partie postérieure et inférieure du pied, et faisant partie du tarse.

— HIST. xv^e s. Le calcaneum est le plus gros d'entre les autres [os du pied], et sur lequel nous marchons, PARÉ, IV, 38.

— ÉTYM. *Calcaneum*, de *calcare*, fouler au pied.

† CALCARÉO.... Préfixe dont se servent les géologues pour indiquer que le calcaire entre dans certains composés : calcaréo-ferrugineux.

† CALCAREUX, EUSE (kal-ka-reù, reù-z'), adj. Terme de minéralogie. Qui contient de la chaux ou des pierres calcaires.

— ÉTYM. Voy. CALCAIRE. *Calcareux* est un grossier barbarisme; *calcaire* ne pouvant en aucun cas mener à *calcareux*.

† CALCARIFÈRE (kal-ka-ri-fè-r'), adj. Terme d'histoire naturelle. Qui est muni d'un éperon.

— ÉTYM. *Calcar*, éperon, et *ferre*, porter.

† CALCARIFORME (kal-ka-ri-for-m'), adj. Terme didactique. Qui a la forme d'un éperon.

— ÉTYM. *Calcar*, éperon, et *forme*.

CALCÉDOINE (kal-sé-doi-n'), s. f. Pierre précieuse de couleur bleue ou jaunâtre, qu'on met au rang des agates, et sur laquelle on grave aisément.

— HIST. XII^e s. Jagonces, saphirs, calcedoines, *Romancero*, 59. || XIV^e s. Calcidoine est une pierre paille et de couleur obscure, qui est ainsi comme moyenne entre la couleur du beril et de jacinte. Ceste pierre est engendrée de la rousée, si comme dient aulcuns, DE LABORDE, *Émaux*, p. 200. Un signet d'or à un cassidoine, où est taillée la teste d'une femme, id. ib. || XVI^e s. Quant est du calcidoine, PALISSY, 51.

— ÉTYM. *Calcedonius lapis*, pierre calcédonienne, de Χαλκηδῶν ou Καλκηδῶν, ville de Bithynie, près de laquelle se trouvait cette pierre.

CALCÉDONIEUX, EUSE (kal-sé-do-ni-eù, eù-z'), adj. Marqué de blanc, en parlant des pierres précieuses.

— ÉTYM. *Calcédoine*.

† CALCEIFORME (kal-sé-i-for-m'), adj. Terme d'histoire naturelle. Qui a la forme d'une pantoufle.

— ÉTYM. *Calceus*, soulier (voy. CHAUSSER), et *forme*.

† CALCÉOLAIRE (kal-sé-o-lé-r') s. f. Plante cultivée depuis quelque temps pour sa fleur (*calceolaria*).

— ÉTYM. Fleur ainsi dite à cause de sa forme, de *calceolus*, pantoufle, chausson.

† CALCÉOLE (kal-sé-o-l'), s. f. Terme de zoologie. Sorte de coquillage (*calceola*).

— ÉTYM. Ainsi dit, à cause de sa forme, de *calceolus*, chausson, pantoufle.

† CALCÉOLÉ (kal-sé-o-lé), s. m. Terme de zoologie. Nom de la famille des calcéolés.

† CALCÉOLIFORME (kal-sé-o-li-for-m'), adj. Terme d'histoire naturelle. Qui est en forme de pantoufle.

— ÉTYM. *Calceolus*, pantoufle, et *forme*.

† CALCET (kal-sè), s. m. Terme de marine. Pièce de bois placée au haut d'un mât de galère, et dans la tête de laquelle sont placées les poulières.

— ÉTYM. Vieux franç. *casse*, *cosset*, *cousset*; espagn. *calcez*, *garcez*; ital. *calcese*; de *carchesium*, hune (voy. CARQUOIS).

† CALCICO.... Préfixe dont se servent les minéralogistes pour indiquer qu'un composé contient de la chaux : calcico-barytique.

† CALCIDE (kal-si-d'), s. m. Terme de chimie. Nom des métaux analogues au calcium.

— ÉTYM. *Calcium*.

† CALCIFÈRE (kal-si-fè-r'), adj. Terme de minéralogie. Qui contient de la chaux.

— ÉTYM. *Calx*, chaux (voy. CHAUX), et *ferre*, porter.

† CALCIFICATION (kal-si-fi-ka-sion), s. f. Terme de pathologie. Passage d'un tissu mou à la consistance et quelquefois à la couleur de la chaux, par dépôt moléculaire des sels de chaux et autres.

— ÉTYM. *Calcifé*.

† CALCIFIÉ, ÈE (kal-si-fi-é, èe), adj. Terme de minéralogie. Qui est converti en carbonate de chaux.

— ÉTYM. *Calx*, chaux, et *ficare*, fréquentatif, usité en composition, de *facere*, faire.

† CALCILITHE (kal-si-li-t'), s. f. Terme de minéralogie. Pierre de chaux compacte.

— ÉTYM. *Calx*, chaux, et λίθος, pierre.

† CALCIN (kal-sin), s. m. Verre qui provient des rognures de glace. || Verre réduit en parcelles par la calcination suivie de l'immersion dans l'eau froide. || On dit aussi casson.

— ÉTYM. Voy. CALCINER.

† CALCINABLE (kal-si-na-bl'), adj. Qui peut être calciné. Une pointe de roche escarpée lui [à Anibal] fermait le passage, il la rendit calcinable, VOLT. Sing. 9. Pierres calcinables ou marbres, BUFF. *Théorie de la terre*, art. ix.

— ÉTYM. *Calciner*.

CALCINATION (kal-si-na-sion), s. f. || 1^e Autrefois réduction des pierres calcaires en chaux par l'action d'un feu violent. || 2^e Aujourd'hui, opération dans laquelle on soumet à une chaleur très élevée une substance infusible, mais sensiblement altérable. 400 livres de plomb produisent, après la calcination, jusqu'à 400 livres de minium, VOLT. Feu, I, 2.

— ÉTYM. *Calciner*.

† CALCINE (kal-si-n'), s. f. Oxyde métallique en poudre servant à faire les émaux.

CALCINÉ, ÈE (kal-si-né, née), part. passé. || 1^e Réduit en chaux ou oxyde métallique. || 2^e Très-échauffé. Tous ces rocs calcinés sous un soleil rongeur, Brûlent et font hâter les pas du voyageur, A. CHÉNIER, 34. || 3^e Brûlé. Un rôti calciné. || Fig. Mon sang est calciné, la fièvre me consume, J. J. ROUSS. Lettr. *Peyrou*, 6 avril 1765. || Il a le corps calciné, se dit d'un homme qui fait abus des liqueurs alcooliques.

CALCINER (kal-si-né), v. a. || 1^e Terme de chimie. Réduire par l'action du feu en ce qu'on nommait chaux autrefois, ce nom de chaux étant alors donné à tous les oxydes métalliques, et surtout à ceux qui avaient des propriétés alcalines. || 2^e Soumettre à une forte chaleur. Calciner le salpêtre, le vitriol, les métaux, etc. || 3^e Se calciner, v. réfl. Cette pierre s'est calcinée dans le feu.

— HIST. XVI^e s. Calciner, se dit de toutes choses qui se rendent en chaux ou en poussière par l'action du feu, PALISSY, 378.

— ÉTYM. *Calx*, chaux (voy. ce mot).

† CALCIQUE (kal-si-k'), adj. Terme de chimie. Qui a rapport à la chaux.

— ÉTYM. *Calx*, chaux.

† CALCITRAPE (kal-si-tra-p'), s. f. Terme de botanique. Voy. CHAUSSETRAPE, plante.

† CALCITRAPÉE (kal-si-tra-pée), s. f. Terme de botanique. Nom de la famille de plantes dont la chaussetrapé est le type.

† CALCIUM (kal-si-om'), s. m. Terme de chimie. Métal qui, par sa combinaison avec l'oxygène, constitue la chaux.

— ÉTYM. *Calx*, chaux.

CALCUL (kal-kul), s. m. || 1^e Terme de médecine. Concrétion pierreuse qui se forme dans certains organes. Calculs biliaires, urinaires, etc. || La maladie même. Avoir le calcul. Peu usité en cet emploi.

|| 2^e Opération par laquelle on trouve le résultat de la combinaison de nombres ou de quantités. Calcul exact. Calcul faux. Sauf erreur de calcul. || De calcul fait, tout bien compté. Scapin, elle obéit à sa mère, je suis perdu; il y a de l'erreur de calcul, REGNARD, *la Sérénade*, 7. || Absolument, le calcul, l'arithmétique. Dans cette école on apprend le français, l'histoire et le calcul. || En algèbre, le calcul, l'opération arithmétique. L'équation est posée; c'est au calcul à la résoudre, c'est-à-dire il n'y a plus à faire que les opérations arithmétiques qui donnent les valeurs de tous les termes inconnus. || Calcul différentiel, partie de l'analyse transcendante dans laquelle on considère des quantités infiniment petites s'évanouissant dans le résultat et permettant de mettre en équation une foule de conditions géométriques, mécaniques et physiques. || Calcul intégral, partie de l'analyse qui est au calcul différentiel ce qu'est l'extraction des racines à la formation des puissances.

Dans le siècle dernier l'invention des nouveaux calculs avait produit une révolution dans les sciences mathématiques, CONDORCET, Bourdelin. || Calcul aux différences partielles ou finies, calcul qui a pour but de trouver les différences des quantités données et de remonter de ces différences aux fonctions dont elles dérivent. Il dit que D'Alembert a le premier résolu, d'une manière générale, le problème des cordes vibrantes et qu'il a inventé le calcul des différences partielles, VOLT. *Lettre d'Argental*, 17 août 1774. || 3^e Fig. Mesures combinées, dessein prémedité, plan. Il avait fait d'avance son calcul. La fortune fit échouer les calculs les plus sages.

|| Proverbe. L'erreur de calcul ne se couvre point, c'est-à-dire on peut toujours revenir sur une erreur de calcul.

— HIST. XV^e s. Et disoit-on que le roy devoit avoir sceau, par calculation des étoiles là haut.... que.... CHASTELAIN, *Chr. des ducs de Bourg*. 3^e partie, ch. 11. || XVI^e s. Ceste poudre a grande efficacé pour dissiper la matière du calcul, PARÉ, XV, 38. Si la preuve du partiteur et du quotiens multipliez l'un par l'autre et ajoutez à la reste du parti, se reste y a, est égale à celle du nombre parti, le calcule est bon, EST. DE LA ROCHE, *Arismetique*, f° 11, verso.

— ÉTYM. *Calculus*, caillou : parce que l'on compte avec de petits cailloux, *calculus* a signifié compte, calcul. *Calculus* est un diminutif de *calx*, chaux (voy. ce mot). Par cette étymologie on comprend comment *calcul* peut signifier à la fois suppuration et petite pierre, et comment le sens primitif est caillou.

CALCULABLE (kal-ku-la-bl'), adj. Qui peut être calculé.

— ÉTYM. *Calcular*.

† CALCULANT, ANTE (kal-ku-lan, lan-t'), adj. Qui calcule. Il vous aime et vous conjure d'être toujours habile, comptante, calculante et supputante, sév. 15 déc. 1675.

CALCULATEUR (kal-ku-la-teur), s. m. || 1^e Celui qui sait calculer. Un bon calculateur. || 2^e Fig. Tristes calculateurs des misères humaines, Ne me consolez point, vous aigrissez mes peines, VOLT. *Dés. de Lisbonne*. || 3^e Adjectivement. Esprit calculateur, esprit qui est habile à combiner ses mesures, ses projets.

— ÉTYM. *Calculator*, de *calculare*, calculer.

† CALCULATOIRE (kal-cu-la-toi-r'), adj. Qui sert à calculer. Machine calculatoire.

— ÉTYM. *Calculer*.

CALCULÉ, ÈE (kal-ku-lé, lée), part. passé. || 1^e Trouvé par le calcul. Les éclipses calculées longtemps à l'avance. || 2^e Fig. Prémédité. Une méchanceté calculée. || Prévu, combiné. Tout bien calculé. || Disposé. L'appareil était calculé pour frapper les imaginations. Son régime était soigneusement calculé sur les changements que, selon M. Malouin, l'âge produit dans l'économie animale, CONDORCET, *Malouin*. Le divers langage des hôtes du désert nous paraît calculé sur la grandeur ou le charme du lieu où ils vivent, CHATEAUBR. *Gén.* I, 55.

CALCULER (kal-ku-lé), v. a. || 1^e Faire une opération de calcul. Calculer les distances des astres. Il calcula combien son argent lui rapporterait. Calculer une éclipse, en déterminer par le calcul l'époque précise et les circonstances. || Absolument. Il passait les nuits et les jours à compter, calculer, suppuler sans relâche; Calculant, suppulant, comptant comme à la tâche; Car il trouvait toujours du mécompte à son fait, LA FONT. *Fabl.* XII, 3. || 2^e Fig. Méditer, combiner. Calculer les avantages de la guerre et de la paix. Calculer les événements. Calculez si cela vous sera de quelque utilité. On verrait des gens qui passeraien leur vie à calculer des événements, MONTESQ. *Esp.* XIX, 27. Trahissez tout, l'amour, le devoir, l'amitié, Mais calculez du moins vos dangers, votre perte, GUIBERT, *Bourbon*, IV, 3. || Fig. C'est un homme habile et qui sait calculer. Calculer odieusement sur la mort d'un frère. || 3^e Se calculer, v. réfl. Être calculé. Cela peut se calculer de tête. || Fig. Être reconnu, déterminé. Les opinions des hommes se calculent souvent d'après leur position et le milieu où ils vivent. || Être combiné. Des mesures qui se calculent longtemps à l'avance.

— SYN. CALCULER, COMPTER, SUPPUTER. Calculer, c'est faire une opération d'arithmétique ou d'algèbre. Compter, c'est nombrer : compter un, deux, trois; c'est aussi faire l'évaluation, en parlant d'affaires d'intérêt, d'administration, de finance, etc. Supputer, c'est se servir de nombres ou autres documents pour arriver à un résultat: en comptant les briques, suppuler la hauteur d'un mur. Le calcul est une opération abstraite qui a pour but de faire connaître le rapport qui existe entre des quantités. Le compte est une opération concrète qui nous apprend quelle est la somme. La suppulation est une combinaison par laquelle, des données que nous avons, nous tirons une certaine conclusion.

— HIST. XV^e s. Pour venir au grant miliaire et s'avoient par ce nombre, en querculant, la revolution des temps, EUST. DESCH. *Art de faire chans*, p. 263. Et pour conclure et mectre fin en ceste matière que j'ay calculée et esclaircie au mieux qu'il m'a été possible, o. DE LA MARCHE, *Gage de bat*, f° 29, dans LACURNE. Je quiers que, par mon recit, les jeux et ceux qui ont expérimenté telles infortunes,

pensent plus d'une fois et calculent ce que leur peut advenir, ID. ib. f° 28.

— ÉTYM. *Calculare* (voy. CALCUL).

CALCULEUX, EUSE (kal-ku-leū, leū-z'), adj. Terme de médecine. || 1^e Relatif aux calculs, causé par les calculs. Affection calculeuse. || 2^e Affecté de calculs. Ce vieillard est calculeux. || Substantivement. C'est un pauvre calculeux.

— HIST. xv^e s. Nous avons trouvé à un calculeux jusques à sept veines emulgentes, et autant d'artères, PARÉ, I, 25.

— ÉTYM. *Calculosus*, de *calculus*, calcul.

† **CALCULIFRAGE** (kal-ku-li-fra-j'), adj. Terme de chirurgie. Qui brise les calculs de la vessie.

— ÉTYM. *Calcul*, et *frangere*, briser.

4. **CALE** (ka-l'), s. f. || 1^e Fond d'un navire ou partie la plus basse qui entre dans l'eau, et qui s'étend de la poupe à la proue. Le mousse courait se cacher à fond de cale en poussant des cris, CHATEAUB. *Génie*, I, v, 4. || Fig. Être à fond de cale, n'avoir plus le sou. || 2^e La partie inclinée d'un port pour le chargement d'un bateau. René, escorté d'un détachement de soldats de marine, débarque à la cale du port, CHATEAUB. *Natch.* II, 202. || 3^e Plan incliné vers la mer servant à construire ou à réparer les bâtiments. Cale de construction, cale couverte, cale où le navire en construction est à l'abri. || 4^e Cale, châtiement de mer, qui consiste à laisser tomber plusieurs fois le coupable dans l'eau, par le moyen d'un cordeau auquel il est attaché avec un bâton entre les jambes. La cale sèche est lorsqu'on ne le fait tomber que jusqu'à la surface de l'eau sans qu'il en soit mouillé. Donner la cale. || 5^e Anciennement, crique, abri entre deux pointes de terre ou de rocher. || 6^e Plomb qui fait enfoncer l'hameçon pour la pêche de la morue.

— ÉTYM. Provenç. espagn. et ital. *cala*. On a dit que *calle* était pour *escale*, échelle, relâche; et en effet tous les sens de *calle* peuvent s'entendre d'une descente; mais comme ce sens appartient aussi au verbe *caler*, il est plus naturel de tirer *calle* de *caler* 4. Ajoutez que l'italien *calata*, qui vient certainement de *calare*, exprime cette descente même.

2. **CALE** (kā-l'), s. f. Morceau de bois, de pierre etc. qu'on place sous un objet pour le mettre de niveau ou lui donner de l'assiette. || Terme de maçonnerie. Petit morceau de bois mince dont on se sert pour déterminer la largeur de lit d'une pierre.

— ÉTYM. Il y a dans l'espagnol *cala*, sonde; Diez est disposé à y voir le sens de ce qu'on enfonce et à y rattacher le français *calle*, petit morceau de bois qu'on enfonce sous quelque chose et qui alors viendrait du verbe *caler*, dans le sens d'abaisser (voy. CALER 4). Mais ce sens est détourné, et, laissant le mot espagnol pour ce qu'il est, on peut songer pour *calle*, morceau de bois, au latin *cala*, bois, bûche; Scheler songe à l'all. *keil*, coin.

† 3. **CALE** (ka-l'), s. f. || 1^e Anciennement, espèce de coiffure de femme, en forme de bonnet plat par en haut, couvrant les oreilles et échancre par devant avec une petite bordure de velours. On nous a dit entre autres merveilles que beaucoup de Limousines de la première bourgeoisie portent des chaperons de drap rose sèche sur des cales de velours noir, LA FONT. *Lettres*, v. Un matin, ma servante à cale Fit entrer dans ma chambre sale Votre laquais vert, jaune ou gris, SCARRON, *Rondeau redoublé*, à Mme Radigue. || Par extension, jeune fille, grisette. Même siège qu'un valet, Une cale, un bavoir Montrait au doigt ce grand homme, Son cœur s'épanouissait, *Lucain travesti*, p. 73. Il entreprit de prouver que Gombaud, qui se piquait de n'aimer qu'en bon lieu, cajolait une petite cale crasseuse, TALLEMANT DES RÉAUX, *Historiettes*, chap. 447, 3^e édit. t. III, p. 249. || 2^e Anciennement, bonnet d'homme fait en rond et plat, couvrant seulement le haut de la tête. Les clercs portaient la cale. Des correcteurs de modes qui empêchaient, par exemple, que les formes de chapeaux ne devinssent hautes comme des pots à beurre ou plates comme des cales, *Roman bourgeois*, édit. de Nancy, 1713, p. 409.

— HIST. XIV^e s. Le dit Gilet osta à icellui Maron sa calette ou barette, qu'il avait sur la teste, du CANGE, *calestra*. || XVI^e s. Un gros bonnet blanc que l'on appelle une calle, BRANT. *Dames ill.* p. 388 et 389, dans LACURNE.

— ÉTYM. Origine inconnue, à moins qu'on n'y voie le verbe *caler*, abaisser, enfoncer: un bonnet ayant pu être nommé *calle* parce qu'on y enfonce la tête.

4. **CALÉ**, ÉE (ka-lé, lée), part. passé de caler 4. Abaissé. Une voile calée.

2. **CALÉ**, ÉE (ka-lé, lée), part. passé de caler 2.

|| 1^e Assujetti avec une cale. || 2^e Populairement, qui a quelque aisance, qui est en bonne position.

CALEBASSE (ka-le-ba-s'), s. f. || 1^e Nom du fruit de plusieurs espèces de cucurbitacées, mais en particulier du baobab (malvacées). Les calebasses vidées et séchées servent à contenir des liquides. Les vases dans lesquels on nous servit le vin étaient tout à fait semblables aux calebasses de Saint-Jacques, RETZ, v, 447. Il leur présenta aussitôt un gâteau, des fruits et une grande calebasse, BERN. DE S.-P. Paul et Virg. Il n'y avait dans ce lieu qu'une calebasse pour puiser de l'eau, CHATEAUB. *Atala*, 264. Chactas présenta à René la calebasse de l'hospitalité, ID. *Natch.* I, 83. On boit dans de grandes calebasses le suc de l'éralbe, ID. *Amér.* 44. || 2^e Les calebasses vidées et séchées ont servi à se soutenir sur l'eau. Nager à l'aide de calebasses. || Fig. Noailles, riche en calebasses de toutes les sortes, nageait partout, tâtant tout, reçu honnêtement partout, ST-SIM. 238, 468. || 3^e Terme de marine. Artifice qui fait partie des artifices d'un brûlot.

— ÉTYM. Catal. *carabassa*; espagn. *calabaza*; portug. *cabaza*; sicil. *caravazza*. Diez propose l'arabe *kerbah*, pluriel *kerbat*, autre pour l'eau.

CALEBASSIER (ka-le-ba-sié; l'r ne se lie jamais; au pluriel l's se lie), s. m. Nom vulgaire du *cucurbita lagenaria*, arbre d'Amérique, qui produit des calebasses.

— ÉTYM. *Calebasse*.

† **CALEBOTTIN** (ka-le-bo-tin), s. m. Panier, fond de chapeau où les cordonniers mettent leur fil. || On trouve aussi *caillebottin*.

CALÈCHE (ka-lè-ch'), s. f. || 1^e Voiture à ressort et à quatre roues, fort légère et ordinairement découverte sur le devant. Marquis, allons au Cours faire voir ma calèche, Elle est bien entendue, et plus d'un duc et pair En fait à mon faiseur faire une de même air, MOL. *Fab.* I, 4. || 2^e Coiffure de femme qui se repliait sur elle-même.

— ÉTYM. Ital. *calesse*, *calesso*; angl. *calash*; du slave : bohem. *kolesa*; polon. *kolaska*.

CALEÇON (ka-le-son; canesson est une prononciation vicieuse), s. m. Vêtement de dessous en forme de pantalon qui va de la ceinture aux genoux ou aux mollets. || Caleçon de bain, caleçon qui ne va guère qu'à mi-cuisse et que mettent les nageurs.

— HIST. XV^e s. Attacher ou monter des calessons à quelqu'un, MONT. I, 47. La richesse des calessons de la signora Livia, ID. I, 164.

— ÉTYM. Ital. *calzoni*, haut-de-chausses; du bas-latin *calcio*, chausson (voy. CHAUSSÉE); picard, *ca-neçon*.

† **CALÉFACTEUR** (ka-lé-fa-kteur), s. m. Appareil propre à la cuisson des aliments.

— ÉTYM. Voy. CALÉFACTION. Caléfacteur a été forgé par le grammairien Lemare, qui inventa et vendit cette sorte de marmites.

CALÉFACTION (ka-lé-fa-kshon), s. f. Terme didactique. Action de faire chauffer; chaleur causée par le feu.

— ÉTYM. Provenç. *calefactio*; du latin *calefactio-nem*, de *calere*, être chaud (voy. CHAUD), et *factio*, action de faire (voy. FACTION).

† **CALE-HAUBAN** ou **CALHAUBAN** (ka-lô-ban), s. m. Terme de marine. Cordage qui sert à maintenir le mât de hune.

— ÉTYM. *Caler*, *hauban*.

† **CALÉDOPHONE** (ka-lé-i-do-so-n'), s. m. Terme de physique. Instrument qui rend sensibles les vibrations de la production des sons.

— ÉTYM. Καλός, beau, εἴδος, espèce, et φωνή, voix.

† **CALÉDOSCOPE** (ka-lé-i-do-sko-p'), s. m. Instrument de physique qui, garni de petits fragments de diverses couleurs, montre, à chaque mouvement, des combinaisons toujours variées et toujours agréables. || Au figuré, voir les choses avec le caléidoscope de l'espérance.

— ÉTYM. Καλός, beau, εἴδος, forme, et σχοπεῖν, voir.

CALEMBOUR (ka-lan-bour; au pluriel : des kalan-bour insipides; d'autres lient l's : des ka-lan-bour-z insipides), s. m. Jeu de mots fondé sur des mots se ressemblant par le son, différant par le sens, comme quand M. de Bièvre disait que le temps était bon à mettre en cage, c'est-à-dire *serein* (*serin*). Il n'est sorte de calembours et de mauvaises plaisanteries qu'on n'ait faits là-dessus, P. L. COUR. *Lettr.* I, 442.

— ÉTYM. D'après Chasles (Etudes sur l'Allemagne, 1854), l'origine de ce mot est le nom de l'abbé de *Calembourg*, personnage plaisant de contes allemands; comparez *espiègle* pour une dérivation semblable.

Au XVI^e siècle, les calembours se nommaient *équivoques* (voy. DES ACCORDS, *Bigarr. équivoques françois*)

CALEMBREDAINE (ka-lan-bre-dé-n'), s. f. Bourde, vains propos, faux-fuyants. Répondre par des calembredaines. Mot très-familier.

— ÉTYM. Génev. *calembourdaine*; picard, *calembardaine*, cotillon avec corset qui enlace la *berdaine* [ventre]. Mot d'origine inconnue, à moins qu'on n'y voie quelque dérivation de *calembour*, qui, dans le picard, serait devenue la dénomination plaisante d'un vêtement.

CALENCAR (ka-lan-kár), s. m. Toile peinte des Indes.

† **CALENDRAIRE** (ka-lan-dé-r'), s. m. Registre d'église.

— ÉTYM. *Calendarium*, de *calenda* (voy. CALENDES).

† **CALENDE** (ka-lan-d'), s. f. Machine à tirer les pierres des carrières.

CALENDER (ka-lan-dér), s. m. Nom d'un ordre de derviches.

— ÉTYM. Persan, *kalandar*. On dit que c'est un surnom pris par l'Arabe Iousouf, fondateur de cet ordre de derviches.

CALENDÉS (ka-lan-d'), s. f. plur. || 1^e Le premier du mois chez les Romains. Le jour des calendés.

Le premier avant les calendés d'avril, le 31 mars. Les Romains comptaient les jours d'un mois à partir des calendés du mois suivant, en rétrogradant jusqu'aux ides, qui étaient, suivant les mois, le 15 ou le 13. Vous faites un bel éloge du jour de l'an, mais je vous aime toute l'année, et tous les jours sont pour moi les calendés de janvier, VOLT. *Lettr. Cideville*, 4 févr. 1765. || Renvoyer aux calendés grecques, renvoyer à un temps qui ne viendra jamais, attraper. Il s'éloigne des chiens, les renvoie aux calendés Et leur fait arpenter les landes, LA FONT. *Fab.*, vi, 40. || 2^e Assemblée de curés de campagne, convoquée par l'évêque. La Fontaine a écrit *calende*: C'était jour de calende, et nombre de frères Devaient dîner chez lui, *Cas de consc.*

— REM. Renvoyer aux calendés grecques, c'est renvoyer à ce qui n'existe pas, puisque les Grecs n'avaient point les calendés; mais renvoyer au calendrier grec, ce que disent fautivement quelques-uns, ne signifierait rien, les Grecs ayant un calendrier.

— HIST. XIII^e s. Le premier jor de cascun mois apele tousjors kalendes, *Comput*, f° 2. || XV^e s. Es calendés grecques, respondit Panurge, lorsque tout le monde sera content, RABELAIS, dans *La Curne*.

— ÉTYM. Génev. *chalende*, le jour de Noël. On tire de *calare*, appeler, en grec καλεῖν, parce que, avant la publication des fastes, un pontife, à Rome, convoquait le peuple, le premier jour de chaque mois, pour annoncer les jours fériés. Pourtant M. Alfred Maury croit que c'est un mot étrusque, de même radical du reste que *calare* et καλεῖν.

CALENDRIER (ka-lan-dri-é; l'r ne se lie jamais; au pluriel l's se lie : des ka-lan-dri-é-z utiles), s. m. || 1^e Indication des jours, des mois et des saisons de l'année. Moins de dévotion de calendrier, et moins de licence les soirs, aurait formé une vie plus unie et plus décente, ST-SIM. 633, 48. La saison ne permettait pas de faire voile vers la France.... Pendant ces trois mois de tempête, Que faire sans calendrier? Comment placer les jours de fête? Comment les différencier? GRESSET, *Carême impromptu*.

|| Vieux calendrier, ou calendrier julien, celui qui est conforme à la réforme qui fut faite par les ordres de Jules César, et que l'astronome grec Sosigène calcula d'après la longueur, connue alors, de l'année. || Nouveau calendrier, ou calendrier grégorien, celui qui est conforme à la réforme faite par le pape Grégoire XIII et qui ajouta à l'année de cette réforme onze jours, erreur entre le temps vrai et le temps du calendrier Julien produite par des quantités que n'avait pas connues l'astronome Sosigène. || Calendrier républicain, calendrier institué par la République française, lequel commençait à l'équinoxe d'automne et avait les mois de 30 jours chacun, avec 5 ou 6 jours complémentaires. || Calendrier perpétuel, série de calendriers comprenant tous les jours où tombe la fête de Pâques. || Au figuré. Il ne figure pas sur votre calendrier, ce n'est pas un des saints de votre calendrier, c'est-à-dire vous ne l'avez pas. || 2^e Calendrier de Flore, tableau des époques de l'épanouissement des fleurs. || Quelquefois parterre où sont disposées en ordre des plantes qui, fleurissant aux différents mois de l'année, indiquent à quelle époque on est.

— SYN. CALENDRIER, ALMANACH. L'indication des mois, des jours, des fêtes, voilà l'objet du calendrier.

drier. L'almanach y ajoute des observations astronomiques, des pronostics sur les diverses conditions de l'air, des prédictions, etc.

— HIST. XIII^e s. Jules César trouva le jour de byssexta, et li dona liu certain el calendrier, *Comput*, f° 4.

— ÉTYM. Provenc. *calendier*; anc. catal. *calender*; espagn. et ital. *calendario*; de *calendarium*, de *calendæ* (voy. CALENDES). L'intercalation de l'yr dans *calendrier* est une altération postérieure.

† CALENDULACÉES (ka-lan-du-la-sée), s. f. plur. Terme de botanique. Nom d'une famille de plantes dont le type est le souci (*calendula*).

† CALENDULE (ka-lan-du-l^r), s. f. Terme de botanique. Nom scientifique du souci.

† CALENDULINE (ka-lan-du-li-n^r), s. f. Terme de chimie. Substance extraite de la *calendula officinalis*.

CALENTURE (ka-lan-tu-r^r), s. f. Terme de médecine. Espèce de délire furieux auquel les navigateurs sont sujets sous la zone torride.

— ÉTYM. Espagn. *calentura*, fièvre, de *calere*, être chaud (voy. CHAUD).

CALEPIN (ka-le-pin), s. m. Recueil de notes qu'une personne prend pour son usage. Jaquin.... Qui de ses revenus écrits par alphabet Peut fournir aisément un calepin complet, BOILEAU, *Sat.* I. Seigneur, excusez le bonhomme, Il a laissé son calepin à Rome, CHAULIEU, à Malézieux. Pour que son nom lui survive Ah! Prends, Clio, prends ton calepin, BÉRANG. *Turlupin*. || Fig. et ironiquement. Cela n'était pas dans son calepin, il ne s'attendait pas à cela. || Mettez cela sur votre calepin, souvenez-vous-en, que cela vous serve de leçon.

— HIST. XVI^e s. Une pierre est un corps, mais qui presseroit : et corps qu'est-ce? substance; et substance, quoi? ainsi de suite acculeroit enfin le respondent au bout de son calepin, MONT. dans LACURNE.

— ÉTYM. Ital. *calepino*, nom propre, celui de l'auteur d'un vocabulaire polyglotte, Ambroise Calepin ou *Calepino*, savant italien de l'ordre des Augustins, né en 1435, mort en 1511. Ce nom, après avoir passé au dictionnaire, en est venu à signifier un agenda.

4. CALER (ka-lé), v. a. || 1^o Terme de marine. Baisser, en parlant des basses vergues, des mâts de hune ou de perroquet. || Fig. et familièrement. Camer la voile, rabattre de ses prétentions, céder. Je vous conseille de caler la voile. || Absolument et populairement, dans le même sens. Il fut obligé de caler. Il calera. || 2^o V. n. En parlant de l'enfoncement d'un bâtiment dans l'eau. Le navire cale trop, ne cale pas assez. || 3^o Terme de pêche. Enfoncer dans l'eau.

— HIST. XIII^e s. Plus dolente ert [elle était] de cuer que cil qu'on en mer cale, *Berte*. || XV^e s. Par Mehain [je] voy justice morte, Quant honneur veult voile caller, CH. D'ORL. *Rond*. || XVI^e s. Ici donques calleray mes voiles, remettant le reste on livre en ce consommé du tout, RAB. *Garg.* I, 40. Mais encore que nous lui callions une chose tant lourde.... CALVIN, 227. Souvent j'ay fait caler, soubz l'interest de leur honneur, le plaisir en son plus grand effort, MONT. IV, 217. Cette superbe vertu eust elle calé au plus fort de sa montre? ID. III, 377. Amour voyant du ciel un pescheur sur la mer Calla son aile bas sur le bord du navire, RONS. 182. Comme un gerfaut qui de roideur se laisse Caler à bas, ouvrant la nuë espaisse Dessus un cygne amusé sur le bord, ID. 620. Ils emmenerent tous les bateaux pour les percer et caller à fonds à une lieue de là, D'AUB. *Hist.* I, 212. Les uns furent d'avis qu'il estoit raisonnable que l'on chalast et cedast un petit à ce que les pauvres requeroient, AMYOT, *Cor.* 7. Ils ne faudront pas d'estimer que nous leur donnons et concedons cela en chalant la voile, pour cause nous les craignons, ID. ib. 22. Philopœmen ne chala point pour cela, ni ne laissa point de faire ce que portoit son devoir, ID. *Phil.* 44.

— ÉTYM. Provenc. et espagn. *calar*; ital. *calare*; du latin *chalare*, du grec $\chi\alpha\lambda\alpha\tau\eta$, abaisser, lâcher.

2. CALER (ka-lé), v. a. Mettre une cale, assujettir au moyen d'une cale.

— ÉTYM. *Cale* 2.

† CALÈRE (ka-lè-r^r), s. f. Terme de pêche. Grand carreau établi à l'avant d'un petit bateau, et qu'on relève au moyen d'un contre-poids.

† CALFAIT (kal-fé), s. m. Terme de marine. Espèce de ciseau pour calfater.

CALFAT (kal-fa; le t ne se lie pas; au pluriel l's se lie: des kal-fa-z habiles), s. m. Terme de marine. Ouvrier qui calfate les bâtiments. Maître calfat.

— ÉTYM. Voy. CALFATER. Portug. *calafate*; bas-grec, $\chi\alpha\lambda\alpha\phi\alpha\tau\eta$.

CALFATAGE (kal-fa-ta-j^r); s. m. Travail, ouvrage du calfat.

— ÉTYM. *Calfater*.

CALFATÉ, ÉE (kal-fa-té, tée), part. passé. Navire calfaté.

CALFATER (kal-fa-té), v. a. Terme de marine. Mettre des étoupes et, par-dessus, du suif, du goudron dans les joints, trous et fentes d'un bâtiment. Les lois sont faites après coup, comme on calfate des vaisseaux qui ont une voie d'eau, VOLT. *Lett. à Cather.* 45.

— HIST. XVI^e s. La navire ne reçoit son pilot que premierement ne soit callafatée et chargée, RAB. *Garg.* I, 3. Des navires bien équipées, bien calfatées, bien munies, ID. *Pant.* IV, 4. Montagnes calfatées de mousses, de fleurs, d'herbes, d'arbrisseaux, R. BELLEAU, *Bergeries*, t. I, p. 67, verso, dans LACURNE.

— ÉTYM. Provenc. *calafatar*, *calefatar*; catal. *calfatejar*; anc. espagn. et portug. *calafetar*; ital. *calafatare*; napolit. *calafetejá*; bas-grec, $\chi\alpha\lambda\alpha\phi\alpha\tau\eta$; de l'arabe *kalafa*, introduire de l'étoupe dans les fentes d'un navire.

† CALFATIN (kal-fa-tin), s. m. Terme de marine. Jeune garçon qui sert les calfats.

CALFEUTRAGE (kal-feu-tra-j^r), s. m. Action de calfeutrer, ou le résultat de cette action.

— ÉTYM. *Calfeutrer*.

CALFEUTRÉ, ÉE (kal-feu-tré, trée), part. passé. Chambre bien calfeutrée. || Renfermé. Il se tient bien tranquille, bien calfeutré.

CALFEUTRER (kal-feu-tré), v. a. || 1^o Boucher les fentes d'une porte, d'une fenêtre, avec des boursouflés, avec des lisières, avec du papier collé, etc. || 2^o Se calfeutrer, v. refl. S'enfermer bien chaudemment; et figurément, cacher sa vie, ses actions. || 3^o Fig. Se garnir, s'entourer. Cette aventure se calfeutra avec le temps d'un si grand nombre de pièces, que les esprits forts du siècle suivant devaient en être fort embarrassés, DIDEROT, *Pens. phil.* 49. || Cette signification n'est plus usitée; voyez l'historique pour une signification très-voisine.

— HIST. XVI^e s. Homere ne pensa onques es allegories lesquelles de lui ont calefreté Plutarque et autres, RAB. *Garg.* I, *Prol.* Auquel lieu attendans le vent propice et calefretans leur nef... ID. *Pant.* II, 23. Des cerveaux mal calfretez, ID. *Chr. philos.* Ceste navire n'estoyt pas si bien calfeutrée, quant elle fut premièrement faicta, PALSGR. p. 473. Près de cette eau s'élevoit un rocher ridé, caverneux et calfeutré de mousse espaisse et delicate, comme s'il eust esté tapissé de quelque fin coton, R. BELLEAU, *Bergeries*, t. I, p. 29, dans LACURNE. Un chacun travailloit l'un après le pressoir, L'autre à bien estouper le ventre à l'entonnoir, Et d'un fil empaisé avec un peu d'estoupe Calfeutrer les bondons.... ID. ib. p. 30.

— ÉTYM. Le même que *calfater*. Régnier, *Ep.* 2, a dit, en parlant d'un vaisseau: S'il est bien calfeutré. Encore aujourd'hui plusieurs personnes disent calfeutrer un vaisseau; ce qui est devenu une faute. Il est possible que *feutre* ait agi, par assimilation, pour altérer *calfater*, *calfreter*, en *calfeutrer*.

† CALIBRAGE (ka-li-bra-j^r), s. m. || 1^o Terme de poterie. Opération qui consiste à abaisser un calibre sur l'ébauche de la pièce faite. || 2^o Terme de marine. Mesurage des calibres.

— ÉTYM. *Calibre*.

CALIBRE (ka-li-br^r), s. m. || 1^o Capacité d'un tuyau, d'un tube que l'on mesure par son diamètre. Tuyau de dix centimètres de calibre. Le calibre de l'aorte était rétréci par une tumeur. || 2^o En particulier, diamètre intérieur des armes à feu. Une pièce de gros calibre. M. d'Arci examina quelle différence la longueur des pièces de même calibre, tirées avec des charges égales, produit dans la vitesse du boulet, CONDORCET, *d'Arci*. Seize canons d'un calibre tel qu'on n'en avait point encore vu en Europe, CHATEAUB. *Génie*, IV, v, 4. Il faudra que vous examiniez si ces canons sont des calibres ordinaires de marine qui sont de 36, 24, 18, 12, 8, 6 et 4 livres de balle, COLBERT, dans JAL. || Absolument, la dimension adoptée pour les armes de guerre. Un fusil de calibre et tout l'équipage d'un fantassin, J. J. ROUSS. *Pol.* 42. || Se dit de même de la grosseur du projectile. Cette balle est de tel calibre. M. le Prince tira d'Agen deux pièces, l'une de dix-huit livres et l'autre de douze, avec un petit nombre de boulets de calibre, LAROCHE. *Mém.* 248. || 3^o L'instrument qui sert à déterminer le calibre. Passer des balles au calibre.

|| 4^o Terme d'architecture. Volume. Des colonnes de même calibre. || Profil découpé sur bois ou sur tôle suivant les contours d'une moulure. || 5^o Mandrin à l'usage du potier de terre. || Espèce d'équerre du tourneur. || Moule à briques et à carreaux. || Espace compris entre les deux platines d'une montre. || 6^o Fig. et familièrement, la valeur, l'état, etc. d'une personne. Cela s'entend prix pour prix et sans faire comparaison de deux comédiens de campagne à deux Romains de ce calibre-là, SCARR. *Rom. com.* ch. 46.

— HIST. XVI^e s. Douze canons, de calibre d'empereur, pour la batterie, CARLOIX, VII, 7. Quant à nous, qui ne sommes pas de ce calibre [qui ne sommes pas princes], mais seulement gentilshommes.... ID. IX, 40. Aussi la plupart des robes longues de ce calibre n'ont fréquenté le harreau demie douzaine d'années, qu'ils ne se facent riches à merveilles, FROUMENTEAU, *Finances*, liv. III, p. 67. On voit par le boulet le calibre de la pièce, DES ACCORDS, *Bi-garr. des Entends-trois*.

— ÉTYM. Espagn. *calibre*; ital. *calibro*; de l'arabe *kālab*, moule.

CALIBRÉ, ÉE (ka-li-bré, brée), part. passé. Des balles bien calibrées.

CALIBRER (ka-li-bré), v. a. || 1^o Donner le calibre convenable. Calibrer des balles. || 2^o Mesurer le calibre. Calibrer un mortier.

— HIST. XVI^e s. Dedans un fauconneau de bronze il mettoit, sus la poudre de canon curieusement composée, une balote de fer bien qualibrée, RAB. *Pant.*

† CALICAL, ALE (ka-li-kal, ka-l^r), adj. Terme de botanique. Qui est du calice. Téguments calicaux.

— ÉTYM. *Calice* 2.

1. CALICE (ka-li-s^r), s. m. || 1^o Vase qui sert à la messe pour la consécration du vin. Calice d'or. Élever le calice. Nos calices avaient cherché leurs noms parmi les plantes, et le lis leur avait prêté sa forme, CHATEAUB. *Génie*, IV, 1, 2. || Le calice, objet de la guerre des Hussites dans le XV^e siècle qui demandaient que la communion se fit sous les deux espèces, et que le calice fut donné au communiant. Ferdinand I^{er} demandait que le calice fut accordé aux laïques, VOLT. *Mœurs*, 472. || Familièrement. Être doré comme un calice, porter des habits chargés de galons d'or.

|| 2^o Dans un sens mystique et de dévotion. Il avala jusqu'au fond le calice de Jésus-Christ, lorsque, choisi pour sauver ce peuple, il lui en fallut supporter les révoltes, BOSS. *Hist.* II, 3. Buvons avec lui le calice de sa passion, ID. *Serm. Quinq.* 4. Il faut que nous participions à son calice, si nous voulons partager sa gloire, MASS. *Carême*, Mot. de conversion. || Figurément et dans le langage général, boire le calice, souffrir quelque chose de pénible, de douloureux. Il faut avaler ce calice, SÉV. 416. Quoi! du calice amer d'un malheur si durable Faut-il boire à longs traits la lie insupportable? VOLT. *Alz.* v, 3. Si le Fils de l'homme trouva le calice amer, comment un ange l'eût-il porté à ses lèvres? CHATEAUB. *Génie*, I, 1, 4. Souvent, las d'être esclave et de boire la lie De ce calice amer que l'on nomme la vie, A. CHÉNIER, *El.* 36. Mes lèvres à peine ont goûté Le calice amer de la vie, LAMART. *Méd.* I, 25.

— HIST. XII^e s. Je li dorrai [donnerai] le grant trésor de l'arche; N'i demorra ne galice ne chape, LI *coronemens Looys*, 434. Le caliz del salvedur receverai, LIBER *psalm.* p. 478. E le chalice d'or où li sainz out chanté, TH. *le mart.* 482. || XIII^e s. Mais sa terre en fut moult grevée et les eglises del regne, car il lor convint mettre jusques as calices, et canterent long tans en calisces d'estain, *Chr. de Rains*, p. 56. Mes s'aucuns a galisses ou vestemens ou autres chozes por Dieu servir, bien les pot prester... BEAUM. XXXVIII, 44. Es mains tint le calisse et l'oublie a saisie, CH. *d'Ant.* I, 430. Que on embieroit nos calices Devant nous à la table Dé [de Dieu], *Fabliaux*, BARBAZAN, I, 76. Cist veissiaus où men sanc meis, Quant de men cors le requeillis, Calices apelez sera, le *Roman de St-Graal*, DE LABORDE, *Émaux*, p. 483. || XIV^e s. Je donray de Bertran d'argent tout son peant, Et ne deüst avoir en Espaigne la grant Calice sur autel jamais en mon vivant, GUESCLIN, 12146. || XV^e s. Et a la coustume tant gaigné, qu'on n'o-seroit quasi comparoistre en bonne compagnie, qu'on ne soit doré comme un calice, LANOUE, 161.

— ÉTYM. Provenc. *calitz*; espagn. *caliz*; ital. *calice*: de *calix*, du grec $\kappa\alpha\lambda\eta$, vase à boire, de $\kappa\alpha\lambda\eta$, cavité. Chateaubriand, dans l'exemple cité au commencement, suppose que *calice* a été dit du *calice* des fleurs, c'est une erreur; il a été dit de *calix*, vase.

2. CALICE (ka-li-s^r), s. m. Terme de botanique. Enveloppe extérieure en forme de coupe, le plus

ordinairement de couleur herbacée et qui renferme la corolle et les organes sexuels de la fleur. Pourquoi relevez-vous, ô fleurs, vos pleins calices, Comme un front incliné que relève l'amour? LAMART. *Harm.* I, 3.

— HIST. XVI^e s. Feuilles, fleurs, calices, espis, PARÉ, t. III, p. 635.

— ÉTYM. *Calyx*, calice des fleurs, du grec κάλυξ, enveloppe, de καλύπτειν, cacher. Les dictionnaires latins distinguent *calix*, coupe, et *calyx*, calice de fleurs; de là la distinction en français.

† CALICÉ, ÉE (ka-li-sé, sée), adj. Terme de botanique. Entouré d'un calice.

— ÉTYM. *Calice* 2.

† CALICHE (ka-li-ch'), s. m. Nom donné par les ouvriers à un agglomérat de sable et de substances salines qui recouvrent le guano.

† CALICIFLORE (ka-li-si-flo-r'), adj. Terme de botanique. Dont le calice imite une corolle.

— ÉTYM. *Calice* 2, et *fleur*.

† CALICIFORME (ka-li-si-for-m'), adj. Terme de botanique. Qui est en forme de calice.

— ÉTYM. *Calice* 2, et *forme*.

† CALICINAL, ALE (ka-li-si-nal, na-l'), adj. Terme de botanique. Qui appartient au calice. Foliages calicinales. Appendices calicinaux.

— ÉTYM. *Calice* 2.

† CALICINEN, ENNE (ka-li-si-niin, niè-n'), adj. Terme de botanique. Qui provient de la transformation du calice.

— ÉTYM. *Calice* 2.

CALICOT (ka-li-ko; le *t* ne se lie pas dans le parler ordinaire), s. m. Espèce particulière de toile de coton. || Populairement et par dénigrement, commis chez les marchands de drap, de bonneterie, de nouveautés; dénomination venue de ce que ces commis, dans les premières années de la Restauration, laissant croître leur barbe et affectant des airs militaires, furent tournés en ridicule dans une comédie jouée aux Variétés.

— ÉTYM. *Calicut*, ville sur la côte de Malabar, d'où cette étoffe est venue d'abord.

† CALICULAIRE (ka-li-cu-lé-r'), adj. Qui est du calicule.

— ÉTYM. *Calicule*.

† CALICULE (ka-li-ku-l'), s. m. Terme de botanique. Calice accessoire placé en dehors du vrai calice et formé de bractées rapprochées ou soudées.

— ÉTYM. Diminutif de *calice* 2.

† CALICULÉ, ÉE (ka-li-ku-lé, lée), adj. Terme de botanique. Qui est pourvu d'un calicule.

† CALIÉR (ka-lié), s. m. Terme de marine. Maître ou chef de la cale.

— ÉTYM. *Cale* 4.

CALIFAT (ka-li-fa; le *t* ne se lie pas dans le parler ordinaire), s. m. Dignité de calife; le temps pendant lequel un calife a régné.

— ÉTYM. *Calife*.

CALIFE (ka-li-f'). Mot dont l'orthographe a varié; on le trouve parfois écrit caliphe; et aujourd'hui les orientalistes écrivent de préférence khalife), s. m. Titre des souverains qui exercèrent après Mahomet le pouvoir temporel et spirituel. Il jeta les fondements de l'empire des califes, boss. *Hist.* I, 44. Et malgré toute la puissance des califes, la mesure d'un degré du méridien, faite par leur ordre, est le seul monument qui reste de leur grandeur, CONDORCET, *Mau-repas*.

— HIST. XIII^e s. Que le royaume des Tartarins ayant pris la cité de Baudas [Bagdad], et l'apostole des Sarrazins qui estoit sire de la ville, lequel en appela le calife de Baudas, JOINV. 278. || XIV^e s. Li peres du calife, qui regna longuement, Ama les crestiens, et Dieu premierement, *Baud. de Seb.* xi, 615.

— ÉTYM. Arabe, *chalifa*, successeur de Mahomet.

CALIFOURCHON (A) (ka-li-four-chon), loc. adv. || 1^o Jambe deçà, jambe delà, comme quand on est à cheval. Se mettre à califourchon. M. de Bouillon s'était donné la plate satisfaction de brûler le maréchal de Noailles en effigie de paille et de carton à califourchon sur son petit château d'Agen, ST-SIM. 205, 9. || 2^o S. m. Marotte, manie. C'est son califourchon.

— HIST. XVI^e s. S'estant avancé à califourchons sur les gardes du pont.... D'AUB. *Hist.* I, 336. ah! avant que le sort T'eust fait flotter à mes bords demi-mort à califourchons sur les aiz de ta proue, RONSARD, 946.

— ÉTYM. Bas-lat. *calofurcium*, fourches, gibet. On reconnaît *fourche* dans *fourchon*; mais le préfixe *calo*, *cali*, *cal* ou *ca* reste inexpliqué.

† CALIGE (ka-li-j'), s. f. Sorte de sandale garnie de clous que portaient les soldats romains.

— ÉTYM. *Caligae*, d'où le nom de l'empereur Caligula.

† CALIGINEUX, EUSE (ka-li-ji-neū, neū-z'), adj. Terme didactique. Qui est de la nature du brouillard.

— HIST. XVI^e s. De cest humeur s'esleve une fumée chaude et caligineuse, qui... PARÉ, XX, 18.

— ÉTYM. *Caliginosus*, de *caligo*, brouillard.

† CALIGULE (ka-li-gu-l'), s. f. Terme de zoologie. Peau couvrant le tarse des oiseaux.

— ÉTYM. *Caligula*, diminutif de *caliga*, calige.

† CALIMANDE (ka-li-man-d'), s. f. Espèce de sole. || Nom vulgaire d'une espèce de plie.

— ÉTYM. Ce mot semble formé d'un préfixe *ca*, d'ailleurs douteux (voy. CA...), et *limande*.

† CALIN (ka-lin), s. m. Étain de Siam et de Malacca dont on fait des boîtes à thé.

CALIN, INE (ka-lin, li-n'), s. m. et f. || 1^o Celui, celle qui n'a ni activité, ni intelligence. C'est un calin. || 2^o Cajoleur, cajoleuse. Voyez le calin, la caline! || Adj. Avoir l'air calin. Un enfant calin. Trompés par des flatteurs calins, Que de rois se disent les pères D'enfants qui se croient orphelins! BERANG. *Math. Bruneau*. || Ce mot est familier.

— HIST. XVI^e s. Quelqu'un de la serée nous connaît que les calins ne laissent, pour estre tous coussus de poux [insectes], de rire et de se moquer, BOUCHET, *Serées*, 30.

— ÉTYM. Wallon, *calin*, coquin. Il y a, dans le provençal, *calina*, chaleur, *acalinar*, échauffer, dans l'ancien français, *chaline*, qui ont pu donner *calin*, celui qui se chauffe au lieu de s'évertuer. C'est une conjecture pour une étymologie qu'on ignore. D'un autre côté, si l'on connaissait la provenance de ce mot, et si l'on savait qu'il vint du Nord, on pourrait le rattacher au wallon *calin* qui signifie *de chien* (faim caline, faim canine).

— ÉTYM. *Caliné*, ÉE (kā-li-né, née), part. passé. Un enfant caliné par sa mère.

— ÉTYM. *Caliner* (kali-né), v. a. || 1^o Dorloter en cajolant. Il aime à être caliné. || Absolument. Il répondit en calinant. || Terme familier. || 2^o Se caliner, v. refl. Faire le calin, se dorloter. Il passe le temps à se caliner dans un fauteuil.

— ÉTYM. *Calin*; picard, *caliner*, faire reposer les moutons dans un champ pour le fumer; *calinant*, d'une santé chancelante.

— ÉTYM. *Calinerie* (kā-li-ne-rie), s. f. || 1^o Action de se caliner. Il n'est pas malade, et, s'il reste au lit, c'est par pure calinerie. || 2^o Actions, paroles qui calinent. || Ce mot est familier.

— ÉTYM. *Caliner*.

† CALIORNE (ka-li-or-n'), s. f. Terme de marine. Gros cordage dont on se sert avec des poulies, pour lever des fardeaux.

— ÉTYM. Ital. *caliorna*; corrompu de *carnal*, ital. *carnale*, nom d'un fort palan.

† CALIXTIN (ka-li-ksttin), s. m. Nom d'une secte hussite qui communiait sous les deux espèces. || Adjectivement. La secte calixtine.

— ÉTYM. *Calyx*, calice, à cause que ces hussites voulaient que le *calice* fut donné au communiant (voy. CALICE 4).

— CALLADE (ka-la-d'), s. f. Terme du jeu du trois-sept, qui se dit quand deux joueurs associés font ensemble toutes les levées.

— CALLE (ka-l'), s. f. Terme de botanique. Nom d'un genre de plantes. Calle des marais (*calla palustris*, L.).

CALLEUX, EUSE (ka-leū, leū-z'), adj. Où il y a des callosités. Nos paysans avec leurs mains calleuses manient le fer chaud comme ils veulent, MONTESQ. *Espr.* xxviii, 47. || Terme d'anatomie. Corps calleux (mésolobe, grande commissure cérébrale), longue et large bande médullaire blanche qui réunit les deux hémisphères du cerveau. || Terme de pathologie. Ulcère calleux, ulcère dont les bords offrent des duretés. || Fig. Une conscience calleuse, une conscience endurcie, et sur laquelle les bons motifs ne font pas impression.

— HIST. XVI^e s. Ceux qui ont la peau calleuse, aspre et dure, PARÉ, *Introd.* 21. Si les levres de la playe estoient comme calleuses et endurcies, ID. vi, 6. La composition des nerfs est, dedans le crane, de la simple substance calleuse du cerveau, ID. III, 8. — ÉTYM. *Callosus*, de *callus* (voy. CAL).

† CALLICARPE (kal-li-kar-p'), s. f. Terme de botanique. Genre de verveines (*callicarpa*).

— ÉTYM. Κάλλος, beauté, et καρπός, fruit.

† CALICHROME (kal-li-kro-m'), s. m. Terme de zoologie. Genre de passereaux à belles couleurs. || Genre de scarabées colorés.

— ÉTYM. Κάλλος, beauté, et χρώμα, couleur.

† CALLICOQUE (kal-li-ko-k'), s. f. Terme de botanique. Nom d'une espèce d'ipécacuanha.

— CALLIÉPIE (kal-li-é-pie), s. f. Terme de grammaire. Style élégant, style académique.

— ÉTYM. Καλλίπεια, beauté, et ποίησις, parole, style (voy. ÉPIQUE).

CALLIGRAPHE (kal-li-gra-f'), s. m. Celui qui s'applique à la calligraphie.

— ÉTYM. Καλλίπεια, beauté, et γράφειν, écrire.

CALLIGRAPHIE (kal-li-gra-fie), s. f. L'art de bien former les caractères d'écriture.

— ÉTYM. *Calligraphe*.

— CALLIGRAPHIQUE (kal-li-gra-fi-k'), adj. Qui a rapport à la calligraphie. Exercices calligraphiques.

— CALLIMORPHE (kal-li-mor-f'), adj. Terme de zoologie. Nom d'un genre de papillons.

— ÉTYM. Καλλιμόρφη, beauté, et μορφή, forme.

— CALLIOMORE (kal-li-o-mo-r'), s. m. Nom d'un poisson.

— CALLIONYME (kal-li-o-ni-m'), s. m. Nom d'un poisson.

— ÉTYM. Καλλιονύμος.

— CALLIOPE (kal-li-o-p'), s. f. Terme de mythologie. Une des neuf muses, celle qui préside à l'éloquence et à la poésie héroïque. || Terme d'astronomie. Nouvelle petite planète.

— HIST. XVI^e s. O qui pourra maintenant raccompter comment se porta Pantagruel contre les trois cents géants? O ma muse, ma Calliope, ma Thalie, inspire-moy à ceste heure, RABEL. *Pant.* II, 28.

— ÉTYM. Καλλιόπη, celle qui a une belle voix, de κάλλος, beauté, et ὄψη, voix.

— CALLIPÉDIE (kal-li-pé-die), s. f. Ensemble de conseils donnés aux parents pour qu'ils procréent des enfants aussi beaux qu'il leur est possible.

— ÉTYM. Καλλιπαιδία, de κάλλος, beauté, et παιδίς, enfant.

— CALLIPÉDIQUE (kal-li-pé-di-k'), adj. Qui a rapport à la callipédie.

— CALLIPPIQUE (kal-li-ppi-k'), adj. Période callippique, espace de 76 ans à l'expiration duquel les nouvelles et les pleines lunes devaient revenir au même jour de l'année solaire: ce qui est une erreur: car, dans l'espace de trois cent cinquante-trois ans, elles reviennent trop tard d'un jour entier.

— ÉTYM. *Callippe*, astronome athénien, qui trouva cette période en multipliant par 4 celle de 19 ans trouvée par Méton.

— CALLIPYGE (kal-li-pi-j'), adj. Terme d'antiquité. Vénus callipyge, Vénus aux belles fesses, nom d'une statue de Vénus.

— ÉTYM. Κάλλος, beauté, et πυγή, fesse.

— CALLISTHÉNIE (kal-li-sté-nie), s. f. Ensemble des procédés de gymnastique qui conviennent dans l'éducation physique des jeunes filles.

— ÉTYM. Κάλλος, beauté, et σθένος, force.

— CALLITRIC (kal-li-trik), s. m. Terme de botanique. Nom d'un genre de fougères.

— ÉTYM. Καλλίτριχος, de κάλλος, beauté, et θρίξ, cheveu.

— CALLOSITÉ (kal-lo-zi-té), s. f. || 1^o Endurcissement de l'épiderme ou de la peau par suite de frottement. || Terme de chirurgie. Production dure, indolente, qui se forme sur les anciennes plaies, les vieux ulcères. || Terme de zoologie. Production dure qui se développe naturellement sur quelques parties du corps de certains animaux. || Terme de botanique. Renflement raboteux à la surface de quelques plantes. || 2^o Fig. Callosité morale, endurcissement de la conscience.

— HIST. XVI^e s. La dureté et callosité de la cicatrice empêchera que les intestins.... PARÉ, VI, 46.

— ÉTYM. *Callositas*, de *callus*, cal.

— CALLOT (ka-lo), s. m. Masse de pierre qu'on tire brute d'une ardoisière. || Grosse bille en pierre dont les enfants se servent pour jouer.

— CALMANDE (kal-man-d'), s. f. Étoffe de l

écrire. Il est vieux dans ce sens. || 2^e Terme d'histoire naturelle. Genre particulier de mollusques céphalopodes, ayant pour type le calmar vulgaire, dit aussi grand calmar.

— HIST. xvi^e s. Le clerc, ouvrant son escritoire pour signer, laissa tomber deux dés sur la table, qui estoient dans le calembard, DESPER. *Contes*, LIII. Escritoire duquel le calembard estoit aussi gros et grand que le gros pilier d'Enay, RAB. *Garg.* I, 14.

— ÉTYM. *Calamarium*, étui où l'on mettait les *calames* ou roseaux qui servaient à écrire (voy. CALAME). Le mollusque a été appelé ainsi à cause de sa forme.

1. CALME (kal-m'), adj. Qui est sans agitation. Une mer calme. Un homme calme. Une humeur calme. La sédition a cessé, la ville est redevenue calme. Le malade est calme, il repose. Les affaires sont calmes, il se fait peu d'affaires de bourse, de commerce.

— HIST. xv^e s. Et dist Solin que ceste mer qui est entre les dictes deux isles de Bretagne et Hibernie n'est point paisible ne carme, mais pleine de vagues, *Perceforest*, t. I, f° 2, dans LACURNE (*carme* pour *calme* est fréquent dans *Perceforest*). || xvi^e s. Et c'est sans compter cette bonté et félicité de nature, si bien attroupée et assaillonnée, qui nous rend calmes, sereins, exempts et nets de passions fortes et mouvements violens, CHARRON, *Sagesse*, II, 4.

— ÉTYM. Voy. CALME, s. m.

2. CALME (kal-m'), s. m. || 1^e Cessation complète du vent. Le plus grand calme règne dans les airs. Calme plat, calme absolu qui laisse la mer plate, unie. Elle mande qu'elle vous a mise dans votre bateau par un temps et par un calme admirable, SÉV. 24. Dans l'Aulide arrêté par un calme soudain, RAC. *Iph.* I, 3. Tu reverras le calme après ce faible orage, CORN. *Cid*, II, 3. || 2^e Tranquillité, absence d'agitation et de bruit. Le calme des nuits. En cette circonsistance ayez du calme.... Et rendre un heureux calme à nos divisions, CORN. *Sertor.* III, 4. Il rendra quelque calme à son cœur magnanime, ID. *Nicom.* IV, 2. Nulle paix pour l'impie; il la cherche, elle fuit; Et le calme en son cœur ne trouve point de place, RAC. *Esth.* II, 9. Mais en vain par ce calme il croit nous éblouir, ID. *Baj.* I, 4. Par moi Jérusalem goûte un calme profond, ID. *Ath.* II, 5. Le roi, vous le voyez, flotte encore interdit; Je sais par quels ressorts on le pousse, on l'arrête. Et fais, comme il me plaît, le calme et la tempête, ID. *Esth.* III, 5. En ce calme trompeur j'arrivai dans la Grèce, ID. *Andr.* I, 4. Il a remis le calme dans l'hôtel de Grammont, SÉV. 304. Rendez le calme, Europe, à votre âme étonnée, J. B. ROUSS. *Jup. et Europ.* Mais ce calme si doux que le ciel vous renvoie N'est point le calme oisif d'une indolente joie, ID. *Odes*, III, 4. À ces mots elle demeura dans un calme et dans une joie qu'elle ne pouvait exprimer, BOSS. *Anne de Gonz.* || Le calme d'un malade, la tranquillité qu'il éprouve après quelque crise.

— HIST. XVI^e s. Avenant qu'il feust calme en mer, RAB. *Pant.* IV, 28. Un calme lui ostant tout moyen de retraite, il se trouva engagé au combat, D'AUB. *Hist.* II, 86.

— ÉTYM. Espagn. portug. et ital. *calma*; holl. *kalm*; angl. *calm*. Origine inconnue. Diez se demande si on peut le tirer : 1^e de *calare*, se relâcher; à quoi il oppose que *ma* n'est pas un suffixe roman; 2^e du bas-latin *cauma*, chaleur (*calma* en espagnol et en portugais signifiant aussi le chaud du jour), le chaud du jour étant le moment le plus calme du jour. Bien que *au* se change rarement en *al*, cette dernière opinion n'est pas sans vraisemblance. On croit que *calm* en hollandais et en anglais est emprunté. Le mot français est pris aux langues du midi.

CALMÉ, ÉE (kal-mé, mée), part. passé. Rendu à la tranquillité. Les flots calmés. La douleur calmée par l'opium. Quand les haines furent calmées. Calmés de ces agitations qui viennent de faire sur notre âme des impressions si violentes, MASS. *Carême*, 1^e serm. Prière.

CALMER (kal-mé), v. a. || 1^e Rendre calme, faire cesser l'agitation, au physique et au moral. Calmer les flots. Calmer les esprits. Il calma l'émotion populaire. Le temps l'avait calmé. Il faut tâcher de calmer et de posséder un peu son âme, SÉV. 192. Et du haut d'un balcon, pour calmer la tempête, Sur ses nouveaux sujets faisons voler sa tête, CORN. *Nicom.* V, 5. Semblables à ces vœux dans l'orage formés Qu'efface un prompt oubli quand les flots sont calmés, ID. *Rod.* II, 4. Elles calment un peu l'ennui qui me dévore, RAC. *Mithr.* IV, 4. Ira-t-il voir Roxane et

calmer ses soupçons? ID. *Baj.* IV, 4. Son trépas n'a pas calmé la reine, ID. *Phèd.* V, 5. J'ai cru que des présents calmeraient son courroux, ID. *Ath.* II, 5. Calmez, reine, calmez la fraye qui vous presse, ID. *Esth.* II, 7. Il ne faut pas que les désirs d'un état devenu impossible vous calment sur les dangers de votre état présent, MASS. *Orais. fun.* 1^e serm. Prof. rel. Pour éclairer ses yeux, pour calmer son esprit, Il ne faudra qu'un mot... VOLT. *Tancr.* V, 3. Reviens de ta patrie en proie à la tristesse Calmer les déplaisirs, J. B. ROUSS. *Odes*, IV, 5. || Absolument. Cela n'est pas propre à calmer. || 2^e Adoucir, rendre moins violent, faire cesser. Calmer la fièvre. Calmer les douleurs physiques. Tes remords te suivront comme autant de furies; Tu croiras les calmer par d'autres barbaries, RAC. *Brit.* V, 6. || 3^e Se calmer, v. réfl. Devenir calme. La tempête, la sédition, la douleur s'est calmée. Vous calmez-vous, pendant la vie, sur vos désordres? MASS. *Car. Impén.* Salomon n'adore les dieux des femmes étrangères que pour se calmer sur ses dissolutions, MASS. *Car. Vérité de la religion.* || Se calmer, reprendre du sang-froid. Calmez-vous, mon ami. || 4^e V. n. Terme de marine. Le vent, la mer calme, commence à calmer, a beaucoup calmé. N'espérons plus, mon âme, aux promesses du monde; Sa lumière est un verre et sa faveur une onde Que toujours quelque vent empêche de calmer, MALH. I, 3.

— HIST. XVI^e s. Tristes, voyant celui qui calma la tourmente De l'orage civil, s'éloigner de nos yeux, AM. JAMYN, livre 1, *Entrée du roi de Pologne*.

— ÉTYM. *Calme*; espagn. *calmar*; ital. *calmare*. † CALMIR (kal-mir), v. n. Terme de marine. Devenir calme, en parlant de la mer et des vents.

— ÉTYM. Autre forme de *calmer*.

† CALOBRE (ka-lo-br'), s. m. Un sarrau. Vieux mot usité encore dans quelques provinces.

— HIST. XV^e s. Un homme vêtu d'une calobe de toile, DU CANGE, *colobium*.

— ÉTYM. *Colobium*, tunique sans manches.

† CALOCÉPHALE (ka-lo-sé-fa-l'), adj. Terme d'histoire naturelle. Qui a une helle tête.

— ÉTYM. Καλὸς, beau, et κεφαλὴ, tête.

† CALOMEL (ka-lo-mél) et CALOMÉLAS (ka-lo-mé-las'), s. m. Terme de chimie. Ancien nom du protochlorure de mercure.

— ÉTYM. Καλὸς, beau, et μέλας, noir: ainsi nommé, dit-on, parce que le chimiste qui le découvrit, vit, dans la préparation, se changer une belle poudre noire en une poudre blanche.

CALOMNIATEUR, TRICE (ka-lo-mni-a-teur, tri-s'), s. m. et f. || 1^e Celui, celle qui calomnie. On le traite de lâche calomniateur. C'est une calomniatrice. Nous ne sommes qu'un sang, et ce sang dans mon cœur A peine à le passer pour calomniateur, CORN. *Nicom.* III, 8. Meurtrier d'un vieillard et calomniateur, VOLT. *Cat.* IV, 4. || 2^e Adjectivement. Vous faites autant d'honneur aux belles-lettres que tous ces écrivains mercenaires et calomniateurs y jettent de honte et d'opprobre, VOLT. *Lett. Laus de Boissi*, 6 avril 1773.

— HIST. XIII^e s. Et Dieux humiliera le chalengeor, *Psautier*, f° 84. || XV^e s. Car mesme la nation des sycophantes, c'est à dire des calomniateurs, est de la confrérie des curieux, toutefois encore ces calomniateurs là recherchent s'il y a aucun qui ait commis ou voulu commettre quelque malefice.... AMYOT, *de la Curiosité*, 28. Si par ces termes entendez les calomniateurs de mes escriptis, RABEL. *Pant. Ancien prologue du IV^e livre*.

— ÉTYM. *Calumniator*, de *calumnia*, calomnie. Dans l'ancien français, *chalengere* au nominatif, de *calumniator*; *chalengeor* au régime, de *calumniatorem*. *Chalengere*, *chalengeor* avaient plus particulièrement le sens de celui qui appelle en justice, qui provoque au combat.

† CALOMNIATION (ka-lo-mni-a-sion), s. f. Action de calomnier. Mot qui, exprimant l'acte de calomnier, pourrait être repris de nos anciens.

— HIST. XIV^e s. Pluseurs calumpnacions et mauvais mouvement en pourroient venir, ORESME, *Thèse de MEUNIER*.

— ÉTYM. *Calomnier*.

CALOMNIE (ka-lo-mnie), s. f. || 1^e Imputation que l'on sait fausse, et qui blesse la réputation et l'honneur. C'est une noire calomnie. Repousser une calomnie. Les calomnies qu'on imposait aux chrétiens, BOSS. *Hist.* I, 40. Pour vous voir vous laver de cette calomnie, MOL. *Mis.* V, 4. || 2^e Absolument, les calomniateurs. Être en butte à la calomnie. J'inventai des ressorts, j'armai la calomnie, RAC. *Esth.* II, 4. Rois, chassez la calomnie, ID. ib. III, 3. Pour faire une œuvre grande Qui de la calomnie et du temps se défende, RÉGNIER, *Sat.* IX. Il n'est pas mal de cou-

per une tête de l'hydre de la calomnie dès qu'on en trouve une qui remue, VOLT. *Lett. Damilaville*, 8 nov. 1762. La calomnie! Monsieur, vous ne savez guère ce que vous dédaignez; j'ai vu les plus honnêtes gens près d'en être accablés; croyez qu'il n'y a pas de plate méchanceté, pas d'horreurs, pas de conte absurde qu'on ne fasse adopter aux oisifs d'une grande ville, en s'y prenant bien.... D'abord un bruit léger, rasant le sol comme une hirondelle avant l'orage.... telle bouche le recueille, et, *piano*, *pianoforte*, vous le glisse en l'oreille adroitement; le mal est fait: il germe, il rampe, il chemine, et, *rinforsando*, de bouche en bouche, il va le diable; puis tout à coup, ne sais comment, vous voyez la calomnie se dresser, siffler, s'enfler, grandir à vue d'œil; elle s'élance, étend son vol, tourbillonne, enveloppe, arrache, entraîne, éclate et tonne, et devient un cri général, un *crescendo* public, un chorus universel de haine et de proscription, BEAUMARCAIS, *Barbier de Sév.* II, 8.

— HIST. XI^e s. Jetez moi [sauvez-moi] hui de mort é de calunge, CH. DE ROL. CCLXVI. || XV^e s. Sans aucune fraude ou calomnie de vérités, J. LE FEVRE DE ST-RÉMY, *Hist. de Charles VI*, p. 39, dans LACURNE. Liqueur, chère amie, Pour la calomnie, Ne crains point qu'aucunement à jamais; je t'oublie, BASSELIN, X. || XVI^e s. Tant qu'il fust présent, il vint toujours au dessus de ses calomniateurs autant qu'il voulut, et n'eurent leurs calumnies aucun effet contre luy, sinon pendant qu'il fut absent, AMYOT, *Alc. et Cor. comp.* 6. Lorsque le juge aura soupçonné que le procureur use de cavillation, il pourra d'office, en quelque estat que la cause soit, exiger de lui le serment de calomnie, de sorte que, si après le dit serment le procureur estoit trouvé calomniateur, il seroit puni comme parjure, *Nouveau coustumier général*, t. I, p. 724.

— ÉTYM. Provenc. *calonja*, *calumpnia*; espagn. *calumnia*; ital. *calonna*; de *calumnia*. *Calomnie* est un mot refait sur le latin; l'ancienne forme est *calenge*, *challenge*, reproche, défi (d'où l'anglais *challenge*, défi, provocation), avec l'accent tonique sur la même syllabe qu'en latin (*calūmnia*).

CALOMNIÉ, ÉE (ka-lo-mni-é, ée), part. passé. Calomnié par ses ennemis. Disciple jeune encor de ces maîtres fameux, Sans gloire et cependant calomnié comme eux, GILBERT, *Mon apol.* || Substantivement. Il faut être aussi humble que ces humbles calomniées pour le souffrir [un mensonge calomnieux], PASC. *Prov.* 16.

CALOMNIER (ka-lo-mni-é), v. a. || 1^e Employer la calomnie. On l'a indignement calomnié. On calomnera vos intentions.... Justifiez-vous sans le calomnier, CORN. *Mort de P.* III, 2. Si l'on calomniait sa mémoire innocente, Que feriez-vous? BRIFFAULT, *Ninus II*, I, 4. La reine de Suède disait que la gloire d'un souverain consiste à être calomnié pour avoir fait du bien, VOLT. *Lettr. Rochefort*, décembre 1774. || Absolument. Il ne parle que pour calomnier. || Familièrement. Calomnier à dire d'experts, calomnier sans retenue. || 2^e Se calomnier, v. réfl. Dire du mal de soi, se faire plus mauvais qu'on n'est.

— REM. Corneille a dit calomnier de: Et Sévère aussitôt courant à la vengeance M'irait calomnier de quelque intelligence.... POLY. V, 4; Et Molière, calomnier à: Vous osez sur Célie attacher vos moroses Et lui calomnier la plus rare vertu Qui.... l'Étour. III, 4.

— HIST. XV^e s. Or scavoit il leur capsieuseté estre telle qu'ils calomnisoient ses dits, *Histoire de la toison d'or*, t. II, f° 129, dans LACURNE. || XVI^e s. Servet nous calomnie que nous faisons deux fils de Dieu, en disant que.... CALVIN. *Inst.* 372. Il alloit mesdisant d'eux, et calomniant tout ce qu'ilz faisoient, envers Tissaphernes, AMYOT, *Alc.* 48. Ceux que l'on s'efforce de calonnier, CONDÉ, *Mémoires* p. 640.

— ÉTYM. *Calumniari*, de *calumnia* (voy. CALOMNIE); bourguig. *calainge*, *cailinge*, réprimande; wallon, *calengi*, adresser un défi; rouchi, *calenger*; provenç. *calonjar*, disputer, *calumpniar*, réclamer, accuser; anc. catal. *calognar*; anc. espagn. *calonjar*; espagn. mod. *calumniar*; ital. *calognare*, *caloniare*. *Calomnier* a été refait sur le latin; l'ancienne forme était *chalenger*, *calenger*, accuser, provoquer, défi.

CALOMNIEUSEMENT (ka-lo-mni-eù-ze-man), adv. Avec calomnie. Il fut accusé calomnieusement.

— HIST. XVI^e s. Ils vendoient à l'encaïn les biens de ceux qu'ilz avoient proscrits en defraudant calomnieusement les pauvres veufves et leurs pauvres enfans orphelins, AMYOT. *Ant.* 24.

— ÉTYM. *Calomnieuse*, et le suffixe *ment*.

CALOMNIEUX, EUSE (ka-lo-mni-eù, eù-z'), *adj.* Qui contient des calomnies. Un langage calomnieux.

— HIST. XVI^e s. Calomnieuses mensonges, *TAHUREAU, Dialogues*, p. 129, dans LACURNE.

— ÉTYM. *Calumniosus*, de *calumnia*, calomnie.

† **CALOMNIOPRAPHE**, *s. m.* Celui qui écrit des calomnies. Les calomniographes, VOLT., t. 81, p. 420.

CALONIÈRE (ka-lo-niè-r'), *s. f.* || 1^o Voy. CANONNIÈRE, dont calonièvre est une altération populaire. || 2^o Terme de graveur. Espèce de tuyau dans lequel sont enchaissés plusieurs petits outils que le touret fait marcher.

† **CALOPHYLLE** (ka-lo-fi-l'), *adj.* Terme de botanique. Qui a de belles feuilles. || *S. m.* Nom d'une plante (*calophyllum tacamahaca*).

— ÉTYM. *Kαλός*, beau, et *φύλλον*, feuille.

† **CALOPTÈRE** (ka-lo-ptè-r'), *adj.* Terme de zoologie. Qui a de belles ailes.

— ÉTYM. *Kαλός*, beau, et *πτερόν*, aile.

† **CALORICITÉ** (ka-lo-ri-si-té), *s. f.* Terme de physiologie. Faculté qu'ont les corps vivants de développer une certaine quantité de calorique.

— ÉTYM. *Calorique*.

† **CALORIE** (ka-lo-rie), *s. f.* Terme de physique. Quantité de chaleur nécessaire pour éléver d'un degré centigrade la température d'un kilogramme d'eau. C'est l'unité conventionnelle dont on se sert en calorimétrie.

— ÉTYM. *Voy. CALORIQUE*.

CALORIFÈRE (ka-lo-ri-fè-r'), *adj.* Qui porte la chaleur. Tuyau calorifère. || *S. m.* Appareil pour produire et distribuer la chaleur. Toute la maison est chauffée par un seul calorifère.

— ÉTYM. *Calor*, chaleur (voy. ce mot) et *ferre*, porter.

† **CALORIFICATION** (ka-lo-ri-fi-ka-sion), *s. f.* Terme de physiologie. Dégagement de calorique qui s'opère dans les corps organisés pendant leur vie.

— ÉTYM. *Calorifique*.

† **CALORIFIQUE** (ka-lo-ri-fi-k'), *adj.* Terme didactique. Qui produit la chaleur. Rayons calorifiques.

— HIST. XVI^e s. La faculté calorifique, PARÉ, XV, 52.

— ÉTYM. *Calorificus*, de *calor*, chaleur, et *ficus*, qui fait.

† **CALORIMÈTRE** (ka-lo-ri-mè-tr'), *s. m.* Instrument propre à mesurer la quantité de calorique spécifique que contient un corps.

— ÉTYM. *Calor*, chaleur, et *mètre*, mesure.

† **CALORIMÉTRIE** (ka-lo-ri-mé-trie), *s. f.* Partie de la physique qui a pour objet la mesure du calorique libre.

† **CALORIMÉTRIQUE** (ka-lo-ri-mé-tri-k'), *adj.* Qui a rapport à la calorimétrie.

† **CALORIMOTEUR** (ka-lo-ri-mo-teur), *s. m.* Terme de physique. Appareil électrique qui déverse une très-grande chaleur.

— ÉTYM. *Calor*, chaleur, et *moteur*.

CALORIQUE (ka-lo-ri-k'), *s. m.* Terme de physique. Principe de la chaleur, c'est-à-dire propriété de la matière qui, consistant en une modification moléculaire particulière et indéterminée, est communicable par contiguïté, et se fait sentir à distance comme la gravitation, dont elle suit alors les lois fondamentales. || Calorique libre, celui qui est sensible à la main ou au thermomètre. || Calorique spécifique, quantité relative de chaleur absorbée par les corps qui changent de température. Tous les corps, pour s'élever par exemple d'un degré de température, n'exigent pas la même quantité de chaleur ou calorique libre. || Calorique latent, par opposition à calorique libre, celui qui est absorbé par un corps dans son passage de l'état solide à l'état liquide, ou de l'état liquide à l'état gazeux. Il disparaît entièrement alors et c'est pourquoi on le nomme latent, c'est-à-dire caché. Il redevient libre et par conséquent sensible au thermomètre dans le passage de l'état gazeux à l'état liquide ou de l'état liquide à l'état solide.

— ÉTYM. *Calor*, chaleur (voy. ce mot).

† **CALOSOME** (ka-lo-so-m'), *s. m.* Terme de zoologie. Nom de scarabées vivant de proie.

— ÉTYM. *Kαλός*, beau, et *σῶμα*, corps.

† 1. **CALOT** (ka-lo), *s. m.* Le haut d'un shako.

— ÉTYM. *Voy. CALOTTE*.

† 2. **CALOT** (ka-lo), *s. m.* Morceau de bois servant à caler.

— ÉTYM. *Caler*.

† **CALOTIN** (ka-lo-tin), *s. m.* || 1^o Terme populaire et de dénigrement. Celui qui porte la calotte, ecclésiastique. || 2^o Terme de métier. Pièce de cuivre d'un corps de pompe, dite aussi calotte d'aspiration.

— ÉTYM. *Calotte*.

† **CALOTROPE** (ka-lo-tro-p'), *s. m.* Terme de botanique. Nom d'un genre de convolvulacées (*calotropis giganteum*).

— ÉTYM. *Kαλός*, beau, et *τρόπη*, tour.

CALOTTE (ka-lo-t'), *s. f.* || 1^o Sorte de petit bonnet qui ne couvre que le sommet de la tête. Les sommets de la plupart de ces collines étaient arrondis en forme de calottes, BERN. DE S.-P. *Étud. v.* || Calotte à oreilles, calotte qui peut se rabattre sur les oreilles. || Fig. et populairement, tape sur la tête. Donner, recevoir une calotte, des calottes. || 2^o Sorte de petite calotte noire que portent les prêtres. || Absolument et familièrement. Porter la calotte, être dans les ordres. || Plus spécialement. Le pape lui a donné la calotte, l'a fait cardinal. Le courrier du pape arriva avec la calotte pour l'évêque d'Orléans, ST-SIM. 50, 83. On dit aujourd'hui, en ce sens, barrette ou chapeau. || Par dénigrement, la calotte, les prêtres, le clergé. À bas la calotte! || 3^o Terme de médecine. Emplâtre agglutinatif dont on recouvrira autrefois toute la tête d'un teigneux après l'avoir rasée, et qu'on enlevait ensuite avec force afin d'arracher les bulbes des cheveux. || 4^o Calotte du crâne, partie supérieure de la boîte crânienne. || 5^o Terme de géométrie. Calotte sphérique, une des deux parties en lesquelles un plan coupe la sphère, et particulièrement la plus petite des deux. Quand le plan passe par le centre, les deux calottes sont des hémisphères. || Terme d'architecture. Portion de voûte, sphérique ou sphéroïde, qu'on élève au milieu des plafonds et des voûtes mêmes. Si le dôme est petit, ce n'est plus qu'une ignoble calotte, CHATEAUB. *Itin.* 97. || 6^o Familièrement. Calotte des cieux, le ciel. On ne trouverait pas son pareil sous la calotte des cieux. || 7^o En horlogerie, espèce de boîte qui renferme le mouvement d'une montre. || 8^o Partie de la garde d'une épée où l'on place le bouton. || Pièce de métal qui forme la couverture d'un bouton. || Pièce d'un corps de pompe. || 9^o Régiment de la calotte, société de beaux esprits satiriques du XVII^e et du XVIII^e siècle. || Pamphlet. Que dites-vous d'une infâme calotte qu'on a faite contre M. de la Poplinière? VOLT. *Lettr. vers.* 87.

— HIST. XVI^e s. Le malade pourra porter, pour cacher son imperfection, un bonnet appelé calotte, PARÉ, VIII, 29.

— ÉTYM. Diminutif de *cale* 3. Du moins on ne voit pas comment *calantica* ou *calautica*, sorte de coiffure, aurait donné *calotte*. *Calota* se trouve dans des textes latins du XIII^e siècle.

† **CALOTTER** (ka-lo-té), *v. a.* Donner des calottes, frapper, donner des coups sur la tête avec le plat de la main. || Terme populaire.

— ÉTYM. *Calotte*.

† **CALOTTIER** (ka-lo-tié), *s. m.* Un des noms provinciaux du noyer.

† **CALOTTINE** (ka-lo-ti-n'), *s. f.* Sorte de pièce de vers badine et satirique.

— ÉTYM. *Calotte*.

† **CALOU** (ka-lou), *s. m.* Suc du cocotier.

† **CALOUASSE** (ka-lou-a-s'), *s. f.* Nom vulgaire de la pie-grièche.

CALOYER, YÈRE (ka-lo-ié, iè-r'), *s. m. et f.* Moine grec, religieuse grecque, de l'ordre de Saint-Basile.

— ÉTYM. *Kαλός*, beau, honorable, et *γέρων*, vieillard (voy. GÉRONTE), le γ dans le grec moderne se prononce à peu près comme *y*.

† **CALP** (kalp'), *s. m.* Terme de minéralogie. Sorte de marne noire.

† **CALPE** (kal-p'), *s. f.* Terme de botanique. Urne des mousses.

— ÉTYM. *Kάλπη*, urne.

CALQUE (kal-k'), *s. m.* Dessin calqué. Prendre un calque. || Fig. Imitation servile d'une œuvre. Ce poème n'est qu'un calque.

— ÉTYM. Ital. *calco* (voy. CALQUER).

CALQUÉ, ÉE (kal-ké, kée), *part. passé.* Un dessin calqué. Des modes calquées sur les modes parisiennes.

CALQUER (kal-ké), *v. a.* || 1^o Prendre le trait d'un dessin qu'on a appliqué sur un papier et dont on suit les contours avec une pointe. Calquer une estampe. Calquer à la vitre. Calquer une lettre pour en faire le fac-simile. || 2^o Fig. Imiter servilement. Ils calquent les modes françaises sur l'habit romain, J. J. ROUSS. *Hél.* II, 17. Bentivoglio, en Italie, calqua Tite-Live, CHATEAUB. *Génie*, III, III, 3. || 3^o Se calquer, *v. réfl.* Se modeler. Il se calque sur un mauvais modèle.

— ÉTYM. Ital. *calcare*, calquer, proprement fouler, du latin *calcare*, fouler aux pieds, dont l'ancien français fit *caucher* (voy. CHAUSSES).

† **CALQUOIR** (kal-koir), *s. m.* Crayon de métal servant à calquer

— ÉTYM. *Calquer*.

† **CALSCHISTE** (kal-chi-st'), *s. m.* Terme de géologie. Schiste argileux contenant des veines calcaires.

— ÉTYM. *Calx*, chaux, et *schiste*.

CALUMET (ka-lu-mè; le *t* ne se lie pas dans le parler ordinaire; au pluriel l's se lie): les ka-lu-mèz américains; calumets rime avec traits, jamais, succès, paix, etc.), *s. m.* || 1^o Terme de botanique. Nom populaire donné en Amérique à plusieurs plantes dont les tiges servent à faire des tuyaux de pipe. || 2^o La pipe même en usage chez les sauvages, et qu'ils présentent comme un symbole de paix. Je viens leur apporter le calumet de la paix, VOLT. *Jenni*, 7. Un Caraïbe faisait fumer, en signe de paix, des matelots dans son calumet, BERN. DE S.-P. *Ét. II. Bienf.* Je fumerai mon calumet de paix sur le berceau de mon fils, CHATEAUB. *Atala*, 226.

— ÉTYM. *Calumet* ou *chalumet*, autre forme de *chalumeau* (voy. ce mot).

CALUS (ka-lus'), *s. m.* || 1^o Durillon produit par le frottement. Le seul produit de la terre cultivée par des mains laborieuses, endurcies de calus et mouillées de larmes, doit des tributs à la puissance législatrice et exécutive, VOLT. *l'Homme aux 40 écus, aventure avec un carme*. || Fig. Endurcissement de cœur. Le méchant se fait un calus contre le remords || 2^o Cal, espèce de soudure qui réunit les fragments d'un os. || 3^o Terme de botanique. Excroissance arrondie formée après la rupture d'une branche, l'incision de l'écorce, etc.

— HIST. XVI^e s. On voit aux bestes brutes, qui auront quelque jambe ou autre partie rompue, le *callus* estre refait sans aide de nul medicament, PARÉ. *Introd.* 27. Ce qui unit les os ensemble, est appellé *callus*, ID. ib. VII, 4.

— ÉTYM. Le même que *cal* (voy. ce mot).

CALVAIRE (kal-vé-r'), *s. m.* || 1^o Lieu élevé où Jésus-Christ fut crucifié. || Fig. Qu'un autre, aux rois déchus donnant un nom sévère, Fasse un vil pilori de leur fatal calvaire, V. HUGO, *Vox*, 2. Combien de généreux sang a été répandu avant que ne se levât le jour de la victoire! De combien de stations a été marqué ce douloureux calvaire de la liberté! *Journ. des Débats*, 30 nov. 1830. || 2^o Elévation où l'on a planté une croix pour figurer le calvaire. || Dans les églises, suite de stations qu'on nomme plus ordinairement chemin de la croix.

— HIST. XII^e s. E si cum en calvaire unt Deu crucifié, TH. le mart. 150. || XIII^e s. Cil le batirent tant de poins et de corgie [courroie]; Puis le crucifierent el mont de Calvaire, CH. d'Ant. IV, 84.

— ÉTYM. *Calvaria*, lieu où Jésus-Christ fut crucifié, ainsi dit parce que, les condamnés y étant exécutés et leurs corps y restant, il était garni de crânes, en latin *calvaria*, lequel vient de *calvus*, chauve (voy. ce mot), à cause de la dénudation de la boîte osseuse.

CALVILLE (kal-vi-l'), *s. m.* Espèce de pomme. Voilà du beau calville.

— ÉTYM. Norm. *cavville*; génev. *calvine*; langued. *calvire*, d'après Ménage; ital. *caravella*. Origine inconnue; pourtant Ménage note qu'il y a, dans le voisinage de Lyon, un lieu appelé *Calville*, d'où la pomme aurait pu être dénommée; mais alors, le mot italien, d'où viendrait-il? Des lexicographes font *calville* du féminin.

† **CALVINIEN, IENNE** (kal-vi-niin, niè-n'), *adj.* Qui appartient au calvinisme. Les églises calvinien, BOSS. *Var. 45*.

CALVINISME (kal-vi-ni-sm'), *s. m.* La doctrine, l'Eglise de Calvin, qui se distingue surtout par la négation de la présence réelle et par le dogme de la prédestination. C'est, selon eux, prêcher un calvinisme horrible, BOIL. *Sat. XII*. Louis XIV, qui avait proscrit le calvinisme avec tant de hauteur, fit la paix, sous le nom d'amnistie, avec un garçon boulanger [chef des protestants insurgés dans les Cévennes], VOLT. *Louis XIV*, 36. Celui de ses aieux qui, ayant embrassé le calvinisme, fut obligé d'abandonner sa patrie, était établi dans la ville de Troyes.... CONDORCET, *Tronchin*.

— ÉTYM. *Calvin* ou *Chauvin*, de la ville de Noyon, fondateur du calvinisme.

† CALYBITE (ka-li-bi-t'), s. m. Nom de solitaires chrétiens qui habitaient dans des huttes.

— ÉTYM. Καλυβίτης, de καλύβη, hutte.

CALYCANDRIE (ka-li-kan-drie), s. f. Terme de botanique. Classe de plantes dont les étamines sont insérées au calice.

— ÉTYM. Κάλυκτος, calice, et ἄνθη, mâle.

† CALYCANTHEME (ka-li-kan-té-m'), adj. Terme de botanique. Dont le calice a l'apparence d'une corolle.

— ÉTYM. Κάλυκτος, calice, et ἀνθημός, fleur.

† CALYPTÈRES (ka-li-ptè-r'), s. f. plur. Terme de zoologie. Petites plumes qui couvrent le bas de la queue des oiseaux.

— ÉTYM. Καλυπτήριον, ce qui sert à cacher, de καλύπτειν, cacher.

† CALYPTRE (ka-li-ptr'), s. f. Terme de botanique. Coiffe des mousses.

— ÉTYM. Κάλυπτρα, de καλύπτειν, cacher.

† CALYPTRÉ, ÉE (ka-li-ptré, ptrée), adj. Terme de botanique. Qui est muni d'une coiffe.

— ÉTYM. *Calyptre*.

CAMAIEU (ka-ma-ieu), s. m. || 1^e Pierre fine taillée, ayant deux couches de différentes couleurs, dont l'une est devenue la figure en relief, et l'autre fait le fonds. || 2^e Genre de peinture où l'on n'emploie qu'une couleur avec des teintes plus sombres et plus claires. Peindre en camaïeu. || Un camaïeu, un tableau peint en camaïeu. || Par dénigrement, un camaïeu, un tableau d'une couleur lourde et monotone. Le coadjuteur a bien ri des camaïeux de peinture, que vous comparez à l'histoire de France en madrigaux, sév. 192. || 3^e Gravure qui est une imitation de la manière en lavis.

— HIST. XIV^e s. Belles-chambres qui seront d'or et d'argent et de pierres précieuses, c'est à savoir rubis, esmeraudes, saphirs, cameuz et marguerites, *Livres de la loi au Sarrasin*, p. 133. Une autre boîte d'argent où est le triailler au duc, et un camahieu, *Bibl. des chartes*, 4^e série, t. v, p. 169. Un tableau d'or ouquel il a un grans gamahieu assis sur bois, DE LABORDE, *Émaux*, p. 185. Un lorain [courroie garnie de soie] semé de boutons dorés et de camahieus, ID. ib. Le camahieu qui autrement est appelé oniche, ID. ib. Un camahieu, dont le champ est vermeil et a deux figures dessus à une beste assise en une verge toute plaine, ID. ib. || XV^e s. Ung fusil entaillé en un camayeu où estoient ses armes, COMM. V, 9. || XVI^e s. Cet anneau avoit pour sa pierre un cupidon couronné fort magnonnement, estant entaillé en un camoieu d'amati, YVER, 588. Chamahieux, PALSGR. p. 102.

— ÉTYM. Espagn. *camaseo*; bas-lat. *camahotus*, *camahutus*; du bas-lat. *camæus*, sardoine, onyx (voy. CAMÉE).

CAMAIL (ka-mall, ll mouillées), s. m. || 1^e Habillage du clergé en hiver, couvrant la tête, les épaules, et allant jusqu'à la ceinture. || 2^e Petit manteau tombant des épaules à la ceinture, que portent par-dessus le rochet les évêques et autres ecclésiastiques privilégiés. Les évêques étaient en rochet et camail, BOSS. *Lett. Quiét.* 182. || 3^e Terme de blason. Espèce de lambrequin servant à couvrir le casque et l'écu des chevaliers. || Au plur. Des camails.

— HIST. XIV^e s. Et voit ses chevaliers bien armés de camail, *Guescl.* dans RAYNOUARD, *Lexique*. Bertrand tenoit l'espée qui le fer eut tranchant, Au camail lui bouda fierement en poussant, DUGANGE, *camelacum*. || XV^e s. Tant s'avança le sire de Langurant [au siège de Duras] que de sa vie il se mit en grand aventure; car ceux de dedans par force lui arrachèrent le bassinet de la teste atout le camail, FROISS. II, II, 44. Ung camail d'argent de l'ordre de monseigneur d'Orléans, pesant sept onces trois gros, DE LABORDE, *Émaux*, p. 192. Un camail en façon de trellis, et est ledit camail cintré par-dessus de bossettes tant d'or que esmailles de blanc et de rouge cler, ID. ib.

— ÉTYM. Provenç. *capmalh*, *capmail*, *capmal*, *camal*; ital. *camaglio*; de *cap*, tête (voy. CHEF), et *mail*, armure (voy. MAILLE) : proprement une armure de tête, puis un vêtement de tête.

CAMALDULE (ka-mal-du-l'), s. m. || 1^e Religieux d'un ordre monastique fondé, à la fin du X^e siècle, par saint Romuald; l'habit est blanc; la règle est celle de saint Bernard. Ragotzi s'était retiré aux camaldules de Grosbois, ST-SIM. 469, 203. || Il y avait aussi des religieuses camaldules. || 2^e S. f. Une camaldule, un couvent de camaldules.

— ÉTYM. *Camaldoli*, localité de la Toscane où l'ordre fut d'abord établi.

† CAMANIOC (ka-ma-ni-ok), s. m. Espèce de manioc qu'on cultive à Cayenne et dans les Antilles, dont on peut manger la racine cuite, sans prépa-

ration préalable, comme les pommes de terre, tandis que les racines de manioc contiennent un suc vénéneux, qu'il faut d'abord extraire.

CAMARADE (ka-ma-ra-d'), s. m. || 1^e Nom que se donnent entre eux les militaires. Des camarades de régiment. En avant! partons, camarades, L'arme au bras, le fusil chargé, BÉRANG. *Vieux cap.* || 2^e Par extension, substantif des deux genres, celui, celle qui a même vie, mêmes habitudes, mêmes occupations que plusieurs autres personnes. Camarades d'école, de collège, de chambrée. Des camarades d'enfance, des personnes qui se fréquentent depuis l'enfance. Des camarades de bureau. C'est une mauvaise camarade. La taille du maréchal duc de Noailles est assez grande, mais épaisse; sa démarche lourde et forte; son vêtement, uni ou tout au plus d'officier, voudrait montrer la simplicité la plus naturelle; il la soutient avec le gros de ce que, faute de meilleure expression, on entend par apparence de sans façon et de camarade, ST-SIM. 317, 138. Eh, mon Dieu! s'écria-t-il, je crois que c'est là Jeannot; le petit homme rebondi ne fait qu'un saut et court embrasser son ancien camarade, VOLT. *Jeannot et Colin*. || Camarade de lit, celui qui couche dans le même lit qu'un autre. Deux soldats qui couchaient dans le même lit étaient camarades de lit. || Fig. Que le bon soit toujours camarade du beau, Dès demain je chercherai femme, LA FONT. *Fab.* VII, 2. || 3^e Populairement, ami. Ils se sont remis camarades. Mon camarade, Tiens, bois rasade, BÉRANGER, *Troub.* || 4^e Se dit de ceux qui courent même fortune. Nous avons été camarades d'aventures, d'infortune. Dans ce désappointement il eut bien des camarades. || 5^e Familièrement, en s'adressant à des inférieurs, même inconnus. Mon camarade, enseignez-moi, je vous prie, le chemin de....

— SYN. CAMARADE, COMPAGNON. Camarade est d'origine un terme militaire, et signifie de la même chambrée; de là, figurément, il exprime celui qui a avec d'autres même genre d'occupations ou d'habitudes. Compagnon, qui veut dire d'origine celui qui mange le même pain, n'a point cette particularité de sens; il n'implique pas qu'on soit de même occupation; il implique qu'on accompagne. Ainsi on dit : des camarades de lit, des compagnons de voyage. Vivre d'un même genre de vie pour camarades, s'accompagner pour compagnons, voilà la nuance de sens essentielle entre ces deux mots. Nous disons camarades de collège et non compagnons de collège; mais au féminin compagnes de pension, de couvent; cette déviation tient à ce que l'oreille a désiré marquer le féminin que la désinence ne signale pas dans camarade.

— HIST. XV^e s. Ordinairement un capitaine [d'infanterie espagnole] en aura cinq ou six [soldats choisis] qu'il appelle ses camarades, LANOUË, 296. M. de Langey, au lieu qu'il a écrit de la discipline militaire, parle des camarades, qu'il appelle en nostre langue françoise chambrée, et les fait de dix soldats, baillant à l'un d'iceux quelque preéminence sur les autres, et le nomme chef de chambre, ID. 294. Comba fut pris en la maison d'une vieille qui blanchissait le linge de sa camarade, qu'il nommoit ainsi à l'espagnol, CARLOIX, VI, 46. Comme estant d'une camarade, et participants à toutes ses entreprises, ID. X, 44.

— ÉTYM. Espagn. *camarada*, s. m.; ital. *camerata*, s. m. de l'espagnol *camara*; ital. *camera*, chambre (voy. CHAMBRE) : proprement chambrée, puis, au masculin, celui qui demeure dans la même chambre, camarade. Dans les exemples cités à l'historique, *camarade* signifie chambrée, et, par extension, homme de chambrée. *Camarade* est d'origine un terme militaire.

CAMARADERIE (ka-ma-ra-de-rie), s. f. || 1^e La familiarité qui existe entre camarades. Cette camaraderie de vous et de Mlle Duplessis, sév. 70. La plupart des liaisons de société, la camaraderie... tout cela est à l'amitié ce que le sigisbésisme est à l'amour, CHAMFORT, dans le *Dict. de DOCHEZ*. || 2^e Disposition d'esprit qui fait que des écrivains, des artistes qui ont des liaisons entre eux se soutiennent et se prônent mutuellement. Son succès n'est pas de bon aloi, il est dû à la camaraderie. Le premier emploi de camaraderie en ce sens est attribué à H. Delatouche, par Chasles, *J. des Débats*, 15 juillet 1860.

— ÉTYM. *Camarade*.

CAMARD, ARDE (ka-mar, mar-d'); le d ne se lie pas : ka-mar et bossu; au pluriel, semblablement, kamard et bossus; d'autres prononcent ka-mar-z et bossus. || 1^e S. m. et f. Qui a le nez plat et écrasé. Un camard. Une camarde. || 2^e Adj. Un nez camard. C'é-

tait une grosse fille écrasée, brune, laide, camarde, avec de l'esprit, ST-SIM. 24, 47. L'Egypte.... Dans sa robe de sable enfoncé enveloppé. Ses colosses camards, à la face frappés Par le pied brutal de Cambyses... v. HUGO, *Voix*, 4. || Dans le style burlesque, la camarde, la mort. Il fut complimenté d'abord Par le Sommeil et par la Mort; Pour lui faire honneur, la camarde, Contre son humeur, fut gaillarde, SCARRON, *Énéide*, vi.

— HIST. XVI^e s. Mais d'où vient cet orgueil? on ne voit par la ville Un plus rogue vilain, qui contreface mieux Depuis un peu de temps le brave et glorieux Que ce petit camard.... TABOUROT DES ACCORDS, *Bigarr. Descriptions pathétiques*.

— ÉTYM. Même radical que *camus*.

† CAMARE (ka-ma-r'), s. m. Terme de botanique. Fruit aplati et membraneux composé de deux valves soudées.

— ÉTYM. Καμάρα, voûte.

† CAMARILLA (ka-ma-ri-l-la), s. f. Coterie de personnes qui approchent du prince le plus près.

— ÉTYM. Diminutif de *camara*, chambre en espagnol (voy. CHAMBRE).

† CAMARIN (ka-ma-rin), s. m. Espèce de plongeon.

CAMBISTE (kam-bi-st'), s. m. Banquier qui se livre aux opérations de change. || Vieilli. On dit aujourd'hui agent de change.

— ÉTYM. Ital. *cambio*, change (voy. CHANGE).

† CAMBIUM (kan-bi-om'), s. m. || 1^e Terme de botanique. Suc nutritif, élaboré, destiné à fournir les matériaux de l'accroissement des plantes. || 2^e Terme de jardinage. Nom donné aux tissus en voie de formation et étant encore moisi et gélatineux.

— HIST. XVI^e s. La troisième humeur de nourrissage s'appelle cambium, qui est déjà changé et agglutiné et peu s'en faut déjà tourné en nourrissement, PARÉ, *Introd.* 6.

— ÉTYM. Bas-lat. *cambium*, mot qui se trouve dans Arnauld de Villeneuve, XIV^e siècle (*cambium*, *humiditas manifeste alterata membrum continentis complexione*); de *cambire*, changer (voy. CHANGER).

CAMBOUIS (kan-boui; l's se lie; kan-bui est une prononciation vicieuse), s. m. Vieux oing qui, employé pour adoucir les frottements d'une roue sur l'essieu, d'une machine, prend le nom de cambouis quand il a été noirci par le frottement et le mélange des parties métalliques. L'huile qu'on met aux roues des voitures devient aussi du cambouis par le frottement. || Terme de vétérinaire. Matière sébacée qui s'accumule souvent en quantité considérable à l'intérieur du fourreau du cheval.

— HIST. XIV^e s. Prenez cambouis, c'est le limon noir qui est aux deux bouts de l'essieu de la charrette, MÉNAGIER, II, 5. || XVI^e s. Ah très orde vieille truande! Vous me baillez du cambouys [vous me duvez], FARCE DU MEUNIER DE QUI LE DIABLE EMPORE L'ÂME EN ENFER, Paris, 1831, p. 49.

— ÉTYM. Raynouard le tire du provençal *camois*, boue, souillure.

† CAMBOUISE, ÉE (kan-boui-zé, zée), adj. Crasseux, en parlant des pièces de la batterie d'un fusil.

† CAMBRAI (kan-brè), s. m. Sorte de toile de lin très-claire. || Aujourd'hui, dentelle faite à la mécanique et non aux fuseaux; l'imitation, la fausse dentelle.

— ÉTYM. *Cambrai*, ville où ce tissu se fabrique.

† CAMBRE (kan-br'), s. f. Cambrure.

CAMBRE, ÉE (kan-bré, brée), part. passé. Une taille cambrée, taille qui présente une concavité en arrière. Jambes cambrées, celles dont la courbure naturelle est exagérée, de sorte que les genoux sont distants l'un de l'autre quand les talons se touchent. On dit dans le même sens qu'un homme est cambré.

† CAMBREMENT (kan-bre-man), s. m. Action de cambrer.

CAMBRER (kan-bré), v. a. || 1^e Arquer légèrement. Cambrer une pièce de bois. || 2^e Se cambrer, v. réfl. Devenir cambré. Cette poutre commence à se cambrer.

— HIST. XVI^e s. Des astelles cambrées, pour mieux se coucher autour de la jambe, PARÉ, XIII, 23. Par une violence les os des jeunes enfants se courbent et cambrissent, ID. XV, 4. Elle se cambre, en marchant, très-fort, PALSGR. p. 461. Vous allez en cambrant comme se ce fust ung qui eust les rayns rompus, ID. p. 573.

— ÉTYM. *Camerare*, vouter, de *camera*, voûte.

† CAMBRÉSINE (kan-bré-zé-n'), s. f. Toile de lin clair et fine qui se fabriquait à Cambrai.

— ÉTYM. *Cambrai*, ville où se fabriquait ce tissu.

† **CAMBREUR** (kam-breur), s. m. Ouvrier qui cambre les cuirs des souliers.

† **CAMBIEN, IENNE** (kan-bri-in, iè-n'), adj. Terme de géologie. Qui est composé de schiste chloriteux et argileux, reposant sur les micaschistes et les gneiss.

— ÉTYM. *Cambria*, nom breton du pays de Galles en Angleterre.

† **CAMBRILLON** (kan-bri-lion, ll mouillées), s. m. Partie du talon d'un soulier.

— ÉTYM. *Cambrer*.

† **CAMBRIQUE** (kan-bri-k'), adj. Langue cambrique, langue parlée dans le pays de Galles et dite aussi le kymri.

— ÉTYM. *Cambria*, nom breton du pays de Galles.

CAMBRURE (kan-bru-r'), s. f. Etat de ce qui est cambré. La cambrure d'un soulier.

— ÉTYM. *Cambrer*.

CAMBUSE (kan-bu-s'), s. f. Terme de marine. Endroit où l'on distribue les rations à l'équipage. Tenir la cambuse. || Très-populairement, se dit, par dénigrement, d'un cabaret de bas étage ou d'une maison mal tenue. Quelle cambuse ! C'est une vraie cambuse.

— ÉTYM. Angl. *caboose*; du hollandais *kabuys*, cuisine de navire marchand. Ce mot paraît ne s'être introduit dans la marine que vers le milieu du XVIII^e siècle. Il y a dans le Berry *cambuse*, mauvaise hutte.

† **CAMBUSER** (kan-bu-zé), v. a. Terme de marine. Nettoyer une futaille.

CAMBUSIER (kan-bu-zé; l'r ne se lie jamais), s. m. Terme de marine. Celui qui, à bord d'un vaisseau, est chargé de la distribution régulière des vivres à tous les gens de l'équipage.

— ÉTYM. *Cambuse*.

1. **CAME** (ka-m'), s. f. Voy. CHAME.

† 2. **CAME** (ka-m'), s. f. Terme de mécanique. Sorte de dent appliquée à l'arbre d'une machine, ou taillée dans cet arbre pour servir à soulever un pilon.

CAMÉE (ka-mée), s. m. Pierre ou, par abus, coquille (car il y a des camées en coquillage) qui, composée de différentes couches, est sculptée en relief. Un camée monté en bague. || Terme de peinture. Grisaille imitant le camée.

— ÉTYM. Ital. *camo*; bas-lat. *camæus*; du bas-grec, *κάματος*, œuvre, travail, *καμώνειν*, travailler, *καρωτικόν*, ouvrage fait à la main, *λιθοκαμωμένον*, orné de pierreries, *καμεῖον*, atelier d'ouvrier en fer, du grec classique *κάμψειν*, se donner de la peine. *Camée*, signifiant en général chose faite par la main, a pris, ce qui arrive souvent aux mots généraux, un sens particulier.

† **CAMÉLÉE** (ka-mé-lée), s. f. Petit arbrisseau du midi de l'Europe regardé à tort comme un purgatif drastique (*cneorum tricoccum*, L.).

— ÉTYM. *Xαμέλαια*, de *χάμαι*, à terre, et *λαία*, olivier.

CAMÉLÉON (ka-mé-lé-on), s. m. || 1^e Espèce de lézard auquel on attribuait la faculté de changer de couleur selon les objets qui l'entouraient. Mais jugez la querelle Sur le caméléon; sa couleur, quelle est-elle? Monsieur veut qu'il soit vert; moi je dis qu'il est bleu. Soyez d'accord, il n'est ni l'un ni l'autre. Dit le grave arbitre, il est noir: À la chandelle hier au soir Je l'examinai bien, je l'ai pris, il est nôtre, Et je le tiens encor dans mon mouchoir.... Il ouvre le mouchoir, et l'animal sort blanc, *LAMOTTE*, *Fabl.* II, 9. || Fig. Celui qui change indifféremment pour complaire à qui peut servir ses intérêts. Des caméléons politiques. Je définis la cour un pays où les gens, Tristes, gais, prêts à tout, à tout indifférents, Sont ce qu'il plaît au prince, et, s'ils ne peuvent l'être, Tâchent au moins de le paraître; Peuple caméléon, peuple singe du maître, *LA FONT*, *Fab.* VIII, 13. || 2^e Terme de chimie. Caméléon minéral, permanganate de potasse, composé qui prend différentes nuances, suivant qu'on le traite par l'eau, les acides, etc.

— HIST. XIV^e s. Et seroit ainsi un homme bœneuré semblable, quant à ce, à une beste appellée caméleon, *OESME*, *Éth.* 23.

— ÉTYM. *Xαμελέτον*, de *χάμαι*, à terre, et *λέων*, lion terrestre.

† **CAMÉLÉONIEN** (ka-mé-lé-o-niin), s. m. Terme de zoologie. Nom d'une famille de lézards dont le caméléon est le type.

CAMÉLÉOPARD (ka-mé-lé-o-par), s. m. Voy. CAMÉLOPARD. Caméléopard est une corruption du mot.

† **CAMÉLIA** (ka-mé-li-a), s. m. Voy. CAMELLIA, meilleure orthographe.

† **CAMÉLIEN** (ka-mé-li-en), s. m. Nom des ruminants semblables au chameau.

— ÉTYM. *Camelus*, chameau.

CAMELINE (ka-me-li-n'), s. f. || 1^e Terme de botanique. Plante crucifère (*myagrum sativum*, L.), dont les semences fournissent une huile grasse bonne à brûler et dite improprement huile de camomille. || 2^e Sorte d'ancienne sauce.

— HIST. XIV^e s. Au saussier, une quarte de cameleine pour le disner, *Ménagier*, II, 4. Quiconques s'entremettra de faire sauce appelée cameline, qu'il la fasse de bonne cannelle, bon gingembre, bons cloux de girofle, DU CANGE, *camelotum*. || XV^e s. Dedans l'amoureuse cuisine.... Saulce ne faut ne cameline Pour jeunes appetiz nouveaux, ch. D'ORL. Rond.

— ÉTYM. La sauce est dite sans doute de la plante, et la plante de quelque assimilation au *camelin*, qui a été un des noms du *camelot*.

† **CAMELLE** (ka-mè-l'), s. f. Pyramide formée dans les marais salants pour laisser égoutter le sel.

† **CAMELLIA** (ka-mè-li-a), s. m. Bel arbuste d'ornement, de la famille des thiéacées (*camellia japonica*, L.). || Au plur. Des camellias.

— ÉTYM. Le P. *Camelli*, qui l'a introduit du Japon en Europe.

CAMELOPARD (ka-mé-lo-par), s. m. Girafe. Vieux.

— ÉTYM. Καμηλοπάρδαλις, de καμηλος, chameau (voy. ce mot), et πάρδαλις, panthère : parce que la girafe est tachetée comme la panthère.

† **CAMELORNITHE** (ka-mé-lor-ni-t'), s. m. Terme de zoologie. Nom des oiseaux semblables à l'autruche.

— ÉTYM. Κέμηλος, chameau, et ὄρνις, oiseau.

CAMELOT (ka-me-lo; le t ne se lie pas dans le parler ordinaire), s. m. Etoffe de poil ou de laine, mêlée quelquefois de soie en chaîne. || Proverbe. Il est comme le camelot, il a pris son pli, c'est-à-dire il est incorrigible.

— HIST. XIII^e s. De camelin pour la poussière Avoient cloches [vêtements] paringaus [semblables], *Bl. et Jehan*, 5436. Huit aunes d'un camelin gris, Brunet et groz, d'un pauvre pris, *RUTEB.* II, 74. Vous estes filz de vilain et de vilaine, et avez lessié l'abit votre pere et vostre mere, et estes vestu de plus riche camelin que le roy n'est, *JOINVILLE*, 196. Je le vi aucune foiz en esté, que, pour delivrer sa gent, il venoit au jardin de Paris, une cote de camelot vestue, ID. 499. || XVI^e s. On met sous le malade une piece ou de maroquin, ou de camelot, ou de bougran, estoffes qui ne retiennent que bien peu la chaleur, *PARE*, XXI, 2. Quant au poil de chevre, peu ou point d'estat n'en est fait de pardescà, estant le propre du Levant et de la Barbarie, que d'en faire des camelots, o. DE SERRES, 328.

— ÉTYM. Espagn. *camelote*; bas-lat. *camelotum*, *camalacum*, *camelinum*; de *camelus*, chameau (voy. ce mot): à cause que cette étoffe était faite de poil de chameau.

† **CAMELOTE** (ka-me-lo-t'), s. f. Ouvrage mal fait; marchandise de mauvaise qualité. Mot du langage populaire, ainsi dit parce que le camelot était une étoffe de médiocre valeur. || Adjectivement. Ah! sarpejeu ! mon ami, quel mariage camelotte j'allais faire, COGNARD frères et BOURDOIS, *Le monde camelote*, III, 46.

— ÉTYM. *Camelot*.

† **CAMELOTER** (ka-me-lo-té). || 1^e V. a. Imiter le camelot. || 2^e V. n. Fabriquer de mauvaises marchandises. || Marbre cameloté, voy. MARBRE.

— HIST. XVI^e s. Le ventre [chez les femmes après l'accouchement] se camelote et ride.... BOUCHET, *Serées*, liv. II, dans *LACURNE*.

— ÉTYM. *Camelot* et *camelote*.

† **CAMELOTIER** (ka-me-lo-tié), s. m. Sorte de papier très-commun.

† **CAMELOTINE** (ka-me-lo-to-n'), s. f. Étoffe ondée comme le camelot.

† **CAMÉRA-LUCIDA** (ka-mé-ra-lu-si-da), s. f. Terme de physique. Instrument d'optique, dit aussi chambre claire, qui, servant à dessiner, permet de voir en même temps les objets et le papier.

— ÉTYM. *Camera*, chambre, et *lucida*, lucide, claire.

CAMÉRIER (ka-mé-rié), s. m. Officier de la chambre du pape ou d'un cardinal. Le cardinal de Janson arriva le 8 septembre à Versailles, et avec lui l'abbé de Barrière, camérier du pape, ST-SIM. 50, 83. On fut bien étonné de voir un camérier du pape qui donna à Charles VIII de retirer ses troupes, VOLT. *Mœurs*, 407

— ÉTYM. *camera*, chambre, et *lucida*, lucide, claire.

† **CAMÉRIÈRE** (ka-mé-rié-r'), s. f. Voy. CAMÉRISTE.

† **CAMÉRISIER** (ka-mé-ri-zé), s. m. Nom d'un arbrisseau (*lonicera biflora*, L.).

CAMÉRISTE (ka-mé-ri-st'), s. f. Dame de chambre d'une princesse ou d'une femme titrée.

— REM. Beaumarchais écrit camariste selon le mot espagnol *camarista*: Il vous manquait de vous adresser, sans respect pour votre marraine, à sa première camariste, *Le mar. de Fig.* I, 9.

— HIST. XVI^e s. Ils se mirent avec d'autres patrias [compatriotes] cameristes [camarades de chambre] près du Bœuf couronné, DESPER. *Contes*, LXXII.

— ÉTYM. Ital. *camerista*, de *camera*, chambre (voy. ce mot).

CAMERLINGAT (ka-mèr-lin-ga), s. m. Dignité de camerlingue.

CAMERLINGUE (ka-mèr-lin-gh'), s. m. Cardinal qui préside la chambre apostolique, et exerce l'autorité temporelle dans l'intervalle entre la mort d'un pape et l'élection d'un autre.

— ÉTYM. Bas-lat. *camerlengus*, *camarlengus*; ital. *camerlingo*, *camarlingo*; de *camera*, chambre; le même que *chambellan* (voy. ce mot).

† **CAMÉRONIEN, IENNE** (ka-mé-ro-niin, niè-n'), s. m. et f. Membre d'une secte protestante fort rigide, en Ecosse.

— ÉTYM. *Cameron*, nom propre.

† **CAMÉRULE** (ka-mé-ru-l'), s. f. Terme de botanique. Petite loge.

— ÉTYM. Diminutif de *camera* (voy. CHAMBRE).

1. **CAMION** (ka-mi-on), s. m. Epingle très-petite. Eh! non, monsieur, je vous dis une grosse épingle, et vous me présentez un camion, P. DE KOCK et L. THIBOUST, *Une maîtresse bien agréable*, sc. 10.

— ÉTYM. Origine inconnue.

2. **CAMION** (ka-mi-on), s. m. || 1^e Charrette dont les roues ont très-peu de hauteur. || 2^e Vase de terre pour délayer du badigeon. || 3^e Petite tête de charbon à carder. || 4^e Sabot d'enfant.

— HIST. XIV^e s. Chamion, DU CANGE, *campolus*. || XV^e s. Le suppliant chargeoit la dite terre en un gommon que le filz de Pierre faisoit mener à son cheval, ID. ib.

— ÉTYM. Dans le lexique de Corblet il est dit que *camion* est un mot picard passé dans le français. Du reste il est ancien dans la langue et d'origine inconnue. *Campolus* et *camuleus*, mots du bas-latín qui signifient chariot, porteraient à croire que dans ces mots est un radical *cam*, peut-être le latin *cama*, lit très-bas, d'où l'espagnol *cama* qui a la même signification et de plus celle de fond d'un chariot. À cela se rapporterait aussi le *chamuleus* d'Ammien Marcellin, sorte de traîneau, de voiture très-basse.

† **CAMIONNAGE** (ka-mi-o-na-j'), s. m. Transport par camion; frais de cette opération.

— ÉTYM. *Camion* 2.

CAMIONNEUR (ka-mi-o-neur), s. m. Celui qui conduit ou qui traîne un camion.

— ÉTYM. *Camion* 2.

CAMISADE (ka-mi-za-d'), s. f. Attaque de nuit, dirigée ordinairement contre une ville ou un lieu fortifié. || Il vieillit.

— HIST. XVI^e s. Tout consterné de cette camisade qu'on venoit de donner à ses troupes, *Mém. sur Duquesclin*, ch. XXXI. Et combien qu'ordinairement on ne vist gueres donner de camisades aux armées, d'autant plus faciles à executer estoient-elles pourqu'on s'en gardoit moins, LANOUVE, 567. Au siège de Vulpian, en 1555, le baron de Chipy fit mettre en camisade ses soldats, et à coup perdu se jeta dans le fossé, MONTLUC, *Mémoires*, t. I, p. 535, dans *LACURNE*.

— ÉTYM. *Camisa* ou *camisia*, chemise (voy. ce mot), parce que, dans ces sortes d'attaques, les assaillants mettaient leurs chemises par-dessus leurs armes, pour se reconnaître entre eux, ce que dit Furetière, mais peut-être plutôt parce que cette attaque nocturne surprenait en chemise les assaillis.

CAMISARD (ka-mi-zar; le d ne se lie pas; au pluriel l's ne se lie pas: les ka-mi-zar insurgés; d'autres la lient: les ka-mi-zar-z insurgés), s. m. Nom donné aux calvinistes insurgés des Cévennes, pendant la persécution qui suivit la révocation de l'édit de Nantes.

— ÉTYM. *Camisa* ou *camisia*, chemise (voy. ce mot), pour une raison semblable à celle qui est donnée au mot *camisade*.

CAMISOLE (ka-mi-zo-l'), s. f. || 1^e Sorte de vêtement à manches et court qui se porte sous ou sur la chemise. || 2^e Camisole de force, camisole garnie de liens et propre à contenir un malade, un aliéné, etc.

— HIST. XVI^e s. Prompt hors du lit ce bon prince sortit, Sa camisole et son pourpoint vestit, RONSARD, 600.

— ÉTYM. Diminutif de *camise*, chemise (voy. ce mot); espagn. *camisola*.

+ **CAMME** (ka-m'), s. f. Voy. CAME 2.

+ **CAMOIARD** (ka-mo-iar), s. m. Etoffe faite avec le poil de chèvres sauvages.

CAMOMILLE (ka-mo-mi-l'), ll mouillées, et non ka-mo-mi-ye), s. f. Terme de botanique. Genre de plantes de la famille des radiées. 1^e Camomille romaine (*anthemis nobilis*, L.), plante vivace; les fleurs ont une odeur aromatique; on en fait une infusion. 2^e Camomille puante (*anthemis cotula*, L.). 3^e Camomille pyrèthre (*anthemis pyrethrum*, L.); la racine excite la salivation. 4^e Camomille ordinaire (*matricaria chamomilla*, L.). || Huile de camomille, huile préparée en faisant digérer dans l'huile des fleurs séchées de camomille, et différente de l'huile extraite des semences de cameline, dite improprement huile de camomille.

— HIST. XVI^e s. Huile de camomille, PARÉ, V, 42. Camomille, il y a de trois sortes de ceste herbe, différentes en leurs fleurs, aucunes les aians blanches, les autres jaunes, purpurées, O. DE SERRES, 627.

— ÉTYM. Génev. *camamile*, *camomile*; provenc. *camomilla*; espagn. *camomila*; ital. *camomilla*; par corruption pour *cham-xmelon*, du grec *χαμαιμέλον*, de *χαμαί*, à terre, et *μέλον*, pomme, à cause de l'odeur de pomme des fleurs de l'*anthemis*.

+ **CAMON** (sa-mon), adv. exclamatif. Oui vraiment, oui ma foi. Camon, vraiment il y a fort à gagner à fréquenter vos nobles, MOL. Bourg. III, 3. Camon, ma foi, j'en suis d'avoir, ID. Mal. imag. I, 2.

— HIST. XIII^e s. Or, n'i a fors que del buehier Nos voisins. — Certes, ce n'a mon, *Hains et anieuse*, BARBAZAN, III, 45. || XVI^e s. Si l'on disoit, en oyant un sermon, Il a bien dit, je repondrois : ce a mon, LA REINE DE NAVARRE, *le Miroir de l'âme pécheresse*.

— ÉTYM. Çà et mon, particule adverbiale qu'on trouvera à son rang alphabétique.

CAMOUFLET (ka-mou-flè; le t ne se lie pas dans le parler ordinaire; au pluriel l's se lie : des kamou-flèz et des rebuffades; camouflets rime avec traits, jamais, succès, paix, etc.), s. m. || 1^e Fumée épaisse qu'on souffle malicieusement dans le nez de quelqu'un avec un cornet de papier allumé. Guide de mon esprit follet, Qui surtout chéris le burlesque, Souffle-moi par un camouflet Un style qui soit bien grotesque, SCARRON, *la Foire St-Germain*, 25. Grand nez digne d'un camouflet, Mâchoire à recevoir soufflet, ID. dans RICHELET. Et toutes les nuits régulièrement ils me donnaient des camouflets qui puaient le soufre, REGNARD, *le Retour impr.* sc. 43. || 2^e Fig. et familièrement, affront, mortification. La Brisse se lassa des camouflets que Harlay ne lui épargnait pas, ST-SIM. 47, 262. Vendôme apprit qu'il ne serait plus payé comme général d'armée; le camouflet fut violent, ID. 246, 463. Le camouflet des auteurs, titre d'un ouvrage publié dans le XVII^e siècle. || 3^e Terme d'art militaire. Nom donné, par une plaisanterie militaire, à un petit fourneau de mine ou fougasse, dont l'effet est d'enterrer le mineur assiégeant dans les déblais et les éboulements dont il est subitement environné.

— HIST. XV^e s. Qui dormira, qu'on le resveille, Ou qu'on lui donne un chault moufflet, Ou hardiment ung grant soufflet, *Mystère*, dans *Bibliotheque des chartes*, 1^e série, t. III, p. 459.

— ÉTYM. Wallon, *casouma*; génev. *camouflet*, soufflet. Grangagnage admet un verbe wallon *kifoumer*, *kafoumer*, de la préposition *ka*, *ki*, équivalente au préfixe *con*, et *fumée* : ensumer; d'où le français serait venu par inversion. Il y a aussi l'italien *camuffare*, *embéguiner*, qui se prête à une étymologie. Mais ni l'un ni l'autre ne s'accordent à *chaud moufflet*, du XV^e siècle, qui semble composé de *chaud* et d'un diminutif de *mufle* ou *moufle*, et dont on a fait *ca-mouflet*.

+ **CAMOURLOT** (ka-mour-lo), s. m. Mastic servant à remplir les joints des dalles et des carreaux.

CAMP (kan; le p ne se lie pas : le camp ennemi, dites : le kan ennemi; du temps de Chifflet, XVII^e siècle, ce p se liait, il en fait la remarque; au pluriel l's se lie : les camps ennemis, dites : les kan-z ennemis), s. m. || 1^e Espace de terrain où une armée dresse ses tentes. Déterminer l'emplacement d'un camp, établir ou asseoir son camp. Il leva le camp sans bruit. Forcer le camp ennemi, s'emparer du camp de l'en-

nemi. Rome est dans notre camp, et notre camp dans Rome, CORN. Hor. I, 3. || Familièrement. Lever le camp, partir, déguerpis. || 2^e L'armée campée. Le camp prit les armes. Abandonner mon camp en est un [crime] capital, CORN. Nicom. II, 2. D'un camp prêt à partir vous entendez les cris, RAC. Mithr. III, 5. Vois comme tout le camp s'oppose à notre fuite, ID. Iph. V, 4. En son camp on ne connaît pas les vaines terreurs qui fatiguent et rebutent plus que les véritables, BOSS. Louis de Bourbon. || Mettre l'alarme au camp, donner l'alerte à une troupe campée, et, figurément, inquiéter un parti, une coterie, etc. Oh! dit-il, j'en fais faire autant qu'on m'en fait faire! ma présence effraye aussi les gens! je mets l'alarme au camp! Et d'où me vient cette vaillance? LA FONT. Fables, II, 14. || Camp volant, troupe légère qui tient la campagne pour observer l'ennemi. || Fig. Être en camp volant, n'être pas casé d'une manière définitive. || Camp de manœuvre, camp établi pour l'instruction des troupes. || Lit de camp, petit lit qui se démonte et que l'on transporte où l'on veut. Je reviens aux petites choses, des toilettes, des lits de camp, des services de vaisselle de vermeil doré et d'argent [dons de Louis XIV pour l'expédition de Jacques II en Irlande], SÉV. 525. || En un autre sens, lit de camp, lit de corps de garde, c'est-à-dire plancher élevé et incliné, sur lequel on met des matelas, et où l'on couche l'un à côté de l'autre. || 3^e Une armée quelconque. J'ai rejoint de mon camp les restes séparés, RAC. Mithr. II, 3. || 4^e Au plur. Armes, guerre. Homme plus utile dans les camps. La vie des camps. || 5^e Fig. Parti, faction. Se partager en deux camps. Il avait été dans notre camp. Nous nous sommes jetés dans le camp d'Aristote. Il sépare sans balancer sa sœur du camp du Seigneur, MASS. Panég. Saint Bernard. || 6^e Maréchal de camp, anciennement, maréchal des campset armées du roi, officier du grade immédiatement supérieur à celui de colonel; aujourd'hui, maréchal de camp, général de brigade qui commande un département. || Aide de camp, officier d'ordonnance attaché à un officier général. || 7^e Lice, champ clos. Demander le camp. Donner le camp. Juge du camp. || Familièrement. Prendre le camp, déguerpis. || 8^e Dans certaines parties de l'Asie, quartier assigné aux étrangers qui viennent faire le commerce.

— HIST. XII^e s. Or, n'i a fors que del buehier Nos voisins. — Certes, ce n'a mon, *Hains et anieuse*, BARBAZAN, III, 45. || XVI^e s. Si l'on disoit, en oyant un sermon, Il a bien dit, je repondrois : ce a mon, LA REINE DE NAVARRE, *le Miroir de l'âme pécheresse*. — ÉTYM. Çà et mon, particule adverbiale qu'on trouvera à son rang alphabétique.

CAMOUFLAGE (kan-pa-gn'), s. f. || 1^e Grande étendue de pays plat. Campagnes immenses. Errer dans la campagne. L'aurore trouve déjà le berger en pleine campagne. Sacroir range son armée en bataille dans une rase campagne, PERROT, Tac. 164. || En campagne, en course dans la campagne ou ailleurs. Allons, chasseur, vite en campagne, Du cor n'entends-tu pas le son? BÉRANG. D. chasse. Il n'est en campagne de si bon matin que pour visiter quelques postes, HAMILT. Gramm. 5. Le bruit cesse, on se retire : Rats en campagne aussitôt, LA FONT.

Fab. I, 9. Ces pauvres gens attendent le mardi jusqu'à dix heures du soir; et, quand ils sont tous retournés chacun chez eux, nous arrivons paisiblement le mercredi, sans songer qu'on eût mis une armée en campagne pour nous recevoir, SÉV. 57. || Fig. et familièrement. En campagne, en train, en mouvement pour découvrir ou obtenir quelque chose. Son imagination est en campagne, il s'inquiète, sa tête travaille. Il y a quelque amour en campagne, MOL. le Bourg. III, 7. Mettons la bravoure en campagne, ID. l'Étour. III, 5. Il met en campagne son expérience et son industrie, HAMILT. Gramm. 8. Le dépit se mit en campagne pour désunir les coeurs, ID. ib. 11. On croit qu'il y a quelque ambassade en campagne, SÉV. 430. Tous les dévots furent en campagne, ID. 368. Je me mets en campagne, je vais à l'un, je vais à l'autre, ID. 196. On met ses amis en campagne, ID. 534. Tous les esprits sont en campagne, ID. 284. Théramène était riche et avait du mérite; il a hérité; il est donc très-riché et a un très-grand mérite, voilà toutes les femmes en campagne pour l'avoir pour gallant, et toutes les filles pour épouseur, LA BRUY. 7. || Prendre la campagne, s'en aller dans les champs. Il se veut battre et monte à cheval, et prend la campagne, SÉV. 174. || Terme de guerre. Tenir la campagne, résister à l'ennemi sans être contraint de se retrancher. Des armées qui tiennent la campagne, LA BRUY. 10. || Par extension. Nous nous voyons obligés mon frère et moi à tenir la campagne, MOL. Fest. de P. III, 5. || Être maître de la campagne, occuper le pays sans que l'ennemi ose sortir de ses places. Quitter la campagne, se réfugier dans les endroits fortifiés. Où nous forcions les siens de quitter la campagne, CORN. Sert. I, 2. || Au fig. Je vois bien par là que vous êtes les maîtres de la campagne [que vous avez l'avantage], PASC. Prov. 5. || Battre la campagne, la parcourir, pour faire lever le gibier ou pour éclairer la marche d'une armée. || Au fig. Battre la campagne, divaguer, s'éloigner de son sujet, chercher des faux-fuyants; avoir le délire. Quel esprit ne bat la campagne? Qui ne fait châteaux en Espagne? LA FONT. Fab. VII, 10. Des raisons qui ne feront que battre la campagne, MOL. les Fourb. II, 8. Autant vaut employer le bâton à des sujets utiles qu'à battre sans raison la campagne, J. J. ROUSS. Hél. VI, 11. Il se met à battre la campagne et à vous accabler de questions, ID. Em. III. Ivre de champagne, Je bats la campagne, BÉRANG. Cocag. || 2^e Les champs en général. Ils vantaien les richesses de leurs campagnes. Dévaster les campagnes. La campagne est couverte de neige. Mes fenêtres donnent sur la campagne. || Fig. et poétiquement. Les campagnes de l'air, l'air ou les airs. Puis comment pénétrer jusques à notre monde? Comment percer des airs la campagne profonde? LA FONT. Fab. VIII, 16. || 3^e La campagne, par opposition à la ville. Les gens de la campagne. Les travaux de la campagne. Biens de campagne. Petite maison de campagne. Aller à la campagne. Être à la campagne. Je veux éléver Émile à la campagne, loin de la canaille des valets, J. J. ROUSS. Em. II. Oui, Lamoignon, je suis les chagrins de la ville, Et contre eux la campagne est mon unique asile, BOL. Ep. VI. Je suis venu à la campagne, me dit-il, pour faire plaisir à la maîtresse de la maison, avec laquelle je ne suis pas mal, MONTSQ. Lett. pers. 48. || Faire une partie de campagne, aller par partie de plaisir dans la campagne. || Curé, gentilhomme, médecin de campagne, curé, gentilhomme, médecin qui résident à la campagne. || Habit de campagne, habit que l'on porte quand on est à la campagne. Avoir osé se montrer à la cour en habit de campagne, HAMILT. Gramm. 4. || Comédiens de campagne, comédiens qui ne jouent qu'en province. Cela s'entend prix pour prix et sans faire comparaison de deux comédiens de campagne à deux Romains de ce calibre-là, SCARRON, Rom. com. ch. 46. || 4^e Mouvements de troupes qui commencent et poursuivent des opérations de guerre. Arrêter un plan de campagne. Ouvrir la campagne. Il a fait la campagne d'Egypte. Dès cette première campagne, après la prise de Thionville, digne prix de la victoire de Rocroy, il passa pour un capitaine également redoutable dans les sièges et dans les batailles, BOSS. Louis de Bourbon. Croyez-vous que la reine put être en repos dans ces fameuses campagnes qui nous portaient coup sur coup tant de surprenantes nouvelles? ID. Marie-Thér. || Pièces de campagne, artillerie assez légère pour suivre une armée en campagne. Les canons de campagne. On dit de même : four, forge de campagne. || 5^e Le temps que, dans l'année, dure une expédition militaire. La cam-

pagne sera longue cette année. C'est ma première campagne. Ce fut la troisième bataille de cette campagne. Il y a eu deux campagnes cette année. Encore une campagne, et nos seuls escadrons Aux aigles de Sylla font repasser les monts, CORN. *Sertor.* II, 2. Il n'est pas aisément de comprendre qu'avec tant d'incommodités il puisse faire une campagne, SÉV. 548. Avec la satisfaction d'avoir fait la plus heureuse campagne qui fut jamais, ID. 485. || Fig. M. de Coulangé a fini sa campagne, SÉV. 368. Vous avez fait une rude campagne dans l'Illiade, et vous nous en avez parlé fort plaisamment, ID. 345. || Familièrement et ironiquement. Il a fait une belle campagne, il a fait une belle équipée, ou ses démarches ont été inutiles. || 6^e Terme de jeu. À la basquette et au Pharaon, paroli de campagne, paroli marqué par tricherie; au trictrac, case de campagne, case qu'on n'avait pas le droit de faire. || 7^e Saison des travaux de certains états. Cette maison sera bâtie dans trois campagnes. Le beau temps a rémis tous mes ouvriers en campagne, SÉV. 62. || 8^e Voyage sur mer. Vous me confirmez dans la résolution que j'ai prise de m'appliquer fortement, cette campagne, à la conversion des matelots, D'ESTRÉES à Seignelay, dans JAL.

— REM. Aujourd'hui on dit : je suis à la campagne, et non je suis en campagne; je vais à la campagne, et non je vais en campagne. On réserve en campagne pour exprimer un mouvement soit physique soit moral, et, particulièrement, un mouvement de troupes; autrefois cette distinction n'exista pas; les meilleurs écrivains disaient *en campagne* ce que nous disons à la campagne. Une petite maison qu'il avait en campagne, HAMILT. *Gramm.* 4. Se trouve-t-il en campagne, LA BRUY. 41. Le printemps n'est pas si agréable en campagne que tu penses, J. J. ROUSS. *Hél.* I, 7. Promenez-vous en campagne avec ces deux sortes d'hommes, ID. ib. 4.

— HIST. XII^e s. Si 's [il les] jeta en campagne del flum Jurdan, ROIS, 257. E dist li reis qu'il se tapireit as champaingnes del desert, ib. 476. || XIII^e s. Lors fist les batailles ordener parmi la champaingne, VILLEH. LXXX. De dras d'or et de soie la champaingne resplent, Berte, CXXXIII. Par ci trespassse une compaigne [compagnie] Qui vient parmi ceste champaingne, Ren. 2456. || XV^e s. On trouva aucun haemelets ars, et aucunes champaingnes où il avoit blés et prés, FROISS. I, I, 40. || XVI^e s. L'artillerie de campagne seroit de vingt canons, LANOUE, 422. Ceste armée estant ainsi disposée, à mon avis pourroit, en campagn rase, se presenter devant la puissance des Turcs, ID. 427. Le temps de se mettre en campagne estant venu, l'armée... ID. 437. Ceux qui s'y adonhent ont aussi une spacieuse campagne pour y promener leurs esprits, ID. 538. Nos chefs vouloient faire marcher après deux cens chevaux pour se rendre maistres de ceste campagnette [petite plainé], par laquelle il falloit passer avant qu'arriver aux maisons, ID. 682. Le peuple de Berne ayant tant d'aversion pour les fortifications, et estoit tellement infatué de ses forces de campagne, que.... D'AUB. Vie, XLII.

— ETYM. Bourguig. *campagne*; Saintonge, *champagne*, pays de plaine; espagn. *campana*; ital. *campagna*; de *campus*, champ (voy. ce mot). *Campagne* est la prononciation picarde de *champagne*, qui, comme on voit, veut dire plaine.

CAMPAGNOL (kan-pa-gnol), s. m. || 1^e Terme d'histoire naturelle. Petit rat des champs (*mus arvalis*, L.) à pelage d'un jaune brun. || 2^e Campagnol volant, espèce de chauve-souris.

— ETYM. *Campagne*.

† CAMPAGNOULE (kan-pa-gnou-l'), s. f. Nom vulgaire de plusieurs espèces d'agarics.

— ETYM. Ce mot semble une autre forme de *champignon*.

† CAMPAN (kan-pàn), s. m. Nom d'un marbre des Pyrénées qui se trouve dans la vallée de Campan, près de Bagnères de Bigorre.

† CAMPANACÉ, ÉE (kam-pa-na-sé, sée), adj. Terme d'histoire naturelle. Qui a la forme d'une cloche.

— ETYM. *Campana*, cloche (voy. CAMPANE).

CAMPANE (kan-pa-n'), s. f. || 1^e Tenture de soie, d'argent filé, etc. ornée de petites cloches de même matière. Campane de lit, de carrosse. || 2^e Terme d'architecture. Ornement de sculpture à houppes en forme de clochettes. Une campane pour un dais d'autel. || Le corps, en forme de cloche renversée, des chapiteaux corinthien et composite. || Ornement de plomb chantourné, placé au bas du faîte ou du bries d'un comble. || 3^e Chaudière pour cuire le savon, ainsi dite de sa forme. || 4^e Terme de vétérinaire.

Tumeur arrondie qui se développe au jarret du cheval.

— HIST. XIII^e s. Quand il out le convers oï, Durement furent esbahi Qu'il n'orent oï soner cloche Ne champenelle, ne reloge [horloge], RUTEB. 315. || XIV^e s. Les cloches furent premiers trouvées en la région de Campanie, en françois nommée Champagne, en la cité de Nole, et pour ce aucuns les clament campanes, DE LABORDE, *Émaux*, p. 193. || XV^e s. On sonne au matin la campane du consistoire, FROISS. III, IV, 67. Assis de broudres avecques multitude de campanettes d'argent qui moult donnaient du bruit, CHASTELAIN, *Chr. des ducs de Bourgogne*, 4^e part. ch. 4. || XVI^e s. L'ennemy meit toutes les campanes des mullets dans les cofires, et sans sonner trompette ni tabourin deslogea, M. DU BELL. 144.

— ÉTYM. Provenç. espagn. et ital. *campana*, cloche; d'après les étymologistes, de la ville de Nola en *Campanie*, où l'usage des cloches s'établit d'abord (la *Campanie* fut ainsi appelée à cause de ses plaines ou *campagnes*; voy. ce mot). Mais la plus ancienne mention de *campana* est dans Isidore, avec le sens de plateau de balance, et avec la note que la *campane* est un genre de balance inventé en Campanie; de sorte que, vraisemblablement, le plateau de balance est ce qui, par assimilation d'ustensile métallique, a donné le nom à la cloche.

† CAMPANELÉ, ÉE (kan-pa-ne-lé, lée), adj. Terme didactique. Qui a la forme d'une petite cloche.

— ÉTYM. *Campanelle*, diminutif de *campane*, cloche (voy. CAMPANE).

† CAMPANELLE (kan-pa-nè-l'), s. f. Un des noms du liseron et du narcisse.

— ÉTYM. Diminutif de *campana*, clochette.

† CAMPANETTE (kan-pa-nè-t'), s. f. Voy. CAMPANELLE.

† CAMPANIFLORE (kan-pa-ni-flo-r'), adj. Terme de botanique. Qui a des fleurs en cloche.

— ÉTYM. *Campane* et *fleur*.

† CAMPANIFORME (kan-pa-ni-for-m'), adj. Terme didactique. Qui est en forme de cloche.

— ÉTYM. *Campane* et *forme*.

CAMPANILE (kan-pa-ni-l'), s. m. et selon quelques-uns CAMPANILLE (kan-pa-ni-l', ll mouillées), s. f. Clocher à jour; petite tour ouverte et légère, souvent isolée, servant de clocher. Le campanile de Florence. Le campanile de S.-Marc à Venise.

— ÉTYM. Bas-lat. *campanile* ou *campanillum*, de *campana*, cloche (voy. CAMPANE).

† CAMPANULACÉ, ÉE (kan-pa-nu-la-sé, sée), adj. Terme de botanique. Qui a la forme d'une clochette. || S. f. Campanulacées, nom d'une famille de plantes dont la campanule est le type.

† CAMPANULAIRE (kan-pa-nu-lé-r'), adj. Même sens que campanulacé.

CAMPANULE (kan-pa-nu-l'), s. f. Terme de botanique. Genre très-nombré de plantes de la famille des campanulacées, ainsi nommées parce qu'elles ont la fleur en forme de clochette.

— HIST. XVI^e s. La campanula, ainsi ditte en italien, florit tous les jours, chacun produisant abondance de fleurs nouvelles, de couleur bleue, o. DE SERRES, 562. Plusieurs racines d'herbes médicinales, comme buglosse, cichorée, angelica, campane, se laissent manger appareillées en confiture, ID. 868.

— ÉTYM. Diminutif de *campana*, cloche (voy. CAMPANE).

CAMPANULÉ, ÉE (kan-pa-nu-lé, lée), adj. Terme de botanique. Qui est en forme de clochette. Corolle campanulée.

— ÉTYM. *Campanule*.

† CAMPANULIFLORE (kan-pa-nu-li-flo-r'), adj. Terme de botanique. Qui a la fleur en forme de clochette.

— ÉTYM. *Campanule*, et *flos*, fleur.

† CAMPE (kan-p'), s. f. Sorte de droguet en façon de drap.

CAMPÉ, ÉE (kan-pé, pée), part. passé. || 1^e Armée campée sur le bord du fleuve. || 2^e Fig. et familièrement. Bien campé sur ses jambes, ou simplement bien campé, qui se tient bien, qui est bien bâti. || Un homme bien campé, un homme qui est dans une bonne position de fortune, de réputation, etc. || Terme de manège. Cheval campé, cheval qui se tient de façon que le bipède antérieur ou postérieur, ou les deux à la fois s'éloignent du centre de gravité.

CAMPÉCHE (kan-pé-ch'), s. m. Arbre d'Amérique dont le bois fournit une belle teinture rouge. Les Anglais coupaien du bois de campêche dans les forêts du roi d'Espagne aux Indes, ST-SIM. 451, 68.

— ÉTYM. La baie de *Campêche*, au Mexique.

CAMPEMENT (kan-pe-man), s. m. || 1^e Action de

camper. L'art des campements. Effets de campement, les objets qui sont nécessaires à une troupe qui campe. Le prince, par son campement, avait mis en sûreté non-seulement toute notre frontière mais encore tous nos soldats, BOSS. *Louis de Bourbon*. Les campements de César firent son étude; je me souviens qu'il nous ravissait en nous racontant comme en Catalogne, dans les lieux où ce fameux capitaine, par l'avantage des postes, contrignit cinq légions romaines et deux chefs expérimentés à poser les armes sans combats.... ID. ib. || 2^e Journée de marche au bout de laquelle on campe. L'ennemi, que rien n'arrêtait, n'était plus qu'à deux campements de la ville. || 3^e Détachement chargé de préparer le campement.

— HIST. XVI^e s. Le roi voulant voir de plus près le campement du duc, D'AUB. *Hist.* III, 266.

— ÉTYM. *Camper*.

† CAMPÉPHAGE (kan-pé-fa-j'), s. m. Terme de zoologie. Autre nom des échenilleurs ou oiseaux qui mangent les Chenilles.

— ÉTYM. Κάρπη, Chenille, et φαγεῖν, manger.

CAMPER (kan-pé), v. n. || 1^e Être établi dans un camp. L'armée campait aux portes de la ville. Bien camper, bien choisir à chacun son emploi, CORN. *Sert.* III, 2. || 2^e Fig. Séjourner temporairement. Mes gens sont occupés à déménager; j'ai campé dans ma chambre, SÉV. 368. || Familièrement. Il campe, c'est-à-dire il n'a pas de domicile, il déloge souvent. || 3^e V. a. Établir dans un camp. Près de la Mehaigne, et vers les sources de la pétite Ghette, le maréchal de Villeroi avait campé son armée, VOLT. *Louis XIV*, 20. || 4^e Familièrement, placer, mettre. Il campa son chapeau sur sa tête, et partit. Quelqu'un n'a-t-il point vu Comme on dessine sur nature? On vous campe une créature, Une Eve ou quelque Adam.... LA FONT. *Cas de conse*. || Familièrement. Camper là quelqu'un, l'abandonner, le laisser dans l'embarras. || 5^e Donner, attribuer. Vous me la campez belle. Il m'a fallu livrer bataille, sans cela on me campait sur le dos la perte des douze canons, P. L. COUR. *Lett.* I, 425. || 6^e Se camper, v. réfl. S'établir en un camp. Aussitôt qu'Alexandre s'y fut campé. Les Philistins se campèrent à Machmus, à l'orient de Betharen, VOLT. *Phil.* IV, 297. Ici nos gens se campèrent; Et l'espace que voilà Nos ennemis l'occupèrent, MOL. *Amph.* I, 4. || 7^e Très-familièrement, se placer, s'installer, se tenir. Il se campa dans un fauteuil. Il se campa droit devant moi. Et chacun se campant qui de ça, qui de là, RÉGNIER, *Sat.* VI. Le jeune homme Se campe en une église, LA FONT. *Cand.* Mais, ma mignonne, dites-moi, Vous campez-vous jamais sur la tête d'un roi, D'un empereur ou d'une belle? ID. *Fabl.* IV, 3. L'aragne cependant se campa en un lambris, ID. ib. III, 8. || Prendre une certaine posture. Il se campe bien.

— REM. *Camper* se conjugue avec l'auxiliaire *avoir* quand on veut indiquer le fait même du campement: l'armée a campé hier pour la première fois sur le territoire ennemi; avec l'auxiliaire *être* quand on veut indiquer l'état: l'armée est campée depuis dix jours sous les murs de cette place.

— HIST. XVI^e s. Ils camperent le long d'une petite rivière, AMYOT, *Cam.* 32. Vous, dis-je, enorgueilli de forces animées, Auprès de Montcontour campastes vos armées, ROISSARD, 666.

— ÉTYM. *Camp*; bourguig. *champai*, jeter. Dans le XVI^e siècle, on trouve d'ordinaire *campeger*, de l'italien *campeggiare*.

† CAMPERCHE (kan-pér-ch'), s. f. Barre de bois placée à travers le métier des ouvriers en basse-lisse.

† CAMPHÈNE (kan-fé-n'), s. m. Terme de chimie. Nom donné au radical supposé du camphre.

— ÉTYM. *Camphre*; formation irrégulière; pourquoi les chimistes n'ont-ils pas dit *camphrène*?

† CAMPHINE (kan-fi-n'), s. f. Terme de chimie. Carburé d'hydrogène liquide obtenu par distillation d'un mélange d'iode et de camphre.

— ÉTYM. *Camphre*. Pourquoi les chimistes n'ont-ils pas dit *camphrine*?

† CAMPHOGENE (kan-fo-jé-n'), s. m. Terme de chimie. Nom d'un carbure d'hydrogène.

— ÉTYM. *Camphre*, et γενής, engendré: engendré du camphre, parce que cette substance s'obtient en distillant un mélange de camphre et d'acide phosphorique anhydre.

† CAMPHORATE (kan-fo-ra-t'), s. m. Terme de chimie. Genre de sels formés par l'acide camphorique combiné aux bases.

† CAMPHORIDES (kan-fo-ri-d'), s. f. plur. Terme de chimie. Substances analogues au camphre.

— ÉTYM. *Camphora*, camphre.

CAMPHORIFÈRE (kan-fo-ri-fè-r'), *adj.* Terme de botanique. Qui produit du camphre.

— **ÉTYM.** *Camphora*, camphre, et *ferre*, porter.

CAMPHORINE (kan-fo-ri-n'), *s. f.* Terme de chimie. Combinaison neutre obtenue en combinant l'acide camphorique avec la glycérine.

CAMPHORIQUE (kan-fo-ri-k'), *adj.* Terme de chimie. Acide camphorique, produit de la distillation de l'acide azotique sur le camphre.

— **ÉTYM.** *Camphora* (voy. CAMPHRE).

CAMPHOROIDÉ (kan-fo-ro-i-d'), *adj.* Terme de chimie. Qui est semblable au camphre.

— **ÉTYM.** *Camphora*, et *εἶδος*, forme.

CAMPHOVINIQUE (kan-fo-vi-ni-k'), *adj.* Terme de chimie. Acide camphovinique, acide que l'acide camphorique donne avec l'alcool mêlé à l'acide sulfurique ou chlorhydrique.

— **ÉTYM.** *Camphre* et *vin*.

CAMPHRE (kan-fr'), *s. m.* || 1^e Substance blanche transparente, d'une saveur amère, chaude et piquante, et d'une odeur vive et pénétrante. Le camphre, très-employé en médecine comme antispasmodique, provient du camphrier. || 2^e Terme de chimie. Camphres, nom donné à des composés neutres, solides à la température ordinaire, volatils, odorants, aromatiques, analogues au camphre proprement dit.

— **HIST.** xvi^e s. Le sang qui flue par le nés, sera estanché par le camfre; meslé avec la graine d'ortie morte, o. DE SERRES, 900. Le verger de l'amie est de plantes exquises; C'est un vrai paradis de pommes, de cerises, En tout temps florissant de tous arbres fruitiers, D'orangers, grenadiers, de canfres, de figuiers, R. BELLEAU, *Poésies*, t. I, p. 103, dans LACURNE.

— **ÉTYM.** Provenc. *camphora*; espagn. *alcanfor*; ital. *canfora*; bas-grec, *καφούρα*; de l'arabe *kafur*, qui paraît venir du sanscrit *carpoūra*.

CAMPHRE, *ÉE* (kan-fré, frée), *adj.* Qui contient du camphre. Eau-de-vie camphrée.

CAMPHREE (kan-frée), *s. f.* Terme de botanique. Plante qui sent le camphre (*camphorosma monspeliacum*, L.).

— **ÉTYM.** *Camphre*.

CAMPHRER (kan-fré), *v. a.* Terme didactique. Imprégnier de camphre.

— **ÉTYM.** *Camphre*.

CAMPHRIER (kan-fri-é), *s. m.* Terme de botanique. Arbre de la Chine et du Japon (*taurus camphora*, L.) dont on retire le camphre par distillation.

CAMPHRONE (kan-fro-n'), *s. f.* Terme de chimie. Produit volatil qu'on obtient en faisant passer de la vapeur de camphre sur de la chaux chauffée au rouge.

CAMPICOLE (kan-pi-kó-l'), *adj.* Terme d'histoire naturelle. Qui vit dans les champs.

— **ÉTYM.** *Campus*, champ, et *cōla*, habitant.

CAMPINE (kan-pi-n'), *s. f.* Terme de cuisine. Petite pouarde fine.

— **ÉTYM.** *Campine*, nom d'un district de la Flandre qui a donné son nom à ces pouardes.

CAMPOS (kan-pô), *s. m.* || 1^e Congé donné aux écoliers. Aujourd'hui les écoliers ont campos. Le maître a donné campos à sa classe. || 2^e En général, repos, délassement. Prenez campos pour aujourd'hui. || Terme familier.

— **HIST.** xvi^e s. Et demande au petit Roger, Si ceux que l'on fit désloger hors des villes, croyoient campos, MAROT, II, 139. Avoir campos, pour être libre, H. EST. *Nouveau lang. fr.* p. 616.

— **ÉTYM.** Accusatif pluriel de *campus*, champ: c'est-à-dire vous avez les champs, la liberté d'aller vous promener.

CAMPYLOPTERE (kan-pi-lo-pté-r'), *adj.* Terme d'ornithologie. Qui est pourvu de plumes d'essor recourbées en forme de sabre.

— **ÉTYM.** Καμπύλως, courbé, et πτερόν, aile.

CAMPYLOSOME (kan-pi-lo-so-m'), *s. m.* Terme de zoologie. Nom des cirrihpèdes à corps flexible.

— **ÉTYM.** Καμπύλος, courbé, et σῶμα, corps.

CAMUS, **CAMUSE** (ka-mu, ka-mu-z'; l's ne se lie pas dans la conversation), *adj.* || 1^e Qui a le nez court et plat. Pour toi, Socrate, tu n'étais qu'un pauvre homme, laid, camus, chauve, FÉN. xix, 187. Ils déclarent qu'on ne peut être camus sans avoir de nez, VOLT. Phil. II, 169. || Un nez camus, un nez court et plat. Il [m'on nez] n'est ni camus, ni aquilin, ni gros, LA ROCHE. *Portrait*. || Se dit aussi de certains animaux. Un chien camus. Cheval camus, cheval dont le chanfrein offre une espèce d'enfoncement. || 2^e Fig. et fa-

milièrement, embarrassé, interdit.... Et n'est Nostramus Qui l'astrolabe en main ne demeurât camus, RÉGNIER, Sat. x. Oui, Charlotte, je veux que Monsieur vous rende un peu camuse, MOL. *Don Juan*, II, 5. || A côté de demeurer camus, on dit aujourd'hui avoir un pied de nez; de sorte que des images toutes contraires peuvent cependant exprimer la même pensée; l'idée fondamentale est toujours celle d'une disproportion ridicule dans l'endroit le plus apparent du visage. || Camus en chien d'Artois, camus comme un chien de Boulogne, cela se disait de quelqu'un fort interdit de se voir trompé dans son attente. Le chien d'Artois, le chien de Boulogne est une variété de carlin. Madame votre fille est pleurante en un coin; Monsieur votre neveu grommelle sur du foin, Camus en chien d'Artois d'avoir compté sans hôte, LA FONT. *Je vous prends sans vert*, 14. || 3^e Substantivement. Un camus, une camuse, une personne qui a le nez camus. || 4^e Un des noms du dauphin (poisson).

— **HIST.** xiii^e s. D'entre les sorciers [sorciers], à compas, Muet [meut, sort] ses nes trop haut ne trop bas; N'est pas camuse ne bekue, Bl. et Jehan, 265. Trop grans mamieles font les enfans camus devenir, quant par deseur le nes les metent, ALEBRANT, f° 30. || xiv^e s. Une paire de cousteaux camus, à deux viroles d'argent, DE LABORDE, *Émaux*, p. 234. Je croi qu'il n'ot si laid de Resnes à Dinsant; Camus estoit et noir, malostru et nuisant, GUESCLIN, v. 55. || xv^e s. Si en furent camus les conseilleurs, mès aultres y cuiderent ruer qui y faillirent, CHASTELAIN, *Chr. des d. de B.* 2^e p. ch. s. || xvi^e s. Voilà une belle response, ce me semble, et des harangueurs bien camus, MONT. I, 189. Il est demeuré tout camus, pour dire que quelqu'un est demeuré tout honteux, H. EST. *du Nouv. lang. fr.* p. 475. Voulez-vous en françois braver un homme, vous dites que vous le ferez bien camus, ou que vous lui rendrez le nez aussi plat comme une andouille, PASQUIER, *Recherches*, liv. viii, p. 694, dans LACURNE. La ligue se trouvant camuse, Et les ligueurs fort etonnés Se sont avisés d'une ruse; C'est de se faire un roi sans nez [Sur l'élection du duc de Guise qui était camus], Sat. *Ménippée*.

— **ÉTYM.** Provenc. *camus*, *gamus*, niais, sot; ital. *camuso*, *camoscio*. Origine incertaine. On a indiqué le celtique *cam*, courbé; mais, comme le remarque Diez, un suffixe *us* n'existe pas dans les langues romanes; dès lors il est porté à y voir un mot composé *ca-mus*, où *mus* se rapporte à l'italien *muso*, français *museau*, et où il y aura un préfixe *ca*, peut-être péjoratif (voy. CA préfixe). D'autres l'ont rapproché de l'italien *camoscio*, espagnol *camusa*, chamois; le chamois, comme la chèvre, pouvant être dit *camus*; la forme des mots parle pour cette dernière étymologie.

CAMUSERIE (ka-mu-ze-rie), *s. f.* État de celui qui est camus ou d'un nez qui est camus.

— **HIST.** xvi^e s. Entre les Mores, la camuserie et la couleur noire, et avoir les cheveux recoquillez et frisez, leur est d'autant d'estime et de beauté, que nostre grand nez, nostre couleur blanche, et nos cheveux longs, BOUCHET, *Serées*, liv. III, dans LACURNE.

— **ÉTYM.** *Camus*.

CAMUSET, ETTE (ka-mu-zè, zè-t'), *adj.* Un peu camus.

— **HIST.** xiii^e s. Puis la gorgete, en avalant Tout premier au pis[sein] camuset, ANC. poës. fr. *Vatican*, dans LACURNE. || xvi^e s. Les bergiers, avec leurs mutsettes, Gardant leurs brebis camusettes, DU BELAY, VII, 45, verso.

CAMUSON (ca-mu-zon), *s. f.* Jeune femme camuse. Je lui dis des choses admirables de sa petite camuson, SÉV. 379.

CAN ou **CANT** (kan), *s. m.* Terme de charpenterie. La face la moins large d'une pièce de bois.

— **ÉTYM.** Le même que *chant*, côté, écrit à tort *champ* dans la locution de *champ* (voy. CHAMP, dans cette locution).

CANAILLE (ca-nâll'), ll mouillées, et non kana-ye), *s. f.* || 1^e Vile populace. Eh bien! manger moutons, canaille, sotto espèce, Est-ce un péché? LA FONT. *Fabl. VII*, 4. Travailier est le fait de la canaille, ID. *Papef*. Où Rabelais est mauvais, il passe bien au delà du pire; c'est le charme de la canaille, LA BRUY. 4. Les Vaudois furent appelés par Mainbourg une canaille révoltée, VOLT. *Mœurs*, 138. Ceux qui daignaient acheter les suffrages de la canaille qui composait les tribus, J. J. ROUSS. *Contr. IV*, 2. Spectateur dédaigneux des misères de la canaille, ID. *Em. IV*. Séneque, qui connaissait l'esprit de la cour, de la ville et de la canaille, DIDEROT, *Claude et Neron*.

Repoussé des hommes de son rang, il se livra aux vices de la canaille, ID. *Essai sur Claude*. || 2^e Par extension, gens, quelle que soit leur condition, dignes de mépris; en ce sens le pluriel est usité. Ces canailles-là. Quoi! vous continuez, canailles infidèles! CORN. *Médée*, v. 3. La canaille littéraire est ce que je connais de plus abject au monde, VOLT. *Lett. Damilaville*, 24 sept. 1766. Je sais que, dès qu'on a donné un ouvrage passable, la canaille de la littérature jette les hauts cris, ID. ib. 17 déc. 1766. Je veux éllever Émile à la campagne, loin de la canaille des valets, J. J. ROUSS. *Em. II*. C'était [MM. les chambellans], vous disais-je, une canaille qu'il fallait laisser aboyer, P. L. COUR. I, 57. M. de Monaco se commit fort mal à propos en personne avec des canailles, ST-SIM. 84, 92. || Par antiphrase. Je crois qu'il se contentera d'aller en paradis, et qu'il ne quittera point ces canailles chrétiennes, SÉV. 583. || 3^e Par badinerie, en parlant d'enfants importuns. Faites faire cette petite canaille.... Ah! le petit babouin! Voyez, dit-il, où l'a missa sottise! Et puis prenez de tels fripons le soin! Que les parents sont malheureux, qu'il faille Toujours veiller à semblable canaille! LA FONT. *Fabl. I*, 19. || 4^e Populairement, il se prend comme adjectif indéclinable: des manières canaille, un propos canaille. Populairement aussi, on dit, en parlant d'un seul homme: c'est une canaille.

— **HIST.** XIII^e s. Du mal que nos feisons à ceste chiennaille ne prendra ja garde cil qu'il apelent Seigneur, *Psautier*, f° 114. || XVI^e s. La regle et police de bien vivre n'a jamais si bien été ordonnée aux monasteres, qu'il n'y eust toujours quelques canailles meslez parmi les bons, CALVIN, *Instit. 1024*. Les rois aux chiens flatteurs donnent le premier lieu, Et de cette canaille endormis au milieu.... D'AUB. *Tragiques*, II, p. 57. Arriere mastins, hors de la quarrière; hors de mon soleil, canaille au diable, RAB. *Pant. Prol. du III^e livre*.

— **ÉTYM.** Wallon, *chinie*; Berry, *chienaille*; ital. *canaglia*; de *cane*, chien (voy. CHIEN). Canaille est italien; chienaille était le mot français.

CANAL (ka-nal), *s. m.* || 1^e Conduit qui amène de l'eau. Les canaux de la fontaine. On amène de loin les eaux de la rivière par des canaux. || 2^e Voie naturelle par laquelle les liquides ou les gaz cheminent dans la terre. Les eaux du puits artésien de Paris arrivent de Bourgogne par de secrets canaux. || 3^e Par extension, toute espèce de voie pour le passage des liquides. L'impétueuse ardeur de ses transports nouveaux à son sang prisonnier ouvre autant de canaux, CORN. *Att. V*, 6. || 4^e En anatomie, nom de différentes parties configurées comme des canaux. Le canal médullaire des os, cavité des os qui contient la moelle. Le canal vertébral, trajet formé par la cavité du corps des vertèbres et où est enfermée la moelle épinière. Le canal intestinal, portion de l'appareil digestif qui s'étend de l'estomac à l'anus. Le canal de l'urètre, conduit qui mène l'urine au dehors de la vessie. || En général, les canaux, les voies qui sont dans le corps pour le passage des substances et la circulation des liquides. Le voyage, l'exercice des eaux qui lavent le sang et qui débouchent les canaux rétablissent presque toujours la machine, VOLT. *Lett. Damilaville*, 2 avril 1764. || En botanique, les canaux de la séve. Le sureau a un large canal médullaire. || 5^e Lit d'une rivière. Le fleuve offre partout un canal tranquille. Semblable à ces fleuves qui se creusent un nouveau canal.... FLÉCH. *Lam.* Si l'on veut trouver dans un canal horizontal la vitesse moyenne de l'eau entre celle du fond qui est la plus grande et celle de la superficie qui est la plus petite, on voit que cette vitesse est toujours placée aux 4/9 de la hauteur du canal divisé du haut en bas, FONTEN. *Guglielmini*. || 6^e Rivière creusée de main d'homme. Canal de navigation. Un pays coupé de canaux. Menzikoff flatta le Czar de l'idée de percer un canal du Holstein dans la mer Baltique, VOLT. *Russie*, II, 4. Plusieurs rivières entre lesquelles on peut tirer des canaux qui serviraient de lit aux inondations, ID. ib. I, 4. || Canal latéral, canal qui longe un fleuve. || Canal de dérivation, canal qui sert à détourner des eaux. || Canal d'irrigation, canal qui distribue des eaux dans la campagne. || Canal de desséchement, canal qui évacue les eaux stagnantes. || 7^e Pièce d'eau étroite et longue pour l'ornement des jardins. Creuser, nettoyer un canal. Mais un canal formé par une source pure, Se trouve en ces lieux écartés, LA FONT. *Fabl. I*, 11. || Il y a eu canal à Fontainebleau, c'est-à-dire la cour a fait une partie de canal ou de bateau; locution des gens de cour, d'après DE CAILLIÈRES, 1690. || 8^e Terme de géographie.

Nom de certains détroits. Le canal de Mozambique. || 9^e Terme de marine. Sur la Méditerranée, faire canal, traverser un golfe, un espace entre deux îles, etc. ou naviguer hors de vue de la terre. || 10^e Fig. Intermédiaire, moyen. Le cœur affligé Par le canal des yeux vidant son amertume, MALHERBE, VI, 48. Cela ne passera pas en d'autres mains que celles que vous avez choisies pour nous servir de canal, BOSS. *Projet*. Je suis un canal par où passent les instructions, ID. *Lett. abb.* 499. Ils accablent ceux qui entreprennent d'aller à eux [les rois] par un autre canal que le leur, FÉN. *Tél.* XIV. La prière, le canal des grâces, MASS. *Tiéd.* 2. Les charges, les emplois, et le bien et le mal Passent par cette main, coulent par ce canal, TRISTAN, *Mort de Chrispe*, IV, 44. || 11^e Terme d'architecture. Refouillement droit ou courbe, simple ou multiple. || 12^e Creux où se met la baguette d'un fusil. || Morceau de bois qui garantit des pointes d'aiguilles l'ouvrier en velours ciselé. || Cannelure du métier à drap.

— HIST. XII^e s. L'eve ist de la citet; si s'en vait par les plaines, Reentre en son canal; les rives en sont pleines, *Voy. de Charlemagne*, 792. || XIII^e s. Del Nil qui chiet en mer par quatre mestres chaniex, *Hist. occid. des croisades*, t. II, p. 571. En milieu sort une fontaine, En un prael, et clere et saine; En quarrel est fais li canal, *Fl. et Bl.* v. 2044. || XVI^e s. Le coulement et laps de la fontaine estoit par troys tubules et canalz, faictz de marguarites fines, RAB. *Pant.* V, 42. Marius luy feit caver une grande tranchée et canal, dedans laquelle il destourna bonne partie de l'eau de la riviere, AMYOT, *Marius*, 25. Leur rugissement faisoit retentir les montagnes d'alentour, et le canal de la riviere, ID. ib. 35. Le canal ouvert, dont l'on se sert généralement en toutes sortes d'aqueducts, O. DE SERRES, 754.

— ÉTYM. Bourg. *cainau*; provenç. et espagn. *canal*; ital. *canale*; du latin *canalis*.

+ CANALICULAIRE (ka-na-li-ku-lé-r'), adj. Terme didactique. Qui est en forme de canalicule. || Qui vit dans les conduites d'eau. Conserves canaliculaires.

— ÉTYM. *Canalicule*.

+ CANALICULE (ka-na-li-ku-l'), s. m. Terme didactique. Petit canal ou tuyau. Les canalicules des os.

— ÉTYM. Diminutif de *canal*.

+ CANALICULÉ, ÉE (ka-na-li-ku-lé, lée), adj. Terme d'histoire naturelle. Creusé longitudinalement en gouttière.

+ CANALIFÈRE (ka-na-li-fé-r') adj. Terme de zoologie. Qui est muni de canaux, de vaisseaux. || S. m. Les canalifères, nom donné aux molusques pourvus d'un long canal pour l'eau.

— ÉTYM. *Canal*, et *ferre*, porter.

+ CANALIFORME (ka-na-li-for-m'), adj. Terme d'entomologie. Qui est en forme de canal.

— ÉTYM. *Canal*, et *forme*.

+ CANALISABLE (ka-na-li-za-bl'), adj. Terme de ponts et chaussées. Qui peut être canalisé.

— ÉTYM. *Canaliser*.

+ CANALISATION (ka-na-li-za-sion), s. f. Terme de ponts et chaussées. Action de canaliser un fleuve en le rendant navigable, une contrée en la percant de canaux.

+ CANALISÉ, ÉE (ka-na-li-zé, zée), part. passé. Rivière canalisée. Pays canalisé, pays percé de canaux.

+ CANALISER (ka-na-li-zé), v. a. Terme de ponts et chaussées. Établir des canaux; rendre navigable. Canaliser un pays. Canaliser un cours d'eau.

— ÉTYM. *Canal*.

CANAMELLE (ka-na-mè-l'), s. f. Terme de botanique. Nom de la canne à sucre.

— ÉTYM. Bas-lat. *cannamella*, de *canna*, canne (voy. ce mot), roseau, et de *mel*, miel (voy. ce mot): canne à miel.

CANAPÉ (ka-na-pé), s. m. || 1^e Grand siège à dossier où plusieurs personnes peuvent s'asseoir et qui peut aussi servir de lit de repos. Un fauteuil m'embarrasse; Un homme là dedans est tout enveloppé; Je ne me trouve bien que dans un canapé, REGNARD, *Distract*, III, 2. Le roi donna l'exemple: il se priva de toutes ces tables d'argent, de ces canapés, de ces grands canapés d'argent, qui étaient des chefs-d'œuvre de ciselure des mains de Ballin, VOLT. *Louis XIV*, 30. || Sous la Restauration, le canapé, nom que l'on donnait aux doctrinaires, à cause que l'on disait qu'ils formaient une coterie si peu nombreuse qu'elle tenait sur un canapé. || 2^e Chaise de bois à l'usage du raffineur de sucre.

— HIST. XVI^e s. Entre les précieux canopées, entre les courtines dorées, RAB. *Pant.* III, 45.

— ÉTYM. Bas-lat. *canapeum*, par corruption du grec *κανωπεῖον*, lit garni de rideaux pour écarter les cousins, de *κάνωψ*, cousin.

— CANAPSA (ka-na-psa), s. m. || 1^e Havre-sac. || 2^e L'homme même qui le porte. Un pauvre canapsa. || Ce mot a vieilli.

— HIST. XVI^e s. Un canapsa, un petit pot cassé demi plein de beurre fort.... D'AUB. *Fœn.* III, 3.

— ÉTYM. Allem. *Schnappsack*, sac, de *schnappen*, rechercher, pourchasser, et *Sack*, sac.

CANARD (ka-nar; le *d* ne se lie pas : le ka-nar et l'oie; au pluriel l's ne se lie pas : les ka-nar et les oies; d'autres lieut cette s : les ka-nar-z et les oies), s. m. || 1^e Oiseau palmipède, lamelliostre, vivant à l'état sauvage et domestique, recherché pour sa chair. || Canard musqué, oiseau d'Amérique, nommé à tort canard de Barbarie. || Familièrement. Mouillé, trempé comme un canard, très-mouillé. Il vint ici mouillé comme un canard, sév. 163. || Plonger comme un canard, très-bien plonger; et figurément, s'esquiver, se soustraire à un danger. || Familièrement. C'est un canard privé, c'est-à-dire c'est un homme qui joue le rôle du canard privé, qui par son cri attire dans le piège les canards sauvages. || 2^e Populairement, conte absurde et par lequel on veut se moquer de la crédulité des auditeurs. Cette nouvelle n'était qu'un canard. Je suis fâché de ne vous avoir pas traité comme mon enfant; vous le méritiez mieux que ce donneur de canard à moitié qui nous promettait tant de châteaux en Espagne, la *Comédie des proverbes*, III, 7. Vous serez mis en cage; vous êtes un bâilleur de canards, *Recueil des plus excellents ballets*, p. 19, 1612. || 3^e Petit imprimé contenant le récit d'un événement du jour et dont on crie la vente à Paris. || Se dit ironiquement de faits, de nouvelles, de bruits plus ou moins suspects qui se mettent dans les journaux. Cette nouvelle n'est qu'un canard. Quel canard! || 4^e Note fausse tirée d'un instrument à anche à sons éclatants. Cette clarinette fait des canards. || 5^e Petit morceau de sucre trempé dans de l'eau-de-vie ou dans le café (comme le canard dans l'eau). || 6^e Sorte d'artifice lancé dans l'eau. || 7^e Espèce de filet soutenu par des roseaux. || 8^e S. m. plur. Conduits d'air dans des galeries souterraines de mines. || 9^e Adj. Chiens canards, chiens à poil épais et frisé qu'on dresse à aller chercher dans l'eau les canards atteints par le chasseur; et, substantivement, un canard. || Bois canards, morceaux de bois flotté qui vont à fond ou s'arrêtent sur les bords. || Terme de marine. Bâtiment canard, barque canarde, etc. qui tangue beaucoup et embarque de l'eau par l'avant.

— HIST. XVI^e s. Et en sort une troisiesme et basarde race, quand le canard d'Inde et la cane commune s'accouplent ensemble, O. DE SERRES, 346. La charge d'un canard est de huit ou dix canes, ID. 377. Vendre ou donner un canard à moitié, mentir, en donner à garder, en faire accroire, COTGRAVE. Il baissait la tête comme un canard [il était honteux], *Nuits de Straparole*, t. I, p. 92, dans LACURNE.

— ÉTYM. Voy. CANE. Bourguig. *cainar*; bas-lat. *canardus*, sorte de navire. Un canard, pour une billevesée, vient de l'ancienne locution : vendre un canard à moitié; locution dans laquelle on a supprimé à moitié. Il est clair que vendre un canard à moitié, ce n'est pas le vendre du tout; de là le sens de attraper, moquer.

CANARDÉ, ÉE (ka-nar-dé, dée), part. passé. Les soldats canardés des fenêtres de chaque maison.

+ CANARDEAU (ka-nar-dô), s. m. Jeune canard. Des canardeaux.

CANARDER (ka-nar-dé). || 1^e V. a. Faire feu d'un lieu où l'on est à couvert. Les soldats embusqués canardaient les assaillants. || 2^e V. n. Tirer du hautbois ou de la clarinette un son rauque ou nasillard comme le cri du canard. || 3^e Terme de marine. En parlant d'un bâtiment, plonger par l'avant dans la mer.

— HIST. XVI^e s. Il passa la rivière malgré ces arquebusiers qui le canardoient dans l'eau, D'AUBIG. *Vie*, XVII.

— ÉTYM. *Canard*, d'après la manière dont on tire le canard au marais.

CANARDIÈRE (ka-nar-di-r'), s. f. || 1^e Place disposée avec art dans des lieux marécageux, pour y prendre ou tuer des canards sauvages. || 2^e Guérite, lieu couvert, pour tirer à l'abri. || 3^e Long fusil à grande portée pour la chasse des canards sauvages. || 4^e Pièce d'eau pour les canards dans un parc.

— ÉTYM. *Canard*.

CANARI (ka-na-ri), s. m. Serin des îles Canaries. || On écrivait jadis étymologiquement *canaries* : faire couver des canaries, LA BRUY. 43.

— ÉTYM. Îles *Canaries*, en latin *canariæ*, parce

qu'on prétendait y avoir vu beaucoup de chiens, *cancs* (voy. CHIEN).

+ CANARIE (ka-na-rie), s. f. Vieille danse où le cavalier et la dame, après s'être séparés, dansaient tour à tour l'un devant l'autre, en affectant quelques poses et gestes étranges et bizarre pour figurer les sauvages de qui on disait que cette danse était imitée.

— HIST. XVI^e s. Et puis Mme de la Chastre, après avoir dansé une canarie sur le sang, et chanté, je suis vangée, elle aida à traîner le corps mort au retrait, D'AUB. *Conf.* I, 6. La gaillarde, la pavanne d'Espagne, les canaries... Le roy lui fit danser cette danse qui avoit alors grande vogue, tandis que M. de Strozze la jouoit sur le luth, BRANT. *Cap. franc.* t. III, p. 425, 427, dans LACURNE.

— ÉTYM. Les îles *Canaries*, dont les habitants sauvages avaient fourni l'idée de cette danse.

+ CANARINE (ka-na-ri-n'), s. f. Nom d'un genre de plantes dont la fleur est en clochette.

+ CANASSE (ka-na-s') ou CANASTRE (ka-na-str'), s. m. Terme de commerce. || 1^e Caisse à thé. || 2^e Boîte à tabac. || Tabac contenu dans cette boîte.

— ÉTYM. Κάβαστρον, en latin *canistrum*, corbeille; dérivé de κάνη, canne, roseau.

CANCAN (kan-kan), s. m. || 1^e Bruit, scandale fait mal à propos. Il fit un grand cancan de peu de chose. En ce sens on écrit aussi *quanquan*. Oui j'irais imiter ces faiseurs de cancans, *Cercle des femmes*, dans LEROUX, *Dict. comique*. La reine au contraire tint bon, Et repartit toujours que non, Lui dit [au président Molé] que ce qu'elle a fait faire, Elle l'a jugé nécessaire, Et qu'il faisait un grand cancan D'un bruit qui n'était pas si grand, SAINT-JULIEN, *Le courrier burlesque envoyé à Mgr le prince de Condé dans sa prison*, Paris, 1650. || 2^e Bazard, malins propos. Cette nouvelle n'est pas sûre, c'est un simple cancan. Il est en butte aux cancans d'une petite ville. || 3^e Sorte de danse inconvenante des bals publics avec des sauts exagérés et des gestes impudiques, moqueurs et de mauvais ton. || Mot très-familier et même de mauvais ton dans le dernier sens.

— HIST. XVI^e s. Trois ou quatre cents avocats du palais de Paris s'en allèrent au greffe de la cour y remettre leurs chaperons et protester de cesser leur caquet; de quoi les baguenaudiers et pedants firent de grands cancans, ainsi que si le royaume eust du perir pour estre repurgé de ces chicaneurs, SULLY, *Mém.* t. IV, p. 478, éd. de 1763.

— ÉTYM. *Quanquam*, quoique, à cause de la querelle qu'excita dans les écoles du moyen âge la prononciation de ce mot, les uns disant *kan-kan*, à l'ancienne mode, les autres *kouan-koua-m'*, à la nouvelle mode, qui est restée la nôtre. C'est là l'étyologie traditionnelle; cependant il y a dans l'ancien français *caquehan*, assemblée tumultueuse, tapage, querelle: XIV^e s. Les dits habitans se pourront assembler pour eux conseiller et taillier, sans qu'il puisse estre dit *caquehan*, du CANGE, *caquis*. Comme les habitans de la ville d'Arras furent alez par maniere d'assemblée, monopole et caquehan, ID. ib. XV^e s. Se nul est trouvé qui face *quaquehan* ne harelle, ID. ib. On trouve aussi *taquehan* dans le même sens: XIV^e s. Pour eschiver touz perilz, conspirations et *taquehanz*, du CANGE, *tanghuanum*. Par maniere de tacaan et venans contre leurs sermens et contre l'utilité publique, ID. ib. Le mot *caquehan* ou *taquehan*, qui paraît spécial aux provinces du nord, est moins voisin, par la forme, de *cancan* que l'ancienne étyologie *quanquam*.

+ CANCANER (kan-ka-né), v. n. || 1^e Populairement, bavarder. || 2^e Danse le cancan.

— ÉTYM. *Cancan*.

+ CANCANIER, IÈRE (kan-ka-nié, nié-r'), adj. Qui aime à bavarder. || Substantivement. Un cancanier, une cancanière. || Mot populaire.

— ÉTYM. *Cancaner*.

CANCEL (kan-sèl) et suivant quelques-uns, CHANNEL (chan-sèl), s. m. || 1^e Dans une église, l'endroit du chœur voisin du maître autel, et ordinairement fermé d'une balustrade, et où se mettent les ministres servant à l'autel. Mot vieilli. || 2^e Le lieu où était déposé le sceau de l'Etat et qui était entouré d'une balustrade.

— HIST. XI^e s. Cele partie devers le west sud cum li chancels del temple et li sacrariés, ROIS, 249. || XIII^e s. Orez les huis de cest chancel; Nos i verrons encor bien cler, REN. 21298. || XVI^e s. Vray est qu'en cest endroit il pourroit dire que si bien il est sorti des chanseaux [bornes, limites] es quels il estoit enclos par sa dite protestation, M. DU BELL. 496

— ÉTYM. *Cancellus*, barreau, treillis.

† CANCELLATION (kan-sèl-la-sion), s. f. Action de canceller.
— ÉTYM. *Canceller.*

† CANCELLE (kan-sè-l'), s. m. Nom d'un petit crabe (*cancellus*).
— ÉTYM. Diminutif de *cancer*, crabe.

CANCELLE, ÈE (kan-sè-lé, lée), part. passé. Biffé, annulé. Lettres cancellées et annulées. || Termes didactiques. Qui a la forme d'un grillage.

CANCELLER (kan-sèl-lé), v. a. Terme de jurisprudence qui a vieilli. Annuler une écriture en la croisant par des traits de plume, ou en y donnant un coup de canif.

— HIST. xv^e s. Et si rien d'outrageux avoit eu la dite emprise, on le cancelleroit et amenderoit, FROISSART, III, IV, 6. Je vous promet que je feray rompre et canceller l'autre scellé, *Lettr. de LOUIS XI, Bibl. des Chartes*, 4^e série, t. I, p. 46. De le canceller ou transcrire [son testament] De sa main, ne sicut il escripe, Interpreter et donner sens, À son plaisir, meilleur ou pire, De point en pointe je m'y consens, VILLON, *Grand Testament*. || xvi^e s. Je ne dispute point qu'il faille rejetter tous les conciles, et rescinder les actes de tous, ou canceller depuis un bout jusques à l'autre, CALV. *Instit.* 938.

— ÉTYM. Provenc. *cancellar*; espagn. *cancelar*; ital. *cancellare*; du latin *cancellare*, biffer, couvrir de barreaux, de *cancellus*, barreau, cancel (voy. ce mot).

CANCÈR (kan-sèr), s. m. || 1^e Terme d'astronomie. Nom d'une des constellations zodiacales, figurée par une écrevisse. || Celui des signes du zodiaque qui, par suite de la révolution annuelle de la terre, semble parcouru par le soleil à peu près du 20 juin au 20 juillet. Au temps d'Hipparche, ce signe coïncidait précisément avec la constellation du Cancer; ce qui lui en a fait donner le nom. Aujourd'hui, par suite de la précession des équinoxes, il en est fort éloigné, de sorte qu'il faut distinguer le signe de la constellation, et entendre par le signe du Cancer l'arc de trente degrés parcouru dans l'écliptique à partir du solstice d'été. || Le tropique du Cancer, ou septentrional, tropique qui passe par le premier point du signe du Cancer, c'est-à-dire de celui qui est parcouru du 20 juin au 20 juillet. || 2^e Terme de médecine. Tumeur qui peut se développer dans tous les tissus du corps, qui souvent s'ulcère et ronge les parties, et qui, souvent aussi, enlevée ou détruite, repullule. || Fig. Le luxe est une plaie qui est devenu le cancer intérieur qui ronge tous les particuliers, ST-SIM. 411, 447.

— HIST. xvi^e s. Charbon, cancer, gangrene.... PARÉ, v, 7.

— ÉTYM. Provenc. et espagn. *cancer*; ital. *cancero*; du latin *cancer*, grec *καρκίνος*, sanscrit, *karkata*. *Cancer*, en chirurgie, a été dit ainsi à cause des bosselures et des veines qui l'ont fait grossièrement comparer à un crabe.

CANCÉREUX, EUSE (kan-sè-reù, reù-z'), adj. Terme de médecine. Qui est de la nature du cancer, qui tient du cancer. Ulcère cancéreux.

— ÉTYM. *Cancer*.
† CANCÉRIDE (kan-sè-ri-d'), s. m. Terme d'histoire naturelle. Nom d'une famille de crabes.

— ÉTYM. *Cancer*, crabe.
† CANCÉRIFORME (kan-sè-ri-for-m'), adj. Terme de pathologie. Qui a la forme du cancer.

— ÉTYM. *Cancer* et *forme*.

† CANCERILLE (kan-se-ri-l', ll mouillées), s. f. Le garou (*daphne mezereum*, L.).

† CANCHE (kan-ch'), s. f. Genre de la famille des graminées (*aira*, L.), qui sert de fourrage.

CANCRE (kan-kr'), s. m. || 1^e Espèce d'écrevisse de mer, dite aussi crabe. || 2^e Fig. et familièrement, homme avare, rapace et haïssable. J'ai compris qu'il ignorait ce cancre.... — Eh! le cancre.... — C'est le mari! ..., un peu risqué, BAYARD et LAYA, *L'étourneau*, I, 2. || Homme sans position, sans ressources. Cancres, hères et pauvres diables, Dont la condition est de mourir de faim, LA FONT. *Fabl.* I, 5. || Mauvais écolier.

— HIST. xvi^e s. Cancre! le diable m'emporte si j'y retourne, *Dialogues de TAHUREAU*, p. 447, dans LACURNE. Cancre est ici une sorte d'exclamation.

— ÉTYM. Prononciation picarde de *chancré* (voy. ce mot).

† CANCRELAS (kan-kre-lâ) ou CANCRELAT (kan-kre-la), s. m. Blatte américaine, commune dans les ports de mer d'Europe, où elle a été introduite, et qui infeste les magasins de sucre et autres denrées coloniales. || On dit aussi kakerla et cakerlat.

— ÉTYM. Holland. *kakerlak*.

† CANCRIFORME (kan-kri-for-m'), adj. Terme de zoologie. Qui a la forme d'un crabe.

— ÉTYM. *Cancre* et *forme*.

† CANCRITE (kan-kri-t'), s. f. Crabe pétrifié, crabe fossile.

— ÉTYM. *Cancer*, crabe.

† CANCRIVORE (kan-kri-vo-r'), adj. Terme d'histoire naturelle. Qui mange les crabes. Sarigue cancrivore.

— ÉTYM. *Cancer*, crabe, et *vorare*, manger.

† CANCROÏDE (kan-kro-i-d'), adj. Terme de médecine. Qui a l'apparence du cancer. || S. m. Un cancroïde, tumeur épithéliale, autrefois dite cancer, et affectant la peau ou les muqueuses.

— ÉTYM. *Cancre*, et *εἶδος*, forme.

† CANDÉFACTION (kan-dé-fa-kson), s. f. Terme de métallurgie. Action de chauffer à blanc.

— ÉTYM. *Candere*, devenir blanc (voy. CANDEUR), et *facer*, faire.

CANDÉLABRE (kan-dé-la-br' ou kan-dé-lâ-br'), s. m. || 1^e Grand chandelier à plusieurs branches. || Fig. Mais la nuit rend aux cieux leurs étoiles, leurs gloires, Candélabres que Dieu pend à leurs voûtes noires, v. HUGO, *F. d'Aut.* 52. || 2^e Grand chandelier fait à l'antique. || 3^e Terme d'architecture. Couronnement en balustre et figurant une torchère.

— HIST. XII^e s. E dunad [il donna] le peis [poids] de la merveilleuse vaiselle que de or que de argent, e des chandelabres e des luminaires e des tables, ROIS, 244. || XIII^e s. Je ne di pas s'il fust à point Que plains li chandelabres fust Ou li granz chandeliers de fust, RUTEB. 307. Et les deus candelabres qui là sont alumé [à la Mecque], En Jhusalem seront au sepulcre posé, CH. d'ANT. v. 524. Et quant il volt aler coucier, Les candelabres voit drecier, PARTONOEUS, v. 4697. || XIV^e s. Les nobles candelabres, qu'à Mieques sont assis.... BAUD. de SEB. I, 4088. ... Il vout [voulut] que sa lumiere Feust sur le candelabre mise en bone maniere, GIRART de ROSS. 2402.

— ÉTYM. *Candelabrum*, de *candela*, chandelle (voy. ce mot); provenç. *candelabre*; anc. catal. *candalobre*; ital. *candelabro*.

† CANDELETTE (kan-de-lé-t'), s. f. Terme de marine. Gros palan.

— ÉTYM. Diminutif de *chandelle*.

CANDEUR (kan-deur), s. f. Qualité morale qui fait qu'une âme pure et innocente se montre telle qu'elle est, sans défiance. Et, quel que soit le but où tendent leurs desseins, Si la candeur n'y règne ainsi que l'innocence, Ce qu'ils font pour un bien leur semble être une offense, LA FONT. *Captivité de St. Malc.* Mainte peste de cour fit tant par maint ressort, Que la candeur du juge, ainsi que son mérite, Furent suspects au prince.... ID. *Fabl.* x, 40. Les dieux ont sur son front imprimé la candeur, VOLT. MEROP. II, 2. De l'innocence en vous que j'aime la candeur, ID. *Olymp.* II, 3. Une certaine candeur qui peut n'accompagner pas de grandes vertus, mais qui les embellit beaucoup, était une de ses qualités dominantes, FONTEN. *des Billettes*. La grâce, la candeur, la naïve innocence Ont, depuis ton enfance, De tout ce qui peut plaire enrichi ta beauté, A. CHÉN. *Odes*, 7. Une muse naïve et de haines exempte, Dont l'honnête candeur ne garde aucun secret, ID. *Éleg.* 9. L'amicale douceur de tes chers entretiens, Ton honnête candeur, ta modeste science, De ton cœur presque enfant la mûre expérience, ID. ib. 31. En lui l'on voit régner une candeur extrême; Il n'affecte en ses mœurs aucun déguisement, Et dans tout ce qu'il fait il agit franchement, HAUTEROCHE, *l'Amant qui ne flatte point*, II, 8.

— HIST. XVI^e s. Ceste mesme candeur, ceste grace divine Qu'en ton Virgile on voit.... DU BELLAY, VI, 39, recto.

— ÉTYM. Provenc. et espagn. *candor*; ital. *candore*; de *candorem*, blancheur, du verbe *candere*, être blanc, brillant. Mot introduit par le XVI^e s.

4. CANDI (kan-di), adj. m. Sucre candi, sucre dépuré et cristallisé. Nous aperçumes de loin une île de sucre avec des rochers de sucre candi et de caramel, FÉN. XIX, 38. J'y vois de gros gardes Cuirassés de bardes, Portant halberdades De sucre candi, BÉRANG. *Cocag.* || Substantivement. Candi blanc, rouge, en poudre. || Une substance est dite au candi, quand elle est couverte de cristaux de sucre.

— HIST. XVI^e s. Eau d'orge, en laquelle avois fait bouillir miel rosat et sucre candi, PARÉ, VIII, 32.

— ÉTYM. Italien, *zucchero candi*, sucre candi. Dans un auteur italien de 1340, *candi* se trouve employé. De l'arabe *kand*, sanscrit *khanda*, 2^e préparation du sucre indien; *khanda* signifie primitive-

ment un morceau. Cela écarte la dérivation d'un verbe *candir* (namurois, *chandi*), échauffer; car *candi*, s'il avait cette origine, ne se trouverait pas dans un texte italien du commencement du XIV^e siècle; circonstance qui mène à une étymologie orientale.

2. CANDI, IE (kan-di, die), part. passé. Fruits candis, ou, substantivement, candis, fruits que l'on conserve en faisant candir du sucre dessus.

CANDIDAT (kan-di-da; le *t* ne se lie pas dans le parler ordinaire; au pluriel *ls*' se lie : les kan-di-da-z et leurs juges; candidats rime avec appas, fracas, etc.), s. m. || 1^e Celui qui, à Rome, aspirait à quelque charge ou dignité, et qui, pour l'indiquer, s'habillait de blanc. || 2^e Celui qui postule une place, une fonction. Candidat à la députation, à l'académie. Ce candidat n'a pas réussi. || Celui qui est inscrit pour quelque examen.

— HIST. XVI^e s. Ce sont [les créanciers qui espèrent que je les payerai] mes candidats, mes parasites, mes salueurs, mes diseurs de bons jours, mes orateurs permanents, RAB. *Pant.* III, 3.

— ÉTYM. *Candidatus*, vêtu de blanc, de *candidus* (voy. CANDIDE).

CANDIDATURE (kan-di-da-tu-r'), s. f. État de candidat; poursuite que fait un candidat. Sa candidature pour la chaire de littérature grecque.

— ÉTYM. *Candidatura*, de *candidatus*, candidat

CANDIDE (kan-di-d'), adj. Plein de candeur, en parlant des personnes. Un homme candide. O divine amitié, source des plus doux biens, Quand tu veux enflammer la candide jeunesse, L'amour n'a point de traits aussi prompts que les tiens, MASSON, HELVET. III. Ma fille assurément n'est point une stupide: Mais dans son procédé je la trouve candide, HAUTEROCHE, *l'Amant qui ne flatte point*, IV, 3. || En parlant des choses. Physionomie candide. Il répondit par quelques paroles candides.

— HIST. XVI^e s. Que pleust à Dieu, le naturel d'un chacun estre aussi candide à louer les vertus, comme diligent à observer les vices d'autrui, DU BELLAY, I, 22, *recto*. Certaines pierres d'agate et autres, qui estoient candides sur la partie supérieure, et tenebreuses en la partie inférieure, PALISSY, 297. Des quelles cendres l'on pourra faire du verre qui sera transparent et candide, ID. 335. Il ne seait pas, pour avant jeu, capter la benevolence du candide lecteur, MONT. I, 488.

— ÉTYM. *Candidus*, blanc, de *candere*, être blanc (voy. CANDEUR); espagn. et ital. *candido*. Le blanc est le symbole de l'innocence. Mot du XVI^e s.

CANDIDEMENT (kan-di-de-man), adv. Avec candeur. Il y a des gens qui parlent candidement quand ils veulent taire une vérité, DICT. DE TRÉVOUX, dans DESFONTAINES.

— HIST. XVI^e s. Pourquo ne sera-t-il permis de candidement confesser que l'on ignore? CHARRON, SAGESSE, II, 2.

— ÉTYM. *Candidate et ment* (voy. MENT).

CANDIR (SE) (kan-dir), v. réfl. || 1^e Devenir candi. Ce sucre ne se candit pas bien. || Absolument et avec suppression du pronom personnel, faire candir du sucre. || 2^e Les confitures se candissent. Une préparation se candit, quand le sucre, montant à la surface, s'y cristallise.

— HIST. XVI^e s. Le temps à la longue fait candir le sucre, sans moyen, dans le fruit, à la louange entière de la confiture, O. DE SERRES, 855. Le sucre, se candissant de soi-même dans le fruit, à la longue, le tient gros et ferme, ID. 869.

— ÉTYM. *Candi*.

† CANDISATION (kan-di-za-sion), s. f. Opération par laquelle on obtient le sucre candi et les substances candies.

— ÉTYM. *Candir*.

† CANDISSEUR (kan-di-so-r'), s. f. Vase dans lequel on fait candir les substances qu'on veut cuvrir d'une couche de sucre cristallisé.

— ÉTYM. *Candir*.

CANE (ka-n'), s. f. La femelle du canard. || Familièrement. Marcher comme une cane, marcher en se dandinant. Il est vrai, je l'avoue ici, Saint-Amand n'est pas diaphane; Il est gros et gras, Dieu merci, Et tord la croupe en cul de cane, ST-AMANT, ÉPIGR. 27. || Faire la cane, faire un plongeon, ou se jeter à plat ventre. La nef du fort Ilionnée.... Celle du fidèle Achates.... Faisoient en mer cent pirouettes; Qui pis est, la cane souvent, SCARRON, VIRG. TRAV. I. || Fig. Se dérober à propos, faire le plongeon à l'approche du danger, montrer de la poltronnerie.

— HIST. XIII^e s. L'en vendoit les froumaiges et les poules et les annes, HIST. OCCID. DES CROISADES, I, 1, p. 493. || XIV^e s. Où il a estang bien garny D'oiseaulz

de riviere parmy Quennes, mallars, qui vont noant [nageant], *Modus*, f° cvi, *verso*. || xv° s. Il fut plus esbahi qu'un canet, LOUIS XI, *Nouv.* xcvi. Du surplus ne servoit à rien, Fors à boire comme une cane, *COQUILL*. *Simple et rusée*. || xvi° s. Par dieu, qui fera la canne de vous aultres, je foys moyne en mon lieu, RAB. *Garg.* i, 42. Bien luy servit de faire la cane, car aultrement le coup lui donnoit sans doute dans l'estomac, MONT. i, 42. J'aime les pluyes et les crottes comme les cannes, ID. iv, 404. Mais la femme n'y voulut onques entendre, et fit la cane, au moyen de quoi il n'avoit pu rien faire, B. DESPER. *Contes*, cxxiii. L'oise et les canes communes et d'Inde y tiennent le premier rang; desquelles deux dernières sort une troisième et bastarde race, quand le canard d'Inde et la cane commune s'accouplent ensemble, O. DE SERRES, 346. La cane d'Inde est plus grosse que la commune.... et spécialement le jars, ID. 379. La charge d'un canard est de huit ou dix canes, ID. 377. Quand les canes vont aux champs, les premières vont devant, OUDIN. Il est comme les canes, toujours le bec en l'eau, ID.

— ÉTYM. Picard, *énete*. L'ancien français est *ane*, de *anas*, canard, d'où quelques étymologistes ont tiré *cane*, par l'épenthèse d'un *c*. Puis au xiv^e siècle on voit paraître *cane*, que Diez rattache au radical allemand *Kahn*, bateau, avec raison, comme le montre le bas-latin *canardus*, sorte de navire, mot qui se trouve dans Orderic Vital, auteur du commencement du xii^e siècle.

CANÉFICIER (ka-né-fi-sié), s. m. Un des noms vulgaires de la casse fistuleuse (légumineuses), dite aussi casse et cassier. || Canéficié bâtarde, nom vulgaire de la casse bicapsulaire.

— ÉTYM. Peut-être quelque altération de *caña fistola*, qui est le nom espagnol.

CANEPETIÈRE (ka-ne-pe-tiè-r'), s. f. Espèce d'outarde (*outarde tétrax*), dite aussi petite ourarde et ourarde naine.

— HIST. xvi^e s. Il fait de la canepetière [il fait le plongeon; il a peur], COTGRAVE. Cigoingnes, cannes petières, flammans, RAB. *Garg.* i, 37.

— ÉTYM. D'après Bélon, v, 4, ainsi nommée parce qu'elle se tapit contre terre à la façon des canes en l'eau. Ménage dit qu'on la nomme en Berry *canepétrolle*.

CANÉPHORE (ka-né-fo-r'), s. f. Terme d'antiquité grecque. Jeune fille portant des corbeilles en certaines fêtes. De jeunes canéphores reportaient aux jardins de Vénus les corbeilles sacrées, CHATEAUB. *Mart.* ii, 74. Les vierges et les canéphores ont purifié les amphores suivant les rites d'Éleusis, V. HUGO, *Odes*, iv, 40. || En architecture, statue de décoration avec une corbeille sur la tête.

— ÉTYM. Κανηφόρος, de κάνειν, corbeille faite de roseaux, et φέρειν, qui porte. Κάνειν vient de κάνην (voy. CANNE), le même que κάννα, roseau, canne.

CANEPIN (ka-ne-pin), s. m. Epiderme de peau d'agneau ou de chevreau préparée par les mégisiers, et dont on se sert pour éprouver les lances.

— ÉTYM. Bas-lat. *canapium*, toile de chanvre; de *cannabis*, chanvre (voy. CHANVRE), qui, par assimilation, a donné son nom au *canepin*; d'autant mieux que *canepin* a aussi signifié la pellicule prise au dedans du tilleul.

— CANER (ka-né), v. n. Faire la cane, reculer, fuir. Il cane, le patron, LABICHE et MARTIN, *Le voyage de M. Perrichon*, iv, 5. || Mot très-familier.

— CANETER (ka-ne-té), v. n. Marcher comme une cane. || Bavarde comme des canes. Elles [les pies] commencèrent à caneter d'une manière si bruyante, LESAGE, *Gil Blas*, viii, 6.

— HIST. xvi^e s. Enfans boiteux et qui cheminent canetant, PARÉ, xxv, 43.

— ÉTYM. *Cane*.

— CANETIÈRE (ka-ne-tiè-r'), s. f. Terme de soierie. Ouvrière qui dispose la soie sur les canettes.

— ÉTYM. *Canette* 3.

CANETON (ka-ne-ton), s. m. Le petit d'une cane. || Au restaurant, un jeune canard.

— HIST. xvi^e s. Les dindons, oysons et canetons, O. DE SERRES.

— ÉTYM. Diminutif de *canet*, diminutif de *cane*.

1. **CANETTE** (ka-nè-t'), s. f. || 1^o Le petit d'une cane; une petite cane. || 2^o Sarcelle d'hiver. || 3^o Terme de blason. Oiseau représenté sans plumes. || 4^o Nom, dans quelques provinces, de la bille dont les enfants se servent pour jouer.

— HIST. xv^e s. Item sera le seneschal, Qui une fois paya mes debtes, En recompense, mareschal Pour ferrer ces [oies] et canettes, VILLON, *Grand*

test. Legs au sén. Une petite logette où l'on met couchier ces ou quenettes, DU CANGE, *quaneta*.

— ÉTYM. Diminutif de *cane*. Bourguig. *caner*, jouer sa bille, sa canette.

2. **CANETTE** (ka-nè-t'), s. f. || 1^o Mesure de liquide restée en usage dans les débits de bière et qui est un vase ayant un bec, ou une bouteille de forme particulière tenant un litre. || Le contenu. Boire une canette. || 2^o Petit tuyau de bois ou de roseau qu'on charge de fil ou de soie pour faire la trame d'une étoffe.

— HIST. xii^e s. Tost après commanda que l'on quatre chaînes de eve emplist, ROIS, 317. || xvi^e s. Fondre un seul calice, ou rompre une petite cannette d'argent, CALVIN, *Instit.* 881. Portant les deux cannettes en ses deux mains, couvertes d'une toile de soie.... MARG. DE NAV. *Nouv.* xix. Mesme un jour comme il tenoit le calice et l'autre les cannettes, il s'escria.... D'AUB. *Conf.* 1, 2.

— ÉTYM. Norm. *canne*, cruche; wallon, *canète*; du bas-latin *canna*, *kanna*, de *canna*, canne, plusieurs vases ayant, à cause de leur forme, reçu ce nom.

— 3. **CANETTE** (ka-nè-t), s. f. Sorte de pièce de métier à tisser la soie.

— HIST. xv^e s. Trois quenettes [bobines] de fil d'or de Lucques, DU CANGE, *quaneſta*.

— ÉTYM. Peut-être *canette* s'est-il dit par une assimilation avec *canete* 1.

CANEVAS (ka-ne-và; l's ne se lie pas, excepté dans le parler soutenu : ka-ne-va-z à tapisserie), s. m. || 1^o Grosse toile claire pour la tapisserie à l'aiguille, etc. Elle n'avait au monde sa pareille à manier un canevas, LA FONT. *Coupe*. || Fig. et familièrement. Broder le canevas, ajouter à un fait, à un récit, à un texte, des détails de pure invention ou des développements. Si ce canevas vous paraît raisonnable, vous le broderez, VOLT. *Damilaillé*, 28 mai 1765. || Terme de marine. Grosse toile à voiles de Hollande. || 2^o Premières paroles qui se font sur un air de musique, ou mots sans suite mis sous un air, et qui servent de modèle pour en faire d'autres. || Les paroles mêmes faites sur un air avec ou sans ce modèle. || 3^o Plan, ébauche ou donnée première d'un ouvrage de littérature. Le canevas d'un discours, d'un poème. Ce conte a servi de canevas à un fort joli opéra bouffon, VOLT. *Mœurs*, Joseph. Corneille ne fut pas choisi pour remplir ce mauvais canevas, ID. ib. Nous trouverons qu'en cela comme en tout, le plan de la nature est bien différent du canevas de nos idées, BUFFON, *Animaux, reprod.* Aussi longtemps du moins qu'un canevas de déclaration, si je puis parler ainsi, ne sera pas définitivement adopté, MIRABEAU, *Collection*, t. II, p. 32. || Dans un sens analogue. Il a brodé sur ce canevas mille impertinences, c'est-à-dire il a ajouté à un texte donné, à un fonds donné, mille impertinences.

— HIST. xiii^e s. Quiconques est chanevaciers à Paris, il doit de chacune toile qu'il vent ou achete en gros, obole de coutume, *Livre des métiers*, 149. || xv^e s. Et si desplait à tous communement Tel chief fourré d'estrange chanvenas, E. DESCHAMPS, *Atours des dames*. || xvi^e s. Je retourna sur le champ à l'assemblée à laquelle je présentai mon canevas, qui, ayant été examiné par la compagnie, fut approuvé en tout, D'AUBIGNE, dans le *Dict. de pochez*.

— ÉTYM. Bourguig. *cainevar d'étópe*; proveng. *canebas*, toile de chanvre; bas-lat. *canevasium*, de *cannabis*, chanvre (voy. CHANVRE).

— CANEVEAU (ka-ne-vô), s. m. Sorte de toile à voiles.

— ÉTYM. La même que dans *canevas*.

— CANEVETTE (ka-ne-vè-t'), s. f. Terme de marine. Réduit ou petit coffre renfermant le vin des officiers.

— ÉTYM. Ital. *canova*, du latin *canava*, cellier.

CANEZOU (ka-ne-zou), s. m. Corps de robe sans manches.

— CANE (kan-j'), s. f. Nom d'un bateau léger, étroit et rapide, qui sert aux voyages sur le Nil. La cane, luttant avec peine, à l'aide de toute sa voile, contre un courant de quatre à cinq noeuds, avait à peine doublé le tiers d'Abou-feddha, qu'une rafale, tombée à bord comme un coup de foudre, fit craquer son grand mât, A. LEBAS, *L'obélisque de Luxor*, Paris, 1839, p. 40, dans JAL.

— CANETTE (kan-jè-t'), s. f. Serge grossière et commune, fabriquée en Basse-Normandie.

CANGRÈNE (kan-grè-n'). Cangrène était la prononciation la plus usitée au xvii^e siècle; aujourd'hui elle est tombée en désuétude. Voy. GANGRÈNE et les dérivés.

CANGUE (kan-gh'), s. f. Carcan portatif qui sert à

une sorte de supplice usité dans l'Asie et dans lequel on engage le cou et les poignets du patient.

— CANI (ka-ni), s. m. Terme de marine. Bois qui commence à se pourrir.

— CANIARD (ka-ni-ar), s. m. Espèce de goëland. CANICHE (ka-ni-ch'), s. m. et f. Chien barbet. Un caniche. Une caniche. || Adj. Les chiens caniches.

— ÉTYM. *Cane*, à cause du goût que ce chien a pour l'eau, ou peut-être aussi un diminutif de *cánis*, chien. L'absence d'historique ne permet guère de se décider, voyant que *canichon* a signifié un jeune canard, ce qui montre que le suffixe *iche* n'exclut pas la dérivation de *cane*.

— CANICHON (ka-ni-chon), s. m. || 1^o Jeune canard couvert de duvet. || 2^o Sorte de petit chien barbet.

— ÉTYM. *Caniche*.

— CANICIDE (ka-ni-si-d'), s. m. Meurtre d'un chien, mot employé pour désigner les nombreux sacrifices de chiens qui se font dans les expériences de physiologie.

— ÉTYM. *Canis*, chien, et *cidium* (usité en composition : *homocidium*), meurtre, de *cidere*, tuer.

CANICULAIRE (ka-ni-ku-lé-r'), adj. Qui appartient à la canicule. Jours caniculaires, jours pendant lesquels la Canicule se lève et se couche avec le soleil et qui se comptent du 24 juillet au 26 août. Pour me remettre d'un hiver que j'ai été ici sans me chauffer, je m'en vais chercher les jours caniculaires en Afrique, voit. LETT. 30. || Chaleur caniculaire, chaleur qui règne dans la canicule ou qui est aussi forte que dans la canicule.

— HIST. xv^e s. Les jours caniculaires, BOUCHET, *Serées*, 7.

— ÉTYM. *Canicularis*, de *canicula*, canicule; proveng. *canicular*. Au xvii^e siècle on discutait la question, s'il fallait dire *caniculaire* ou *caniculier*. Celui-ci, qui était une forme aussi régulière que l'autre (comme *singulier* de *singularis*) est tombé en désuétude.

CANICULE (ka-ni-ku-l'), s. f. || 1^o La plus brillante des étoiles fixes, aussi nommée Sirius et étoile du Chien, parce qu'elle fait partie de la constellation du Grand Chien. || 2^o Le temps durant lequel la Canicule se lève ou se couche avec le soleil; ce qui arrive, selon l'opinion commune, du 24 juillet au 26 août. Comme c'est d'ordinaire le temps des plus grandes chaleurs, on les a attribuées à cette constellation, et de là ce sens d'une chaleur étouffante qu'a aussi le mot de canicule. Là jamais on ne ressentit les ardeurs de la furieuse canicule, FEN. TEL. xix. Depuis le jour qu'Adam, déchu de son état, d'un tribut de douleurs paya son attentat, La canicule en feu dévora les campagnes, BOIL. EP. III. Aristée obtint de Jupiter les vents étésiens pour modérer l'ardeur de la canicule, CHATEAUB. *Itin.* 6. Je tremble à présent dedans la canicule, MOL. *Sgan*. 2. À présent qu'en nos champs tout s'altère et se brûle Aux regards enflammés de l'âpre canicule, SEGRAIS, *Églog*. 4.

— HIST. xv^e s. Pourquoi est-ce que communément les chiens enragent quand la canicule ou petit chien se lève? BOUCHET, *Serées*, 7.

— ÉTYM. Proveng. et espagn. *canicula*; ital. *canicola*; du latin *canicula*, petite chienne, diminutif de *canis* (voy. CHIEN).

CANIF (ka-nif), au pluriel l's ne se lie pas : des ka-nif aiguises. Il ne faut pas prononcer ganif, ce que font quelques-uns; c'est la recommandation inversée de Ménage, qui dit : prononcez ganif et non canif; l'usage a changé et le c a prévalu, s. m. Espèce de petit couteau pour tailler les plumes. || Fig. Donner un coup de canif dans le contrat, être infidèle à son conjoint. On avait l'habitude pour annuler, canceller une écriture, de la barrer ou de passer dedans le canif.

— HIST. XIII^e s. Kenivet, J. DE GARLANDE, 588. || xvi^e s. On ôte la pellicule jaune de l'escorce avec un canif bien tranchant, O. DE SERRES, 850.

— ÉTYM. Angl. *knife*; suéd. *knif*, de l'ancien scandinave *knifr*, couteau. *Canivet* est le diminutif de *canif*.

— CANILLÉE (ka-ni-lée, l'mouillées), s. f. Un des noms vulgaires de la lentille d'eau.

CANIN, INE (ka-nin, ni-n'), adj. || 1^o Qui tient du chien. L'espèce canine. Faim canine, faim très-pressante. Notre renard pressé par une faim canine, LA FONT. *Fabl.* xi, 6. || Dans le langage ordinaire, le féminin seul est usité. || S. m. Terme de zoologie. Les canins, la famille de carnassiers dont le chien est le type. || 2^o Dents canines (angulaires, conoides ou ocellées), celles qui sont placées entre les molaires et les incisives. || Substantivement. Il a perdu une canine. Les canines servent à rompre et à bri-

ser les corps durs. || 3^e Terme d'anatomie. Fosse caniné, dépression de la face externe de l'os maxillaire supérieur, un peu au-dessus de la dent canine. || Muscle canin, muscle élévateur de l'angle des lèvres. || Ris canin, sardonique ou moqueur, espèce de rire produit principalement par la contraction du muscle canin, surtout d'un seul côté.

— HIST. XIII^e s. [Ils] Sont coars, pervers et chevins, *la Rose*, 20259. Si vous pri [je vous prie] toutes, vaillans fâmes [femmes].... Que se mox i trovés jà mis Qui s'embellent mordans ou chenins. Encontré les meurs féminins, Que ne m'en voilliés pas blamer, ib. 15402. || XVI^e s. Ils sont insatiables, et ont un appetit canin, PARÉ, *Introd.* 6. Puis y en a deux [dents] de chacun costé, nommées canines, pour ce qu'elles sont aiguës et fortes comme dents de chien.... ID. IV, 2. Touchant les roses sauvages appellées canines.... les esglandines emportent le prix, approchant des damasquines, O. DE SERRES, 551.

— ÉTYM. Wallon, *faim caline*, faim canine; rouchi, *faim canise*; provenc. *canin*, *cain*; catal. *cani*; espagn. et ital. *canino*, de *caninus*, de *canis* (voy. CHIEN).

† CANITIE (ka-ni-sie), s. f. Terme didactique. Couleur blanche ou grise des poils, et surtout des cheveux.

— ÉTYM. *Canities*, de *canus*, qui a les cheveux blancs (voy. CHENU).

CANIVEAU (ka-ni-vô), s. m. Terme de maçonnerie. Pierre creusée dans le milieu pour l'écoulement de l'eau. La pose des caniveaux. || Nom que les païens donnent aux plus gros pavés d'une rue, qui sont placés alternativement avec ceux qu'ils appellent contre-jumelles.

— ÉTYM. Sans doute un diminutif de *canneau* (voy. ce mot), et par conséquent ayant, au radical, *canne*, roseau, tuyau, conduit.

† CANNIVET (ka-ni-vé), s. m. Perroquet des Antilles.

† CANNABIN, INE (ka-nna-bin, bi-n'), adj. Terme de botanique. Qui a les caractères du chanvre.

— ÉTYM. *Cannabinus*; de *cannabis*, chanvre (voy. CHANVRE).

† CANNABINE (ka-nna-bi-n'), s. f. Terme de chimie. Résine brune qui est dans le haschich.

— ÉTYM. *Cannabis*, chanvre, parce que le haschich se tire du chanvre.

† CANNACE, ÈE (ka-nna-sé, sée), adj. Terme de botanique. Qui a la forme de canne, de roseau.

— ÉTYM. *Canne*.

CANNAIE (ka-né), s. f. Lieu planté de roseaux.

— HIST. XVI^e s. Pour esgaier vos cannes, faudra, ou en ôter d'entre elles quelques unes, ou arracher du tout la canelière, pour la refaire de nouveau, O. DE SERRES, 739.

— ÉTYM. *Canne*.

† CANNAMELLE, s. f. Voy. CANAMELLE.

CANNÉ (ka-né), s. f. || 1^e Nom de diverses espèces de roseaux. || Canne de Provence ou roseau à quenouilles (graminées) (*arundo donax*, L.). || Canne à sucre (*saccharum officinarum*, L.) (graminées). || Canne d'Inde, balisier. || Nom donné jadis à une tige ou racine qui ne se trouve plus aujourd'hui dans le commerce, et qui provenait du *calamus aromaticus*, L. || 2^e Bâton léger de roseau, de jonc ou de bois sur lequel on s'appuie de la main en marchant. Donner des coups de canne. Puis d'après nous [singes] le genre humain Marcha droit la canne à la main, BÉRANG. *Orangs-out.* || Lever la canne sur quelqu'un, le menacer de coups de canne, et aussi le frapper. || Fig. Vivre la canne à la main, vivre sans rien faire. || 3^e Dans les arts, divers instruments longs et cylindriques. Canne à vent, fusil à vent. || 4^e Mesure de longueur employée en divers pays, particulièrement en Italie, et dont la valeur n'est pas constante; celle de Naples vaut deux mètres vingt-neuf centimètres.

— HIST. XIII^e s. Et deit estre le champ de quarante canes de careure et clos de fossés et de paleys, Ass. de Jér. I, 171. Il fit prenre canes de quoy l'en fit ces fleutes.... JOINV. 277. || XIV^e s. La canne est tant portée que depuis est brisée, Baud. de Seb. IV, 426. || XVI^e s. La trachée-artère appellée vulgairement la canne du poumon, PARÉ, vi, 6. Il faudra envelopper une canne de plomb [une canule], ID. VI, 23. Quelques unes sont de bois et les autres de cannes ou roseaux, ID. IX, 18. L'eau distillée de racines de cannes, ID. XXII, 3. Son manger estoit de cannes de sucre, ID. Licorne, 4. La saumée de terre est de seize cens canes quarrées, mesure de Montpellier,

chacune cane de huit pams.... Rapportant la toise à la cane, se trouve la toise contenir huit pams, neuf vingt-sixiesmes, O. DE SERRES, 11. Les cannes de sucre ressemblent aux autres communes, qu'on appelle aussi roseaux, ID. ib.

— ÉTYM. Prov. *cana*; catal. *canya, cana*; espagn. *caña*; du latin *canna*, roseau; grec. *xávva, xávvn*.

† CANNEAU (ka-né-nô), s. m. Terme d'architecture. Synonyme de gedron, sorte de cannelure.

— HIST. XVI^e s. Canneau du col [le conduit qui traverse le cou], COTGRAVE.

— ÉTYM. *Canne*, à cause de la forme.

CANNEBERGE (ka-ne-bèr-j'), s. f. Terme de botanique. Airelle à baies d'un goût agréable (*vaccinium oxyccoccos*, L.). Après avoir fait un repas de racines de canneberges, la voyageuse reprit sa route, CHATEAUB. *Natch.* II, 300.

† CANNELADE (ka-ne-lâ-d'), s. f. Terme de fauconnerie. Cûree de cannelle, de sucre et de moelle de héron.

— ÉTYM. *Cannelle*.

CANNELAS (ka-ne-lâ), s. m. Bonbon à la cannelle. Cannelas de Verdun.

— ÉTYM. *Cannelle*.

CANNELE, ÈE (ka-ne-lé, lée), part. passe. Qui est marqué de cannelures, c'est-à-dire de côtes et de sillons alternatifs. || S. m. Cannelé, étoffe de soie, tissu analogue au gros de Tours.

CANNELER (ka-ne-lé). L'Académie ne conjugue pas ce verbe: on peut le conjuguer comme appeler: je cannelle, je cannelais, je cannelai, je cannelerai, que je cannelle, que je cannelasse, cannelant; ou en mettant è à la place des deux ll: je cannée, etc.), v. a. Terme d'architecture. Orner de cannelures. Canneler une colonne.

— HIST. XVI^e s. D'un crespe cannelé seroit la couverture de vostre chef divin, RONSARD, 190.

— ÉTYM. *Cannelle*, diminutif de *canne*, roseau; dit ainsi par assimilation.

1. CANNELLE (ka-né-l'), s. f. Ecorce, dépouillée de son épiderme, du *laurus cinnamomum*, L. arbre originaire des contrées orientales de l'Asie. [Livres qui vont] Habiller chez Francoeur [nom d'un épicier] le sucre et la cannelle, boît. Ep. I. || Cannelle de Ceylan, la cannelle la plus estimée. Cannelle male, variété plus commune de cette cannelle, recueillie sur des branches plus grosses. || Cannelle de Cayenne, la plus estimée après celle de Ceylan. || Cannelle de Chine, cannelle moins estimée, d'une odeur plus forte, d'une saveur moins agréable. || Cannelle blanche, écorce que l'on attribue à un végétal dit *cannella alba*. || Cannelle de Cochinchine, cannelle de Malabar, écorce du *laurus cassia*. || Cannelle giroflée, écorce qui a une odeur analogue à celle de la muscade et du girofle, et qui provient du myrtle cannelle (*myrtus caryophylla*, L.). || Fig. et familièrement. Mettre en cannelle, briser, réduire en morceaux comme ceux de la cannelle qui se vend; et plus figurément encore, déchirer, rui-ner de réputation. Ah! c'est qu'aussi vous avez fait une culbute! La voiture est en cannelle, BAYARD et LEMOINE, *La Niaise de St-Flour*, sc. 16. Pour la maison que mon âme habite, elle sera bientôt en cannelle; mais tant que j'y logerai, je vous serai tendrement attaché, VOLT. *Lettr. Morellet*, 14 nov. 1775.

— HIST. XIII^e s. Baumes, kanele, encens et mente, RUTEB. II, 14. Poivre, canele et garingal, Encens, girofle et citoual, Fl. et Bl. 2029. Il peut vendre poivre, coumin, canele, régulisse et cire, Liv. des mét. III, 2. || XIV^e s. Gingembre et canele, et sucre et asur bis. Toutes choses flairans.... Baud. de Seb. XI, 545. || XVI^e s. Il donne furieusement aux barricades, des premiers coups les met en cannelle, les couche à bas, D'AUB. *Fœn.* IV, 9. Le loup, se sentant pris, pour se vouloir sauver, entraîne la pippe du haut en bas du rocher: la pipe se mit en cannelle, ID. ib. III, 6.

— ÉTYM. Diminutif de *canne*, roseau; provenc. *canel*, s. m. tuyau.

2. CANNELLE (ka-né-l') ou CANNETTE (ka-né-t'), s. f. || 1^e Robinet formé d'un morceau de bois ou de métal creusé pour tirer le vin de la cuve, du pressoir, d'un tonneau. || 2^e Rainure aux deux côtés du trou d'une aiguille. || 3^e Outil du boutonnier. || 4^e Couteau dentelé de l'épinglier.

— HIST. XVI^e s. Dont s'est ensuivi, que le caillou est demeuré creux comme une cannelle tout à travers, PALISSY, 46. Sondes, conducteurs, curettes, canettes, tenons.... PARÉ, III, 639. Ils percent généralement tous leurs tonneaux, mettant à chacun la cannelle par le bas, O. DE SERRES, 218. La cannelle, fontaine ou robinet, ID. 830.

— ÉTYM. Diminutif de *canne*, c'est-à-dire petit tuyau. Saintonge, *chenelle* long tuyau.

CANNELLIER (ka-né-lié), s. m. Terme de botanique. L'espèce de laurier dont on tire la cannelle.

— ÉTYM. *Cannelle* 4.

† CANNELLINE (ka-ne-li-n'), s. f. Terme de chimie. Principe trouvé dans la cannelle.

† CANNELON (ka-ne-lon), s. m. Moule des fromages glacés, etc.

CANNELURE (ka-ne-lu-r'), s. f. || 1^e Terme d'architecture. Nom de petits canaux en sillons longitudinaux sur une colonne, etc. || 2^e Sillon longitudinal destiné le plus souvent à servir de guide à un instrument tranchant. La cannelure d'une sonde guide le bistouri. || 3^e Terme de botanique. Strie profonde. La tige de la bette a des cannelures.

— ÉTYM. *Canneler*.

† CANNEQUIN (ka-ne-kin), s. m. Terme de commerce. Sorte de cotonnade blanche de l'Inde.

CANNETILLE (ka-ne-ti-l'), ll mouillées), s. f. || 1^e Petite lame très-fine d'or ou d'argent tortillé.

|| 2^e Le fil de laiton argenté qui entoure les grosses cordes des violons, des basses, etc. || Tissu de laiton étroit dont se servent les modistes pour soutenir les ornements de chapeaux.

— HIST. XVI^e s. Un manteau de frese noire, qui estoit tout bordé de cannetille et d'or-frise bien richement, MARGUER. *Nouv.* xxiii.

— ÉTYM. Ital. *canatiglia*, sans doute de *canna*, canne.

† CANNETILLER (ka-ne-ti-lé, ll mouillées), v. a. Orner de cannetilles.

CANNETTE (ka-nè-t'), s. f. || 1^e Voy. CANNELLE 2. || 2^e Petit tube rempli de poudre pour mettre le feu à la cartouche d'une mine.

— ÉTYM. Diminutif de *canne*.

CANNIBALE (ka-nni-ba-l'), s. m. || 1^e Nom donné aux anthropophages de l'Amérique et, en général, à tous les anthropophages. || 2^e Par extension, homme cruel et féroce. Les querelles des théologiens sont devenues des guerres de cannibales, VOLT. *Mœurs*, 128.

— HIST. XVI^e s. Briffiaux, caphars, chattemites, cannibales, et autres monstres difformes et contrefaçons en dépit de nature, RAB. *Pant.* IV, 32.

— ÉTYM. *Canniba*, nom sous lequel les insulaires anthropophages étaient désignés par les premiers Américains que rencontra Colomb.

† CANNIBALISME (ka-nni-ba-li-sm'), s. m. Anthropophagie. || Fig. Férocité, cruauté.

— ÉTYM. *Cannibale*.

† CANNIER (ka-nié), s. m. Celui qui emploie la canne pour la garniture des sièges et des voitures. || Fabricant de cannes.

— ÉTYM. *Canne*.

† CANNIÈRE (ka-niè-r'), s. f. Terme de pêche. Espèce de bretelière pour les chiens de mer.

† CANOLE (ka-no-l'), s. f. Sorte de pâtisserie.

1. CANON (ka-non), s. m. || 1^e Pièce d'artillerie pour lancer des boulets. Canon de fonte, de fer, de bronze. Canon de 8, de 12, etc. canon lançant un boulet de 8 livres, de 12 livres, etc. Canon rayé, canon creusé de rainures à l'intérieur et lançant un boulet conique garni de feuilles de plomb ou d'étain, ce qui empêche l'usure de la pièce. Vaisseau de 400 canons, vaisseau qui est armé de 400 pièces d'artillerie. || Collectivement. Les canons d'une armée, d'une place. Le prince de Bade, après avoir perdu trois cents hommes, son canon, son champ de bataille.... VOLT. *Louis XIV*, 18. || Le gros canon, l'artillerie de siège. || Absolument, ou dans un sens général, l'artillerie. || Un coup, une volée de canon. Le bruit, le recul, la portée du canon. Le canon de campagne, de siège. On tire peut-être le canon, on est aise, on se réjouit pour votre accouchement, SÉV. 99. Il a été reçu au bruit du canon comme ambassadeur, ID. 590. On a entendu tirer plusieurs coups de canon, ID. 477. || La place n'attendit pas le canon, se rendit sans être battue en brèche. || Chair à canon, troupes qu'on expose sans ménagement. || Poudre à canon, poudre à tirer. || 2^e Le tube où se met la charge dans les autres armes à feu. Le canon d'un pistolet. Fusil à canon rayé. || Fig. Il crèvera comme un vieux canon de mousquet, ou, simplement, comme un vieux mousquet, se dit d'un homme menacé de succomber à quelque maladie subite, ou de perdre sa position, sa fortune. || 3^e Par analogie, le corps d'une seringue, et, dans les arts, nom de divers objets de forme tubulaire. || Pièce de la serrure qui reçoit la tige de la clé. || Partie forée d'une clé. || Bâton de soufre. || Le canon d'une clé de montre, le petit tube dans lequel entre l'axe qu'on tourne quand on monte la montre. || Tuyau de la plume d'oie, la partie qui sert à écrire. || Nom des gros morceaux ou

filets d'émail que les émailleurs tirent pour mettre l'émail en état d'être employé. || Terme de plombier. Gouttière de plomb ronde avec des feuilages, et faite en forme de canon. || Pot de faïence un peu long et rond où les pharmaciens mettent les électuaires et les confections. || Canon à dévider, espèce de petit bâton tourné avec des rebords, qui, presque à son extrémité, a un trou pour mettre la broche du rochet. || Petite bobine sans bord, qui se met dans la boîte de l'époulin, et sur laquelle se dévient l'or, l'argent et la soie. || Tuyau qui entre dans le corps d'un arrosoir, et au bout duquel est la pomme percée de petits trous. || 4^e Terme de vétérinaire. Région des membres tant antérieurs que postérieurs du cheval, ayant pour base les os métacarpiens ou métatarsiens. || Os de la jambe du cheval, qui répond, dans les membres antérieurs, au métacarpe, et, dans les postérieurs, au métatarsale du squelette humain. L'articulation qui joint le canon au tibia, J. J. ROUSS. *Orig. notes.* || Terme d'équitation. Chacune des deux parties du mors qui appuient sur les barres. || 5^e Ornement de drap, de serge ou de soie qu'on attachait au bas de la culotte, froncé et embelli de rubans, faisant comme le haut d'un bas fort large. Sont-ce ses grands canons qui vous le font aimer? L'amas de ses rubans a-t-il su vous charmer? MOL. *Mis.* II, 1. || Ornement de toile rond, fort large et souvent orné de dentelle qu'on attachait au-dessous du genou et qui pendait jusqu'à la moitié de la jambe pour la couvrir. De ces larges canons, où comme en des entraves On met tous les matins ses deux jambes esclaves, MOL. *Ec. des maris*, I, 6. Le courtisan portait de larges canons, LA BRUY. 43. || Nom que les tailleur-donnaient aux deux tuyaux de chausses où l'on mettait les cuisses, et aussi au haut des bas de laine ou de soie (bas à canon) qui s'élargissaient en sorte qu'on y put mettre les cuisses. || 6^e Terme de pêche. Canon-harpon, sorte d'arme pour atteindre les baleines. || Bâton pour tenir un filet tendu.

— HIST. XIV^e s. Pour la ville assaillir [ils] ordonnerent quanons, Pour les arbalestiers et pour les archers bons, *Guesclin*, 8026. Et avoient en l'ost bien quatre cent canons [engins de toute sorte] mis et assis tout autour de la ville, *Froiss.* II, II, 29. Ces Flamands avoient apporté en leurs nefs canons et arbalestes, dont ils tiroient les carreaux si grans et si très forts que, quant aucun en estoit feru, il n'y avoit point de remede qu'il ne fust mort, *Froiss.* liv. II, p. 71, dans LACURNE. Ceux de Bruges commencèrent à tirer et à getter canons; adont ceux de Gand semirent en un mont et firent tout à une fois decliquer trois cens canons, ID. *ib.* p. 180. || XV^e s. Marquetz [les Vénitiens, ainsi nommés de St-Marc] tirent canons, arbalestes desbandent.... J. MAROT, v, 154. [On entend] canons bruyre et tonner, ID. v, 156. Doubles canons et longues serpentines, ID. v, 212. Pistoles sont petites arcuzes qui n'ont qu'environ un pied de canon, M. DU BELLAY, 588. Une furieuse batterie de soixante canons ou doubles canons, D'AUB. *Hist.* I, 243. Ce fut lors que le canon joua, ID. *Hist.* I, 274. Peu d'arquebusades prirent.... la pluspart tiraient le canon appuyé [à bout portant], ID. *Hist.* I, 288. Estropié d'un esclat de canon, ID. *Hist.* I, 290. Ils avoient six pieces de campagne et quatre canons, ID. *Hist.* I, 338. Place incapable d'attendre un canon r'accourci, ID. *Hist.* II, 276. Là le peuple se pourroit maintenir, aiant du canon, contre une armée Turquesque, ID. *Hist.* II, 438. Trois gros canons, un demi canon et trois bastardes, ID. *Hist.* III, 458. Dix canons, sans les pieces de fer, ID. *ib.* III, 445. Il faut avoir un canon [canule], PARÉ, VII, 5.... Et lorsqu'on le voudra donner au patient, estant en la chausse ou canon à cylindre, on y adjoustera une drame d'huile de genvre, ID. XV, 39. Canons, doubles canons pour donner cylindres avec chausses et seringues, ID. III, 639. Le remede est d'enter en canon ou escusson les arbres aians besoin de tel affranchissement, O. DE SERRES, 464. Aussi sont très proprement entés plusieurs arbres en canon, cornuchet, tuiau, flusteau; ainsi ditte telle sorte d'enter des instrumens de ces noms.... Vous tiendrés le canon d'une main, et le reste du jetton de l'autre, en tordant avec un peu de violence pour separer le canon du bois avec les germes attenans aux oeillets, ID. 670.

— ÉTYM. Provenç. *canon*, tuyau; catal. *canó*; ital. *cannone*, augmentatif de *canna*, par assimilation de forme. Le *canon*, mot qui paraît s'être introduit au moment où l'on commença d'employer les armes à feu, se confondit d'abord avec les anciens engins, et signifia concurremment un engin, sans doute de forme tubulaire, qui lançait des carreaux

et du feu grégeois; il signifia aussi le carreau, le trait lancé par le canon.

2. CANON (ka-non), s. m. Sorte de mesure des liquides. Le canon était la moitié du poisson; il valait 1/16 de pinte; on le dit à présent de 1/16 de litre.

— ÉTYM. Même radical que dans *canette* 2.

3. CANON (ka-non), s. m. || 1^e Règle, décret, en parlant des décisions des conciles sur la foi et la discipline. Les Pères qui ont fait les canons... BOSS. *Satisf.* 2. On se fonde sur un canon qui dit que la malice peut suppléer à l'âge, MONTESQ. *Esp.* XXIII, 7. Comme vous vous êtes trouvés embarrassés entre les canons de l'Église qui imposent d'horribles peines aux simoniaques, et l'avarice de tant de personnes qui recherchent cet infâme trafic, PASC. *Prov.* 12. || Adjectivement. Droit canon, droit ecclésiastique, fondé sur les canons de l'Église, les décrétales, etc. Docteur en droit canon. Corps du droit canon, recueil des canons, décrétales, etc. || 2^e Catalogue des saints reconnus et canonisés par l'Église catholique. || 3^e Ensemble des livres admis comme divinement inspirés. Le canon des Ecritures chez les Juifs, chez les chrétiens. L'Église a mis le livre des Machabées dans son canon, BOSS. *Avertis.* 5. Les Juifs n'ont jamais inséré le livre de Tobie dans leur canon, VOLT. *Phil.* IV, 432. || Chez les grammairiens d'Alexandrie, liste des auteurs considérés comme modèles; et, en général, toute liste donnée comme authentique des écrits d'un auteur dont l'authenticité a été controversée. Le canon des livres d'Hippocrate, d'Aristote. || Les grammairiens disent aussi canon pour règle: Hérodote est le canon du dialecte ionien. || 4^e Terme de chronologie. Canon pascal, table des fêtes mobiles, dressée pour plusieurs années. || 5^e Prières qui commencent immédiatement après la préface de la messe et qui contiennent les paroles sacramentelles et des oraisons jusqu'au *Pater* exclusivement. || Canon de la messe, tableau écrit ou imprimé qui contient les paroles sacramentelles, et toute la partie du canon de la messe que le prêtre lit pendant la consécration, où la position qu'il occupe ne lui permettrait pas de se servir du missel. || 6^e Terme de musique. Sorte de fugue qu'on nomme perpétuelle, où les voix, partant l'une après l'autre, répètent sans cesse le même chant. Canon à l'octave, canon à la quinte. Canon à trois voix. Canon renversé, celui que l'on peut chanter également en lisant la musique comme elle est écrite, ou en renversant le papier et commençant par ce qui était la fin dans la première exécution. Un enfant commençait le verset d'un psaume et le soutenait ainsi sur une seule note, tandis qu'un papas chantait le même verset sur un air différent et en canon, CHATEAUB. *Itin.* II, 70. || Dans l'ancienne musique, l'instrument et la méthode qui servait à déterminer les intervalles des sons. || 7^e Terme de mathématiques. Ancien synonyme de méthode, de formule et de table. || 8^e Terme de paléographie. Règle à régler le papier. || 9^e Terme d'imprimerie. Triple canon, gros canon, les plus gros caractères après la grosse non-pareille. Petit canon, le sixième caractère en partant de la grosse non-pareille. Maintenant c'est par points qu'on désigne le calibre des caractères. Le triple canon est de 72 points; le double canon est de 56 points; le gros canon est de 44 points. || 10^e Ancien terme de palais. Canon emphytéotique, revenu annuel que devait celui qui avait pris un héritage à bail emphytéotique.

— HIST. XIII^e s. Harpes et rotes et canons [sorte d'instrument de musique], DU CANGE, *canon*. Et ai renoncé en ce fet à tout ayde de droit, de loi, de canon et de coutume de pais, BEAUM. XXXV, 20. Ci pœz novel droit apprendre; Mès je ne sai comment a non, Qu'il n'est en droit ne en canon, RUTEB. 72. Et il respondeut que li canon qui ce disoient parloient de moines, non pas de chanoines, *Livr. de just.* 102. || XVI^e s. Combien que les evesques anciens ayent fait beaucoup de canons ou de reigles.... CALVIN, *Instit.* 857. Les heritages chargez de rente ne pourront estre saisis par faute de payement que pour le canon de la dernière année seulement, *Nouv. coutumier génér.* t. II, p. 852.

— ÉTYM. Κανών, règle.

CANONIAL, ALE (ka-no-ni-al, a-l'), adj. || 1^e Qui est réglé par le canon. Heures canoniales, les petites heures du breviaire, qui sont laudes, prime, tierce, sexte, none, vêpres et complies, ainsi nommées parce qu'on a appelé autrefois canon l'office ecclésiastique. || 2^e Qui est de chanoine, qui convient, qui appartient à un chanoine. Office canonial, tout l'office que les chanoines chantent dans l'église. Les offices canoniaux. Maison canoniale, maison affect-

tée à une prébende de chanoine. Vie canoniale, vie prescrite aux chanoines en communauté.

— HIST. XIV^e s. Le chapitre aura vint et sis messes canoniales en la ville de Chartres, DU CANGE, *canonicalis*. || XV^e s. Et après, il est notoire à tous que diligemment et devoutement il oyoit messe.... et disoit tous les jours ses heures canonicaux sans de laisser, MONSTRELET, liv. I, ch. 47.

— ÉTYM. Bas-lat. *canonicalis*, de *canonicus*, chanoine. Mesons canonicaux est très-correct dans l'ancien français où *canonicaux* représente le latin *canonicales* pour le masculin et le féminin.

+ CANONIALEMENT (ka-no-ni-a-le-man), adv. D'une façon canoniale.

— HIST. XIII^e s. Je promet à tei mon seignor tel patriarche de Jérusalem et à tes successors canonicalement entrant.... ASS. DE JÉRUS. I, 29.

— ÉTYM. *Canoniale* au féminin, et le suffixe *ment* (voy. MENT). Dans *canonicau-ment*, à l'historique, *canonieu*, c'est-à-dire *canonial*, est au féminin ancien.

CANONICAT (ka-no-ni-ca); le *t* n'est pas lié; au pluriel *ls* se lie: les ka-no-ni-ka-z et les évêchés; canoniciats rime avec las, māts, etc.), s. m. || 1^e Autrefois le bénéfice d'un chanoine (il n'existe plus de bénéfices ecclésiastiques en France). Vous m'avez promis un canonat pour son frère, SÉV. 4. Ces biens [ecclésiastiques], partagés en divers lots, prennent le nom de prébendes de canonat, CHATEAUB. *Génie*, IV, III, 2. || Fig. et familièrement. C'est un vrai canonat, une place lucrative et où pourtant il n'y a rien à faire. || 2^e Aujourd'hui, fonction de chanoine, rétribuée sur le budget de l'État.

— ÉTYM. Bas-lat. *canonicatus*, de *canonicus*, chanoine (voy. CHANOINE).

CANONICITÉ (ka-no-ni-si-té), s. f. Qualité de ce qui est canonique. Passons donc une même canonicité à ces livres contestés ou non contestés, BOSS. *Projet*. Un concile d'une si médiocre canonicité pourrait avoir de grandes suites, ST-SIM. 465, 91.

— ÉTYM. *Canonicus*, canonique.

CANONIQUE (ka-no-ni-k'), adj. Conforme aux canons. Le suffrage du peuple est la seconde marque d'une vocation canonique, MASS. *Confér. Voc. à l'at-tat ecclés.* Quelque empêchement canonique qui vous rende indigne du ministère, ID. ib. Ils ne recoivent pas les livres des Machabées pour canoniques [ils ne les admettent pas dans le canon des Ecritures], BOSS. *Avert.* 5. || Fig. et familièrement. Cela n'est pas canonique, cela n'est pas conforme aux règles. || 2^e Droit canonique, droit canon. Le droit ecclésiastique, autrement appelé canonique, MONTESQ. *Espr.* XXVI, 1. || 3^e S. f. Terme d'ancienne philosophie. Partie de la doctrine d'Épicure qui renferme les lois de la raison.

— REM. D'après Ménage, ce sont MM. de Port-Royal qui se sont avisés les premiers de dire droit canonique au lieu de droit canon. Cet exemple a été imité par Bossuet, par Fleury et Durand de Mailly. Droit canonique paraît le meilleur.

— HIST. XIII^e s. Et defendrai les canoniques et les anciens priviléges et les deués leis, ASS. DE JÉR. I, 30. || XV^e s. Afin qu'il ne semble que je veuille adoucer ce livre-là pour canonique, CALV. *Instit.* 528. Il ne faut nullement souffrir que l'élection canonique soit ostée, et que le roy constitue à son plaisir des evesques, ID. *Instit.* 867.

— ÉTYM. *Canonicus* (voy. CHANOINE).

CANONIQUEMENT (ka-no-ni-ke-man), adv. Selon les canons. Chassé de son siège par Constance, Athanase fut rétabli canoniquement par le pape, BOSS. *Hist.* I, 44.

— ÉTYM. *Canonique*, et le suffixe *ment*.

+ CANONISABLE (ka-no-ni-za-bl'), adj. Qui mérite d'être canonisé.

— HIST. XVI^e s. Louable, meritoire et canonizable, CHARRON, *Sagesse*, p. 312, dans LACURNE.

CANONISATION (ka-no-ni-za-sion), s. f. Déclaration par laquelle le pape met dans le catalogue des saints une personne morte en odeur de sainteté. Procès-verbal de canonisation.

— HIST. XVI^e s. L'apothéose ou canonisation des quatre evangelistes et martyrs, saints Loucheard, etc. SAT. MÉNIPP. 26.

— ÉTYM. *Canoniser*.

CANONISÉ, ÉE (ka-no-ni-zé, ée), part. passé. || 1^e Mis au nombre des saints. LOUIS IX, roi de France, canonisé. || 2^e Mis dans le canon. Un livre canonisé.

CANONISER (ka-no-ni-zé), v. a. || 1^e Mettre dans le catalogue des saints, suivant les règles et avec les cérémonies pratiquées par l'Église. Il est béatifié, mais il n'est pas encore canonisé. On n'attend que sa mort pour le canoniser, REGNIER, SAT. III. || 2^e Déclarer canonique. Il canonisa les deux livres que

les ennemis de Saint Augustin improuvaient, boss. Aut. eccl. || 3^e Fig. ou familièrement. Louer comme saint ou digne d'un saint. Nous que le monde canonise, nous serons rejetés, MASS. Car. Laz. À force de s'entendre canoniser, ils [des gens dont la vie est exempte de certains vices] se persuadent sans peine qu'ils sont tels en effet qu'on les vante de tous côtés, BOURD. Pensées, t. I, p. 209. Voilà ce que [le sacrifice d'Isaac] la postérité a comblé d'éloges et canonisé, comme un des sacrifices les plus saints et les plus mémorables, ID. ib. II, 419.

— HIST. xv^e s. Ilz regardoient aux estoiles et les consideroient, et comptoient les mois, et circuloient, et gettoient pour sçavoir le temps, afin qu'ils canonizassent [prophétisassent] les choses qui estoient advenir, ce dist Dieux par son prophète, E. DESCHAMPS, Poësies mss. f° 382, dans LACURNE. Adonc peussiez veoir les Escossois monter en orgueil et eux reparer de nouveaux paremens pour eux montrer et leurs prouesses plus canoniser, Perceforest, t. I, f° 444, dans LACURNE. || xvi^e s. Les maux que leur ont fait endurer les Espagnols y ont canonisé [à Milan] le nom des François, M. DU BEL-LAY, 455. Quelcun de leurs saintcs canonisez à leur poste, CALV. Instit. 951.

— ÉTYM. Bas-lat. *canonizare*, de *xavoviz̄i*, de *xavvōv*, canon, règle, catalogue.

CANONISTE (ka-no-ni-st'), s. m. Homme instruit dans le droit canon. N'en doutez pas, leur dit ce savant canoniste, BOIL. Lutr. IV. On résolut de former une junte, de la composer de conseillers du conseil de Castille et de canonistes, ST-SIM. 501, 62.

— HIST. xv^e s. Si fut avisé que certains docteurs en theologie parleroient à elle, et l'examinerоient, et aussi avec eux des canonistes et legistes, et ainsi fut fait, Hist. de la Pucelle d'Orl. p. 506, dans LACURNE. || xvi^e s. Touchant la confession, il y a toujours eu grande controversée entre les canonistes et les theologiens scolastiques, CALVIN, Instit. 487.

— ÉTYM. *Canon*, règle.

CANONNADE (ka-no-na-d'), s. f. Feu soutenu d'un ou plusieurs canons. Le bruit de la canonnade.

— HIST. xvi^e s. Ce dit, passa toute la teste et le sein par un creneau, faisant semblant de vouloir tirer contre les Turcs par cette canonnade, YVER, 547. Après quelques canonnades tirées, je presume qu'ils seroyent les premiers à venir assaillir, LANOUË, 428. Ils se sçavent très bien rallier, comme par avantage ils pourroient faire à deux canonnades [à deux portées de canon] de là, ID. 428. Estans doncques rangez à une canonade les uns des autres, il... ID. 649. Ham, ayant enduré 4200 canonnades, composa, D'AUB. Hist. I, 27. D'autres disent un coup d'arquebusades, un coup de canonades, ce qui est très improprement parlé; car le coup de canon s'appelle canonnade, et le coup d'arquebuse arquebusade; les Italiens et les Espagnols, desquels nous avons appris et emprunté les mots, ne font telles incongruités, BRANT. Cap. fr. t. IV, p. 228, dans LACURNE.

— ÉTYM. *Canonner*.

CANONNAGE (ka-no-na-j'), s. m. Art du canonner et, particulièrement, du canonner à bord des vaisseaux.

— ÉTYM. *Canonner*.

CANONNÉ, ÉE (ka-no-né, née), part. passé. Battu de coups de canon. Une ville longtemps canonnée.

CANONNER (ka-no-né), v. a. || 1^e Battre avec des canons. M. Vial me fit voir l'endroit d'où les Russes canonnèrent la ville en 1770, CHATEAUB. Itin. 41. || Fig. et par plaisanterie, en parlant d'une entreprise amoureuse. Quand on est bien instruit de tout ce qui se passe, On ouvre la tranchée, on canonne la place, On renverse un rempart, on fait brèche aussitôt, REGNARD, Fol. am. I, 7. || 2^e Terme de marine. Canonner une voile, la mettre en rouleau, lui donner la forme d'un canon. || 3^e Se canonner, v. réfl. Se tirer des coups de canon. Les deux armées, les deux îlots se canonnèrent longtemps.

— HIST. XVI^e s. Les canonniers du roy canonnaient encor fort, Ignorans que François eussent gaignié le fort, J. MAROT, V, 458. Je ne vey jamais tant canonner, CARLOIX, I, 36. C'est pourquoi, sur nouveaux rejets prend-on les greffes, et sur semblables jettons l'on les insere et canone [arrange avec le canon, ancien nom du greffoir], afin que mieux se conjointent ensemble, que moins de disparité se trouvera par-entre eux, O. DE SERRES, 670.

— ÉTYM. *Canon* 4.

† **CANONNERIE** (ka-no-ne-rie), s. f. Endroit où l'on fond les canons.

— ÉTYM. *Canon*.

CANONNIER (ka-no-ni-er); l'r ne se lie jamais; au pluriel l's se lie: des ka-no-ni-e-z adroits), s. m. || 1^e Celui qui est attaché au service d'un canon. || Canonnier de marine, canonnier qui sert à bord des vaisseaux. Maître canonnier, celui qui dirige le service de l'artillerie d'un vaisseau. || 2^e Celui qui forge les canons.

— HIST. xv^e s. Et fut le sire de Clary, qui estoit maistre des canonniers au sire de Coucy, trait et atteint d'un carrel de canon, FROISS. II, II, 234. Ceux de dedans traiterent par condition qu'ils rendroient ledit fort et s'en iroient sauve leur vie, sans emporter nuls de leurs biens, réservés les canonniers et ceux qui autrefois avaient fait serment pour la partie du roi Henri, MONSTRELET, II, 444. || xvi^e s. commande aux canonniers Canonner fort et ferme, J. MAROT, V, 457. Tout le reste tué ou vendu aux Tartares, hor-mis les canonniers, D'AUB. Hist. I, 490. Il y avoit dix-huit canonniers, chacun pour le plus expert.... à chaque piece, un canonniér [pointeur], CARLOIX, VII, 9. Trouz canonniers [meurtrières], Alector, roman, p. 131, dans LACURNE.

— ÉTYM. *Canonner*.

CANONNIÈRE (ka-no-ni-er'), s. f. || 1^e Meurtrière, ouverture étroite par où on peut tirer le canon. Vieilli. || 2^e Autrefois tente à l'usage des canonniers. || Actuellement, petite tente en forme de toit et sans pans droits. Une canonnière sert ordinairement à quatre soldats. || 3^e Petit bâtiment armé d'un ou de plusieurs canons. || Adjectivement. Chaloupe canonnière. || 4^e Tuyau de sureau avec lequel les enfants chassent des tampons de filasse. || 5^e Terme de pêche. Ouverture dans une écluse ou un parc de pierre.

— HIST. xv^e s. Sauf une seule canonnière qu'on ne sceut batre pour ce qu'elle estoit fort basse, COMM. III, 40. || xvi^e s. Deffenses, avantmurs, lucarnes, canonnières L'on faict voler en l'aer, avec noires fumieres, J. MAROT, V, 455. N'aians point à craindre d'artillerie, les soldats se faisoient de petites canonnières avec des pierres r'amassées, D'AUB. Hist. II, 54. Deux moulins bien bastis, et qui se deffendoient l'un l'autre avec canonnières, ID. Hist. II, 445. Il fallut faire d'une vieille canonnière une porte où la cavallerie peust passer, ID. Hist. II, 450. Ils gagnerent si follement et garderent si opinastrement toutes les canonnières basses, qu'ils emportèrent la place, ID. Hist. II, 443.

— ÉTYM. *Canonner*.

† **CANOPUS** (ka-no-pus'), s. m. Terme d'astronomie. Belle étoile qui fait partie de la constellation Argo.

— ÉTYM. *Canopus*, dans le poème sur l'*Astronomie* de Manilius, auteur latin de la fin du siècle d'Auguste.

CANOT (ka-no; le t ne se prononce pas dans le parler ordinaire; au pluriel l's se lie: les ka-no-z ont chaviré; canots rime avec dos), s. m. Petit bateau. || Embarcation, sans pont, à voiles et à rames, qui est affectée au service d'un grand bâtiment. Deux de nos canots avaient été emportés par les lames. || Canot de plaisance, canot dont on se sert pour faire des parties de plaisir sur les rivières.

— ÉTYM. Espagn. et ital. *canoa*; angl. *canoe*. On tire ordinairement ce mot de l'allemand *Kahn*, danois *kane*, suédois *kana*, qui a le même sens. Mais cette rencontre de sens et de forme doit être considérée comme fortuite; le mot n'est ancien dans aucune des langues romanes; et l'allemand n'aurait donné ni *canoa* en espagnol et en italien, ni *canoe* en anglais; le mot est américain d'après Colomb et les premiers voyageurs.

† **CANOTAGE** (ka-no-ta-j'), s. m. Exercice d'agréement, promenade en canot.

CANOTHER (ka-no-ti-é); l'r ne se lie jamais, au pluriel l's se lie: des ka-no-ti-e-z habiles), s. m. Terme de marine. Matelot de l'équipage d'un canot. || Celui qui monte un canot de plaisance. Les canotiers de la Seine.

— ÉTYM. *Canot*.

† 1. **CANT** (kan), s. m. Terme de métier. Côté. Voy. CHAMP 2.

† 2. **CANT** (kant'), s. m. Mot anglais qui signifie le jargon d'un parti ou d'un monde affectant l'apparence d'une haute religion ou d'une haute sévérité de mœurs, et qui a passé dans le langage des salons. Rien n'éloigne davantage des deux grands vices anglais, le cant et le *bashfulness* (hypocrisie de moralité et timidité orgueilleuse et souffrante), DE STENDHAL, *De l'amour*, liv. II, ch. 46.

CANTABILE (kan-ta-bi-lé), s. m. Morceau de musique dont la mélodie agréable, et surtout expres-

sive, procède par des sons lents qui permettent à la voix de développer toute son étendue. Un beau cantabile est préférable aux grands airs à roulades.

— ÉTYM. Ital. *cantabile*, facile à chanter, de *cantare*, chanter (voy. ce mot).

CANTAL (kan-tal), s. m. Fromage d'Auvergne assez estimé. || Au plur. Des cantals.

— ÉTYM. *Cantal*, département, ainsi nommé lui-même du mont *Cantal* qui s'y trouve.

† **CANTALITE** (kan-ta-li-t'), s. f. Variété de quartz qui se trouve dans le département du Cantal.

CANTALOUP (kan-ta-lou; le p ne se lie jamais: un kan-ta-lou assez mûr; des kan-ta-lou z assez mûrs), s. m. Melon à côtes rugueuses et saillantes, fort estimé.

— ÉTYM. *Cantaluppo*, maison de campagne des papes, à deux myriamètres de Rome, d'où est venu le *cantaloup*.

† **CANTANETTE** (kan-ta-né-t'), s. f. Terme de marine. Nom de petites ouvertures entre lesquelles est placé le gouvernail et qui donnent du jour. || Petit compartiment pratiqué dans les chambres des navires.

† **CANTARELLE** (kan-ta-ré-l'), s. f. Sorte de poison. Le stilet et la cantarelle, VOLT. Phil. XII. 229.

— ÉTYM. Ital. *cantarella* ou *canterella*, cantharide, poison.

CANTATE (kan-ta-t'), s. f. || 1^e Pièce de vers destinée à être mise en musique, et qui est écrite alternativement en vers mêlés pour les récitatifs et en vers croissés régulièrement pour les airs. Les cantates de Rousseau. La cantate de Circé (voy. CHAMBRE, musique de chambre). || 2^e La musique composée sur un tel poème. La cantate du plaisir est devenue la complainte de la douleur, CHATEAUB. Génie, I, V, 5.

— ÉTYM. Italien, *cantata*, de *cantare* (voy. CHANTER).

CANTATILLE (kan-ta-ti-l'), ll mouillées), s. f. Petite cantate.

CANTATRICE (kan-ta-tri-s'), s. f. Chanteuse de profession. Ce mot emporte une idée de talent, de célébrité.

— ÉTYM. Ital. *cantatrice*; du latin *cantatrix*, chanteuse, de *cantare*, chanter.

† **CANTER** (kan-té), v. a. Terme de métier. Mettre sur le côté, poser de champ.

— ÉTYM. Voy. CHAMP 2.

† **CANTHARELLE** (kan-ta-ré-l'), s. f. Terme de botanique. Genre de champignons dans lequel on distingue la cantharelle alimentaire dite vulgairement chanterelle, escargoule, escaville, gérille et girolle.

— ÉTYM. Κάνθαρος, sorte de coléoptère, qui a donné son nom à ce champignon, et dont le nom se retrouve dans *cantharide*.

CANTHARIDE (kan-ta-ri-d'), s. f. Insecte coléoptère de la tribu des cantharidiens ou vésicants (*lytta vesicatoria*). C'est avec la poudre de cantharide qu'on fait les vésicatoires; prise à l'intérieur, cette poudre irrite les organes urinaires et passe à tort pour aphrodisiaque. Une haie vive entourait cet étang; Sur cette haie il vint des cantharides, PIROU, *La chaîne des événements*. || Adjectivement. Mouche cantharide.

— ÉTYM. Κάνθαρος, cantharide.

† **CANTHARIDE**, ÉE (kan-ta-ri-dé, déé), part. passé. Saupoudré de cantharides. Emplâtre cantharidé.

† **CANTHARIDER** (kan-ta-ri-dé), v. a. Saupoudrer de cantharides.

— ÉTYM. *Cantharide*.

† **CANTHARIDIEN** (kan-ta-ri-diin), s. m. Terme d'histoire naturelle. Les cantharidiens, tribu dans la famille des trachélinés (insectes).

† **CANTHARIDINE** (kan-ta-ri-di-n'), s. f. Terme de chimie. Principe auquel les cantharides doivent leurs propriétés épispastiques.

† **CANTHÈRE** (kan-té-r'), s. m. Nom d'un poisson (*sparus cantharus*).

— ÉTYM. *Canthus*, sorte de poisson de mer.

† **CANTHUS** (kan-tus'), s. m. Terme d'anatomie. Commissure des paupières. Le grand canthus, la commissure du côté du nez; le petit canthus, la commissure de l'autre côté.

— HIST. XVI^e s. Par les temples est entendu ce qui est situé entre le petit canthus ou petit angle de l'œil, et l'oreille, PARÉ, III, 4. Les collyres liquides servent principalement pour les coins des yeux, sçavoir est, le grand et le petit canthus, II. xxv, 34.

— ÉTYM. *Canthus*, de κάνθας, l'angle de l'œil.

† **CANTIBAY** (kan-ti-bè), s. m. Terme de chasse. Bois n'offrant beaucoup de déchet que d'un côté.

— ÉTYM. Mot singulier, dans lequel pourtant on croit apercevoir *cant*, côté (voy. CHAMP 2).

† CANTILENE (kan-ti-lé-n'), s. f. Terme de musique. || 1^e Nom de la musique ordinaire par opposition à la musique sacrée, dite motet. Il n'est plus usité en ce sens. || 2^e La moindre phrase musicale, celle que peut trouver, par exemple, un berger, une nourrice, et, subséquemment, mélodie d'un genre langoureux ou sentimental.

— ÉTYM. Ital. *cantilena*, chanson; du latin *cantilena*, de *cantare*, chanter.

CANTINE (kan-ti-n'), s. f. || 1^e Lieu où l'on vend à boire dans les casernes, les prisons, etc. Il y a des cantines ambulantes qui suivent les troupes en marche. || 2^e Petite caisse divisée en compartiments qui sert à transporter des flacons de vin et d'autres liqueurs.

— RÉM. Il ne faut pas employer cantine pour cruche, ni dire : remplissez cette cantine.

— ÉTYM. Ital. *cantina*, cave, cellier; d'après Diez, du même radical que *cantone*, coin, recoin, d'où *cantine*; d'après Ménage, contraction de *canovettina*, petite cave, diminutif de *canova*, cave; mais d'après Tardieu, de *quintana*, lieu dans les camps romains où l'on vendait toute sorte de choses, et dont le nom était passé dans le langage vulgaire; car Suétone, Néron, 28, dit de ce prince qui, s'amusant à dévaliser les boutiques, s'amusait aussi à vendre le fruit de son pillage : *Quintana domi constituta*, un marché établi dans son palais. Cette étymologie très-probable suppose une interversion des voyelles. La *quintana* était dite de *quintus*, cinquième.

CANTINIER, IÈRE (kan-ti-nié, nié-r'), s. Celui, celle qui tient une cantine.

— ÉTYM. *Cantine*.

CANTIQUE (kan-ti-k'), s. m. || 1^e Chez les Hébreux, chant d'actions de grâces consacré à la gloire de Dieu. Le cantique de Moïse, de Siméon, etc. Mes filles, chantez-nous quelqu'un de ces cantiques Où vos voix si souvent, se mêlant à mes pleurs, De la triste Sion célèbrent les malheurs, RAC. *Esth.* I, 2. Prêtres sacrés, préparez vos cantiques, ID. *Esth.* III, 9. || Familièrement. Vous l'avez échappé belle, vous pouvez chanter un beau cantique. || Quel cantique nous chantez-vous là ? c'est-à-dire quelle histoire nous faites-vous ? || Cantique des cantiques, livre de Salomon qui fait partie de la Bible. || 2^e Aujourd'hui, chant d'église en langue vulgaire. Dans ce penser il se carrait, Recevant comme sien l'encens et les cantiques, LA FONT. *Fab.* v, 14. Ils commenceront à chanter le cantique céleste, MASS. *Jugement*. Avec quelle reconnaissance il chantait le cantique de sa délivrance ! FLÉCH. M. de Mont. Les chrétiens s'avancent en chantant des cantiques, CHATEAUB. *Mart.* II, 2149. || Terme de liturgie. Cantiques, les 15 psaumes graduels qui se trouvent à la fin du livre des Psaumes de David. || Cantiques spirituels, chansons sur des sujets de dévotion, qu'on fait apprendre et chanter dans les églises aux enfants qui vont faire leur première communion, aux membres des confréries. Les cantiques de St-Sulpice. || 3^e Dans un style élevé, toute espèce de chant. Les psaumes avaient succédé aux cantiques des joies du siècle, BOSS. *Anne de Gonz.*

— HIST. XVI^e s. Cantiques spirituels [chansons spirituelles], CALV. *Instit.* 741. Avecques un psaume ou cantique En son labeur se soulager, MAROT, IV, 25.

— ÉTYM. Bourguig. *canticle*; provenç. *cantic*; esp. et ital. *cantico*; de *canticum*, de *cantus*, chant.

CANTON (kan-ton), s. m. || 1^e Portion de pays comprise entre certaines bornes. En France, les départements sont divisés par arrondissements, les arrondissements par cantons, et les cantons par communes. || 2^e Portion de pays considérée à part du reste. Que l'homme étant revenu à soi considère ce qu'il est au prix de ce qui est; qu'il se regarde comme égaré dans ce canton détourné de la nature, PASC. *Pensées*, I, 4. C'était à la campagne, Dans un certain canton de la basse Bretagne, Appelé Quimper-Corentin, LA FONT. *Fab.* VI, 18. De ce canton l'espérance et l'honneur, VOLTAIRE, *Scythes*, III, 4. Suivi de ta meute.... Chasseur, tu parcours le canton, BÉRANG. D. *chasse*. || Par extension. Il y a longtemps qu'on ne vous avait vu dans nos cantons, c'est-à-dire il y a longtemps qu'on ne vous a vu chez nous, dans notre ville, dans notre village. || 3^e Terme d'eaux et forêts. Canton de bois, portion déterminée dans une forêt en vue d'une certaine destination. || 4^e Les Cantons suisses sont les divers Etats qui composent le corps helvétique. On connaît moins dans leur canton Le latin que le bas-breton; Mais ils boivent, comme il me semble, Mieux que tous les cantons ensemble, BOISROBERT, liv. I, Ep. 12 (allusion au dire qui accuse les Suisses

d'aimer à boire). || 5^e Terme de blason. Partie carrée de l'écu qui est un peu plus petite que les quartiers. || Les espaces des croix et des sautoirs.

— HIST. XIII^e s. Et le ban doit être crié en quatre cantons [coins] dou champ, ASS. DE JÉRUS. I, 168. || XV^e s. L'exposant boute icelui Regnart contre le cornet ou canton [coin] de la porte, DU CANGE, *canto*. || XVI^e s. Il n'y auroit place, canton, carrefour ny carroy, qui ne fust garny ou d'un théâtre ou d'un arc, CARLOIX, III, 20. Mesmes qu'on nous aisoit assuré qu'on le vouloit tuer par les rues, où nous pensions nous battre à chaque canton, BRANT. *Des couronnels français*, ch. 17.

— ÉTYM. Provenc. et anc. catal. *canton*, coin, angle; ital. *cantone*; d'un radical *cant* qui se trouve dans l'ancien français *cant*, coin; dans l'espagnol et le portugais *canto*, coin, pointe, caillou; dans l'italien *canto*, coin, côté, partie; dans l'anglais *cant*, pan coupé; dans le kymri *cant*, rebord, cercle d'une roue; dans le latin *canthus*, cercle d'une roue, qui, d'après Quintilien, est un mot africain ou espagnol; dans le grec *xavθος*, coin de l'œil et cercle de roue; dans l'allemand *Kante*, islandais *kantz*, anglo-saxon *cant*, rebord, bord aigu, coin. Tous ces mots paraissent tenir les uns aux autres; et Diez en voit ainsi la filiation : le kymri, rebord; puis l'allemand, rebord et coin; puis les langues romanes, coin. Ces rapprochements rendent douteuse l'origine indiquée par Quintilien.

CANTONADE (kan-to-na-d'), s. f. Terme de théâtre. || 1^e Autrefois, dans les pièces du théâtre italien, l'un ou l'autre côté du théâtre, où une partie des spectateurs était assise sur des bancs en forme de petit amphithéâtre. || 2^e Aujourd'hui, l'intérieur des coulisses. || Parler à la cantonade, parler à un personnage qui n'est pas en scène.

— ÉTYM. Ital. *cantonata*, de *cantone*, coin (voy. CANTON).

CANTONAL, ALE (kan-to-nal, na-l'), adj. Qui appartient au canton. Fête cantonale. Les comités cantonaux. Délégués cantonaux, ceux qui sont chargés de surveiller les écoles primaires situées dans un canton.

— ÉTYM. *Canton*; provenç. *cantonal*, du coin.

CANTONNÉ, ÈE (kan-to-né, née), part. passé. || 1^e Établi, isolé dans des cantons. Toute la noblesse cantonnée à la campagne dans des donjons entourés de fossés, VOLT. LOUIS XIV, 4. || 2^e Établi dans des cantonnements. Troupes cantonnées. || 3^e Adj. Terme d'architecture. Bâtiment cantonné, bâtiment dont les encoignures sont ornées d'une colonne, d'un pilastre, d'une chaîne de pierres. || Pilier cantonné, pilier dont les quatre faces sont renforcées de colonnes engagées ou de pilastres. || 4^e Terme de blason. Pièce cantonnée, pièce accompagnée, dans les cantons de l'écu, de quelques autres figures. Croix cantonnée de quatre étoiles. || Dans le langage des gourmets du XVII^e siècle, accompagné, entouré. Une soupe à bouillon perlé, soutenue d'un jeune gros dindon cantonné de pigeonneaux et courottée d'oignons blancs mariés avec la chicorée, MOL. BOURG. g. IV, 4. Aujourd'hui on dit plus souvent flanqué.

CANTONNEMENT (kan-to-ne-man), s. m. || 1^e Action de cantonner des troupes; emplacement où les troupes sont cantonnées. On ordonne le cantonnement des troupes. Rentrer dans ses cantonnements. || Fig. C'était un temps de faiblesse, d'effervescence de cantonnement [où chacun se cantonnaît, s'isolait], ST-SIM. 374, 14. || 2^e Restriction apportée à l'usage de certains droits et en particulier à celui de chasse. || Cantonnement de pêche, certaine portion d'une rivière dont la pêche est affermée. || 3^e Droit d'abandonner une portion de forêt à des usagers pour tenir lieu de leur droit d'usage. || 4^e Partie d'un terrain destinée aux bestiaux malades.

— ÉTYM. *Cantonner*.

CANTONNER (kan-to-né), v. a. || 1^e Terme de guerre. Cantonner des troupes, les distribuer en différents cantons ou villages. || Fig. Séparer en portions isolées. Le monde, rempli d'aigreur, enfante Luther et Calvin, qui cantonnent la chrétienté, BOSS. dans le DICT. DE DOCHEZ. || 2^e Mettre des bestiaux malades en cantonnement. || 3^e V. n. Les troupes vont bientôt cantonner. || 4^e Se cantonner, v. réfl. Au propre et au figuré, s'isoler, se mettre en sûreté, se fortifier dans un canton. Telle est cette illustre province Où chacun peut se faire prince, Se cantonner en son quartier, RACAN, *Psaume* 30. Cette attache intime que nous avons à nous-mêmes... c'est ce qui fait que chacun de nous se renferme tout entier dans ses intérêts et se cantonne en lui-même, boss. CHAR. FRAT. I. Sertorius se cantonna dans l'Es-

pagne, ID. *Hist.* I, 9. Ils se cantonnent et se divisent en des parties contraires, LA BRUY. 4. Le pays est rempli de marécages où chaque troupe se cantonne et forme une petite nation, MONTESQ. *Espr.* XVIII, 10. Et, dans ces belles querelles, les parties se cantonnent, les factions se heurtent, VOLT. *Lettr. Albergati*, 23 déc. 1760.

— HIST. XVI^e s. Mais ne pouvants sortir, à cause que les corps de gardes extraordinaires continuoient nuict et jour aux lieux où l'on les avoit posez, et la ville toujours ainsi cantonnée [occupée militairement], CARLOIX, VII, 3. Cantonnez-vous et vous instalez tyranniquement dans les villes du royaume, SAT. MÉNISS. 6.

— ÉTYM. *Canton*.

CANTONNIER (kan-to-nié; l'r ne se lie jamais; au pluriel l's se lie : des kan-to-nié-z actifs), s. m. Ouvrier préposé à l'entretien des routes.

— ÉTYM. *Canton*, les *cantonnières* étant embrigadés par *canton*.

CANTONNIÈRE (kan-to-nié-r'), s. f. || 1^e Tenture d'étoffe dont on couvrait la colonne du pied d'un lit, ou qui passait par-dessus les rideaux d'une fenêtre. || 2^e Morceau de fer pour fortifier un coffre. || Pièce d'une presse d'imprimerie. || 3^e Terme de marine. Gros bout de cordage pour l'ancre.

— ÉTYM. *Canton*, dans le sens de coin.

† CANTRE (kan-tr'), s. m. Sorte de banc à l'usage de l'ourdisseur. || Assemblage de deux montants plantés dans une forte planche. || Chassis oblong partagé en deux parties égales par une traverse percée de trous.

† CANULAIRE (ka-nu-lé-r'), adj. Qui est en forme de canule.

— HIST. XVI^e s. La figure des ureters est ronde, canulaire ou creuse, PARÉ, I, 30.

— ÉTYM. *Canule*.

CANULE (ka-nu-l'), s. f. || 1^e Petit tuyau qui forme l'extrémité d'une seringue. || 2^e Robinet de bois qu'on met à un tonneau en perce. || 3^e Tube plus ou moins long, d'un diamètre variable, solide ou flexible, droit ou courbe, ouvert à ses deux extrémités, et dont on se sert dans beaucoup d'opérations chirurgicales. M. de la Feuillade se mourait d'avoir quitté une canule qu'il portait depuis une grande blessure qu'il avait eue autrefois au travers du corps, ST-SIM. 56, 196.

— HIST. XIII^e s. Kei [il tomba] del mur, si que brisé. Ot et quisso et bras et canole [le conduit de la respiration], REN. dans DU CANGE, *glossaire français*. || XVI^e s. Alors faudroit cauteriser et consommer l'uvule avec une telle canule fenestrée et cauterel accuel, PARÉ, VI, 7.

— ÉTYM. Diminutif de *canne*, roseau; génev. *canule*.

† CANULÉ, ÈE (ka-nu-lé, lée), adj. Qui est en forme de canule.

— HIST. XVI^e s. Il faut cauteriser avec un cauterel canulé, PARÉ, VI, 4. Une tente d'or ou d'argent, canulée et courbée, ID. VI, 42.

† CANUT (ka-nu), s. m. Ouvrier en soie des fabriques de Lyon.

— ÉTYM. Peut-être *cannette* 3.

† CANZONE (kan-tso-n'), s. f. Petit poème italien qui contient un récit ou un dialogue ou une dissertation, et qui, divisé en stances égales, est terminé par une strophe plus courte. Les canzones de Pétrarque.

— ÉTYM. Ital. *canzona* ou *canzone*, de *cantare*, chanter (voy. CHANTER).

CAOLIN (ka-o-lin), s. m. Voy. KAOLIN.

† CAOUANE (ka-ou-a-n'), s. f. Nom de la tortue à écaille épaisse, de la Méditerranée et de l'Océan.

CAOUTCHOUC (ka-ou-tchouc; le c final ne se prononce jamais : du ka-ou-tchou imperméable), s. m. Vulgairement gomme élastique; suc coagulé du *jatropha elastica*, L. arbre de la famille des euphorbiacées tithycales, et d'autres plantes, telle que le figuier d'Inde, le jaquier, etc. Le caoutchouc se trouve dans le commerce sous forme de petites bouteilles. || Caoutchouc volcanisé, vulcanisé ou soufré, sorte de combinaison de caoutchouc avec le soufre, préparée avec le sulfure de carbone et le chlorure de soufre. || Caoutchouc minéral, substance hydrocarbonée appelée aussi bitume élastique ou élatérite, ayant une élasticité analogue à celle du caoutchouc.

— ÉTYM. Cahuchu, nom indien de cette substance.

† CAOUTCHOUTER (ka-ou-tchou-té), v. a. Filer en caoutchouc; enduire de caoutchouc.

CAP (kap'), s. m. || 1^e Tête. Usité seulement dans les locutions suivantes : De pied en cap, de la tête aux pieds. Tu seras armé de pied en cap, MOL. IV,

Dép. v, 4. || Cap à cap, tête à tête. Cette locution a vieilli. Mais bientôt, malgré vous, je verrai ses appas, cap à cap, REGNARD, *le Bal*, sc. 6. || Cheval cap de more ou de maure, rouan à tête noire, accompagnant souvent les robes gris ardoisé et rouan foncé. || 2^e Terme de géographie. Pointe de terre élevée qui s'avance dans la mer. Doubler un cap. || 3^e Terme de marine. L'avant d'un bâtiment, par rapport à la direction qu'il suit. Avoir, porter le cap à terre, au large, au nord, etc. Il avait le cap sur nous, et nous ne l'évitons pas, J. J. ROUSS. Em. v. || Virer cap pour cap, changer les amures pour prendre une direction opposée à celle qu'on suivait. Le vent, au lieu de varier quart par quart, comme cela avait lieu à l'entrée dans le cercle de la tempête, changea tout d'un coup cap pour cap, *Presse scientifique*, t. II, p. 417. || Être cap à cap, se dit en parlant de deux vaisseaux qui vont l'un vers l'autre par des directions opposées. || Chef d'une escouade dans un port. || Cap de mouton, billot de bois percé de trous, pour le passage des rides de hau-bans. || Cap de boussole, ligne indiquant la direction de l'axe du bâtiment. || 4^e Terme de commerce. Cap et queue, la double extrémité des étofies.

— REM. C'est pécher contre l'usage que de dire : habillé de *cap en pied*. L'usage ne permet plus de déranger l'ordre des mots de cette locution.

— HIST. XVI^e s. Les satyres, capitaines, sergents de bandes, capz d'escadre, corporalz.... RAB. *Pant.* v, 40. Ils estoient armez de cap à pied de grosses lames de fer, MONT. II, 96. Il falut lui aider à cheminer pour le mener à cap de table, D'AUB. *Fœn.* IV, 4. Ce grand vieillard sec et avide, voyant d'autres vivres que le cap d'ail, se mit à escrimer des dents et des mains furieusement, ID. ib.

— ETYM. Provenç. *cap*; espagn. *cabo*; ital. *capo*; de *caput*, tête (voy. CHEF).

CAPABLE (ka-pa-bl'), adj. || 1^e Qui peut contenir en soi, au propre et au figuré. De dire si peu d'un sujet si capable, RÉGNIER, *Sat.* I. De toutes les figures c'est la ronde qui est la plus capable, c'est-à-dire qui a le plus de superficie, DESC. *Météor.* 5. Quelques paroles ambiguës d'une de ses lettres, qui, étant capables d'un bon sens, doivent être prises en bonne part, PASC. *Prov.* 46. Tout genre d'écrire reçoit-il le sublime, ou s'il n'y a que les grands sujets qui en soient capables? LA BRUY. 4. La brèche était capable pour deux bataillons de front, ST-SIM. 278, 8. || Terme de géométrie. Segment capable d'un angle, segment de cercle tel que tous les angles qui y sont inscrits soient égaux à ce premier angle. || 2^e Fig. En parlant des personnes ou des choses personnifiées, qui peut admettre une chose, qui est apte et propre ou disposé. Les plus impies sont capables de la grâce de leur rédemption, PASC. *Vrai bien*, 22. Quelque étendue d'esprit que l'on ait, l'on n'est capable que d'une grande passion, capable de peu et de beaucoup, de tout et de rien, ID. dans COUSIN. Votre vertu dont notre siècle n'est pas capable sera à la fin reconnue, BALZ. *Liv.* II, *Lett.* 49. Une joie dont je ne devrais être capable qu'en votre présence, VOIT. *Lett.* 61. Si Dieu ne dédaigne de juger ce qu'il a créé capable d'un bon et d'un mauvais choix, BOSS. *Anne de Gonz*. Suivant les sentiments dont vous êtes capable.... CORN. *Mort de P.* III, 2. Et si je vous croyais capable de raison.... ID. *Agés.* IV, 3. Moi! voilà les soupçons dont vous êtes capable, RAC. *Brit.* V, 6. De quel crime un enfant peut-il être capable? ID. *Ath.* II, 5. Ses transports dès longtemps commencent d'éclater; à d'inutiles cris puissent-ils s'arrêter.— Quoi! de quelque dessein la croyez-vous capable? ID. *Brit.* III, 4. Eurymaque savait la guerre; il était capable d'affaires, FÉN. *Tél.* XVI. Au lieu de faire des vices de l'homme des peintures affreuses ou ridicules qui servissaient à le corriger, les stoïciens lui ont tracé l'idée d'une perfection et d'un héroïsme dont il n'est pas capable, et l'ont exhorté à l'impossible, LA BRUY. 44. Ceux qui font profession des arts libéraux ou des belles-lettres, les peintres, les musiciens, les orateurs, les poètes, tous ceux qui se mêlent d'écrire ne devraient être capables que d'émulation, ID. ib. L'imagination, si capable alors [dans la jeunesse] de séduction, MASS. *Panég. St Benoît*. Quelque capable que fût son esprit de toutes sortes d'affaires.... FLÉCH. *Panég.* II, 392. Capable d'une erreur, il ne l'est point d'un crime, VOLT. *Alz.* V, 2. || Être capable de tout, être homme à se porter aux dernières extrémités. Apprenez qu'Orosmane est capable de tout, VOLT. *Zaire*, IV, 2. || Avec de et uu infinitif, dans le même sens qu'avec un substantif. Est-ce que l'honnête homme est capable de mentir? Il n'est rien que les hommes ne soient capables d'entreprendre. Ceux qui, ne comprenant pas d'a-

bord cette double infinité, sont capables d'en être persuadés, PASC. *Pensées*, part. I, art. 2. Madame, voyez donc si vous serez capable de rendre également ce peuple raisonnable, CORN. *Nicom.* V, 2. Vous prenez plaisir à vous instruire et à vous rendre capable de profiter des bontés que l'on pourra avoir pour vous, RAC. *Lettres à son fils*, 25. Trop capable déjà de sentir son malheur, VOLT. *Zaire*, II, 3. || 3^e Capable de, avec un infinitif, en parlant des choses, qui peut. Que votre procédé est violent, mon père, mais qu'il est peu capable de réussir! PASC. *Prov.* 48. Partout où sa présence est capable de nuire, MOL. *L'Étour*, V, 2. Ce changement d'habit est assez capable, je crois, de me déguiser, ID. *le Fédec malgré lui*, III, 4. Il [Jésus-Christ] a mis dans son église une autorité seule capable d'abaisser l'orgueil et de relever la simplicité, BOSS. *Anne de Gonz*. Je vous ai mis entre les mains assez de livres français capables de vous amuser, RAC. *Lettres à son fils*, 44. Quand vous auriez tous les talents les plus capables de lui faire honneur, MASS. *Amb. des clercs*. L'exercice et la tempérance sont capables de conserver aux vieillards quelque chose de leur première jeunesse, D'OLIVET, *Pensées de Cicéron*. || 4^e Qui a de la capacité, habile. Hommes capables et judicieux. Cette cicatrice semblait ajouter à son visage quelque chose de capable, HAMILT. *Gramm.* 7. || Air capable, air d'un homme qui présume trop de son habileté. || 5^e Qui a la capacité légale. Capable de tester. Les calvinistes étaient déclarés capables de toutes les charges et dignités de l'Etat, VOLT. *Louis XIV*, 36. || 6^e Substantivement et familièrement. Faire le capable, se donner l'air d'une plus grande capacité que celle que l'on a réellement. Pourquoi subtiliser et faire le capable? MOL. *le Dép.* I, 4.

— REM. Des grammairiens ont prétendu que *capable*, en parlant des choses n'ayant qu'un sens physique, on ne pouvait dire, par exemple: un propos capable de nuire. C'est une observation mal fondée; voyez les exemples de bons auteurs.

— HIST. XVI^e s. Une escuelle bien capable et profonde, RAB. *Garg.* I, 20. Mes forces ne sont pas capables d'un tel dessein, MONT. *Au Lect.* p. xi. À qui on a été une fois capable, on n'est plus incapable, ID. I, 94. Les premiers sièges sont communément saisis par les hommes moins capables, ID. I, 168. Un bastiment capable de deux ou trois cents ames, ID. I, 237. Il est capable de changer d'opinion et d'avis tous les mois, s'il plaît à la coutume, ID. I, 369. Les loix ne veulent pas qu'un homme soit capable du maniement de ses biens, qu'il n'ait vingt-cinq ans, ID. I, 407. Un seul [animal] est capable de desfaire un grand nombre d'hommes, ID. II, 471. On feroit ceste tranchée capable de dix mille hommes, LANOUE, 448. Il a un esprit capable d'apprendre et de comprendre, ID. 496. L'homme est entre toutes les créatures seul capable de vertu, ID. 506. Je m'efforçai de lever les défiances, assurer chacun, rendre tous mes sujets capables de mon intention, D'AUB. *Hist.* II, 243. Si la femme pendant quarante jours n'a renoncé solennellement, elle est capable [responsable] et poursuivable des dettes de son mary, *Coustumier génér.* t. I, p. 751. Nous estimons les avoir rendus capables [les avoir instruits] de la droite intention du roy, Mém. *de Bellièvre et de Sillery*, p. 143, dans LACURNE.

— ETYM. Provenç. *capable*; bas-lat. *capabilis*, de *capere*, contenir (voy. CAPTURE): qui peut contenir.

+ **CAPABLEMENT** (ka-pa-ble-man), adv. Avec capacité. Elle mena la parole si capablement qu'il en fut ravi, SÉV. 493. L'abbé de Mornay faisait très-dignement et très-capablement l'ambassade de Portugal, ST-SIM. 471, 247.

— ETYM. *Capable*, et le suffixe *ment*.

CAPACITÉ (ka-pa-si-té), s. f. || 1^e Contenance d'une chose. Marmite d'une grande capacité. Il est visible qu'elles [les pensées] ne sont plus que l'esprit même, et qu'ainsi elles remplissent toute sa capacité, PASCAL, dans COUSIN. Les petites choses flottent dans sa capacité [du cœur], ID. dans COUSIN. Vous remplissez toute la capacité de ce cœur, SÉV. 380. L'âme de Jésus-Christ a cette capacité assez étendue pour penser actuellement à tous les hommes, FÉN. III, 241. || Mesures de capacité, celles qui sont destinées à mesurer les liquides ou les grains. || Terme de physique. Capacité pour le calorique, faculté qu'ont les corps d'exiger des quantités différentes de calorique pour varier, sous le même poids, d'un même nombre de degrés de l'échelle thermométrique. || Terme de chimie. Capacité de saturation, quantité pondérale d'acide nécessaire pour saturer une base, ou de base pour saturer un acide. || 2^e Fig.

Qualité de l'esprit capable. Preuve de capacité. Selon ma capacité. Il ne faut pas moins de capacité pour aller jusqu'au néant que jusqu'au tout; il la faut infinie pour l'un et pour l'autre, PASCAL dans COUSIN. Un homme d'une si grande capacité, BOSS. *le Tell*. Le roi, dont le jugement est une règle toujours sûre, a estimé la capacité de notre princesse et l'a mise par son estime au-dessus de tous nos éloges, ID. *Duch. d'Orl.* L'expérience lui avait donné de la capacité pour la guerre, HAMILT. *Gramm.* 5. Ces gens laissent échapper les plus belles occasions de nous convaincre qu'ils ont de la capacité et des lumières, LA BRUY. 4. Que de dons du ciel ne faut-il pas pour bien régner! une vaste capacité qui s'étend non-seulement aux affaires du dehors.... ID. 40. Il faut s'en rapporter à M. Rollin, qui a beaucoup de jugement et de capacité, RAC. *Lettres à son fils*, 5. || La capacité de l'esprit, la faculté qu'il possède de saisir et d'embrasser les choses. Dieu aura fait l'arrangement des lettres qui composent les mots et n'aura pas fait dans les lettres la capacité d'être arrangées, BOSS. *Elévat.* III, 2. || 4^e Terme de droit. Faculté légale. Il a capacité pour tester. || Brevet de capacité, brevet constant qu'un individu est capable de donner l'enseignement primaire, élémentaire ou supérieur. || En matière bénéficiaire, les titres et capacités d'un ecclésiastique, les actes et pièces à l'appui de sa demande d'un bénéfice, et qui montrent qu'il est capable de le posséder. || Terme de droit politique et néologisme. Les capacités, les personnes capables, par leur instruction ou leur position, d'exercer les droits politiques. || 5^e Terme de métaphysique. État passif et primitif de l'âme; aptitude à recevoir toutes les impressions.

— SYN. CAPACITÉ, HABILETÉ. La capacité a plus de rapport à l'étendue des aptitudes et des connaissances; l'habileté à l'application, à la pratique, aux expédients. Aussi on est habile dans une chose particulière, dans le commerce, à la guerre; mais on est capable d'une façon absolue.

— HIST. XVI^e s. Ils faisoient tendre cette immense capacité [le cirque] de voiles de pourpre, MONT. IV, 14. Les evenements sont maigres témoings de nostre prix et capacité, ID. IV, 53. Nous n'aurons à mettre en avant de longtemps des chefs de cette capacité, D'AUB. *Hist.* I, 364. Aussi surviendra empêche si la matière découle en la capacité du thorax, PARÉ, XI, 4.

— ETYM. Provenç. *capacitat*; espagn. *capacidad*; ital. *capacità*; de *capacitatem*, de *capax*, qui contient, de *capere*, prendre, contenir (voy. CAPTURE).

+ **CAPADE** (ka-pa-d'), s. f. Certaine quantité de laine ou de poil pour faire un chapeau.

— ETYM. *Cap*, tête.

CAPARAÇON (ka-pa-ra-son), s. m. || 1^e Espèce de housse ou de longue couverture plus ou moins ornée, s'étendant quelquefois jusqu'à la tête, et destinée à protéger le cheval contre le froid, la pluie, les insectes. Que les chevaux des clercs soient toujours ornés de caparaçons blancs, VOLT. *Mœurs*, 10. || 2^e Anciennement, armure et harnois dont les chevaux étaient équipés dans les batailles. Les chevaux blanchissants frissonnent. Et les masses d'armes résonnent Sur leurs caparaçons d'acier, V. HUGO, *Ball.* 7.

— HIST. XVI^e s. Son cheval estoit richement en harnaché d'un harnois d'or, et couvert d'un caparaçon qui valoit beaucoup, AMYOT, *Pompée*, 27.

— ETYM. Augmentatif du bas-latin *caparo*, chaperon (voy. CHAPERON): c'est-à-dire sorte de chape; espagn. *caparacón*.

CAPARAÇONNÉ (ÉÉ) (ka-pa-ra-so-né, née), part. passé. Couvert d'un caparaçon. Venez voir pour ce jour de fête Son cheval caparaonné, V. HUGO, *Ball.* 6. || Anciennement. Un cheval caparaonné, un cheval couvert du caparaçon défensif.

CAPARAÇONNER (ka-pa-ra-so-né). || 1^e V. a. Couvrir d'un caparaçon. || 2^e Familièrement. Se caparaçonner, v. réfl. Peut-on se caparaçonner de la sorte? c'est-à-dire, s'attifer, se charger d'ornements ridicules.

— HIST. XVI^e s. On lui amena un coursier fort adroit, bien caparaonné, *Don Flores de Grèce*, f° XXXIX, dans LACURNE.

— ETYM. *Caparaçon*.

+ **CAPARASSE** (ka-pa-ra-s'), s. f. Terme de marine. Petit manteau de canotier.

— ETYM. Voy. CAPARAÇON.

CAPE (ka-p'), s. f. || 1^e Manteau à capuchon fort en usage autrefois et dont les deux sexes se servaient. Ainsi mangeaient les princesses [sous François I^r] couvertes d'une cape de toile cirée, VOLT.

Mœurs, 121. || Fig. N'avoir que la cape et l'épée, être sans fortune. Et n'ayant pour tout bien que la cape et l'épée, Toute mon espérance aurait été trompée, REGNARD, *Ménech.* II, 4. || Fig. N'avoir que la cape et l'épée, n'avoir que des dehors, que l'apparence du mérite. Pour le petit marquis, je trouve qu'il n'y a rien de si mince que sa personne, et ce sont de ces mérites qui n'ont que la cape et l'épée, MOL. *Mis.* V, 4. || Sous cape, en cachette, à la dérobée, en dessous. L'esprit malin riait sous cape, LA FONT. *Belf.* Ne peut-il pas.... Rire sous cape de ces tours ? ID. *Oies.* Et vous menez sous cape un train que je hais fort, MOL. *Tart.* I, 1. Io [Mme de Montespan] a été à la messe, on l'a regardée sous cape, SÉV. 333. Il s'est justifié de ce qu'avait dit sous cape M. de Lauzun, ID. 512. Je riais souvent sous cape de l'embarras de mon père et de ma mère, qui fort souvent ne savaient où se mettre, ST-SIM. 50, 99. Rire sous cape de toutes les sottises du public, VOLT. *Lett. d'Argental*, déc. 1760. || 2^e Actuellement, dans quelques provinces, vêtement dont les femmes se couvrent la tête et les épaules contre le mauvais temps. Sortir en cape. || 3^e En termes de marine, la cape est la grande voile du grand mât. || Être à la cape, se mettre, se tenir à la cape, se dit d'un navire qui, la barre sous le vent, et presque à sec de voiles, présente le côté afin de ne plus faire route.

— HIST. XVI^e s. Vesti simplement d'une meschante cappe, AMYOT, *Nicias*, 34. Après quelques sacrifices faits, il vest la chappe de pourpre de la deesse Proserpine, ID. *Dion*, 70. Quelques uns des soudards, en se mocquant, demanderent au herault, si, pour la venue d'une cappette et d'un baston de Lacedaemone, les Syracusains se sentoient si fortifiez qu'ils en deussent avoir les Athéniens en mespris, ID. *Nicias*, 34. Celuy qui de plein jour Aux cardinaux en cappe a veu faire l'amour, DU BELLAY, VI, 34, verso. Les autres qui parloient aussi de passer les monts, riaient sous chape, D'AUB. *Hist.* III, 148. Or je sens que mon lecteur me tire par la cape pour ce que je n'ai pas assez marqué la rupture des Estats, ID. *Hist.* III, 173.

— ÉTYM. Pronunciation picarde de *chape* (voy. ce mot); bourguig. *caippe*.

† CAPEER (ka-pé-é), v. n. Terme de marine. Tenir la cape pendant un coup de vent.

— ÉTYM. *Cape*.

† CAPELADE (ka-pe-la-d'), s. f. Dans quelques provinces, hangar au milieu d'une ferme.

† CAPELAGE (ka-pe-la-j'), s. m. Terme de marine. Action de capeler. || Ensemble des manœuvres mortes attachées à une vergue.

1. CAPELAN (ka-pe-lan), s. m. Prêtre pauvre ou cagot duquel on parle avec mépris.

— HIST. XVI^e s. Allez sur mule avecques une housse, Ainsi tousés [tondu] qu'un moine ou capelan, MAROT, II, 365.

— ÉTYM. Ital. *cappellano*, chapelain (voy. ce mot).

2. CAPELAN (ka-pe-lan), s. m. Petit poisson de mer d'une chair délicate, et dont les pêcheurs de morue se servent pour appât (*gadus minutus* et aussi *gadus blennoides*). On écrit aussi caplan.

† CAPELANIER (ka-pe-la-nié), s. m. Pêcheur de capelans. || Marin chargé de semer le capelan pour attirer la morue.

— ÉTYM. *Capelan* 2.

† CAPELER (ka-pe-lé), v. a. Terme de marine. Passer une boucle, un oeillet, une bague dans tout objet propre à les recevoir, comme le bout d'un mât, d'une vergue, d'un boute-hors.

CAPELET (ka-pe-lé), s. m. Terme de vétérinaire. Tumeur mobile, dite aussi passe-campane, qui croît sur la pointe du jarret du cheval.

— ÉTYM. Pronunciation picarde de *chapelet*; la tumeur a été ainsi nommée à cause de la bosselure.

CAPELINE (ka-pe-li-n'), s. f. || 1^e Chapeau orné de plumes et d'aigrettes que les femmes portaient en habit de chasse. Elles firent partie d'aller à la chasse en habit de campagne avec des capelines, SCARRON, *Précaution inutile*, dans RICHELET. Là les dames en capelines Et tenant en main des houssines, PERRAULT, *Ep. de la chasse*, dans RICHELET. || 2^e Aujourd'hui, sorte de capote faite en étoffe légère que les femmes portent l'été; et autre capote légère, mais chaude, et le plus souvent ouatée, que les femmes jettent sur leur tête, quand elles sortent du bal ou du spectacle, pour se défendre du froid. || 3^e En chirurgie, bandage récurrent qui, par sa disposition, forme une sorte de coiffe ou de bonnet. || 4^e Anciennement, armure de tête. On disait autrefois : c'est un homme de capeline, comme on dit aujourd'hui c'est un homme d'épée.

— HIST. XIV^e s. Armés de jaques, de cotes et de

capelines de fer et de plusieurs autres armeures, DU GANGE, *capellina*. || XV^e s. Et avoit le duc de Berri capeline d'acier en la teste et un fermaillet au front devant moult riche, MONSTRELET, *liv. I, chap. 100*. || XVI^e s. Puis [l'ange messager] sa perruque divine Coifa d'une capeline, Prenant sa verge en son poing, RONS. 532.

— ÉTYM. Bas-lat. *capellina*, de *capa*, cape.

† CAPELLINE (ka-pèlli-n'), s. f. Terme de blason. Genre de morion, de pot ou de casque ouvert.

— ÉTYM. Le même que le précédent.

CAPENDU (ka-pan-du), s. m. Espèce de pomme rouge.

— HIST. XVI^e s. Vous mangerez de bonnes poires, bergamottes, une pomme de court pendu, RABEL, III, 13. Pommes de capendu ou carpenu dans Nicot. La Quintinye les appelle de *court pendu*.

— ÉTYM. Peut-être le préfixe péjoratif *ca....* et *pendu* : mal pendu, court pendu.

CAPERON (ka-pe-ron), s. m. Voy. CAPRON.

CAPÉTIEN, ENNE (ka-pé-siin, sié-n'), adj. Qui appartient à la troisième race des rois de France. || Substantivement. Les Capétiens, les rois de la troisième race.

— ÉTYM. *Capet*, surnom de Hugues qui détrôna les Carlovingiens.

† CAPIAR (ka-far), s. m. Impôt qu'on lève en récompense de la protection qu'on accorde aux voyageurs ou aux habitants d'un lieu.

— ÉTYM. Arabe, *khasdra*, de *khafara*, protéger.

† CAPHARNAÜM (ka-far-na-om'), s. m. Lieu qui renferme beaucoup d'objets entassés confusément. || Lieu de désordre et de débauches.

— ÉTYM. *Capharnaüm*, ville de Judée mentionnée dans l'Évangile. C'était une grande ville de commerce, et pour cela ce nom a pris le sens vulgaire de lieu où mille choses sont entassées.

† CAPIÉ, ÉE (ka-pi-é, ée), adj. Terme de minéralogie. Qui a l'apparence du bois piqué.

† CAPILLACÉ, ÉE (ka-pil-la-sé, séé), adj. Terme didactique. Qui a la finesse des cheveux.

— ÉTYM. *Capillaceus*, de *capillus*, cheveu (voy. CHEVEU).

CAPILLAIRE (ka-pil-lé-r'), adj. || 1^e Délié comme des cheveux. Tube ou tuyau capillaire, tube dont le conduit intérieur a été comparé à un cheveu. Une goutte de rosée qui filtre dans les tuyaux capillaires d'une plante leur présente des milliers de jets d'eau, BERNARD. DE ST-P. 1^e étude. || Terme de physique. Phénomènes capillaires, phénomènes que l'on observe quand on plonge, dans un vase contenant un liquide, l'extrémité d'un tube capillaire, c'est-à-dire dont le diamètre intérieur ne dépasse pas un millimètre. L'attraction et la répulsion des petits corps qui nagent à la surface des liquides sont des phénomènes capillaires que l'on peut soumettre à l'analyse, LAPLACE, *Exp. IV*, 17. || Terme d'anatomie. Vaisseau capillaire ou, substantivement, les capillaires, dernières ramifications vasculaires que le sang traverse pour passer des artères dans les veines, et qui établissent la continuité entre ces deux ordres de vaisseaux. || 2^e S. m. Nom, dans les pharmacies, du feuillage de plusieurs espèces de fougères : capillaire commun ou noir (*asplenium adiantum nigrum*, L.); capillaire du Canada (*adiantum pedatum*, L.); capillaire de Montpellier (*adiantum capillus Veneris*, L.). Sirop de capillaire. Les convolvulus, les capillaires d'eau suspendent devant son nid des draperies de verdure, CHATEAUB. *Génie*, I, v, 7.

— HIST. XIV^e s. Tant que [les veines] soient capillaires, H. DE MONDEV. f° 22. || XVI^e s. Veines mésaraïques et capillaires du foie, PARÉ, XXIV, 22. L'aimémoine, les capillaires, l'herbe robert, ID. XVI, 35. L'eau d'endive, de borrasche, de capillaires, ID. XX, 26.

— ÉTYM. *Capillaris*, de *capillus*, cheveu (voy. ce mot).

† CAPILLAMENT (ka-pil-la-man), s. m. Terme didactique. Petite fibre très-ténue, filamenteuse.

— ÉTYM. *Capillamentum*, chevelure, de *capillus*, cheveu (voy. CHEVEU).

† CAPILLARITÉ (ka-pil-la-ri-té), s. f. Terme de physique. || 1^e Etat de ce qui a la ténuité d'un cheveu. || 2^e L'ensemble des phénomènes qui se passent dans le contact des liquides avec les solides présentant des espaces très-étroits ou capillaires. || Force particulière qui produit ces phénomènes, et qui ne paraît être qu'une variété de l'adhésion.

— ÉTYM. *Capillaris* (voy. CAPILLAIRE).

† CAPILLIFOLIÉ, ÉE (ka-pil-li-fo-li-é, ée), adj. Terme de botanique. Qui a des feuilles capillaires.

— ÉTYM. *Capillus*; cheveu, et *folium*, feuille.

† CAPILLINE (ka-pil-li-n'), s. f. Terme de botanique. Champignon capilliforme (*capillina*).

— ÉTYM. *Capillus*, cheveu.

† CAPILLITIE (ka-pil-li-sie), s. m. Terme de botanique. Tissu de filaments qui enlace les germe des *lycopterae*.

— ÉTYM. *Capillitium*, chevelure, de *capillus*, cheveu.

CAPILOTADE (ka-pi-lo-ta-d'), s. f. Sorte de ragout fait de morceaux de viandes déjà cuites. || Fig. et familièrement, mettre en capilotade, accabler de coups ou déchirer, ruiner de réputation. Le menaçant de mettre ses enfants en capilotade, HAMILT. *Gramm.* 40. Si j'entre en furie, je vous mettrai tous deux en capilotade; ça que l'on fasse trêve à cette heure, *Francion*, II, 79.

— HIST. XVI^e s. Cabirotades, longes de veau, RABEL. *Pant.* IV, 59. Vous trouverez qu'il n'y a rien si fade, entre tous les mets de vostre table, que ce bel entretien de son ame, et que son discours et intentions ne valent pas vostre capirotade, MONT. IV, 306.

— ÉTYM. Bourguig. *caipirotade*; espagn. *capiro-tada*; ital. *cappérattato*. Quoique Ménage rejette bien loin l'étymologie de *capirote*, chaperon en espagnol, la forme des mots l'appuie fortement; il n'est pas difficile d'imaginer, quand on se rappelle les dénominations des sauces et des plats, que celui-ci ait été nommé le plat au chaperon.

† CAPION (ka-pi-on), s. m. Terme de marine usité seulement dans le Levant. Capion de proue, étrave; capion de poupe, étambot.

† CAPIOU (ka-pi-ou), s. m. Voy. CABIOU.

CAPISCOL (ka-pi-skol), s. m. Doyen de chapitre, dans quelques provinces.

— ÉTYM. Espagn. *capiscol*; bas-lat. *capischolus*; de *caput*, tête, chef (voy. CAP), et de *schola*, école.

CAPISTRATE (ka-pi-sra-t'), adj. Terme de zoologie. Qui est muni d'un encadrement de la face comparé à une mentonnière.

— ÉTYM. *Capistratus*, de *capistrum*, chevêtre.

† CAPISTRATION (ka-pi-sra-sion), s. f. Terme de chirurgie. Synonyme inusité de phimosis.

— ÉTYM. *Capistrare*, museler, de *capistrum*, chevêtre.

† CAPISTRE (ka-pi-str'), s. m. || 1^e Terme de chirurgie. Synonyme inusité du bandage dit chevêtre. || 2^e Terme de zoologie. La partie de la tête, chez les oiseaux, qui entoure le bec.

— ÉTYM. *Capistrum*, muselière (voy. CHEVETRE).

CAPITAINE (ka-pi-té-n'), s. m. || 1^e Chef militaire. C'était un vaillant capitaine, un vieux capitaine. Il était plus soldat que capitaine. Et si Flaminius en est le capitaine, CORN. *Nicom.* II, 3. Joignez à vos vertus celles d'un capitaine, ID. *Cid*, I, 7. Ruiter qui est le plus grand capitaine de la mer, SÉV. 138. À la nuit qu'il fallut passer en présence des ennemis, comme un vigilant capitaine, il reposa le dernier, BOSS. *Louis de Bourbon*. Sous lui se sont formés tant de renommés capitaines que ses exemples ont élevés aux premiers honneurs militaires, ID. ib. Il tenait pour maxime qu'un habile capitaine peut bien être vaincu, mais qu'il ne lui est pas permis d'être surpris, ID. ib. Leur subtil conducteur [Cromwell] qui, en combattant, en dogmatise, en mêlant mille personnages divers, en faisant le docteur et le prophète aussi bien que le soldat et le capitaine, ID. *Reine d'Anglet*. || 2^e Dans un sens plus spécial, chef d'une compagnie dans un régiment. Capitaine d'infanterie, de cavalerie. || On nommait capitaine-lieutenant celui qui commandait une compagnie dont le roi, la reine ou un prince était censé capitaine; ainsi que le lieutenant-de la compagnie colonelle d'un régiment. || Capitaine des gardes, celui qui commandait une des quatre compagnies des gardes du roi, et capitaine aux gardes, l'officier qui commandait une compagnie du régiment des gardes françaises. || 3^e Celui qui commande un bâtiment de mer. Capitaine de vaisseau, de frégate. Capitaine d'un navire de commerce. || Capitaine de pavillon, capitaine du vaisseau-pavillon ou vaisseau qui porte le pavillon d'un officier général. || Capitaine de port, officier préposé au commandement d'un port. || Capitaine de prise, officier qu'un bâtiment capteur détache sur un navire capturé pour le commander. || Capitaine au long cours, titre du marin qui peut commander pour les longs voyages les navires marchands de toutes les grandeurs. || Capitaine d'armes, autrefois officier, aujourd'hui sous-officier chargé de la police du bord. || 4^e Familièrement. Capitaine renard allait de compagnie avec son ami bouc des plus hauts encornés,

LA FONT. *Fabl.* III, 5. Ecoute, mouchard, mon ami, Je suis ton capitaine, BÉRANG. *Faridond.* || 5^e Chef d'une capitainerie ou circonscription territoriale. || En Espagne, capitaine général, le plus haut grade militaire. || Dans les colonies, commandant supérieur. || Capitaine de louveterie, celui qui a soin de ce qui regarde la chasse dans une certaine étendue de pays. || 6^e Nom qu'on donnait au gouverneur de certaines résidences royales (on dit présentement gouverneur), et à celui qui était chargé d'une capitainerie de chasses. || 7^e Capitaine de voleurs, de bohémes, etc. le chef d'une troupe de voleurs, etc.

— **HIST.** XI^e s. À Rolant le cataigne, *Ch. de Rol.* cxxxvi. Il te donat [Durandal] à un comte cataigne, ib. clxix. Demanderont : où est li quens [comte] cataigne ? ib. ccv. Cent mille sont de nos meilleurs cataignes, ib. ccxxiii. || XIII^e s. L'empereur ot bien envoi cent chevaliers ; de cels si su chevetaine Machaires de Ste Manehalt, VILLEHARD. dans le *Dict. de DOCHÉZ.* || XIV^e s. Faisons et establessions par ces presentes lettres capitain general, DU CANGE, *capitaneus*. Serjens et mestres capitaines, id. ib. Se il devroit plus obeir à l'ordenance du capitaine de l'ost que à son pere, ORESME, *Eth.* 261. Robert Brambore en fu cappitain redoublé, *Guesclin*, 842. || XV^e s. C'est un bon homme d'armes pour le present et un grand capitaine, FROISS. II, III, 45. || XVI^e s. Il avait gaigné neuf batailles estant capitaine general d'Athènes, AMYOT, *Péricl.* 73. Le premier qui se prit à courir pour charger, fut C. Crassianus, capitaine de cent vingt et cinq hommes, id. *Pomp.* 101. En France, le lieutenant et enseigne d'une compagnie de gens de pied, porte ce titre de capitaine; aux autres nations, non, CARLOIX, V, 32. Boviez, sergent du queitaine, D'AUB., *Fœn.* I, 6. Nulle paix n'a jamais apporté un tel calme, jusques à ce que les moindres capitaineaux de France eussent obtenu des edicts, id. *Hist.* III, 214. Capitaine estoit anciennement le seul nom qu'on donnoit à ceux qui commandoient des troupes d'infanterie; à quoy on a substitué ceux de mestre de camp et de colonel, BRANT. *Capit.* fr. t. IV, p. 48 et 55, dans LACURNE. Il ne s'esmerveilloit si les gens de guerre estoient mauvais et sujets à la pince, veu qu'il avoit remarqué qu'aujourd'hui les soldats n'appelloient celui qui leur commande, non capitaine, mais mon cayntene; que cela le faisoit penser qu'ils veulent dire que ce nom est venu de Caïn, qui fut le premier capitaine qui suivit la guerre, BOUCHET, *Serées*, liv. III, p. 42, dans LACURNE.

— **ÉTYM.** Provenç. *capitani*; catal. *capità*; espagn. *capitan*; portug. *capitão*; ital. *capitano*; anc. ital. *cattano*; angl. *chieftain*; bas-lat. *capitanus*, et aussi, dans un document du VI^e siècle, *capitaneus*, de *caput*, tête, chef (voy. CHEF). La plus ancienne forme est *cataine*, qui se conserva dans le langage populaire (voy. les textes de d'Aubigné et de Bouchet).

CAPITAINERIE (ka-pi-tè-ne-rie), s. f. || 1^e Autrefois charge de capitaine des chasses ou d'une résidence royale. M. le prince embla à mon oncle la capitainerie des chasses de Senlis, ST-SIM. VI, 78. || 2^e Le lieu affecté au logement de cet officier. Saint-Héron est à sa capitainerie, SÉVIG. 290. || 3^e L'étendue de la juridiction d'un capitaine des chasses. || 4^e Circonscription territoriale qui avait un commandant militaire. || En Espagne, capitainerie générale, circonscription territoriale répondant à peu près à nos divisions militaires.

— **HIST.** XV^e s. Avec la prevosté de Paris il tient les capitaineries de la ville de Chierbourg, dont il a par an six mille francs, et de Nemours, dont il a par an deux mille francs, MONSTREL. t. I, chap. 99, p. 459, dans LACURNE. || XVI^e s. Toy Bethlehem, terre de Judée, qui est petite entre les capitaineries de Juda, CALV. *Instit.* 374. || Capitainie s'est dit pour habileté de capitaine. Il avait ses chevaliers accoustumé à eux oser fier en sa capitanie, BERCHEURE, f° 74 (XIV^e siècle).

— **ÉTYM.** *Capitaine*.

† **CAPITAINESS** (ka-pi-tè-nè-s'), s. f. Terme de marine. Galère que commandait le chef d'une division de galères.

— **HIST.** XVI^e s. Sa galere capitainesse fut arrestée par un remora, MONT. II, 480. Lesquelles choses furent toutes portées à Athènes par Cimon sur sa galere capitainesse, AMYOT, *Thésée*, 45.

— **ÉTYM.** *Capitaine*.

CAPITAL, ALE (ka-pi-tal, ta-l'), adj. || 1^e Où il s'agit de la tête ou de la vie; qui mérite le dernier supplice. Procès capital. Intenter une accusation capitale. Condamner quelqu'un à la peine capitale.

Et Cinna vous impute à crime capital La libéralité vers le pays natal, CORN. *Cinna*, II, 4. Abandonner mon camp en est un [crime] capital, ID. *Nicomède*, II, 2. On a beaucoup loué le regret que Néron témoigna de savoir écrire, à la première sentence capitale qu'il eut à signer, DIDEROT, *Claude et Néron*. || 2^e Qui est la tête ou comme la tête de quelque chose. La ville capitale ou, substantivement, la capitale, la ville principale d'un État, d'une province. Dans cette ville capitale, BOURDAL. *Carême*, I, *Aumône*, 446. Hipparche et Ptolémée étaient à Alexandrie en Egypte, et ils la rendirent la capitale de l'astronomie, FONTEN. *Chazelles*. À l'âge de vingt-un ans, Linné se rendit à Upsal, qu'on pouvait alors regarder comme la capitale littéraire de la Suède, CONDORCET, *Linné*. || 3^e Lettre capitale ou, substantivement, une capitale, grande lettre, majuscule. En termes d'imprimerie, petites capitales, grandes capitales. La lettre capitale a été ainsi nommée parce qu'elle se met en tête de l'alphabet. || 4^e Principal, essentiel. Le point capital. Clause capitale. Défaut capital. C'est un crime envers lui si grand, si capital, CORN. *Polyeucte*, IV, 6. Il n'y a pas d'erreur si capitale contre la philosophie, BOSS. *Préface*. Il ne faut pas se flatter, les plus expérimentés dans les affaires font des fautes capitales, ID. *Reine d'Angl.* Dans une affaire qui serait capitale à lui et aux siens, LA BRUY. 4. Tout devient capital dans la bouche d'un souverain, MASS. *Pet. car. Obst.* Il est capital de n'offrir aux enfants que de bons modèles, RÉNELON, XVII, 47. On ne sait si on a réussi à corriger, par quelques beautés de détail, un vice si capital [dans une tragédie], VOLT. *Lettr. Richelieu*, 19 juill. 1773. || En termes de peinture, tableau capital, œuvre principale d'un peintre, d'une école. || Les sept péchés capitaux, péchés source des autres. || Ennemi capital, ennemi mortel. Dieu les laisse aux diables, ses capitaux ennemis, BOSS. *Démons*, I. || 5^e S. m. Ce qu'il y a d'essentiel. Le capital est d'avoir de quoi se pousser, BOURD. *Car. I, Richess.* 9. La pénitence est le capital de notre paix avec Dieu, ID. *Avent, Nativité de Jésus-Christ*, 228. Le capital pour une femme n'est pas d'avoir un directeur, LA BRUY. 3. Le sexe dévot qui fait son capital de dire beaucoup, BOURD. *Car. I, Prière*, 316. Il ne devrait pas faire son capital d'être lieutenant général, SÉV. 264. Ensevelis dans l'amour des choses sensibles, ils feront leur capital des biens grossiers de cette vie, FÉN. XVII, 244. Il ne fait pas assez de cas de ce talent, pour faire son capital de l'étudier, LA BRUY. 8. Comme le disent malicieusement vos pères Annat et Meynier, qui en font le capital de leur accusation, PASC. *Prov.* 16. Ma 15^e lettre y avait assez répondu [à l'accusation d'hérésie]; mais vous en parlez maintenant d'un autre air; vous en faites sérieusement le capital de votre défense, ID. ib. 17. || 6^e Le principal d'une dette, d'une rente. Amortir, rembourser un capital. Manger rentes et capitaux, Serait doux, je l'espère, BÉRANG. *El. de la richesse*. || 7^e Ensemble des produits accumulés. || En langage scientifique, somme des utilités acquises, et non des valeurs comme on dit à tort (voy. VALEUR), résultat du travail antérieur destiné à la satisfaction des besoins ultérieurs. On dit que les facultés acquises de l'homme sont un capital. L'homme fait est un capital accumulé, J. B. SAY, *Cours d'économie politique*, 1843, t. I, p. 154. Le capital d'un artiste est son talent, ID. ib. t. II, p. 164. || Portion des produits accumulés ou des utilités acquises, destinée à la reproduction, sous forme de provisions, de matériaux et d'instruments. Le premier chasseur était pourvu au moins d'un repas, auquel il a dû la force de saisir sa première proie; les armes qu'il s'est fabriquées ont été une grande augmentation de son capital ou de ses avances, DUPONT DE NEMOURS, *Maximes du doct. Quesnay*, édit. 1846, p. 391. Tout capital est un instrument de production, J. B. SAY. *Cours*, t. I, p. 158. || Plus spécialement, l'instrument de travail. Capital productif, celui qui est employé actuellement à la production. Capital improductif, inactif, oisif, celui qui n'est pas employé. || Capital-argent ou capital-monnaie, capital-matières, etc. celui qui a la forme de monnaie, de matières premières. || Dans un sens relatif, notion abstraite d'une somme d'utilités qui ne changent pas avec les objets auxquels elles sont incorporées, et que l'on peut retrouver après un certain temps ou certaines opérations. || Propriété de ceux qui vivent du revenu de ce qu'ils possèdent. || Capital d'un individu, somme des richesses que cet individu possède en produits accumulés; avoir d'une personne : c'est le sens de l'impôt sur le capital. || Portion de richesse que le possesseur a l'intention de conser-

ver ou de reproduire par le travail; actif d'une personne. Capital d'un commerçant; on y fait entrer la clientèle. || Capital social, capital d'une société de commerce. || Capital social, capital d'une nation, somme des richesses existantes chez elle. Le capital d'une nation se compose de tous les capitaux des particuliers, J. B. SAY, *Traité d'écon. polit.* 1840, p. 69. || Somme de ces richesses employées dans l'industrie nationale. Leur ensemble [des capitaux productifs] compose le capital d'une nation, ID. *Cours*, t. I, p. 145. || On confond souvent le capital et le numéraire; de là en termes de finances, capital, argent en circulation. Le capital se cache. || Fonds disponibles. Les capitaux sont rares. || Fonds dont un industriel, un commerçant, un agriculteur dispose pour la création ou l'exploitation d'un établissement ou d'une entreprise. Capital ou fonds de roulement, argent ou produits immédiatement échangeables, servant à payer les dépenses d'exploitation. || Capital fixe ou engagé, celui qui sert sous une forme permanente, fixe, dans des objets qui durent et dont l'efficacité se perpétue sur un grand nombre d'actes de production, tels que les constructions, les machines, les améliorations foncières. Je ne parle pas ici des capitaux engagés dans un fonds de terre et qui sont aussi immobiles que le fonds, SAY, *Traité*, p. 409, note. || Capital circulant ou de circulation, celui qui se transforme dans l'opération productive, qui circule sans cesse et passe d'une matière dans une autre, telle que les matières premières, les provisions. La monnaie, capital fixe relativement à la société, est un capital circulant relativement à l'individu. || 8^e Lie forte que laisse la potasse au fond des chaudières où l'on fait le savon. || 9^e S. f. Terme d'art militaire. La capitale, la ligne de convention qui est censée partager un bastion en deux portions égales.

— **REM.** Cet adjectif se met d'ordinaire après le substantif : ville capitale, ennemis capitaux; cependant Bossuet a dit aussi : capitaux ennemis.

— **SYN.** CAPITAL, RICHESSE. Richesse, c'est l'ensemble des choses qui servent à la satisfaction de nos besoins. Capital, c'est l'ensemble des moyens de satisfaction résultant d'un travail antérieur. Le capital est l'un des trois éléments de la production : les agents naturels, le travail et le capital. Souvent on oppose capital à fonds de terre.

— **HIST.** XII^e s. Et ne remaindra hoem antif [homme âgé] en ta maisun, qui evesche seit de la lei chevel [loi capitale, la religion], ROIS, 10. Cel capital [ce châtiment capital] ne deit ne cler ne lais suffrir; De saint Iglise en puet la dreiture perir, E as cler e as lais puet à perte venir, TH. le mart. 60. || XIV^e s. Un tribun ha cité Ceson et li baillie jour sur crime capital devant le peuple, BERCHEURE, f° 54, verso. || XV^e s. Ledit conte de saint Pol estoit lors ennemy capital du duc de Bourgogne, COMM. III, 3. La grant compagnie maudit des sept vices capitaux et mortels, GERSON, *Harangue à Charles VI*, p. 15. || XVI^e s. Le prince de Galles prit si fort à cœur la protection de Pierre coître Henry, qu'il en fit tout son capital, MÉM. SUR GUESCL, ch. 22. Tenailles capitales [pour les fractures du crâne], incisives, dites bec de perroquet, PARÉ, VIII, 6. Ce fait, seront appliquées dessus des poudres capitales [céphaliques] de faculté dessicative, ID. XVI, 34. Ennemi capital du vice, RONS. ODES, V, 23. L'on doit venir par action [en justice, non par saisie] pour loyaux aides ou chevels [aides capitales, dues aux chefs, seigneurs], LOYSEL, 604. Ceste ville capitale de vostre duché de Guienne et métropolitaine pour le faict de la religion, CONDÉ, MÉM. p. 624.

— **ÉTYM.** Provenç. *capital*, *capdal*, capital, cheptel; de *capitalis*, de *caput*, tête, principal (voy. CHEF). *Capitale*, le capital, a donné *cheptel* (voy. ce mot). La plus ancienne forme est *chevel*; *capital* a été refait, dès le XII^e siècle, sur *capitalis*.

† **CAPITALEMENT** (ka-pi-ta-le-man), adv. D'une manière capitale, sur toutes choses. Se tromper capitalement, BOSS. *Lett. abb.* 57. Noailles était capitalement en butte aux jésuites par sa doctrine, non suspecte, mais qui n'était pas la leur, ST-SIMON, 250, 78.

— **HIST.** XIV^e s. Et tels larrons sont à punir capitalement, BOUT. *Somme rurale*, p. 245, dans LACURNE. || XV^e s. Les mariages entre proches sont capitalement deffendus entre nous, MONT. II, 345. Je hais capitalement la feinctise, ID. III, 54.

— **ÉTYM.** *Capitale*, et le suffixe *ment*; provenç. *capitalmen*.

† **CAPITALISABLE** (ka-pi-ta-li-za-bl'), adj. Qui peut être capitalisé.

† **CAPITALISÉ, ÉE** (ka-pi-ta-li-zé, zée), part. passé. Ajouté au capital. Les intérêts capitalisés.

† **CAPITALISER** (ka-pi-ta-li-zé). || 1^e *V. a.* Terme de finance. Ajouter au capital. || Réaliser le capital. Capitaliser une rente. || Estimer la valeur d'un capital variable d'après les intérêts qui sont payés. Si l'on veut estimer à un taux quelconque la véritable valeur d'actions dont les dividendes sont variables, on est obligé de calculer le capital qui, à ce taux-là, produirait le dividende donné; c'est dans ce sens qu'on dit et écrit que ces actions rapportent tant, et que le revenu, étant capitalisé, en est supérieur ou inférieur à la rente. || 2^e *V. n.* Accumuler de manière à former un capital.

— ÉTYM. *Capital*.

CAPITALISTE (ka-pi-ta-li-sté), *s. m.* || 1^e Celui qui possède un capital et qui vit de son revenu. Dans le monde, on n'accorde le nom de capitaliste qu'aux hommes dont l'unique ou du moins le principal revenu consiste dans l'intérêt de leurs capitaux, SAY, *Cours d'écon. polit.* t. II, p. 65. || 2^e Celui qui tire profit d'un capital. Nous avons donné ce nom à tous ceux qui possèdent un capital petit ou grand, une portion même d'un capital, ID. ib. || 3^e Celui qui prête son capital à un entrepreneur d'industrie. Le gérant sera-t-il fondé à refuser au capitaliste toute participation à une augmentation de produits due en si grande partie à son capital? ID. ib. p. 68. Réprouver les capitalistes comme inutiles à la société, c'est s'emporter follement contre les instruments mêmes du travail, MIRABEAU, *Collection*, t. IV, p. 279. || 4^e Celui qui possède des fonds considérables. Un gros, un riche capitaliste. Ma sœur, que je ne pouvais garder avec moi, se trouve à merveille chez ce vieux et respectable capitaliste, SCRIBE, *le Puff*, I, 8.

CAPITAN (ka-pi-tan), *s. m.* Terme de mépris. Homme qui fait le matamore, qui semble vouloir faire peur aux gens. Je ne veux point ici faire le capitán, MOL. *Fâch.* I, 40. Une manière dure, sauvage, étrangère, qui fait un capitán d'un jeune abbé, LA BRUY. 43. || Personnage de la comédie italienne.

— ÉTYM. Espagn. *capitan*, capitaine (voy. ce mot); mot espagnol passé dans le français avec un sens défavorable.

CAPITANE (ka-pi-ta-né), *adj.* et *s. f.* La galère capitane ou la capitane, nom qu'on donnait en Europe à la principale galère d'un Etat, excepté en France. Le chevalier de Villeroy se noya dans la capitane de Malte qui coula à fond, ST-SIM. 74, 249. Don Juan d'Autriche et Veniero attaquèrent la capitane ottomane, VOLT. *Mœurs*, 160.

— ÉTYM. Espagn. et ital. *capitana*, de *capitano*, capitaine.

CAPITAN-PACHA (ka-pi-tan-pa-cha), *s. m.* Amiral turc; le vaisseau amiral turc. Quand brûlaient au sein des flots fumants Les capitans-pachas avec leurs armements, V. HUGO, *Orient*. 5. Brûlons le capitán sous son triple canon, ID. *Orient*. 3.

— ÉTYM. *Capitan*, au sens de capitaine, et *pacha*.

CAPITATION (ka-pi-ta-sion), *s. f.* Taxe par tête. Impôt de capitation. Vers ce temps-ci la capitation fut établie; l'invention et la proposition fut de Basseville, ST-SIM. XXV, 38.

— ÉTYM. *Capitatio*, de *caput*, tête (voy. CHEF).

† **CAPITÉ**, ÉE (ka-pi-té, tête), *adj.* Terme d'histoire naturelle. Qui est en forme de tête; qui a une grosse tête; qui est pourvu d'une tête. || *S. f.* Terme de botanique. Nom des plantes qui ont une tête, comme le chardon.

— ÉTYM. *Capitatus*, de *caput*, *capitis*, tête (voy. CHEF).

† **CAPITEL** (ka-pi-té), *s. m.* Extrait d'une lessive de cendre et de chaux vive démêlées, c'est-à-dire battues dans l'eau, lequel entre dans la composition du savon blanc et du savon noir.

— HIST. XVI^e s. Prenez cendre de gravelée, et en faites capitel dans une chausse d'hippocras, PARÉ, XVI, 36.

— ÉTYM. Bas-lat. *capitellum*, eau de savon; ital. *capitello*, pierre à cautère.

† **CAPITELLE**, ÉE (ka-pi-té-lé, tête), *adj.* Terme d'histoire naturelle. Qui a la forme d'une très-petite tête ou boule.

— ÉTYM. Bas-lat. *capitellum*, petite tête.

CAPITEUX, EUSE (ka-pi-teù, teù-zé), *adj.* Qui porte à la tête, en parlant des vins qui sont riches en principes spiritueux, qui enivrent facilement.

— HIST. XV^e s. Comme gens capiteux [emportés] et pleins de fureur, G. CHASTELLAIN, dans le *Dict. de DOCHÉZ*.

— ÉTYM. Ital. *capitoso*, obstiné, volontaire, de *caput*, tête (voy. CHEF).

† **CAPITILUVE** (ka-pi-ti-lu-vé), *s. m.* Bain de tête, lotion sur la tête.

— ÉTYM. *Caput*, tête (voy. CHEF), et *luere*, laver (voy. LOTION).

CAPITOLE (ka-pi-to-lé), *s. m.* Forteresse et temple de Jupiter à Rome, sur le mont Tarpeien. Brûlons ce Capitole où j'étais attendu, RAC. *Mithr.* III, 1. || Fig. Il n'y a qu'un pas du Capitole à la roche Tarpeienne, c'est-à-dire qu'un pas des honneurs suprêmes à la ruine [les triomphateurs romains allaient au Capitole, et les conspirateurs étaient précipités du haut de la roche Tarpeienne]. On voulait, il y a peu de jours, me porter en triomphe, et maintenant on crie dans les rues : *La grande trahison du comte de Mirabeau....* Je n'avais pas besoin de cette leçon pour savoir qu'il est peu de distance du Capitole à la roche Tarpeienne, MIRAB. *Collect.* t. III, 356. || Lieu où siège la municipalité dans certaines villes. || Lieu où siège, à Washington, le congrès des États-Unis.

— ÉTYM. *Capitolium*. L'ancienne dérivation, *caput Toli*, la tête de Tolus, qu'on racontait avoir été trouvée encore toute fraîche en creusant les fondations du Capitole, est une légende étymologique pour expliquer un mot dont on ne connaît plus l'origine et le sens.

— HIST. XVI^e s. Les souliers se transporterent au Capitole, et là, devant leur roi, rommè Picrocholle, tiers de ce nom, proposerent leur plainte, RAB. *Garg.* I, 26.

CAPITOLIN, INE (ka-pi-to-lin, li-né), *adj.* Du Capitole. Jupiter capitolin. Vénus capitoline. Jeux capitolins. Fastes capitolins, tables de marbre trouvées à Rome en 1447, avec la série des consuls de l'an de Rome 250 à 765.

— ÉTYM. *Capitolinus*, de *Capitolium*, Capitole.

CAPITON (ka-pi-ton), *s. m.* Bourre de soie, ou ce qui reste après qu'on a dévidé toute la soie d'une coque.

— ÉTYM. Ital. *capitone*, soie non tordue.

† **CAPITONNER** (ka-pi-to-né), *v. a.* Garnir de capitons. Fauteuil capitonné.

CAPITOUL (ka-pi-toul), *s. m.* Nom qu'on donnait aux magistrats municipaux de la ville de Toulouse. L'office de capitoul anoblissait. Monsieur le capitoul, vous avez des vertiges, PIROU, *Métrom.* V, 4.

— HIST. XIV^e s. Les capitouliers de Toulouse, du CANGE, *capitulares*. || XV^e s. Pons de Marles, chevalier et capitoulier de Thoulouze, ID. ib. Monterent tous les capitoul de Rome sur chevaux couverts, et l'amenerent [Grégoire XI] à grand triomphe à Rome, FROISS. II, II, 20.

— ÉTYM. Provenç. *capitol*, chapitre et capitoul; bas-lat. *capitolium*, chapitre, dérivé de *capitulum*, chapitre (voy. CHAPITRE).

CAPITOULAT (ka-pi-tou-la; le *t* ne se lie pas), *s. m.* Dignité de capitoul. Mais apprenez de moi qu'un ouvrage d'éclat Anoblit aussi bien que le capitoulat, PIROU, *Métrom.* V, 4.

— ÉTYM. *Capitoul*.

1. **CAPITULAIRE** (ka-pi-tu-lé-ré), *adj.* || 1^e Appartenant au chapitre, à une assemblée de religieux. Acte, résolution, assemblée capitulaire. || 2^e Terme de paléographie. Lettres capitulaires, grandes lettres qui se mettaient au commencement des chapitres d'un livre, et qui étaient enluminées d'or ou de minium.

— ÉTYM. *Capitularis*, de *capitulum*, chapitre (voy. ce mot).

2. **CAPITULAIRE** (ka-pi-tu-lé-ré), *s. m.* Nom de statuts et règlements arrêtés dans les assemblées nationales sous les deux monarchies franques (mérovigiens et carolingiens). || Nom donné à des règlements des rois de la seconde race, parce qu'ils étaient distingués par sections et par chapitres. Les capitulaires de Charlemagne. Le capitulaire où Charles le Chauve parle des terres censuelles dont le cens avait appartenu au roi, MONTESQ. *Esp.* XXX, 45.

— ÉTYM. *Capitulare*, écrit divisé en chapitres.

CAPITULAIREMENT (ka-pi-tu-lé-re-man), *adv.* En chapitre. Décision prise capitulairement, prise par les religieux capitulairement assemblés.

— ÉTYM. *Capitulaire*, et le suffixe *ment*.

3. **CAPITULANT** (ka-pi-tu-lan), *adj. m.* Qui a voix dans un chapitre. Les chanoines, les religieux capitulants ou, substantivement, les capitulants assemblés pour l'élection.

— ÉTYM. *Capitulum*, chapitre (voy. ce mot).

† 2. **CAPITULANT** (ka-pi-tu-lan), *adj. m.* Cantons capitulants, cantons suisses qui fournissaient des soldats pour le service étranger.

— ÉTYM. *Capituler*.

CAPITULATION (ka-pi-tu-la-sion; en poésie, de six syllabes), *s. f.* || 1^e Terme de guerre. Convention

qui règle à quelles conditions une place, un poste, une troupe se rendent. Obtenir, accorder une capitulation honorable. Faire sa capitulation. Recevoir à capitulation. || 2^e Familièrement, conciliation. N'attendez de moi aucune capitulation. Le baron eut une capitulation digne de sa résistance, HAMILT. *Gramm.* 3. || Capitulation de conscience, c'est-à-dire accommodation avec sa conscience. À un soldat qui s'est bravement défendu il est permis de capituler, et il est des capitulations de conscience si difficiles à ne pas accepter, SCRIBE, *le Puff*, V, 6. || 3^e Convention qui assure aux sujets d'une puissance certains priviléges dans les États d'une autre puissance, et, en particulier, la convention qui réglaient les droits et devoirs des Suisses au service de France. || 4^e La capitulation impériale ou les capitulations de l'Empire, certain nombre d'articles que l'empereur d'Allemagne jurait d'observer à son élection.

— HIST. XVI^e s. Les reitres se maintiennent aussi en la possession de leurs droits acquis, à se débarrasser des hautes capitulations, et de se faire toujours payer sur les vieux roolles, LANOUË, 183. Ceux-ci s'en retourneront pour consulter avec leurs concitoyens, et feront ainsi deux ou trois voyages, pour la difficulté de la capitulation, MONT. II, 179.

— ÉTYM. Bas-lat. *capitulatio*, de *capitulare*, capituler.

1. **CAPITULE** (ka-pi-tu-lé), *s. m.* Terme de liturgie. Espèce de petite oraison qui se dit à la fin de certaines divisions des offices.

— ÉTYM. *Capitulum*, dans le sens de chapitre (voy. ce mot).

† 2. **CAPITULE** (ka-pi-tu-lé), *s. m.* Terme de botanique. Disposition des fleurs dites autrefois fleurs composées, c'est-à-dire assemblage de fleurs très-serrées et présentant de loin l'apparence d'une fleur unique.

— ÉTYM. *Capitulum*, dans le sens de petite tête, diminutif de *caput*, tête (voy. CHEF).

† **CAPITULE**, ÉE (ka-pi-tu-lé, tête), *adj.* Terme de botanique. Fleurs capitulées, fleurs assemblées en capitule.

— ÉTYM. *Capitule*, 2.

† **CAPITULE**, ÉE, *adj.* S'est dit des Suisses au service de France. Régiments capitulés.

CAPITULER (ka-pi-tu-lé), *v. n.* || 1^e Terme de guerre. Se rendre par capitulation. La ville capitulera. Une troupe ne doit pas capituler en rasé campagne. || 2^e Familièrement, céder, entrer en arrangement. Vous ne me ferez pas capituler. || Capituler avec sa conscience, entrer en arrangement avec elle, c'est-à-dire en étouffer les justes scrupules. || Proverbe. Ville qui capitule, ville rendue, ou bien, est à demi rendue; c'est-à-dire écouter certaines propositions est déjà une faiblesse qui fait croire qu'on les acceptera.

— HIST. XIV^e s. Et de ces choses j'ai nous en parlons maintenant en figure et en capitulant [récapitulant] grossièrement, ORESME, *Eth.* 48. || XV^e s. Et ne pensez pas que guerre oncques femme fut mieux capitulée [chapitrée] qu'elle fut à l'heure, puis de l'un, puis de l'autre, LOUIS XI, *Conte* XXXIII. || XVI^e s.ou qu'on les deferoit, ou qu'on les contraindroit de capituler pour leur retraite en Allemagne, LANOUË, 690. Il avoit été capitulé [convenu entre les conjurés] qu'il se leveroit une armée pour l'execution, CASTELNAU, 24. Les assiegez perdirent espoir et capitulerent à la vie pour les soldats, D'AUB. *Hist.* I, 26. Lansac avoit été envoyé pour haster le marquis de Bade qui avoit capitulé avec le Roi pour 4000 chevaux [les avoit promis par convention], ID. *Hist.* I, 218. Pour maintenir ou renverser tout ce qu'il avoit capitulé [accordé par la capitulation], CARLOIX, VII, 43. Vous laissant autorité absolue capituler [régler la capitulation à accorder], articuler, transiger et parlementer, ID. IX, 26. Nous promettons que, dès incontinent que sera conclu le traité de paix, nous ferons toutes les dépeches nécessaires pour l'accomplissement et execution de ce qui aura été traité et capitulé, SULLY, *Mém.* t. IX, p. 397, dans LACURNE. Il y a bien grande différence entre l'assemblée et conversation qui se fait pour le plaisir et celle qui est faite pour traiter et capituler affaires d'importance, BOUCHET, *Serées*, liv. III, p. 95, dans LACURNE.

— ÉTYM. Provenç. *capitolar*, ranger par chapitres; de *capitulum*, chapitre, parce qu'une *capitulation* est divisée par articles.

† **CAPIVARD** (ka-pi-var) ou **CAPIVERD** (ka-pi-vèr), *s. m.* Un des noms du cabiai.

CAPLAN (ka-plan), *s. m.* Voy. CAPELAN 2.

† **CAPLANIER** (ka-pla-nié), *s. m.* Voy. CAPELANIER.

† CAPNOFUGE (ka-pno-fu-j'), *adj.* Qui préserve de la fumée.

— ÉTYM. Καπνός, fumée, et φύγη, fuite; mais il vaudrait mieux écrire *capnophuge*.

† CAPNOÏDE (ka-pno-i-d') *s. f.* Terme de botanique. Nom d'une plante (*fumaria perennis*).

— ÉTYM. Καπνός, fumée, et εἶδος, forme.

CAPNOMANCIE (ka-pno-man-sie), *s. f.* Sorte de divination, qui était en usage parmi les anciens dans leurs sacrifices, et qui consistait à tirer de bons ou de mauvais augures des qualités de la fumée.

— ÉTYM. Καπνός, fumée, et προφέτεια, divination.

† CAPNOPHYLLE (ka-pno-fi-l'), *s. m.* Terme de botanique. Nom d'une ciguë d'Afrique qui a les feuilles semblables à celles de la capnoïde.

— ÉTYM. Καπνός, fumée, et φύλλον, feuille.

† CAPNOPTÈRE (ka-pno-ptè-r'), *adj.* Terme d'histoire naturelle. Qui a les ailes couleur de fumée.

— ÉTYM. Καπνός, fumée, et πτερόν, aile.

† CAPOC (ka-poc), *s. m.* Terme de commerce. Nom, dans l'Inde, de la ouate.

† CAPOLIN (ka-po-lin), *s. m.* Nom du cerisier du Mexique.

1. CAPON (ka-pon), *s. m.* || 1° Celui qui cajole pour tromper et arriver à ses fins. Tu as beau faire le capon, tu perds ta peine. Terme très-familier. || 2° Dans les académies de jeu, capons, ceux qui ne s'y trouvent que pour prêter de l'argent aux joueurs. || Populairement, joueur rusé, fin et appliquée à prendre tous ses avantages. Il est capon à ce jeu-là. || 3° Poltron, et aussi, au collège, celui qui, dans une punition collective, dénonce un camarade. || 4° *Adj.* Capon, caponne, qui a le caractère du capon. Quoi de plus capon qu'une pareille conduite ? Il n'y a pas au monde plus capon que lui. || 5° Charge caponne, se disait autrefois d'une charge qui n'avait qu'un titre sans rien d'effectif. La Vrillière avait une charge de secrétaire d'État, qui, pour parler comme en Espagne, se pouvait appeler caponne, SF-SIMON, 197, 135. Il y a des clefs qui n'en ont que la figure, qui n'ouvrent rien et qui s'appellent des clefs caponnes, pour les gentilshommes [de la chambre d'Espagne] sans exercice, ID. 89, 172. D'une charge caponne de général des carabiniers qui n'existaient plus, il s'en fit une réelle de mestre-de-camp général des dragons, ID. 37, 176.

— ÉTYM. Espagn. *capón*, chapon; ital. *cappone*, même sens (voy. CHAPON). Dans *charge caponne*, *caponne* vient de l'espagnol *capona*, en cette locution *llave capona*, clef châtrée, que le roi d'Espagne accordait à certains gentilshommes, ainsi dit parce que, donnant le droit honorifique d'entrée dans les appartements, elle ne donnait ni exercice ni appointement.

2. CAPON (ka-pon), *s. m.* Terme de marine. Instrument composé d'une corde, d'une poulie et d'un croc de fer, qui sert à lever l'ancre.

CAPONNÉE, ÉE (ka-po-né, née), *part. passé*. Terme de marine. L'ancre est caponnée, elle est garnie du capon.

1. CAPONNER (ka-po-né). || 1° *V. n.* Terme populaire. Agir en capon, faire le capon, et, au collège, dénoncer un camarade pour échapper à une punition collective. Il caponne au jeu. Touche-moi, si tu oses, tu verras je caponne. || 2° *V. a.* Cajoler. Ah ! le petit câlin, comme il me caponne pour obtenir ce qu'il veut !

— ÉTYM. *Capon*.

2. CAPONNER (ka-po-né), *v. a.* Terme de marine. Caponner l'ancre, la relever avec le capon.

— ÉTYM. Ital. *capponare*.

CAPONNIÈRE (ka-po-niè-r'), *s. f.* Terme de guerre. Logement qu'on creuse dans le fond d'un fossé sec, pour y mettre des soldats à couvert.

— ÉTYM. Espagn. *caponera*; ital. *capponiera*; de *capon*, *cappone*, chapon, ainsi dit par assimilation de forme, de l'espagnol *caponera*, qui signifie une chaponnière, une mue à engraisser des volailles.

† CAPOQUIER (ka-po-kié), *s. m.* Nom du cotonnier de l'Inde (*bombax orientale*).

CAPORAL (ka-po-ral), *s. m.* Titre donné au soldat revêtu du grade le moins élevé dans l'infanterie. Les caporaux de la compagnie. || Familièrement. Avec quatre hommes et un caporal on en viendra à bout, cela se dit pour exprimer qu'une chose est aisée. || Il faudra quatre hommes et un caporal pour le faire sortir ; il faudra employer la force.

— HIST. XV^e s. Après avoir été caporaux et sergents, LANOUE, 184. Il laisse sur la porte un corporal qu'on lui avait donné pour Talbot, D'AUB. *Hist.* I, 336. Le gentilhomme francois qui suit les bandes, desdaigne la hallebarde, c'est-à-dire, faire l'estat de sergent, encore moins d'être appelé capporal, alleguant que sont charges mécaniques [à cause du

service de police et d'exécution des arrêts], CARLOIX, IV, 43. Nous avions un corporal qui tenoit encore bon et avoit opinion qu'il ne seroit pas chassé, estimant que celui qu'on nommoit corps de garde lui porteroit faveur; mais un je ne sais quel corporal vint portant des lettres de recommandation.... Et en peu de temps après, la place de ce corporal qui estoit natif du pays, fut baillée à cet estrange corporal, H. EST. dans MÉNAGE.

— ÉTYM. Berry, *corporal*; rouchi, *coporal*; espagn. *corporal*; ital. *caporale*. Ménage et Diez tirent le mot italien de *capo*, tête, chef (voy. CHEF), à l'aide d'un suffixe *or*, grammaticalement étrange, mais dont on trouve un autre exemple dans *caporione*, chef de quartier. Il faut dès lors considérer comme une corruption *corporal*, que H. Estienne défend, qu'il tire de *corps* (corps de garde), et dont on entend quelques personnes se servir encore.

† CAPOSER (ka-po-zé), *v. n.* Terme de marine. Amarrer le gouvernail; mettre à la cape, afin de suivre l'abandon du vent.

4. CAPOT (ka-po), *s. m.* || 1° Terme de marine. Grande redingote pour le mauvais temps. || Sorte de tambour d'escalier. || 2° Petite cape qui faisait partie de l'habit de cérémonie des chevaliers de l'ordre du Saint-Esprit.

— HIST. XVI^e s. Habillé d'un petit capot à l'espagnole, SAT. MÉNIP. 96.

— ÉTYM. Diminutif de *cape*. Le Dictionnaire de l'Académie de 1740 a *capot*, au sens actuel de *capote*.

2. CAPOT (ka-po; le t ne se lie pas), *adj.* *invariable*. || 1° Se dit, au jeu de piquet, du joueur qui ne fait aucune levée. Je suis capot. Madame est capot. Nous avons été capot. || Fig. Faire quelqu'un capot, remporter sur lui un grand avantage. Vous allez faire pic, repic et capot tout ce qu'il y a de galant dans Paris, MOL. PRÉC. 40. D'ailleurs ton métier nous arrange, Nos amis nous ont faits capot, BÉRANG. MATH. BRUNEAU. || Familièrement, confus, interdit, embarrassé. Être, demeurer, rester capot. Nous sommes demeurés capot. Elle est demeurée capot. || 2° *S. m.* Le coup par lequel un joueur est fait capot. En ce sens le mot a un pluriel. Après une suite traînasse De pics, de repics, de capots, BÉRANG. ENF. DE LA MAISON. || 3° Terme de marine. Faire capot, chavirer, sombrer sous voiles.

— ÉTYM. *Capot*, dans le sens de *cape*, pris métaphoriquement; la défaite complète au jeu étant considérée comme une *capote* qu'on jette sur le vaincu.

+ 3. CAPOT (ka-po), *s. m.* Terme de jardinage. Petite couche.

† CAPOTAGE (ka-po-ta-j'), *s. m.* Terme de marine. Connaissance du chemin qu'un navire fait en mer.

CAPOTE (ka-po-t'), *s. f.* || 1° Grand manteau d'étoffe grossière, à capuchon. En hiver les sentinelles ont une capote. || 2° Espèce de redingote à l'usage des soldats. La tunique a remplacé dans l'armée française l'habit et la capote. || Espèce de longue redingote à l'usage de toute sorte de personnes. || 3° Mante que les femmes portaient par-dessus leurs habits et qui les couvrait de la tête aux pieds. Capote de camelot, de taffetas. || 4° Sorte de chapeau de femme dont l'étoffe, ordinairement légère, est plissée et coulissée. Une capote rose, baleinée, de crêpe, etc. || 5° Une capote, le coup par lequel un joueur est fait capot. || 6° Couverture en cuir d'un cabriolet. || 7° Tuyau en fonte placé au faîte d'une cheminée. || 8° Terme de vétérinaire. Espèce de bandage de toile matelassé avec lequel on recouvre la tête d'un cheval qu'on avait assujetti pour une opération.

— ÉTYM. *Capot* 4.

† CAPOTER (ka-po-té), *v. n.* Terme de marine. Chavirer.

— ÉTYM. *Capot* 2.

† CAPOULIERE (ka-pou-liè-r'), *s. f.* Terme de pêche. Nappe de filet à larges mailles.

† CAPPARIDÉ, ÉE (ka-ppa-ri-dé, dée), *adj.* Terme de botanique. Qui ressemble au câprier. || *S. f.* Les capparidées, famille de plantes à laquelle le câprier a donné son nom.

— ÉTYM. Voy. CÂPRE.

† CAPPE (ka-p'), *s. f.* Assemblage de morceaux de bois dont on entoure une forme à sucre cassée.

— ÉTYM. Le même que *cape*. On nomme en Bourgogne *chape* un tonneau en bois blanc dans lequel on place un tonneau de vin.

CAPRE (ka-pr'), *s. m.* Terme de marine. Vieux.

|| 1° Sorte de vaisseau corsaire. Il a été pris par un capre de Dunkerque. || 2° Capre à la part, matelot allant en course sans solde et dans la seule espérance d'avoir part aux prises.

— ÉTYM. Holl. *kaper*, du verbe *kappen*, faire le pirate.

CÂPRE (ka-pr'), *s. f.* Jeune bouton de fleurs du câprier, confit dans le vinaigre, et servant d'assaisonnement. Sauce aux câpres. Je ne vivais ordinairement en Sicile [dit Platon] que de câpres, FÉNEL. Diogène. || Câpres capucines (voy. CAPUCINE).

— HIST. XV^e s. Une livre caspres, deux sols, BIBL. DES CHARTES, 4^e série, t. IV, p. 90. || XVI^e s. Préparant des bouillons de poulets avec racines de persil, de fenouil, de câpres, d'orge et autres diuretiques, PARÉ, XX, 36. Les câpres sont bonnes, à cause qu'elles aiguisent l'appétit et desolinent, et doivent estre bien dessalées, ID. XXIV, 22. Comment qu'on prenne les câpres, sont tous-jours propres à confire, O. DE SERRES, 550.

— ÉTYM. *Capparis*, de κάππαρις.

† CAPRATE (ka-pra-t'), *s. m.* Terme de chimie. Nom des sels d'acide caprique.

— ÉTYM. Voy. CAPRIQUE.

† CAPRÉOLAIRE (ka-pré-o-lê-r'), *adj.* Terme didactique. Qui est contourné en forme de vrille de vigne.

— ÉTYM. *Capreola*, diminutif de *caprea*, surgeon, vrille de vigne.

† CAPRÉOLE (ka-pré-o-l'), *s. m.* Terme de zoologie. Nom de la famille des cerfs.

— ÉTYM. *Capreolus*, chevreuil.

† CAPRÉOLÉ, ÉE (ka-pré-o-lé, lée), *adj.* Terme de botanique. Garni de vrilles.

— ÉTYM. Voy. CAPRÉOLAIRE.

† CAPRICANT (ka-pri-kān), *adj.* Voy. CAPRISANT.

CAPRICE (ka-pri-s'), *s. m.* || 1° Volonté subite qui vient sans aucune raison. L'esprit qui dans ses caprices s'égaye et souvent se donne la baie, RÉGNIER, ÉP. III. Le chef de cette république Par caprice ou par politique, La changea bientôt de logis, LA FONT. FAB. VII, 6. Savez-vous quels devoirs, quels travaux, quels services viendront de mon orgueil exiger les caprices? CORN. RODOG. III, 4. Suivez votre caprice, offensez vos amis, ID. NICOM. IV, 5. Ce que peut le caprice, osez-le par raison, ID. HOR. III, 4. Comme elle a de l'amour, elle aura du caprice, ID. NICOM. II, 4. Rien n'égalé en fureur, en monstrueux caprices, Une fausse vertu qui s'abandonne aux vices, BOIL. SAT. X. J'étudiai leurs mœurs [des rois], je flattai leurs caprices, RAC. ATH. III, 3. Madame, j'ai sur lui de véritables droits Que je saurai sauver du caprice des lois, ID. PHÈD. II, 2. Il ne faut qu'un caprice, ID. BRIT. V, 8. C'est ma mère et je veux ignorer ses caprices, ID. BRIT. II, 4. L'homme a ses passions.... Il a comme la mer ses flots et ses caprices, BOIL. SAT. VIII. Que de caprices la coquette M'a fait essuyer en six mois! BÉR. PRINT. ET AUT.... Un baiser cueilli sur les lèvres d'Iris, Qui mollement résiste et par un doux caprice Quelquefois le refuse afin qu'on le ravisse, BOIL. ART P. II. Le jeune homme toujours bouillant dans ses caprices, Est prompt à recevoir l'impression des vices, ID. IB. III. Le caprice est dans les femmes tout proche de la beauté, pour être son contre-poison, LA BRUY. III. [Humeur] Qui le fait débauché, frénétique, rêvant, Et plus qu'à la raison sujet à ses caprices, RÉGNIER, SAT. V. Votre Vésuve et votre Etna sont pleins de caprices; ils ressemblent aux petits hommes qui se mettent souvent en colère sans raison, VOLT. HAMILTON, 17 JUIN 1773. || Familièrement. Il a un caprice pour cette femme, il s'en est épris. || C'est un séducteur; il a fait bien des caprices, il a attiré sur lui l'attention de bien des femmes. || Il faut que je m'en passe le caprice, que je satisfasse ma fantaisie d'avoir cette chose-là. || 2° Saillie d'esprit et d'imagination, en bonne ou en mauvaise part. Ce poète ne compose guère que de caprice. C'est un auteur plein de caprice. Puis dessus le papier mes caprices je rime, RÉGNIER, SAT. XII. L'élégie en orna ses douloires caprices, BOIL. ART POËT. II. Mais pour bien exprimer ses caprices heureux [de l'amour], C'est peu d'être poète, il faut être amoureux, ID. IB. La ballade, asservie à ses vieilles maximes, Souvent doit tout son lustre aux caprices des rimes, ID. IB. || Terme de musique et, plus particulièrement, de musique instrumentale. Composition où l'artiste écrit au gré de son inspiration, c'est-à-dire sans s'assujettir aux formes qui caractérisent les pièces de musique réglées telles que les rondeaux, les variations, les menuets, etc. Ce pianiste a joué un fort beau caprice.

|| 3° Inconstance, irrégularité, mobilité. Les caprices de la fortune. Les caprices de la mode. Quoi ! la nécessité des vertus et des vices D'un astre impérieux doit suivre les caprices, CORN. OEDIPHE, III, 5. Et, croyant qu'il n'y a pas de loi là où il ne voit point de

juges, il fait révéler, comme des arrêts du ciel, les caprices du hasard et de la fortune, MONTESQ. *Lett. pers.* 104. Hélas! que le sort des humains Est plein d'un étrange caprice! CHAULIEU, à *Mme d'Aligre*. || Absolument. Dieu n'a pas abandonné ses élus au caprice et au hasard, PASC. *Prov.* 4. || 4^e Caprice de houille, veines de houille qui ne suivent pas leur direction ordinaire.

— HIST. XVI^e s. Nos nouveaux François italianisez disent : quel caprice! LÉON TRIPPAULT, *Celthellenisme, au mot FANTAISIE*. Et tout ce caprice [l'idée de parler de cela] m'est tombé présentement en main, sur le conte que me faisoit.... MONT. I, 100. Elle n'estoit point femme sans caprice [passion], D'AUB. *Hist.* II, 456. Le caprice est une volonté qui vient subitement à quelqu'un sans aucune raison, H. EST. *Fr. Ital.* p. 111.

— ÉTYM. Ital. *capriccio*; de *capra*, chèvre, c'est-à-dire saut de chèvre, chose inattendue; espagn. *capricho*.

† CAPRICER (SE) (ka-pri-sé), v. résf. Avoir un caprice. Peu usité. C'était un homme [l'abbé de Castries] extrêmement aimable dans la société, que le roi s'était capricié de ne point faire évêque, ST-SIM. 52, 122. Courtenaux était, quoique modeste et respectueux, fort colère et peu maître de soi quand il se capriçait, ID. 151, 206.

— ÉTYM. *Caprice*.

CAPRICIEUSEMENT (ka-pri-si-eù-ze-man), adv. Par caprice.

— ÉTYM. *Capricieuse*, et le suffixe *ment*.

CAPRICIEUX, EUSE (ka-pri-si-eù, eù-z'), adj. Qui a des caprices, plein de caprices. Un esprit, un homme capricieux. Il m'est trop précieux Pour l'exposer aux coups d'un sort capricieux, CORN. *Cid*, IV, 5. Les langues ont chacune leur bizarrerie; mais la française est particulièrement capricieuse sur les mots, BOIL. *Réflexions crit. sur Longin*, IX. Je viens lui pardonner, et c'est moi qu'elle accuse; C'est moi qui suis injuste, ingrat, capricieux; Je prends sur sa faiblesse un empire odieux, A. CHÉN. *Éleg. fragments*. || Substantivement. Un capricieux, une capricieuse. Je ne puis héberger cette capricieuse [la fortune], LA FONT. *Fab.* VII, 42.

— REM. C'est aujourd'hui une faute contre la propriété des termes que de donner à capricieux le sens d'opiniâtre, volontaire, mauvaise tête, qu'il avait dans le XVI^e siècle.

— HIST. XVI^e s. Estant envoié par la reine pour traiter avec M. le mareschal de poincts assez capricieux [scabreux], je me suis arresté tout court sur la nouvelle de sa reconciliation avec les rebelles, D'AUB. *Hist.* II, 268. Il n'y failloit pas, encore qu'il fust des plus capricieux [mauvaise tête] de la garnison, et l'amena luy-mesme au prevost avant l'heure expirée, CARLOIX, VI, 2.

— ÉTYM. Ital. *capriccioso*, de *capriccio*, caprice (voy. CAPRICE); espagn. *caprichoso*.

CAPRICORNE (ka-pri-kor-n'), s. m. || 1^e Terme d'astronomie. Constellation zodiacale située entre le Sagittaire et le Verseau, qu'on figure par un bouc. Le signe du Capricorne, dixième division du zodiaque, laquelle semble être parcourue par le soleil, à peu près du 20 décembre au 20 janvier, et qui a gardé ce nom, parce qu'au temps d'Hipparche le soleil, à cette même saison de l'année, semblait parcourir la vraie constellation du Capricorne. || Le tropique du Capricorne, le tropique austral, cercle parallèle, à 23 degrés $\frac{1}{2}$ au sud de l'équateur, soit dans la sphère céleste, soit sur la terre. Gama n'avait pas encore repassé le capricorne, VOLT. *Mœurs*, 144. || 2^e Terme d'entomologie. Genre de coléoptères à très-longues antennes, dont une espèce a une très-forte odeur de rose.

— HIST. XIII^e s. Quant li solaus entrera en capricorne, ce est en mi decembre, ALEBRANT, f° 23.

— ÉTYM. *Capricornus*, de *capra*, chèvre (voy. CHÈVRE), et *corne*.

CAPRIER (kà-pri-é; l'r ne se lie jamais; au pluriel l's se lie : des kà-pri-é-z élégants), s. m. Sous-arbrisseau qui porte les câpres (*capparis spinosa*, L.), et qui croît dans le midi de la France. Bientôt la giroflée et les câpriers verts De réseaux et de fleurs les auront recouverts [les roches], LAMART. *Joc.* III, 100.

— HIST. XVI^e s. La reprisne est très assurée par marquises ou plant engracné pris au pied des vieilles capres, O. DE SERRES, 548. La qualité du caprier est du genre des arbustes vivans longuement, ID. 550.

— ÉTYM. *Câpre*.

† CÂPRIÈRE (kà-pri-é-r'), s. f. Lieu planté de câpriers. || Boîte ou pot contenant des câpres.

— HIST. XVI^e s. La caprière s'edifie comme la vi-

gne, c'est assavoir par mailots ou crossettes, s'enracinans dans terre les branches des capres, de mesmes que les sarmens de vigne, O. DE SERRES, 548.

— ÉTYM. *Câprier*.

† CAPRIFICATION (ka-pri-fi-ka-sion), s. f. Action d'accélérer la maturation des figues, en plaçant sur l'arbre certains insectes qui proviennent du figuier sauvage.

— ÉTYM. Bas-lat. *caprificus*, de *capra*, chèvre, et *ficus*, figuier (voy. CAPRIFIGUIER), avec une confusion entre *ficus*, figuier, et le suffixe *ficare*, faire, produire.

† CAPRIFIGUIER (ka-pri-fi-ghié), s. m. Terme de botanique. Figuier sauvage.

— ÉTYM. *Capra*, chèvre, et *figuier*: figuier de chèvre.

† CAPRIFOLIACÉ, ÈE (ka-pri-fo-li-a-sé, sée), adj. Terme de botanique. Qui ressemble au chèvrefeuille. || S. f. Les caprifoliacées, famille de plantes dont le chèvrefeuille est le type.

— ÉTYM. Voy. CHÈVREFEUILLÉ.

† CAPRIMULGE (ka-pri-mul-j'), s. m. Nom de l'engoulement.

— ÉTYM. *Caprimulgus*, de *capra*, chèvre, et *mulgere*, traire; nom fondé sur une erreur.

† CAPRIN, INE (ka-prin, pri-n'), adj. De chèvre. Les bêtes caprines. Les races caprines.

— HIST. XII^e s. Mais si esteit coverte cele robe chevrine E desus e desuz [dessous] de menue vermine, Th. le mart. 156. || XVI^e s. Le parc où tel bestail et le caprin couche durant la nuit, O. DE SERRES, 99.

— ÉTYM. *Caprinus*, de *capra*, chèvre.

† CAPRIPÈDE (ka-pri-pé-d'), adj. Terme didactique. Qui a des pieds de chèvre.

— ÉTYM. *Capra*, chèvre, et *pes*, pied.

† CAPRIQUE (ka-pri-k'), adj. Terme de chimie. Acide caprique, acide que produit l'oxydation de l'acide oléique par l'acide azotique.

— ÉTYM. *Caper*, bouc, à cause de l'odeur qu'il répand.

CAPRISANT (ka-pri-zan), adj. m. Terme de médecine. Pouls caprisant, pouls qui, interrompu au milieu de sa diastole, l'achève ensuite avec précipitation. || On dit aussi caprifiant. [Le pouls] est duriuscule, pour ne pas dire dur, repoussant, et même un peu caprifiant, MOL. *Mal. imag.* II, 9.

— ÉTYM. Bas-lat. *caprizans*, de *capra*, chèvre (voy. ce mot).

1. CAPRON (ka-pron), s. m. Sorte de grosse fraise. On écrit aussi caperon.

— ÉTYM. Ménage, remarquant que ces fraises ont été nommées *chapiron*, pense qu'elles ont pu être dites ainsi par assimilation avec une petite tête ou plutôt avec un petit capuchon (voy. le suivant).

† 2. CAPRON (ka-pron), s. m. Morceau de drap ovale que portaient les novices capucins.

— ÉTYM. Autre forme de *chaperon*.

† CAPRONE (ka-pro-n'), s. f. Houppe de poils qui garnit le haut de la tête de certains mammifères.

— ÉTYM. *Capronæ comæ*, cheveux qui tombent sur le devant de la tête, de *caput*, tête, et *pronus*, penché en avant.

† CAPRONIER (ka-pro-nié; l'r ne se lie jamais), s. m. Fraisier qui produit les caprons.

CAPSE (ka-ps'), s. f. Ancien terme d'université. Boîte de métal où les docteurs de Sorbonne mettaient leurs suffrages, pour admettre aux degrés, ou pour refuser ceux qui avaient subi l'examen.

— ÉTYM. *Capsa*, caisse (voy. ce mot).

† CAPSELLE (ka-psé-l'), s. f. Terme de botanique. Petite capsule monosperme.

— ÉTYM. Voy. CAPSULE.

CAPSULAIRE (ka-psu-lé-r'), adj. Terme de botanique. Qui est en forme de capsule. Fruit capsulaire, fruit sec qui s'ouvre de lui-même par un certain nombre de pièces ou par des trous. || Terme d'anatomie. Ligaments capsulaires, ligaments qui forment les capsules des articulations.

— ÉTYM. *Capsule*.

CAPSULE (ka-psu-l'), s. f. || 1^e Nom donné à différents objets qui ont plus ou moins d'analogie avec une boîte. || 2^e Terme de chimie. Vase en forme de calotte pour les évaporations. || 3^e Terme de botanique. Enveloppe membraneuse de certaines graines. Capsules à plusieurs loges. Les plantes à coton du pays, renversant leurs capsules épanouies, ressemblaient à des rosiers blancs, CHATEAUB. Voy. AM. 350. || 4^e Terme d'anatomie. Capsules articulaires, appareils ligamentueux qui environnent certaines articulations, telles que celles de l'épaule et de la hanche. || 5^e Petit godet en cuivre, chargé de poudre fulminante, pour amorcer les armes à percussion. || 6^e Enveloppe, soluble et sans goût, de certains médicaments désagréables à prendre.

— HIST. XVI^e s. Et encores me frissonne et tremble le cuer dedans sa capsule, RAB. *Pant.* IV, 27.

— ÉTYM. *Capsula*, diminutif de *capsa*, caisse (voy. CAISSE).

† CAPSULIFÈRE (ka-psu-li-fé-r'), adj. Terme d'histoire naturelle. Qui est muni d'une capsule.

— ÉTYM. *Capsule*, et *ferre*, porter.

† CAPTAGE, s. m. Action de capturer l'eau minérale.

CAPTAL (ka-ptal), s. m. Ancien titre de dignité, qui signifiait chef, capitaine, dans le midi de la France.

— HIST. XV^e s. La ville de Chastillon sur la Dordogne, héritage au captal de Buch, FROISS. II, II, 9.

— ÉTYM. Bas-lat. *capitalis*, au sens de chef, de *caput*, tête (voy. CHEF).

CAPTATEUR, TRICE (ka-ptá-teur, tri-s'), s. m. et f. Terme de droit. Celui, celle qui use de captation.

— ÉTYM. *Captator*, de *captare*, capturer.

CAPTATION (ka-ptá-sion; en poésie; de quatre syllabes), s. f. Terme de droit. Emploi de moyens captieux, c'est-à-dire de flatteries et mauvais artifices. Testament obtenu par captation.

— ÉTYM. *Captatio*, de *captare*, capturer.

CAPTATOIRE (ka-ptá-toi-r'), adj. Terme de droit. Qui a pour objet la captation.

— ÉTYM. *Captatorius*, de *captare*, capturer.

CAPTÉ, ÈE (ka-pté, piée), part. passé. Une bienveillance captée.

CAPTER (ka-pté, v. a. || 1^e Gagner ou tenter de gagner quelqu'un ou quelque chose par de l'insinuation ou de l'adresse. Ses manières captèrent l'attention. Il capta les suffrages de l'assemblée. || 2^e Saisir, à l'aide de tranchées, les origines d'une eau minérale.

— REM. Capter n'a pas nécessairement le sens défavorable qu'ont captation et captieux.

— HIST. XV^e s. Et toustefois tous les pays voisins viendront capturer la benevolence du roy, et eux offrir luy complaire en toutes manieres. JUV. DES URS. *Charles VI*, 1388. || XVI^e s. Il ne sciat pas, pour avant jeu, capturer la benevolence du candide lecteur, MONT. I, 188.

— ÉTYM. Provenç. et espagn. *captar*; du latin *captare*, capturer, chercher à prendre, fréquentatif de *capere*, prendre (voy. CAPTURE).

† CAPTEUR (ka-pteur), adj. Terme de marine. Un vaisseau capteur ou, substantivement, un capteur, bâtiment qui a fait une prise.

— ÉTYM. *Captor*, preneur; de *capere* (voy. CAPTURE).

CAPTIEUSEMENT (ka-psi-eù-ze-man), adv. D'une manière captieuse.

— ÉTYM. *Captieuse*, et le suffixe *ment*.

† CAPTIEUSETÉ (ka-psi-eù-ze-té), s. f. Qualité de ce qui est captieux.

— HIST. XVI^e s. Or scavoit il leur capsieuseté estre telle qu'ils calomniisoient ses dits, *Hist. de la Toison d'or*, t. II, 1^o 139, dans LACURNE.

— ÉTYM. *Captieux*.

CAPTIEUX, EUSE (ka-psi-eù, eù-z'), adj. || 1^e Qui tend à prendre, à surprendre, à conduire à un sens trompeur. User de mots captieux sans les expliquer, PASC. *Prov.* 1. Dont l'esprit léger s'attache avidement Aux attrats captieux de mon déguisement, CORN. *Rodog.* IV, 5. Après avoir épouvanté de ces termes captieux deux personnes simples, BALZAC, *le Baron*. Que dirai-je du dangereux artifice qui fait prononcer à la justice, comme autrefois aux démons, des oracles ambiguës et captieux! BOSS. *le Tellier*. Des novateurs tu découvres la fraude Et romps de leurs erreurs les filets captieux, BOIL. *Ép.* III. || 2^e En parlant des personnes. Un rasonneur captieux. Un sophiste captieux.

— HIST. XV^e s. Les quelles conditions sembloient à plusieurs estre bien captieuses pour ce que les exceptés n'y estoient point nommés, JUV. DES URS. dans le *Dict. de DOCHÉZ*. Caut, deceptif et captieux, COQUILLARD, *La seconde partie des droits nouveaux*.

|| XVI^e s. Le comte n'eut que des promesses captieuses, comme de n'estre mis en autres mains que celles du roi, D'AUB. *Hist.* II, 126.

— ÉTYM. Provenç. *capcios*; espagn. *capcioso*; de *captiosus*, de *capere*, prendre (voy. CAPTURE).

CAPTIF, IVE (ca-ptif, ptif-v'; au pluriel l's ne se lie pas: des ca-ptif-z infortunés), adj. || 1^e Pris à la guerre et fait esclave. Ils emmenèrent les femmes captives. Racheter les chrétiens captifs. Moi captif à la fieur de l'âge Dans ce vieux fort inhabité, BÉRANG. *Le Prisonnier*. || Substantivement. Il ouvrira les yeux des aveugles et tirera les captifs de leur prison, BOSS. *Hist.* II, 4. Un captif insolent d'avoir brisé sa

d'un captif chargé des fers d'Antiochus, RAC. *Bérén.* III, 4. La guerre dans Lesbos me fit votre captive, ID. *Iphig.* III, 4. Moi qui contre l'amour fièrement révolté, Aux fers de ses captifs ai longtemps insulté, ID. *Phèdre*, II, 2. || L'ordre de la rédemption des captifs, ordre religieux dont la destination était de racheter les captifs faits par les Barbaresques. || 2^e En général et dans le style relevé, pris, détenu. Un oiseau captif. Les coupables qu'il tenait captifs, boss. *Hist.* II, 6. Captive, dès le berceau, des ennemis les plus implacables de sa maison, ID. *Duch. d'Orléans*. Comme il n'a jamais refusé ce qui était raisonnable, étant vainqueur, il a toujours rejeté ce qui était faible et injuste, étant captif, ID. *Reine d'Angl.* || Asservi. Rendre par un décret public à la Grèce, si longtemps captive, la liberté à laquelle elle ne pensait plus, boss. *Hist.* III, 6. || 3^e Par extension, qui est contraint ou attaché. Cette place me rend fort captif. Âme captive des sens, des plaisirs. C'est proprement un charme : il rend l'âme attentive, Ou plutôt il la tient captive, Nous attachant à des récits, LA FONT. VII, à Mme de Montespan. Tiens ta langue captive, et si ce grand silence.... CORN. *Cinna*, V, 4. Il ne faut point tenir les vérités captives, SÉV. 144. Dans son génie étroit il est toujours captif; Pour lui Phébus est sourd et Pé-gase est rétif, BOIL. A. poët. I. [Âme] toi qui étais née pour l'éternité et pour un objet immortel, tu deviens éprise et captive d'une fleur que le soleil dessèche, boss. *La Vallière*. L'âme, devenue captive du plaisir, devient ennemie de la raison, ID. ib. Philisbourg qui tint si longtemps le Rhin captif sous nos lois, boss. *Louis de Bourbon*. || 4^e Ballon captif, aérostat qu'on retient au moyen d'une corde, par opposition à ballon perdu, qu'on laisse aller dans l'air.

— SYN. CAPTIF, ESCLAVE, PRISONNIER. Dans le sens ancien et souvent usité, le captif est pris à la guerre, et peut être fait esclave; dans le sens moderne, captif est synonyme de prisonnier, avec cette différence que captif est de la poésie et du style relevé. L'esclave n'est pas pris à la guerre; il reçoit l'esclavage en héritage de ses parents, ou bien on l'achète de ceux qui le possèdent ou qui font la traite. Le prisonnier est ou pris à la guerre, ou détenu de toute autre façon; mais il n'est pas esclave.

— HIST. XVI^e s. Ceste galere estoit de seize rames pour banc, accoustrée magnifiquement des armes captives, riches draps de pourpre, et autres telles despouilles, AMYOT, P. Am. 50. Empeschant que l'on ne monstre publiquement la grandeur et la gloire des roys Philippus et Alexandre le Grand prisonniers et captives soubz les armes romaines, ID. ib. 53. La belle main dont la forte foiblesse D'un joug captif donte les plus puissans, DU BELLAY, II, 14, recto. As-tu point veu une nymphe craintive, Qui va menant ma liberté captive Par les sommets des plus haultes montaignes? ID. II, 28, recto. Ceste police de la plus part de nos collèges m'a tousjours despleu; c'est une vraye geaule de jeunesse captive, MONT. I, 183.

— ÉTYM. *Captivus*, captif (voy. CHÉTIF, qui est l'ancienne forme de *captif*). *Captif* a été refait sur le latin au XV^e siècle.

† CAPTION (ka-psion), s. f. Moyen captieux. Mot ancien qui se comprend et qui se distingue de captation, la captation étant l'emploi des captions, des moyens captieux.

— HIST. XVI^e s. Ils taschent de nous surprendre par captions et vaines sophistries, CALV. *Instit.* 656. Paix pleine de fraude et de captions, D'AUB. *Hist.* II, 106. Desquelles offres et discours, quoique grandement specieuses et pleines d'artifices, la caption et la malice mesme ne me furent pas fort difficiles à descouvrir, SULLY, *Mém. t. VI*, p. 367, dans LAGURNE.

— ÉTYM. *Captio*, de *capere*, prendre (voy. CAPTURE).

CAPTIVÉ, ÉE (ka-pti-vé, vée), part. passé. Tenu attaché et comme captif. Captivé par les sons d'une musique délicieuse.

CAPTIVER (ka-pti-vé), v. a. || 1^e Retenir prisonnier. Il captivait sa femme cependant, De ses cheveux voulait savoir le nombre, La faisait suivre en toute heure, en tous lieux, LA FONT. *On ne s'avise pas....* || Tombé en désuétude au propre. || 2^e Fig. Soumettre, maîtriser. Un enfant difficile à captiver. Mes affaires me captivent entièrement. Loin de vous captiver, souffrez qu'elles [les grandeurs] vous cèdent, CORN. *Cinna*, II, 4. ... Quoi! votre amour souffre qu'on le captive? RAC. *Brit.* II, 6. La vengeance à ce point a pu vous captiver, VOLT. *Mérop.* IV, 2. Que chacun sous telle puissance Cap-

tive son obéissance, MALH. V, 28. Soumettre notre raison en la captivant sous le joug de la foi, BOURD. *Car.* I, Rel. chr. 270. Sacrifiant nos lumières, captivant notre raison, MASS. *Panég. Un saint mart.* Tout fidèle doit captiver son entendement, FLÉCH. *Dauphin*. || Absolument. Les observances deviennent pénibles; la prière, loin de consoler, gêne et captive, MASS. *Prof. relig. sermon* 2. || 3^e Séduire, gagner. Captiver son auditoire. [Ils] trouvent le secret de captiver les sens, CORN. *Sert.* II, 2. Pour charmer le vulgaire, Pour captiver un peuple inquiet et jaloux, VOLT. *Sophon.* V, 4. Je la vis captiver et le peuple et l'armée, ID. *Sémir.* II, 4. Arts trop pernicieux dont l'éclat les captive, ID. *Tancr.* I, 4. Les femmes cherchent à captiver les hommes de parti, DIDER. *Ess. sur Claude*. || 4^e V. refl. Se captiver, se rendre captif, attentif, soumis. Il faut savoir se captiver. Ce qui le plus me désespère, C'est cet amant parfait et si digne de plaisir Qui se captive sous ses lois, MOL. *Psyché*, IV, 4. Pendant que tu disais en ton cœur rebelle: je ne puis me captiver.... boss. *Anne de Gonzague*.

— HIST. XV^e s. Infidélité naît de l'orgueil de l'entendement qui ne se veut soumettre ou captiver pour obeir à la Sainte Ecriture, GERSON, dans le *Dict. de DOCHEZ*. || XVI^e s. Dieu accepte notre obéissance, moyennant que nous captivions et mations tous nos sens et désirs pour les rendre sujets à lui, CALV. 238. L'or des cheveux me captive, DU BELLAY, VII, 24, verso. Je captive aysément mes creances soubs l'autorité des opinions anciennes, MONT. II, 45. Le plus grand nombre, au lieu de hausser quelques fois l'esprit, le rabaisson tousjors, et le captivent en la fange de la terre, LANOUË, 528. Quand vous aurez captivé le cœur de tous les François, D'AUB. *Vie*, xciii. Apprenons à nous captiver et brider nostre appetit, PARÉ, xxiv, 53. Nostre ame, serve et captivée soubs l'autorité des leçons d'autrui, MONT. I, 161. Il faut ouyr, considerer et faire compte des anciens, non s'y captiver qu'avec la raison, CHARON, *Sagesse, préf. de la 2^e édit*.

— ÉTYM. Provenc. *captivar*; espagn. *cautivar*; portug. *cativar*; ital. *cattivare*; de *captivare*, de *captivus* (voy. CAPTIF).

† CAPTIVERIE (ka-pti-ve-rie), s. f. Terme de traite. Grand bâtiment dans lequel on renferme les nègres au Sénégal avant de les expédier aux colonies. Vieux.

— ÉTYM. *Captif*.

CAPTIVITÉ (ka-pti-vi-té), s. f. || 1^e État de captif. Tenir en captivité. Racheter de captivité. || 2^e Fig. La captivité dans laquelle nous tiennent les passions. L'âme menée de captivité en captivité, captive d'elle-même, captive de son corps, boss. *La Vallière*. || Au plur. D'un amour si parfait les chatnes sont si belles, Que nos captivités doivent être éternelles, CORN. *Héracl.* I, 4. S'élever au-dessus des captivités où Dieu permet que nous soyons à l'extérieur, boss. dans GIRAUT-DUVIVIER (qui ajoute: Corneille et Bos-suet ont employé ce mot au pluriel; et en effet un tel pluriel rend la pensée et exprime toutes les sujétions qui enchaînent). || 3^e Absence de liberté causée par les occupations, par une contrainte quelconque. Cette place me tient en captivité. Vous tenez trop vos enfants en captivité.

— HIST. XII^e E tuz menad en chaitivier, le rei meême, e les princes, et les vaillanz cumbateurs dis milie, ROIS, 433. Kar tu l'menas de Egypte hors de servage, e de anguisse e de cheitiveisun, ib. 264. || XIII^e s. Et quant crestien repairoient de cativissons tout nu, il les faisoient revestir selon ce qu'il estoient, CHR. DE RAINS, 240. || XV^e s. Il relacha la chetiveté des Juifs qui estoient en Egipte, CHR. DE PISAN, *Hist. de Ch.* V, III, ch. 42. Ung qui se essaist de le getter dehors de la captivité où il est, BIBL. DES CHARTES, 4^e série, t. I, p. 267. || XVI^e s. Homme aimé des dieux, et envoyé expressément pour livrer la Sicile de captivité, AMYOT, *Timoleon*, 24.

— ÉTYM. Provenç. *captivitat*; espagn. *cautividad*; ital. *cattività*; de *captivitatem*. de *captivus*, captif. L'ancienne forme française est *enetiveté*, à côté de laquelle est *chetivoison* (répondant à un bas-latin *captivationem*) et *chaitivier* (répondant à un bas-latin *captivarium*).

CAPTURE (ka-ptu-r'), s. f. Action de prendre. Se dit: 1^e quand on arrête un homme par ordre de justice: on a repris un forçat évadé; c'est une heureuse capture; 2^e quand un corsaire fait une prise: la capture de plusieurs bâtiments de commerce; le bâtiment pris se nomme aussi une capture: il conduisit heureusement ses captures à Brest; 3^e quand les soldats font quelque prise à la guerre; 4^e quand les employés de la douane saisissent des marchan-

dises de contrebande. || Familièrement. Vous allez à la pêche, eh bien! bonne capture! || Ironiquement. Ah! il a épousé cette fille, il a fait là une belle capture!

— HIST. XVI^e s. Un inquisiteur de la foy n'a capture ou arrest en ce royaume, sinon par l'aide et autorité du bras seculier, PITHOU, 37. M. de Vieilleville repliqua, que le tout dependoit de la capture, et qu'ils n'estoient pas assez forts pour l'arrester, CARLOIX, IV, 4.

— ÉTYM. Provenc. et espagn. *captura*; ital. *catatura*; de *captura*, de *capere*, prendre.

CAPTURÉ, ÉE (ka-ptu-ré, rée), part. passé. Les navires de commerce capturés par l'ennemi,

CAPTURER (ka-ptu-ré), v. a. Faire capture. Capturer un débiteur contre lequel il y a prise de corps, un bâtiment de commerce, des marchandises de contrebande.

— ÉTYM. *Capture*.

CAPUCE (ka-pu-s'), s. m. || 1^e Morceau d'étoffe grossière taillée en pointe, qui couvre la tête des capucins, à la différence des bénédictins, des bernardins et des célestins qui portent un capuchon. Il dit sous son capuce.... LAFONT. *Herm.* || 2^e Partie supérieure de certaines gardes de sabre ou d'épée.

— ÉTYM. Ital. *cappuccio*, augmentatif de *cappa* (voy. CHAPE).

† CAPUCHE (ka-pu-ch'), s. f. Sorte de coiffure de femme en étoffe légère. Synonyme de capeline.

— ÉTYM. Le même que *capuce*.

CAPUCHON (ka-pu-chon), s. m. || 1^e Vêtement de tête, qui se rabat ou se rejette en arrière, à volonté. Le capuchon fait partie de l'habillement de certains moines. Rabelais, ce fou si sage, Lui léguera par parenté Un capuchon dont l'usage En fait un sage en gaieté, BÉRANG. *Ermite*. || Prendre le capuchon, se faire moine. || 2^e Par analogie, objet en forme de capuchon. Trois lampes auxquelles M. de Wolmar a fait ajouter des capuchons de fer-blanc, J. J. ROUSS. *Hél.* V, 7. || 3^e Terme de botanique. Boursoflure en forme de sac ou de casque qu'on remarque dans les pétales de certaines plantes, comme les aconits. || 4^e Terme de marine. Espèce de coiffe goudronnée que l'on met sur le bout des haubans.

— HIST. XVI^e s. Trois moynetons et novices, ayans chacun le casque en teste dessous leurs capuchons, SAT. *Ménipp.* 42. Le muscle appellé trapeze, vulgairement capuchon de moine, PARÉ, IV, 49.

— ÉTYM. Augmentatif de *capuche*; bourguig. *capuchon*.

CAPUCHONNÉ, ÉE (ka-pu-cho-né, née), adj. Terme de botanique. Qui est en forme de capuchon. Pétales capuchonnés.

— ÉTYM. *Capuchon*.

CAPUCIN, INE (ka-pu-sin, si-n'), s. m. et f. || 1^e Religieux, religieuse d'un des ordres de Saint-François. Les capucins sont religieux réformés (en 1525) de l'ordre de Saint-François, reçus en France sous le règne de Charles IX, à la recommandation du cardinal de Lorraine. || Barbe de capucin, longue barbe. || Parler comme un capucin, parler du nez. || 2^e Fig. et familièrement, homme qui affiche une dévotion étroite. Je n'ai jamais vu sur notre théâtre un vieillard attendrissant; Sarazin même ne jouait Lusignan [dans Zaïre] que comme un capucin, VOLT. *Lettr. d'Argental*, 46 mai 1767. || À la capucine, locution familière pour dire en capucin, avec une dévotion étroite. Les sermons du P. Séraphin, dont il répétait souvent deux fois de suite les mêmes phrases, étaient fort à la capucine, ST-SIMON, 35, 45. || 3^e Capucin de carte, carte que les enfants plient longitudinalement pour la faire tenir droite, et à laquelle ils font une entaille en angle aigu, qu'ils retournent en la relevant pour lui donner l'air d'un capuce; ces capucins, rangés à la file et assez près, tombent les uns sur les autres quand on fait tomber le premier. De là les locutions: ils tombèrent comme des capucins de carte; ils ne tiendront pas plus que des capucins de carte. || 4^e Barbe de capucin, nom de la salade de chicorée sauvage étiolée.

— HIST. XVI^e s. Pour n'estre continent, je ne laisse d'advouer sincèrement la continence des feuillants et des capuchins, MONT. I, 262. || 5^e Bourguig. *caipuchain*; picard, *capuchin*; de l'ital. *cappuccino*, de *cappuccio*, capuce, à cause du *capuchon* que portent les capucins.

CAPUCINADE (ka-pu-si-na-d'), s. f. Terme familier. Plate tirade de morale ou de dévotion. Débitant d'un ton de racoleur ses capucinades, J. J. ROUSS. *Conf.* II. || Affectation de dévotion. Faire une *capucinade*.

— ÉTYM. *Capucin*.

CAPUCINE (ka-pu-si-n'), s. f. || 1^e Terme de botanique. Plante potagère et d'ornement, originaire du Pérou et dont il y a deux espèces : la capucine à feuilles larges (*tropaeolum majus*, L.), et la capucine à petites feuilles (*tropaeolum minus*, L.). || La fleur même. Une salade garnie de capucines. La fleur capucine brode de ses chiffres de pourpre les murs sacrés, CHATEAUBR. *Génie*, III, v, 2. || Câpres capucines, boutons à fleurs de la capucine confits au vinaigre. || Couleur capucine, couleur aurore foncé comme cette fleur. || La capucine tubéreuse (*tropaeolum tuberosum*, L.) fournit une belle féculle, abondante et alimentaire. || 2^e Terme d'arquebusier. Anneau de métal qui relie le canon et le bois d'une arme à feu, ainsi dit par assimilation avec la forme de la fleur de la capucine. La première capucine est la plus voisine de la crosse; la deuxième porte aussi le nom de grenadière, et la troisième est appelée embouchoir parce qu'elle reçoit d'abord l'extrémité de la baguette. || Fig. Dans le langage trivial des soldats. Enfoncé jusqu'à la première capucine, qui a une déception complète. || 3^e Terme de poterie. Petite écuelle de terre munie d'une queue. || 4^e Crayon de plombagine. || 5^e Terme de maçon. Petit entablement composé d'un talon et d'un larmier. || 6^e Terme de marine. Courbe qui lie l'éperon avec l'étrave. Courbe de soutien d'un vieux navire.

— ÉTYM. *Capucin*, à cause que la plante a ses fleurs en forme de capuchon.

† **CAPUCINERIE** (ka-pu-si-ne-rie), s. f. Terme familier. Action de se faire capucin. Il est vrai je suis capucin. ...Dès que monsieur l'abbé Terrai A su ma capucinerie, De mes biens il m'a délivré; Que servent-ils dans l'autre vie? VOLT. *Stances*, 22.

— ÉTYM. *Capucin*.

CAPUCINIERE (ka-pu-si-niè-r'), s. f. Familièrement et par dénigrement, maison de capucins. || Fig. Maison, établissement où domine une dévotion étroite.

— ÉTYM. *Capucin*.

† **CAPULOÏDE** (ka-pu-lo-i-d'), adj. Terme d'histoire naturelle. Qui est en forme de tasse.

— ÉTYM. *Capula*, sorte de tasse, et *elōc*, forme.

CAPUT-MORTUUM (ka-put'-mor-tu-om'), s. m. Terme de chimie ancienne. Résidu dont on ne peut plus rien tirer. || Fig. et par dénigrement, valeur réelle, reste définitif de travaux, d'efforts, de combinaisons, de théories, etc. qui promettaient monts et merveilles, et qui ont avorté en grande partie. || *Au plur.* Des caput-mortuum.

— ÉTYM. *Caput*, tête (voy. CHEF), et *mortuum*, mort : tête morte, c'est-à-dire résidu dont les anciens chimistes ne pouvaient plus rien extraire, ayant tiré par la distillation divers éléments, soufre, sel, mercure, esprit, qu'ils nommaient de noms bizarres.

† **CAPVIRADE** (kap-vi-ra-d'), s. f. Terme d'agriculture usité dans le Midi. Extrémité d'un champ où tournent les bœufs et qu'on laboure perpendiculairement aux raies.

— ÉTYM. *Cap*, bout (voy. CAP), et *virer*.

CAQUAGE (ka-ka-j'), s. m. Action de caquer les harengs. || Action de mettre de la poudre ou du salpêtre en tonneaux.

— REM. L'Académie devrait écrire *cacage*; car les autres verbes en *quer* qui forment des substantifs en *age*, ont *c* au substantif : *blocage*, de *bloquer*; *parcage*, de *parquer*.

— ÉTYM. *Caquer*.

CAQUE (ka-k'), s. f. || 1^e Espèce de barrique où l'on met les harengs salés. || Rangés, serrés comme harengs en caque, très-serrés. || 2^e Fourneau pour fondre la cire. || 3^e Tonneau de bois contenant le suif fondu pour la chandelle moulée. || 4^e Baril à poudre ou à salpêtre. || Proverbe. La caque sent toujours le hareng, c'est-à-dire on se ressent toujours de ses habitudes, de tout ce qui constitue la vie antérieure; se dit aussi de ceux qui passent d'une position inférieure à une position plus élevée.

— HIST. XIV^e s. Tonnel de caqueharenc, DU CANGE, *cataquus*. Ung caquin de cervoise, ID. ib. || XV^e s. Reservé neuf veuglaires, deux cacques de poudre, vingt-et-trois arbalestes et neuf coffres de traits, MONSTR. II, 42. Car chacun jour, à force d'engins, fetoient en la forteresse plus de cent cacques plains des ordures de la ville, BOUCICAUT, III, 8. || XVI^e s. Il fut emporté d'un caque ou deux de poudre, étant couché au lit de sa femme, CASTELNAU, 188. Le feu s'y mit si furieusement que les esclats des caques allèrent tuer des hommes outre la rivière, D'AUBIG. Hist. I, 292. Le feu s'estant mis dans une caque de poudre, ID. ib. II, 209.

— ÉTYM. *Caquer*.

CAQUÉ, ÉÉ (ka-ké, kée), part. passé. Des harengs caqués.

CAQUÉR (ka-ké), v. a. || 1^e Préparer le poisson, c'est-à-dire lui ôter les ouïes pour le mettre en caque. || Mettre le poisson en caque. || 2^e Mettre la poudre ou le salpêtre en barils.

— HIST. XIV^e s. Hareng quelque soit mis en eau fraîche, Ménagier, II, 5.

— ÉTYM. Holland. *kaaken*, ôter les ouïes, de *kaaken*, ouïes, mâchoire, puis mettre en tonneau; d'où *caque* le tonneau lui-même. C'est ainsi que un mot signifiant mâchoire en est venu à signifier tonneau.

† **CAQUEROLLE** (ka-ke-ro-l'), s. f. Casserolle de cuivre à trois pieds et à manche.

† **CAQUESANGUE** (ka-ke-san-gh'), s. f. Dysenterie.

— HIST. XVI^e s. Le flux des dysenteries et caques sanguins, PARÉ, XXIII, 36. Il y a un accident de peste, appelé caquesange, qui est un flux de ventre qui ulcère et corrode les intestins, ID. XXIV, 30.

— ÉTYM. Ital. *cacasangue*, de *cacare*, aller à la selle, et *sangue*, sang.

CAQUET (ka-kè; le t ne se lie pas dans la conversation; au pluriel l's se lie : des ka-kè-z insipides; caquets rime avec traits, procès, jamais, paix), s. m. || 1^e Au propre, le cri de la poule qui pond. || 2^e Fig. Babil haut et bruyant, et aussi babil de jactance. C'est un ignorant, un poltron, qui n'a que du caquet.... Si j'eusse étudié.... Une cornette au col, debout dans un parquet, à tort et à travers je vendrais mon caquet [d'avocat], RÉGNIER, Sat. IV. Enfin, comme en caquet ce vieux sexe fourmille, ID. Sat. XIII. Étourdi du caquet, je feignais de le croire, ID. Sat. XI. Quel caquet est le vôtre! MOL. Tart. II, 4. Vous avez le caquet bien affilé, ID. Bourg. g. III, 3. Il me divertit avec sa voix, et tu m'étais avec ton caquet, ID. Princ. d'El. 2^e intermède, scène 4. L'ourse va trouver sa voisine la corneille, qui faisait un grand bruit par son caquet sous un arbre, FÉN. XIX, 43. Le grand caquet vient de la prétention à l'esprit, J. J. ROUSS. Ém. IV. Je devrais me contraindre Jusques à m'éclaircir de ce que je dois craindre, à pousser jusqu'au bout son caquet indiscret, MOL. Éc. des F. I, 7. Enfin, mon étourdi n'aura pas lieu d'en rire; Par son trop de caquet il a ce qu'il faut, ID. ib. III, 3. J'ai bien peur que ceci n'approche fort de leur style [des mauvais poètes] et que vous n'y reconnaissiez plutôt le caquet importun des pies que l'agréable facilité des muses, RAC. Lett. II, à *La Fontaine*. Vous voulez que je trouve parfait Un petit suffisant qui n'a que du caquet, GRESSET, *le Méchant*, IV, 6.

|| Avoir du caquet, se montrer parleur et fier. M. de Grignan a bien du caquet, SÉV. 440. || Rabattre le caquet, rabaisser le caquet, faire tomber la jactance. Un lion en passant rabattit leur caquet, LA FONT. Fabl. III, 40. Je vous assure que cela rabaisse le caquet, SÉV. 5. || Caquet bon bec, personne bavarde et médisante. C'est le nom de la pie dans *La Fontaine*. Caquet bon bec [la pie] alors de jaser au plus dru, FABL. XII, 41. On assure que cette expression est de la création de *La Fontaine*. || 3^e Au plur. Propos futiles ou malins. Provoquer, redouter, faire faire les caquets. À tous les sots caquets n'ayons donc nul égard, MOL. Tart. I, 4. Mille caquets divers s'y font en moins de rien, ID. ib. Une petite ville, d'où l'on a banni les caquets, LA BRUY. 5. Croyez-moi, beautés monarchiques, Le mot vertu dans vos caquets, Ressemble aux grands noms historiques, Que devant vous crie un laquais, BÉRANG. *Vertu de L.* || 4^e Le caquet de l'accouchée, conversation des femmes qui visitent une nouvelle accouchée.

— HIST. XV^e s. Puis, sans faire plus long quaquet, Les voulut tout incontinent Remettre dedans le baquet, VILLON, 4^e Repue. Comment ils eurent des trappes. || XVI^e s. Et fay que devant mon prince Desormais plus ne me pince Le caquet des envieux, RONSARD, Odes, v, 5. Cecy surpassé toute bassesse de cœur, en personnes de tel reng, d'avoir voulu tirer quelque principale gloire du caquet et de la parlerie [de ce qu'on dirait d'eux], MONT. I, 287. Par où il bridoit les occultes caquets des mocqueurs, et esmousoit la pointe de ce reproche, ID. III, 48. Je lui abas son cacquet, PALSGR. p. 444. Si vous pouviez, ô heureux perroquet, Ma volonté et mon affection Bien déclarer par vostre bon cacquet! Si vous pouviez dire ma passion! Vers de don Carlos, fils de Philippe II, dans *Élisabeth de Valois*, par M^e WALKER-FREER. Adieu les plaisirs des champs; Plus à l'abri de l'ombrage Des oyselets aux doux chants On n'oit le caquet ramage, BAÏF, OEUVRES, p. 75, dans LACURNE.

— ÉTYM. Voy. *Caqueter*.

CAQUETAGE (ka-ke-ta-j'), s. m. Action de caqueter et caquets. C'était un caquetage perpétuel. Je ne fais pas attention aux caquetages. Mais bientôt un jeune seigneur M'enlève à leur doux caquetage, BÉRANG. *Cinq étages*.

— ÉTYM. *Caqueter*.

CAQUÈTE (ka-kè-te), s. f. Baquet où les harengs mettent des carpes.

— ÉTYM. Diminutif de *caque*. Il devrait s'écrire *caquette*, puisque c'est l'orthographe des diminutifs en *ette*.

CAQUETER (ka-ke-té). L'Académie ne conjugue pas ce verbe que l'on conjuguera à volonté : je caquette ou je caquète; je caquetterai ou je caquèterai; je caquetterais ou je caquèterais; caquette ou caquète. Ce verbe est très-mal conjugué par certaines personnes qui prononcent je cakte et non je kakète, je kakterai, et non je kakèterai), v. n. || 1^e Au propre se dit du cri de la poule qui pond ou a pondu. || 2^e Par extension et familièrement, se dit du babil dans la chambre d'une accouchée, du babil des perroquets et de tout babil futile ou médisant.... Discourt de sa vertu, en caquette tout haut, RÉGNIER, Sat. VII. Assez de tes amours m'a caqué la fable, ID. Élég. IV. Il caquette comme une accouchée, SÉV. 398. Vous avez caqué dès le troisième jour de votre accouchement, ID. 408. De telles gens il est beaucoup Qui prendraient Vaugirard pour Rome, Et qui, caquetant au plus dru, Parlent de tout et n'ont rien vu, LA FONT. Fabl. IV, 7.

— HIST. XV^e s. Il dient qu'il eschaperont; Long temps approphtizié l'ont: Encore seront racheté, Et pour ce ont tant quaqueté, MYST. NAT. DE J.-C. Car est œuvre de femme de caqueter moult, CHASTEL. Vérité mal prise. ... Il vient, il caquette, COQUIL-LART, *Monol. de la botte de foin*. || XVI^e s. Tel caquette des autres, qui, s'il y estoit, se troueroit bien empêché, MONTLUC, MÉM. T. I, p. 189, dans LACURNE. Ils caquettent comme cicognes, ils coquellent comme les coqs, PARÉ, *Animaux*, 25. Je ne veux oublier le coqueter des coqs et poules; qui est le langage dont ils nous rompent la tête quand ils s'entrefont l'amour, et dont nous avons formé, par une belle métaphore, caqueter, lorsque quelques babillards nous repaisent de paroles vaines; et de là mesme, les medisants ont appellé le caquet des femmes, mesme que l'on appelle une femme coquette qui parle beaucoup sans sujet, PASQ. RECH. VIII, 6. Il me fache de vous ouyr caquetter ainsi hors de saison, PALSGR. p. 430.

— ÉTYM. Malgré le dire de Pasquier, il est difficile de passer de *coquet* à *caquet*; ce changement de l'o en a, possible en soi, n'étant pas justifié ici par l'historique, qui n'a jamais que la forme en a. Jusqu'à plus ample informé, il ne faut voir dans ce mot qu'une onomatopée.

CAQUETERIE (ka-ke-te-rie), s. f. Action de caqueter; caquets. Une caqueterie, des caqueteries sans fin.

— REM. L'Académie écrit *caqueterie* par un seul t et *caquetterie* par deux; il serait bon de mettre de l'uniformité et de conformer l'orthographe à la règle qui ne veut pas deux muettes de suite.

— ÉTYM. *Caqueter*.

CAQUETEUR, EUSE (ka-ke-teur, teù-z'), s. m. et f. Celui, celle qui caquette et baville beaucoup.

— HIST. XV^e s. Aussi sont bonnes caqueteries Allemandes et Pruciennes, VILLON, *Ball. des fem. de Paris*. || XVI^e s. La science est caqueteresse, envieuse de se monstrer, CHARRON, *Sagesse*, p. 630, dans LACURNE.

— ÉTYM. *Caqueter*.

† **CAQUETOIRE** (ka-ke-toi-r'), s. f. || 1^e Chaise basse à dos très élevé et sans bras. C'est ce que nous nommons maintenant causeuse. || 2^e Bâton placé au milieu des mancherons de la charrue.

— HIST. XVI^e s. Il n'y a pas d'apparence que les femmes aient alors le bec gelé; pour le moins, j'en repon pour celles de Paris, qui ne se sont tenu d'appeler des caquetoires leurs sièges, H. EST. *Apol. d'Hérod*. p. 64, dans LACURNE.

— ÉTYM. *Caqueter*.

CAQUEUR, EUSE (ka-keur, keù-z'), s. m. et f. Celui, celle qui caque les harengs. || S. m. Un caqueur, couteau à l'usage des caqueurs de harengs.

— ÉTYM. *Caquer*.

† **CAQUEUX**, EUSE (ka-keù, eù-z'), s. m. et f. Race misérable de Bretagne avec laquelle le reste de la population ne contractait pas d'alliance. Les caqueux sont dits aussi cacous et caquins.

— ÉTYM. Bas-lat. *cacosus*, caqueux.

† **CAQUILLIER** (ka-ki-lié), s. m. Terme de botanique. Voy. *CAKILE*.

CAR (*kar*), *conj.* qui marque qu'on va donner la raison d'une proposition énoncée. Vos pareils y sont misérables.... Car, quoi! rien d'assuré! point de franche lippée! **LA FONT.** *Fabl.*, I, 5. Et tous deux vous paierez l'amende: Car toi, loup, tu te plains quoiqu'on ne t'ait rien pris, *id. ib.*, II, 3. C'est donc quelqu'un des tiens, Car vous ne m'épargnez guère, *id. ib.*, I, 10. J'ai plus gagné que perdu; Car d'hymen point de nouvelles, *id. ib.*, I, 17. Les vieillards déploraient ces sévères destins; Les animaux périr! car encor les humains [passe encore pour les hommes qui avaient mérité de périr], *id. Philémon et Baue*. Non, je ne reviens pas, car je n'ai pas été; Je ne vais pas aussi, car je suis arrêté; Je ne demeure point, car tout de ce pas même Je prétends m'en aller, **MOL.** *Dépit*, I, 4. Car [il avait été question parmi les puristes de supprimer *car* comme mot vieilli] étant d'une si grande considération dans notre langue, j'approuve extrêmement le ressentiment que vous avez du tort qu'on lui veut faire; et je ne puis bien espérer de l'Académie dont vous me parlez, voyant qu'elle se veut établir par une grande violence; en un temps où la fortune joue des tragédies par tous les endroits de l'Europe, je ne vois rien si digne de pitié que quand j'évoque que l'on est prêt de chasser et faire le procès à un mot qui a si utilement servi cette monarchie et qui, dans toutes les brouilleries du royaume, s'est toujours montré bon français; pour moi, je ne puis comprendre quelles raisons ils pourront alléguer contre une diction qui marche toujours à la tête de la raison et qui n'a point d'autre charge que de l'introduire; je ne sais pour quel intérêt ils tâchent d'ôter à *car* ce qui lui appartient, pour le donner à *pour ce que*, ni pourquoi ils veulent dire avec trois mots ce qu'ils peuvent dire avec trois lettres, voit. *Lett.* 53. Gomberville: Que ferons-nous, messieurs, de *car* et de pourquoi? Desmarests: Que deviendrait sans *car* l'autorité du roi? Gomberville: Le roi sera toujours ce que le roi doit être, Et ce n'est pas un mot qui le rend notre maître. Gombaud: Beau titre que le *car* au suprême pouvoir, Pour prescrire aux sujets la règle et le devoir. Desmarests: Je vous connais, Gombaud, vous êtes hérétique, Et partisan secret de toute république. Gombaud: Je suis fort bon sujet et le serai toujours, Près de mourir pour *car* après un tel discours. Desmarests: De *car* viennent les lois, sans *car* point d'ordonnance, Et ce ne serait plus que désordre et licence, *la Comédie des Académiciens*, III, 3, dans **RICHELET**. || Substantivement, Les *si*, les *car*, les contrats sont la porte Par où la noise entra dans l'univers, **LA FONT.** *Belphégor*.

— **HIST.** x^e s. Car *co videbant per spiritum prophete*, *Frag. de Valenc.* p. 468 || xi^e s. Car, puisque serement li est jugé.... *L. de Guill.*, 25. Franc chevalier, car m'eslisez baron, *Ch. de Rol.* xix. Empres lui dient: Sire, car nous menez, *ib.*, xxvi. || xii^e s. Ne poit durer que Charles ne le tienne; Car il n'a homme..., *Ronciv.*, 1. Alez seoir, car je vous en semon, *ib.*, 42. Compeing Roland, car sonez vostre cor, *ib.*, 45. Car joie a courte durée Qui avient par tel folor, *Couci*, I. Dieux! car la peuisse tenir Un seul jour à ma volonté! *ib.*, III. || xiii^e s. Sire, voici l'ost..., quar leurcriez merci que il aient de toi pité, *VILLEH.* XLII. Car nus [nul] ne vient à vie [qui] ne conviene finer, *Berite*, III. Et car me secourez, mère Dieu bneoitie, *ib.*, XXIX. || xiv^e s. À plusieurs gens sont aucunes choses de lettables qui sont contraires l'une à l'autre, et la cause est car [que] telles choses ne sont pas naturellement de lettables, *ORESME*, *Eth.* 49. Et la cause pour quoy nous ne conseillons pas des choses dessus dites est car [que] nule de elles n'est faite par nous, *id. ib.* 66. || xvi^e s. À quoy Indathyrses, car ainsi se nommoit-il.... *MONT.*, I, 49. Il parla tout haut de servir le roi sans si et sans *car*, et puis d'aller au conseil pour mettre la main à la besongne, *d'AUB.* *Hist.*, III, 187. Les deux commissions furent scellées extraordinairement, car en [car elles le furent dans] la chambre de M. le chancelier, n'estant encores M. de Humieres mort, *CARLOIX*, VI, 40,

— **ÉTYM.** Picard (Ponthieu), *gar*; provenc. *quar*, *car*; anc. catal. *quar*; anc. espagn. *car*; anc. ital. *quare*; du latin *quare*, c'est pourquoi, mot à mot *qua re*, par laquelle chose, pour laquelle chose; étymologie qui explique l'emploi de *car* dans l'ancienne langue; soit qu'il signifie *done*, comme dans ce vers: Compeing Roland, car sonnez vostre cor, c'est-à-dire, compagnon Roland, sonnez donc votre cor; soit qu'il signifie *pourquoi*: et la cause est car telles choses ne sont pas....

+ **CARABA** (*ka-ra-ba*), *s. m.* Huile de la noix d'acajou.

+ **CARABAS** (*ka-ra-ba*), *s. m.* || 1^e Le marquis de Carabas, nom du protégé du chat botté, dans le vieux conte rajeuni par Perrault. Bonnes gens qui ayez, dit le chat à tous ceux qui font la moisson, si vous ne dites pas que ces terres sont au marquis de Carabas, vous serez tous hachés menu comme chair à pâté. Ce marquis de Carabas, loin d'être naïf, était le dernier fils d'un meunier, ce que Béranger a conservé dans sa chanson: Pour me calomnier, Bien qu'on ait parlé d'un meunier, Ma famille eut pour chef Un des fils de Pépin le Bref. || 2^e Familièrement, propriétaire de beaucoup de biens détachés les uns des autres; et aussi, noble fier d'une noblesse douteuse, de titres bien ou mal acquis. Mon fils le baron, Quoique un peu poltron, Veut avoir des croix; Il en aura trois; Chapeau bas, chapeau bas! Gloire au marquis de Carabas! **BÉRANG.** *Le marquis de Carabas*. || 3^e Grande et vieille voiture, dite par raillerie du nom du marquis de Carabas.

+ **CARABE** (*ka-ra-b'*), *s. m.* Terme de zoologie. Genre d'insectes coléoptères, considéré à tort comme doué de propriétés épispastiques.

— **ÉTYM.** *Carabus*, crabe (voy. *CRABE*).

CARABE (*ka-ra-bé*), *s. m.* Ambre jaune ou succin.

— **HIST.** XVI^e s. Des pillules de bolarmene, de terre sigillée, de carabe, de sang-de-dragon, de girofle et de musc, *O. DE SERRES*, 900.

— **ÉTYM.** Portug. *caraba*; du persan *caharaba*, succin, mot à mot, tire-paille, de *kah*, paille, et *rabb*, enlever, attirer.

4. **CARABIN** (*ka-ra-bin*), *s. m.* || 1^e Soldat de cavalerie légère au XVI^e siècle. Vous êtes obligé de n'exposer pas davantage à la funeste adresse d'un carabin tant de vertus naturelles et acquises, civiles et militaires, *BALZ.* *Disc. à la rég.* D'une charge caponne de général des carabins qui n'existaient plus, il s'en fit une réelle de mestre de camp général des dragons, *ST-SIM.* 37, 478. || Fig. Tirer son coup en carabin, jeter un mot dans un débat, sans insister et sans le soutenir. || Par injure Fat, animal. Vil carabin d'orchestre, atome musical, *REGNARD*, *le Bal*, 44. || 2^e Fig et familièrement, au jeu, carabin, celui qui hasarde volontiers un coup sans jamais s'engager réellement. || Se dit au jeu de lansquenet du joueur qui ne joue pas seul. || 3^e Un des noms du blé sarrasin cité dans *Ménage* et usité encore aujourd'hui en Normandie.

— **HIST.** XVI^e s. Les carabins de l'armée ennemie, le prenant pour un homme de commandement, l'engagèrent dans une escarmouche assez vive, *d'AUB.* *Vie*, XCVII. De St-Menehoux Missar, qui commandoit les carabins de Metz, desquels le nom a depuis [1575] esté familier, estant allé à la guerre, chargea quelque 40 fourrageurs, *id. Hist.* II, 480. À son aile gauche il avoit 45 carrabins, qui sont arquebusiers à cheval, armez d'autre façon que les nostres; car ce sont presque tous hommes de commandement choisis, *id. ib.*, III, 230. Tous ceux qui estiment autrement sont pié-gris, rustiques et carabins, *id. Fœn.* III, 22. Petit rustre, petit carabin, enfant de vanité, *id. ib.*, III, 23.

— **ÉTYM.** Deux étymologies sont en présence: 1^e D'après Diez, *calabrin*, qui est dans Roquefort pour *carabin*, sert d'intermédiaire à *calabre*, mot provençal qui signifie machine de guerre, le nom des armes passant facilement de l'une à l'autre. 2^e Dans Du Cange, *calabrinus*, signifiant qui est de la Calabre, a donné *Calabris*, et, par une facile altération, *carabins*, ainsi nommés parce que cette sorte de cavalerie est venue d'abord de la Calabre. Cette dernière opinion paraît la plus probable.

2. **CARABIN** (*ka-ra-bin*), *s. m.* Anciennement, carabin de Saint-Côme (Saint-Côme était l'école de chirurgie, à Paris), frater, garçon chirurgien. || Aujourd'hui, familièrement et par dénigrement, étudiant en médecine. Quand nous mourrons, vieux ou bambin.... On vend le corps au carabin, **BÉRANG.** *Bohem.*

— **ÉTYM.** *Carabin* 1, dont on avait depuis long-temps fait un terme de dénigrement comme on peut voir à l'historique.

CARABINADE (*ka-ra-bi-na-d'*), *s. f.* Tour de carabin. Familiier et peu usité.

— **HIST.** XVI^e s. Le maréchal de Biron, premier averti, n'attendit de former aucune troupe, mais ayant donné l'avis au roi, courut où les carabinades [attaques des carabins] l'appelloient, *d'AUBIG.* *Hist.* III, 391. Un couple de jours se passèrent, non en escarmouches, mais en carabineries, *id. ib.* 239. Il s'en va tirer le rideau de son beau frère, criant ineptie, felonnie et carabinage ineffable, *id. Fœn.* III, 23. Ce séjour de trois ou quatre jours se passa en légères escarmouches, défis particuliers et carabinage de

peu de fruit ny d'un costé ny d'autre, **SULLY**, *Mém.* t. I, p. 362, dans *LACURNE*.

+ **CARABINAGE** (*ka-ra-bi-na-j'*), *s. m.* Travail qui donne à une arme à feu des rayures en hélice.

— **ÉTYM.** *Carabine*.

CARABINE (*ka-ra-bi-n'*), *s. f.* Fusil à canon rayé en dedans. Comme il retourna à son camp, il reçut un coup de carabine qui lui perça la botte et lui fracassa l'os du talon, *VOLT.* *Charles XII*, 4. || Mousqueton ou fusil court de cavalerie.

— XVI^e s. La cavalerie du prince ayant quitté les lances, et avoient presque tous des carabinettes, des quelles, avant de tirer le pistolet, ils avoient abattu la pluspart des piquiers de la longueur de leur bois, *d'AUB.* *Hist.* III, 442.

— **ÉTYM.** Espagn. portug. et ital. *carabina* (voy. *CARABIN* 4).

CARABINÉ, *EE* (*ka-ra-bi-né*, née), *part. passé*. || 1^e Un canon de fusil carabiné. || 2^e Terme de marine. Brise carabinée, vent très-violent.

CARABINER (*ka-ra-bi-né*). || 1^e *V. n.* Combattre en carabin, tirailler. || Fig. et familièrement. Jouer en carabin. || 2^e *V. a.* Creuser de rainures le dedans d'un canon de fusil.

— **ÉTYM.** *Carabin* et *carabine*.

+ **CARABINEUR** (*ka-ra-bi-neur*), *s. m.* Ouvrier qui carabine les canons de fusil. || Jouer qui hasarde quelque argent et qui se retire après le coup, au lansquenet.

— **ÉTYM.** *Carabiner*.

CARABINIER (*ka-ra-bi-nié*; l'r ne se lie jamais; au pluriel l's se lie: des *ka-ra-bi-nié-z aguerris*), *s. m.* || 1^e Soldat armé d'une carabine. || 2^e Carabinier à cheval, cavalier qui porte la cuirasse et le casque et qui n'a ni carabine ni mousqueton. Les carabiniers sont de très-haute taille. Dans cette foule trois carabiniers se trouvaient en sale veste d'écurie, *P. L. COUR.* II, 282. || 3^e Soldat d'élite de l'infanterie légère, qui correspondait au grenadier.

— **ÉTYM.** *Carabine*.

+ **CARABIQUE** (*ka-ra-bi-k'*), *s. m.* Terme de zoologie. Nom du genre des carabes.

+ **CARACAL** (*ka-ra-kal*), *s. m.* Sorte de chat sauvage, nom vulgaire et spécifique du chat caracal, dit aussi *lynx* de Barbarie et *lynx* du Levant. On croit que c'est le *lynx* des anciens.

+ **CARACARA** (*ka-ra-ka-ra*), *s. m.* Espèce de vautour d'Amérique.

CARACH (*ka-rach*). Voy. *CARATCH*.

CARACO (*ka-ra-ko*), *s. m.* Sorte de vêtement de femme qui est plus ou moins ajusté comme un corsage et qui est plus ou moins long. Quand nos dames reprenaient vite les barbes et le caraco, **BÉRANG.** *Requête*.

+ **CARACOL** (*ka-ra-kol*), *s. m.* Escalier en caracol (voy. *CARACOLE*).

CARACOLE (*ka-ra-ko-l'*), *s. f.* || 1^e Terme d'architecture. Escalier en caracole ou caracol, escalier fait en rond, à marches gironées. || 2^e Terme de manège. Succession de demi-tours à droite et à gauche qu'on fait exécuter au cheval, avec ou sans changement de main, mais sans suivre de piste. || 3^e Terme d'art militaire. Mouvement d'un escadron quand il tourne sur sa droite ou sur sa gauche, par rangs, non par files. Le maréchal de Lorge décampa de Roth sur neuf colonnes qui firent la caracole en partant, *ST-SIM.* 22, 260. || 4^e Sorte de crochet à tire-bouchon.

— **REM.** Corneille (tragédie d'*Andromède*, III, 3) a dit *caracol* au masculin: Persée revole en haut sur son cheval ailé, et, après avoir fait un caracol admirable au milieu de l'air, tire du même côté qu'on a vu disparaître la princesse.

— **HIST.** XVI^e s. Monsieur de Bouillon n'ayant fait qu'une fausse charge et un caracol pour reprendre le chemin de la retraite, **SULLY**, *Mém.* t. II, p. 406, dans *LACURNE*.

— **ÉTYM.** Espagn. *caracol*, limacon, coquille de mer faite en forme de vis, et par suite espèce de danse où les danseurs font différents mouvements les uns derrière les autres; et, dans le manège, caracole: tous sens dérivés des conteurs de la coquille; de l'arabe *karkara*, tourner.

CARACOLER (*ka-ra-ko-lé*), *v. n.* || 1^e Faire des caracoles. Voyez *caracoler* ces cavaliers. Un cheval qui caracole. || Fig. Corneille en cheveux blancs sur moi [Pégase] caracola, *VOLT.* *Pégase*. || 2^e Par extension, aller de droite et de gauche. Progné me vient enlever les morceaux Caracolant, frisant l'air et les eaux, Elle me prend mes mouches à ma porte, **LA FONT.** *Fab.* x, 7. Jusques là Harlay avait caracolé pour éviter partout M. de Chaulnes, *ST-SIM.* 42, 240.

— **ÉTYM.** *Caracole*.

† CARACOLLE (ka-ra-ko-l'), s. f. Terme de botanique. Espèce de haricot dont la fleur est contournée en spirale.

— ÉTYM. *Caracole*; ital. *caracò*.

† CARACORE (ka-ra-ko-r'), s. f. Sorte de navire en usage aux îles Philippines.

† CARACOULER (ka-ra-kou-lé), v. n. Terme d'oisleur. Roucouler.

CARACTÈRE (ka-ra-kté-r'), s. m. || 1^e Signe tracé ou écrit. Les lettres de l'alphabet, les signes de ponctuation, les chiffres sont des caractères. Caractères d'écriture. Les caractères de l'alphabet. Gravé en gros caractères. Ecrit en petits caractères. Il ne forme pas ses caractères. Caractères symboliques, hiéroglyphiques. Les caractères de cette inscription sont en partie effacés. Si vous avez peine à lire cette lettre, pour n'être pas en assez beau caractère, PASC. *Prov.* 17. Madame, dois-je croire un billet de Maurice? Voyez si c'est sa main, ou s'il est contrefait; Vous en devez connaître encor le caractère, CORN. *Héracl.* II, 6. Voyez ce qu'en mourant me laisse votre mère; J'en baise en soupirant le sacré caractère, ID. *ib.* v, 8 Voici ces sacrés caractères, Les garants trop certains de ces cruels mystères, VOLT. *Sémir.* IV, 2. Les sommets brisés des Apalaches se dessinaient comme des caractères d'azur, CHATEAUB. *Rend.* 168. || Se dit des types d'imprimerie. Graveur, fondeur en caractères. Ces caractères sont usés. Ce caractère est bon à refondre. L'œil de ce caractère est trop petit. || En algèbre, en astronomie, en chimie, en botanique, en pharmacie, caractère, signe abréviateif dont on se sert pour exprimer quelque chose. || Signe, marque portée par superstition comme talisman. Oui, c'est un enchanteur qui porte un caractère Pour ressembler aux maîtres des maisons, MOL. *Amph.* III, 5. On dit qu'il a un caractère pour se faire aimer de toutes les femmes, ID. *Pourc.* III, 8. Vieux en ce sens. || 2^e Fig. Quoique cette idée générale de la beauté soit gravée dans le fond de nos âmes en caractères ineffaçables, PASC. dans COUSIN. C'est sans les oublier qu'on quitte ses parents: L'hyphen n'efface point ces profonds caractères, CORNEILLE, *Hor.* III, 4. || 3^e Titre naturel ou légal qui donne qualité de.... Il dépouille le caractère d'amitié quand il prend celui de juge. Le caractère royal. Les députés viennent ici avec un caractère public. Qui est sans caractère officiel. Qui a caractère pour ordonner et pour défendre. Certains sacrements impriment un caractère indélébile. Déployer, cacher son caractère, faire connaître, cacher le titre officiel que l'on a. Les généraux romains commencèrent à s'attacher leurs soldats, qui ne regardaient en eux jusqu'alors que le caractère de l'autorité publique, BOSS. *Hist.* III, 7. Un père est toujours père; Rien n'en peut effacer le sacré caractère, CORN. *Poly.* v, 3. Et que dois-je être? — Roi. Reprenez hautement ce noble caractère, ID. *Nicom.* IV, 3. Un agent sans caractère d'un roi suédois réfugié chez les Turcs, VOLT. *Charl.* XII, 5. || 4^e Ce qui est le propre d'une chose. Le caractère distinctif de la vérité. C'est un des caractères du génie. Je rechercherai les caractères de la folie. L'imprévoyance est le caractère de la jeunesse. Donner aux origines des villes un caractère plus auguste. Ces trois philosophes avaient une élquence d'un caractère différent. Conserver le caractère des différents genres de littérature. Nous naissions avec un caractère d'amour dans nos cœurs qui se développe à mesure que l'esprit se perfectionne, PASC. dans COUSIN. La bonté est le caractère le plus naturel des rois, BOSS. *Polit.* Elle porte le caractère de la main de Dieu, ID. *Hist.* II, 13. Le style même porte imprimé le caractère des âges, ID. *ib.* II, 4. Pour garder le caractère du temps, ID. *ib.* II, 3. Faut-il que sur le front d'un profane adultère Brille de la vertu le sacré caractère? RAC. *Phèd.* IV, 2. Un caractère de faiblesse et de timidité né avec nous, MASS. *Conf. Zèle contre les vices.* Vous êtes marqué du caractère des réprouvés, ID. *Car. Fausse confession.* Il les marqua sur le front d'un caractère de réprobation, ID. *Car. Médis.* Elles sont marquées du caractère des justes, ID. *Avent. Afflict.* L'Eglise, sous Julien, fut exposée à une persécution du caractère le plus dangereux, CHATEAUB. *Génie,* I, 4. || Dans les sciences, ensemble de modifications apparentes propres à faire distinguer les objets. Les naturalistes entendent par caractère, les traits les plus saillants, les plus propres à faire reconnaître une classe, un genre ou une espèce. Caractère générique, caractère qui appartient à un genre. Caractère spécifique, caractère qui appartient à une espèce. M. de Linné chercha les caractères fondamentaux de son système dans les parties des plantes qui servent à leur reproduction, CONDORCET, LINNÉ. || En médecine, caractère s'emploie pour exprimer l'état plus ou moins grave d'une maladie. Pneumonie de mauvais caractère, d'un caractère fâcheux. Fièvre d'un caractère bénin. || 5^e Ce qui distingue, au moral, une personne d'une autre; nature, naturel, mœurs, sentiments. La différence des caractères. D'un caractère irascible. Dompter ces caractères intraitables. Un mauvais caractère. Un noble caractère. Force de caractère. Suivre son caractère. Peinture des caractères. Je suis sorti de mon caractère, BOSS. *Var. Préf.* Il faudrait des foudres pour des âmes de ce caractère, MASS. *Carême, Confess.* Des chevaliers français tel est le caractère, VOLT. *Zaire,* II, 3. Quelle véhémence dans les sentiments [chez Corneille]! Quelle dignité, et en même temps quelle prodigieuse variété dans les caractères! RAC. *Disc. de récept. de Th. Corneille.* || Comédie de caractère, celle où l'on présente un caractère dominant qui fait proprement le sujet de la pièce. *Le Menteur, l'Avare, le Glorieux* sont des comédies de caractère. || Familièrement. C'est un bon caractère d'homme. || La personne même qui a le caractère. Les mauvais caractères sont toujours malheureux. || Les Caractères de tel auteur, l'ouvrage dans lequel un auteur a peint les caractères, les mœurs. Les Caractères de Théophraste, de La Bruyère. || 6^e Absolument, ensemble des facultés qui se rapportent à l'action, distinct du cœur et de l'esprit. C'est le caractère qui domine en lui. || Les facultés morales opposées aux facultés intellectuelles. Grand de génie et grand de caractère, BÉRANG. *Cinq mai.* || Fermé. Il veut montrer du caractère. Comme il convenait à des hommes de caractère. Dans cet entretien il fit preuve de caractère. Manquer entièrement de caractère. Homme sans caractère. C'est un homme à caractère. Elle aimait mieux qu'on manquât de sagesse que de caractère, et qu'on eût le cœur faible que l'esprit impertinent et corrompu, MARIVAUX, *Vie de Marianne,* 4^e partie, p. 218. || Celui, celle qui a dans son moral quelque chose qui se distingue en s'accusant. C'est un caractère. || 7^e Absolument, en un autre sens, expression, air expressif. Il a une physionomie sans caractère. Voilà un beau caractère de tête. La nature a tracé dans ses regards mourants un si grand caractère et des traits si touchants, VOLT. *Mahom.* IV, 4. || Danse de caractère, danse qui représente une petite action. On pria Blanca d'exécuter une de ces danses de caractère où elle surpassait les plus habiles *guitanas*, CHATEAUB. *D. des Abenc.* 166. || Dans les œuvres de littérature et d'art, qualité qui les élève au-dessus du commun et du vulgaire; certaine originalité d'intention et de style. Cette comédie, cette musique n'a point de caractère. || En musique, demi-caractère se dit de la musique ou de la danse qui tient le milieu entre le genre grave et le genre comique.

— SYN. CARACTÈRE, MŒURS. En termes de théâtre, on entend par mœurs ou mœurs générales les habitudes qui appartiennent à une nation, à une époque, à tel ou tel âge, à telle ou telle condition. Le caractère, qu'on appelle aussi quelquefois les mœurs particulières, est plus spécial à chaque personnage. Dans *Iphigénie* Achille est ardent, Ulysse est rusé, ce sont deux caractères différents; mais tous les deux doivent représenter les mœurs grecques ou ce que nous consentons à regarder comme ces mœurs.

— HIST. XII^e s. L'avait issi [ainsi] aparilliez, D'arz enchanté e primseignez, E sur lui tant caracates fait, Que jà d'armes n'en fust sanc trait, BENOIT, *Chron.* I, 709. || XIII^e s. Après doivent faire jurer à chacun des champions que il ne porte bref, ne charei, ne sorcerie, ASS. DE JÉRUS. ch. 102, dans DU CANGE, *caraula*. || XIV^e s. Le dit Camus usoit et ouvroit de mauvais art, comme de sorceries et caraux, DU CANGE, *caraula*. Fait faire par une juive plusieurs poudres et charays, ID. *ib.* Raymon mist certains sorceries, charoiz et faitures soubz le sueil de l'uys de l'ostel, ID. *ib.* || XV^e s. Faisant invocation de caractères, sorcelleries, charmes, superstitions et maléfices, MONSTREL. I, 39. || XVI^e s. Mes caractères se trouverent plus veneriens que solaires, MONT. I, 96. Le creator a laissé en ces haults ouvrages le caractère de sa divinité, ID. II, 148. Le caractère de la cornardise est indelebile, ID. III, 347. Le premier chapitre traicté des termes et caractes de ceste règle, ETIENNE DE LA ROCHE, *Arismetique*, f° 42.

— ÉTYM. *Character*, marque, de *χαράσσειν*, graver. L'historique de ce mot se divise en deux parties: d'abord, formé d'après l'accentuation latine, comme c'est la règle pour l'ancienne langue, il est *caracte*, *caraus*, *characie*, *charoy*, et signifie une sorte de sortilège; plus tard, calqué sur

le latin écrit, il change de forme et étend ses acceptations.

† CARACTÉRISANT, ANTE (ka-ra-kté-ri-zan), adj. Qui caractérise. C'est un fait célèbre et bien caractérisant [la farce du duc du Maine à la mort de Louis XIV] qui trouvera son détail en son lieu, ST-SIM. 326, 18.

CARACTÉRISÉ, ÈE (ka-ra-kté-ri-zé, zée), part. passé. || 1^e Marqué d'un caractère. Les passions si bien caractérisées par Molière. Le moyen âge caractérisé par la séparation du pouvoir spirituel et du pouvoir temporel. || 2^e Dont le caractère est marqué. Le personnage de cette comédie est imparfaitement caractérisé. || Absolument. Il n'a pas une physionomie caractérisée. C'est une monomanie bien caractérisée. Ce sont deux physionomies d'amants fort tendres, mais qui n'ont rien de caractérisé ni d'original, DIDER. *Lett. à Mme Riccob.* || 3^e Plaques caractérisées, plaques marquées de caractères magiques, THIERS, *Superstitions*, v, 2. Vieux en ce sens.

CARACTÉRISER (ka-ra-kté-ri-zé), v. a. || 1^e Indiquer, mettre en relief le caractère, la qualité propre. Ce peintre n'a pas suffisamment caractérisé ses figures. Ce fait caractérise parfaitement notre homme. Les signes qui caractérisent les passions. Ce qui caractérise une maladie. Faire honneur à M. de Maupertuis de cet esprit de modération, d'indulgence même, qui a constamment caractérisé son ministère, CONDORCET, *Maurepas*. || 2^e Se caractériser, v. résf. La maladie ne s'est pas encore bien caractérisée. Autant de fois qu'une femme sort de soi-même pour se caractériser dans le cœur des autres, PASC. dans COUSIN. — ÉTYM. Bas-lat. *characterizare*, de *character*.

CARACTÉRISME (ka-ra-kté-ri-sm'), s. m. Dans l'ancienne thérapeutique, conformité prétendue des plantes avec quelques parties du corps humain.

— ÉTYM. *Characterismus* (voy. CARACTÈRE).

CARACTÉRISTIQUE (ka-ra-kté-ri-sti-k'), adj. || 1^e Qui caractérise. Signe, trait, différence caractéristique. || En géologie, fossiles caractéristiques, fossiles qui signalent une espèce de terrains. || En grammaire, lettre caractéristique, lettre qui dénote le temps d'un verbe, la formation d'un mot. || Substantivement. L's est chez nous la caractéristique du pluriel dans les noms. [Dans le grec] Il faut considérer la caractéristique, la terminaison, l'augment, CHATEAUB. *Génie*, II, VI, 3. || 2^e S. f. La caractéristique, ce qui caractérise. Une des caractéristiques des siècles de corruption est que la vertu et les talents isolés ne conduisent à rien, DIDER. *Essai sur Claude*. || Terme de mathématiques. La lettre d est la caractéristique des différentes. Le nombre entier qui précède la virgule dans un logarithme et qui exprime des unités entières, est la caractéristique du logarithme.

CARAFE (ka-ra-f'), s. f. || 1^e Sorte de bouteille de verre qui se distingue des autres bouteilles par la forme et par l'espèce du verre, et dans laquelle on sert l'eau et quelquefois le vin et les liqueurs. || 2^e Le contenu d'une carafe. J'ai bu une carafe d'eau. || 3^e Fig. et familièrement. C'est une vraie carafe d'orgeat, pour dire un homme que rien n'excite, froid jusqu'à l'apathie.

— ÉTYM. Espagn. et portug. *garrafa*; ital. *caraffa*; napolit. *carrafa*, sorte de mesure des liquides; sicil. *carrabba*; on le tire de l'arabe *gerát*, mesure pour les substances sèches, *garafa*, puise.

CARAFON (ka-ra-fon), s. m. || 1^e Petite carafe. || 2^e Spécialement, une très-petite carafe en usage dans les restaurants. Un carafon de vin. || Le contenu, lequel est environ d'un quart de bouteille, c'est-à-dire deux décilitres. || 3^e Sceau de bois ou de liège où l'on met à rafraîchir les boissons.

— ÉTYM. *Carafe*.

† CARAGAN (ka-ra-gan), s. m. Terme de botanique. Nom du *robinia caragana*.

CARAGNE (ka-ra-gn'), s. f. Substance gommeuse que l'on attribue à un arbre de la famille des térébinthacées, originaire de la Colombie. || Adj. Gomme caragane.

† CARAGUE (ka-ra-gh'), s. m. Nom d'un animal à bourse du Brésil.

† CARAÏBE (ka-ra-i-b'), s. m. et f. Nom des populations sauvages qui habitaient les Antilles au moment de l'arrivée des Européens. || Langue caraïbe, ou, substantivement, le caraïbe, la langue parlée par ces peuples.

† CARAÏPE (ka-ra-i-pé), s. m. Terme de botanique. Nom du *xylocarpus carapa*.

† CARAISMÉ (ka-ra-i-sm'), s. m. Doctrine des caraïtes.

CARAÏTE (ka-ra-i-t'), s. m. Secte de Juifs qui

attachée au texte de l'Écriture sainte, et n'admettant que les livres de l'ancien canon, rejette la cabale, les traditions et le talmud.

— ÉTYM. Hébreu, *qarā*, lire.

CARAMBOLAGE (ka-ran-bo-la-j'), s. m. Terme du jeu de billard. Coup dans lequel la bille du joueur va toucher deux autres billes. Un carambolage difficile; par finesse, en prenant la bille fine; par effet, en faisant faire un effet à la bille; par bandes, en touchant les bandes. Jouer le carambolage, ne compter de points que pour les carambolages. || Fig. Coup double, ricochet.

— ÉTYM. *Caramboler*.

† **CARAMBOLE** (ka-ran-bo-l'), s. f. || 1^e Terme du jeu de billard. La bille rouge, celle qui se place sur la mouche. || Partie qui se joue avec cette bille. || 2^e Terme de botanique. Fruit du carambolier, arbre des Indes.

— ÉTYM. Espagn. *carambola*, carambole et tromperie. Origine du reste inconnue.

CARAMBOLER (ka-ran-bo-lé), v. n. Terme du jeu de billard. Faire un carambolage. || Se dit aussi de la bille. Ce n'est pas votre bille qui a carambolé. || Faire un coup double, un ricochet.

† **CARAMBOLIER** (ka-ran-bo-lié), s. m. Terme de botanique. Arbre des Indes du genre *averrhoa*.

CARAMEL (ka-ra-mèl), s. m. Sucre qui, ayant perdu son eau de cristallisation et subi un commencement de décomposition au feu, a acquis une couleur jaune et une odeur aromatique. Nous aperçumes de loin une île de sucre, avec des rochers de sucre candi et de caramel, FÉN. XIX, 38. || Au plur. Des caramels, nom de petits bonbons faits par les confiseurs pour les enfants.

— ÉTYM. Espagn. et portug. *caramelo*, de l'arabe *kora*, *mochalla*, de *kora*, boule, et *mochalla*, chose douce.

† **CARAMÉLISSATION** (ka-ra-mé-li-za-sion), s. f. Action de caraméliser; état de ce qui est caramélisé.

† **CARAMÉLISÉ, ÈE** (ka-ra-mé-li-zé, zée), part. passé. L'eau-de-vie caramélisée.

† **CARAMÉLISER** (ka-ra-mé-li-zé), v. a. Réduire le sucre en caramel. || Ajouter du caramel à une substance.

† **CARANGUE** (ka-ran-gh'), s. f. || 1^e Poisson des Antilles d'un excellent goût. || 2^e Terme de marine. Enfoncement, abri pour les caboteurs.

† **CARANGUER** (ka-ran-ghé), v. n. Terme de marine. Louoyer à petites voiles pendant plusieurs jours sans pouvoir gagner au vent.

† **CARAPA** (ka-ra-pa), s. m. Huile de carapa, huile extraite du caraïpé.

CARAPACE (ka-ra-pa-s'), s. f. Test osseux qui recouvre le corps des tortues et, en général, des reptiles chéloniens. C'est le bouclier supérieur ou dorsal de ces animaux; le bouclier inférieur porte le nom de plastron.

— ÉTYM. Espagn. *carapacho*. Une calebasse se dit en catalan *carabassa*, en sicilien *caravazza*; il n'y a pas loin pour passer de là, quant à la forme et quant au sens, à *carapace*.

1. **CARAQUE** (ka-ra-k'), s. f. || 1^e Terme de marine. Nom qu'on donnait autrefois à de très-grands navires. || 2^e Nom de certains grands bâtiments portugais qui faisaient les voyages du Brésil et des Indes. || 3^e Porcelaine caraque, nom de la plus fine porcelaine des Hollandais, parce que les premières qui sont venues des Indes en Europe, y furent apportées par des caraques portugaises.

— HIST. XIV^e s. Pour attacher les habillements de la grant caraque d'argent, dorée et esmaillée, qui a esté portée à Amiens ou voyage que le roy a fait au dit lieu pour le traitié de paix, DE LABORDE, *Émaux*, p. 195. || XV^e s. Vaisseaux, navires, caraques, galées et barges, FROISS. I, I, 61. Une caraque grande et forte assez pour aller par mer par tout le monde, ID. II, III, 28. Et prirent les Anglois deux mille combattants avec quarante nefs à voiles et une grosse caraque, MONSTREL. I, 42. || XVI^e s. Aussi ordonna de vaisseaux ronds, huict ou dix caraques genevoises pour renforcer son armée, M. DU BELLAY, 595. Nous y perdimes, par le feu, ce monstreux carragon qui menaçait le ciel, et faisoit fuir, par son horrible grandeur, les balaines, CARLOIX, V, 27. Mais tirans les ancras du carraquon, qui estoit le plus beau navire de la mer de Ponant.... le feu se mit au fougou, M. DU BELLAY, 596.

— ÉTYM. Espagn. et portug. *carraca*; ital. *carraca*; holl. *kraeke*, sorte de gros bâtiment. Origine d'ailleurs inconnue.

† 2. **CARAQUE** (ka-ra-k'), adj. Cacao caraque, cacao qui vient de la côte de Caracas (Amérique du Sud).

† **CARASSIN** (ka-ra-sin), s. m. Nom du poisson dit *cyprinus carassius*.

† **CARASSON** (ka-ra-son), s. m. Nom de l'échalas pour la vigne, dans quelques départements.

— HIST. XV^e s. Le suppliant s'estoit blessé la main en faisant des charrassons, pour mettre es vins, DU GANGE, *carratium*.

— ÉTYM. Le même radical que dans *échalas* (voy. ce mot).

CARAT (ka-ra; le *t* ne se lie pas), s. m. || 1^e Chaque vingt-quatrième partie d'or pur contenue dans une masse d'or que l'on considère comme composée de vingt-quatre vingt-quatrièmes. De l'or à vingt-quatre carats serait de l'or pur. De l'or à vingt carats ou au vingtième carat. Son mors doit être d'or à vingt-trois carats, VOLT. *Zadig*, 3. || Fig. Sot, ignorant à vingt-trois carats, à vingt-quatre carats, très-sot, très-ignorant. Enfin, quoique ignorante à vingt et trois carats, Elle passait pour un oracle, LA FONT. *Fabl.* VII, 45. || Sot à trente-six carats, qui se dit quelquefois, n'a pas de sens, puisque le carat étant un vingt-quatrième, on ne peut dépasser vingt-quatre. || 2^e Terme de joaillier. Poids de quatre grains. On se sert du carat pour les diamants, perles, etc. || Par extension, nom des petits diamants qui se vendent au poids. Une parure de carats, parure où il n'entre que de petits diamants. || Fig. Ce n'est que du carat, se dit de choses qui sont brillantes, sans avoir pourtant beaucoup de valeur.

— HIST. XV^e s. Les monnoyes tant en or comme en argent, les dragmes, caras, demi-dragmes, E. DESCHAMPS, *Art de dictier*, p. 263. Etant defendu à toute personne de se dire ladre s'il ne l'estoit à vingt-quatre carats, à poix de marc, BOUCHET, *Serées*, liv. III, p. 290, dans LACURNE. Mocqueurs ès toutes races et à tous carats, *Contes d'Eutrapel*, p. 472, dans LACURNE.

— ÉTYM. Provenc. *carat*; espagn. et portug. *quilate*; ital. *carato*; de l'arabe *qirāt*, qui vient du grec *κεράτιον*, en latin *ceratum*, le tiers d'une obole. *Kεράτιον*, au propre, signifie la silique du caroubier (de là le sens d'un poids petit), et dérive de *κέρας*, corne (voy. CORNE), par assimilation de forme du fruit avec une petite corne. *Carat* est, comme *abricot*, l'exemple d'un mot grec qui est entré dans les langues romanes par l'intermédiaire de l'arabe.

CARATCH (ka-rach), s. m. Tribut, capitation que payent au Grand Seigneur tous ses sujets non musulmans.

— ÉTYM. Mot turc.

† **CARATURE** (ka-ra-tu-r'), s. f. Alliage d'or et d'argent, ou d'or, d'argent et de cuivre, dont on fait les aiguilles d'essai.

— ÉTYM. *Carat*.

CARAVANE (ka-ra-va-n'), s. f. || 1^e Nom, dans l'Orient et l'Afrique, des troupes de voyageurs qui s'assemblent pour traverser les déserts ou les mers avec plus de sûreté. Les caravanes moscovites, qui allaient trafiquer à la Chine, mettaient une année entière à leur voyage, FONTEN. *Czar Pierre*. || 2^e Familièrement, troupe de gens allant de compagnie. Nous partirons en caravane. Tous quatre en chemin ils se mirent.... La caravane enfin rencontre en un passage Monseigneur le lion.... LA FONT. *Fabl.* IV, 12. || 3^e Les premières courses des jeunes chevaliers de Malte contre les Turcs, parce qu'elles avaient souvent pour objet d'enlever les caravanes qui vont par mer d'Alexandrie à Constantinople. Le cadet était à Malte pour faire ses caravanes. || Fig. et familièrement. Faire ses caravanes, mener une vie dissipée et aventureuse.

— HIST. XIII^e s. Or vous dirai qu'est carvane : li marcheant Sarazin quant il voelent aler en marchandise en lointaines terres, si parolent ensemble pour faire carvane, DU GANGE, *carvana*. || XVI^e s. Une famille esgarée, ayant à changer de demeure.... tout cela m'eust beaucoup moins touché, si je n'eusse eu à me ressentir de la peine d'aultruy, et servir six mois miserablement de guide à cette caravane, MONT. IV, 208.

— ÉTYM. Persan, *karouān*, troupe de voyageurs.

† **CARAVANEUR** (ka-ra-va-neur), s. m. Terme de marine. Vaisseau qui porte des marchandises d'échelle en échelle dans le Levant.

CARAVANIER (ca-ra-va-nié), s. m. Conducteur des bêtes de somme d'une caravane.

— HIST. XV^e s. Bertrand, sergent et caravanier ou entremetteur des vignes des seigneur et dame de Chastelledeu, DU GANGE, *caravallis*.

— ÉTYM. *Caravane*.

† **CARAVANISTE** (ka-ra-va-ni-st'), s. m. et f. Terme de commerce. Celui, celle qui fait partie d'une caravane.

CARAVANSÉRAI (ka-ra-van-sé-rè), ou **CARAVANSÉRAIL** (ka-ra-van-sé-rall), il mouillées), s. m. Dans l'Orient, grand bâtiment au milieu duquel existe une vaste cour et où les voyageurs rencontrent, pour eux-mêmes et pour leurs bêtes de somme, tous les approvisionnements désirables.

— REM. Les orientalistes préfèrent l'orthographe *caravanseraï*, avec un tréma. On trouve aussi *caravansera*. Il m'arriva l'autre jour de manger un lapin dans un caravansera, MONTESQ. *Lettres pers.* 46.

— ÉTYM. Port. *caravancara*; du persan *karouān sarāi*, de *karouān*, troupe de voyageurs, caravane, et *sarāi*, maison.

4. **CARAVELLE** (ka-ra-vè-l'), s. f. Terme de marine. Gros vaisseau de guerre turc. || Petit bâtiment de mer, à voiles latines, dont l'usage est propre aux Portugais.

— HIST. XV^e s. Le roy d'Espagne avoit envoyé quelques caravelles en Sicile, COMM. VIII, 4.... N'y avoit que demi an, avoit envoyé une kirvelle toute chargée de vivres, CHASTEL. *Chron. des ducs de B.* III, 45.

— ÉTYM. Espagn. *carabela*; ital. *caravella*, diminutif de l'espagnol et italien *caraba*, sorte de navire; du latin *carabus*, barque; du grec *καράβης*, qui signifie une barque et un crabe (voy. CRABE).

† 2. **CARAVELLE** (ka-ra-vè-l'), s. f. Espèce de clou qu'on nomme aussi caravelle.

CARBATINE (kar-ba-ti-n'), s. f. || 1^e Terme d'antiquité. Soulier de paysan fait d'un seul morceau de cuir. || 2^e Aujourd'hui nom des peaux molles des bêtes avant qu'elles aient été préparées ou séchées.

— ÉTYM. Lat. *carbatina*, du grec *καρβατίνη*. **CARBAZOTATE** (car-ba-za-t'), s. m.. Terme de chimie. Synonyme de picrate.

† **CARBAZOTIQUE** (kar-ba-zo-ti-k'), adj. Terme de chimie. Synonyme de picrique.

† **CARBENET** (kar-be-nè) ou **CARMENET** (kar-me-nè), s. m. Cépage assez productif.

† **CARBET** (kar-bè), s. m. || 1^e Grande case de sauvages, aux Antilles. || 2^e Terme de marine. Toiture pour abriter des embarcations.

† **CARBONARISME** (kar-bo-na-ri-sm'), s. m. Principes des carbonari; leur association.

† **CARBONARO** (kar-bo-na-ro), s. m. Membre d'une société secrète d'Italie qui travaillait au triomphe des idées révolutionnaires, et, par extension, membre de sociétés semblables dans les autres pays. || Au plur. Les carbonari.

— ÉTYM. Ital. *carbonaro*, charbonnier (voy. ce mot), sobriquet pris par les affiliés de la secte.

CARBONATE (kar-bo-na-t'), s. m. Terme de chimie. Nom générique des sels formés par la combinaison de l'acide carbonique avec les bases.

— ÉTYM. *Carbone*.

† **CARBONATÉ**, ÈE (kar-bo-na-té, tée), part. passé. Terme de chimie. Combiné avec l'acide carbonique. Le marbre est de la chaux carbonatée.

† **CARBONATER** (kar-bo-na-té), v. a. Terme de chimie. Transformer en un carbonate; saturer d'acide carbonique. || Se carbonater, v. réfl. Se changer en carbonate, se saturer d'acide carbonique.

— ÉTYM. *Carbone*.

CARBONE (kar-bo-n'), s. m. Terme de chimie. Un des éléments ou corps qu'on ne peut décomposer, abondamment répandu dans la nature, formant, dans le sein de la terre, des masses plus ou moins considérables, et constituant le charbon, le diamant, le bois, la tige et les feuilles des plantes.

— ÉTYM. *Carbo*, charbon (voy. ce mot).

CARBONÉ, ÈE (kar-bo-né, née), adj. Terme de chimie. Qui contient du carbone en combinaison. Gaz hydrogène carboné.

† **CARBONEUX** (kar-bo-neu), adj. m. Terme de chimie. Acide carboneux, nom donné à l'acide oxalique.

— ÉTYM. *Carbone*.

† **CARBONIDE** (kar-bo-ni-d'), s. m. Terme de chimie. Nom des substances analogues au carbone.

— ÉTYM. *Carbone*.

† **CARBONIFÈRE** (kar-bo-ni-fé-r'), adj. Qui porte, qui produit du charbon. Terrains carbonifères. || Qui est destiné au transport du charbon. Chemin de fer carbonifère.

— ÉTYM. *Carbo*, charbon, et *ferre*, porter.

CARBONIQUE (kar-bo-ni-k'), adj. Terme de chimie. Acide carbonique, acide formé de carbone et d'oxygène, gazeux, très-répandu dans la nature et produit par la combustion de presque tous les corps et par la respiration des animaux.

— ÉTYM. *Carbone*.

CARBONISATION (kar-bo-ni-za-sion), s. f. || 1^e Terme de chimie. Action de carboniser, et l'état qui en résulte. || 2^e Terme de médecine. Brûlure

au dernier degré, où la partie est entièrement dé-sorganisée et comme réduite en charbon.

— ÉTYM. *Carboniser*.

CARBONISÉ, ÉE (kar-bo-ni-zé, zée), *part. passé*. Réduit en charbon. Des os carbonisés.

CARBONISER (kar-bo-ni-zé), *v. a.* Réduire en charbon. || Se carboniser, *v. réfl.* Être réduit en charbon.

† **CARBONITE** (kar-bo-ni-t'), *s. m.* Terme de chimie. Nom des sels formés par une base et l'acide carbureux.

— ÉTYM. *Carbone*.

CARBONNADE (kar-bo-na-d'), *s. f.* Manière de griller les viandes en les mettant sur les charbons. || La viande ainsi grillée. On nous servit une carbonnade.

— ÉTYM. Ital. *carbonata* (voy. CHARBONNÉE).

† **CARBONOMÉTRIE** (kar-bo-no-mé-trie), *s. f.* Terme de chimie. Mesure de la quantité d'acide carbonique et, par suite, de carbone, rejetée par les poumons dans l'acte de la respiration.

— REM. Il serait mieux de dire *carbonimétrie*, puisque le premier élément est latin, et que les mots latins se joignent par la lettre *i* et non par la lettre *o*.

— ÉTYM. *Carbone*, et μέτρον, mesure.

† **CARBOSULFURE** (kar-bo-su-lu-r'), *s. m.* Terme de chimie. Nom des composés de carbone et de soufre.

— ÉTYM. *Carbone*, et *soufre*.

† **CARBOUILLE** (kar-bou-lí, il mouillées), *s. f.* Carie du froment.

— ÉTYM. Forme altérée de *carboncle*, qui s'est dit autrefois pour *charbon* des plantes et des animaux, et qui vient de *carbunculus* (voy. ESCARBOUCLE).

† **CARBOVINATE** (kar-bo-vi-na-t'), *s. m.* Terme de chimie. Nom d'un genre de sels peu connus, qui seraient formés par une base et un acide carbovinique non encore isolé.

— ÉTYM. *Carbone*, et *vin*.

† **CARBURATION** (kar-bu-ra-sion), *s. f.* Terme de métallurgie. Opération par laquelle on soumet le fer à l'action du carbone. Carburation du fer.

— ÉTYM. *Carbure*.

CARBURE (kar-bu-r'), *s. m.* Terme de chimie. Nom générique des composés auxquels le carbone donne naissance en s'unissant aux métalloïdes et aux métaux. Carbure de soufre. Carbure de fer.

— ÉTYM. Voy. CARBONE.

† **CARBURÉ, ÉE** (kar-bu-ré, ée), *adj.* Terme de chimie. Qui contient du carbone en combinaison. Hydrogène carburé.

† **CARCADET** (kar-ka-dé), *s. m.* Un des noms vulgaires de la caille.

† **CARCAILLER** (kar-ka-llé, il mouillées), *v. n.* Se dit du cri de la caille.

— ÉTYM. Onomatopée.

† **CARCAILLOT** (kar-ka-lo, il mouillés), *s. m.* Un des noms vulgaires de la caille.

† **CARCAISE** (kar-ké-z'), *s. f.* Fourneau dans lequel le verrier recuit ses creusets et ses ouvrages.

— ÉTYM. Autre forme de *carcasse* ou plutôt de *carquois* (voy. ce mot), le fourneau étant ainsi dit par assimilation.

† **CARCAJOU** (kar-ka-jou), *s. m.* Espèce de blaireau d'Amérique (*blaireau labradorique*). Le carcajou est une espèce de tigre et de grand chat, CHATEAUBR. *Amér.* 20. Les ours, les carcajous venaient se cacher dans ces retraites, in. *Atala*, 252.

CARCAN (kar-kan), *s. m.* || 1^e Collier de fer fixé à un poteau pour y attacher un condamné. La peine du carcan a été supprimée en 1832. Une femme crie fort haut; les archers la saisissent et la mirent indiscrètement à un carcan voisin, ST-SIMON, 244, 2. La mauvaise famille est du Maine et de Caen; Oui, tous ces forcats-là méritent le carcan, REGNARD, *Légit. III*, 8. || 2^e Sorte de collier de bois qu'on met aux cochons pour les empêcher de se frayer passage à travers les haies. || 3^e Sorte de collier de pierres. Ces riches carcans, ces colliers Et cette pompe enchanteresse Ne valent pas un des baisers Que tu donnais dans ta jeunesse, VOLT. *Épître 28*. Les marchands portent l'orgueil à leur cou comme un carcan d'or, CHATEAUBR. *Mart.* 92.

— HIST. XII^e s. Celui qui tient carcan, Th. le mart. 78. Un grant cherchant li ont au col lancet; Li enfes pleure, ne se set consillier, Raoul de C. 307. || XIII^e s. Un grant charchant [il] li fait el col lacier, Aubrey, dans DU GANGE, *carcannum*. En buies et en grans carcans, Ren. t. II, p. 192, v. 4739. || XV^e s. Et durant la vie du dit duc de Bra-

bant, y eut un nommé Jean Chevalier qui voulut mettre à icelui duc un carquant au cou, MONSTR. II, 44. || XVI^e s. Les capporaulx sont tenus de l'attacher eux-mêmes au carquan ou collier, CARLOIX, IV, 43. Un carcan, esmeraudé de perles et de rubis, DE LABORDE, *Émaux*, p. 193.

— ÉTYM. Provenc. *carcan*; bas-lat. *carcannum*; ital. *carcane*. Ménage le rattache au grec *καρκίνος*, qui a la signification de tenailles; mais on ne voit pas comment il serait venu dans les langues romanes. Raynouard le rattache à *carcer*, prison, ainsi que le provençal *carcol*, collier; mais comment *carcer* donnerait-il *carcan* ou *carcol*? La vraie étymologie est celle que donne Diez : anc. haut-allem. *querca*; anc. scandin. *querk*, cou, gosier.

CARCASSE (kar-ka-s'), *s. f.* || 1^e L'ensemble des os qui forment le tronc, décharnés mais tenant encore les uns avec les autres. Des carcasses de chevaux. Les forteresses [des Gaulois] à la porte desquelles étaient clouées des carcasses de hiboux, des os de morts, CHATEAUB. *Mart.* 295. || 2^e Carcasse de volaille, ce qui reste après qu'on a enlevé les membres. || 3^e Familièrement, le corps. La vieille Sanguin est morte comme une héroïne, promenant sa carcasse par la chambre, se mirant pour voir la mort, sév. 540. Les médecins à qui je laissais gouverner ma carcasse, J. J. ROUSS. *Prom.* 7. || Prends garde que je ne te tombe sur la carcasse, prends garde que je ne te batte. || 4^e Fig. Le reste, le débris. Armenonville me vint demander instamment de le servir pour obtenir ce qui n'était plus qu'une carcasse inanimée de charge, ST-SIM. 435, 42. || 5^e Charpente d'un navire en construction, en démolition ou naufragé. Le navire périt corps et biens, on ne put sauver que la carcasse. || 6^e Monture en laiton, baleine, etc. d'un chapeau de femme. || 7^e Terme de guerre. Machine à feu composée de deux cercles de fer qui se croisent en ovale, dans laquelle on met une bombe avec des grenades, des canons, des pistolets, des feux d'artifice, etc. revêtus d'une toile goudronnée, et qui se jette comme les bombes. Un accident fut cause qu'une carcasse que M. Renau voulut tirer mit le feu à la galiole toute chargée de bombes, FONTEN. *Renau*. || 8^e Terme de pêche. Corbeille à poisson. || 9^e Tout ce qui soutient un ouvrage, en forme de charpente. || Châssis d'un parquet d'appartement.

— HIST. XIV^e s. Le surplus des escrives, à savoir coquilles et charquois, Ménagier, II, 5. || XVI^e s. Il n'est plus question de nostre religion, mais de nostre servitude, et auquel d'entre vous les carcasses de nos os demeureront, Sat. Ménipp. 469. Rien de nous ne reste en la bierre Qu'une vieille carcasse d'os, RONS. 416.

— ÉTYM. Berry, *carca*, *carcas*, *carcan*, *carcou*, *charcois*, *charcou*; bourguig. *quarquasse*; espagn. *carcasa*; portug. et ital. *carcassa*. Aux étymologistes, ce mot a paru composé de *car*, chair, et *cassa* ou *casso*, caisse (voy. CAISSE), mot à mot, caisse à chair, tronc du corps; à la vérité, l'italien a aussi *carcane*, qui indiquerait un radical *carr* (*carr-ame*), d'où l'on arriverait à *carcassa*; mais, *asso* ou *assa* n'étant pas un suffixe italien, il faut voir dans *carcane* une confusion entre *carcassa* et *arcane*, qui veut dire aussi carcasse, qui vient de *arca*, coffre, et qui avait induit Ménage à tirer *carcassa* de *arca*. La comparaison de *carcasse* et de *carquois* fait voir que l'étymologie est la même pour ces deux mots et toute différente de celle qui a été jusqu'à présent indiquée. Voy. CARQUOIS.

† **CARCASSIÈRE** (kar-ka-siè-r'), *s. f.* Terme de marine. Chaloupe canonnière.

— ÉTYM. *Carcasse*.

† **CARCERE-DURO** (kar-tché-ré-dou-ro), *s. m.* Prison dure, régime tortionnaire des prisons autrichiennes en Italie.

— ÉTYM. Ital. *carcere*, prison (voy. CHARTRE), et *duro*, dur (voy. DUR).

† **CARCÉRULAIRE** (kar-sé-ru-lé-r'), *adj.* Terme de botanique. Qui tient du carcérulaire. Fruit carcérulaire.

† **CARCÉRULE** (kar-sé-ru-l'), *s. f.* Terme de botanique. Tout fruit sec à plusieurs loges et indéhiscent, comme celui du tilleul.

— ÉTYM. Diminutif de *carcer*, prison (voy. CHARTRE).

† **CARCHARIAS** (kar-ka-ri-as'), *s. m.* Terme de zoologie. Nom du requin.

— ÉTYM. *Kαρχαρίας*.

† **CARCHARIODONTE** (kar-ka-ri-o-don-t'), *s. f.* Dent fossile d'une espèce de requin ou plutôt du requin fossile.

— ÉTYM. *Kαρχαρίας*, requin, et δόντης, dent.

† **CARCHOUFLIER** (kar-chou-fli-é), *s. m.* Un des noms provinciaux de l'artichaut.

— ÉTYM. Voy. ARTICHAUT. Ital. *carciofo*.

† **CARCINOÏDE** (kar-si-no-i-d'), *s. m.* Terme de zoologie. Nom des animaux analogues aux crabes.

— ÉTYM. *Kαρκίνος*, crabe, et εἶδος, forme.

† **CARCINOLOGIE** (kar-si-no-lo-jie), *s. f.* Histoire naturelle des crustacés.

— ÉTYM. *Kαρκίνος*, crabe (voy. CANCER), et λόγος, traité (voy. LOGIQUE).

CARCINOMATEUX, EUSE (kar-si-no-ma-teu, teu-z'), *adj.* Terme de médecine. Qui est de nature carcinomateuse.

— ÉTYM. *Carcinome*.

CARCINOME (kar-si-no-m'), *s. m.* Terme de médecine. Synonyme de cancer.

— HIST. XVI^e s. Ceste fièvre, de mesme que les carcinomes, demande plustost à estre flattée qu'irritée, PARÉ, XX, 29.

— ÉTYM. *Kαρκίνωμα*, de *καρκίνος*, cancer (voy. ce mot).

† **CARDAGE** (kar-da-j'), *s. m.* Ensemble des opérations par lesquelles on cardé la laine. || Dans l'économie domestique, acte de carder les matelas.

— ÉTYM. *Cardare*.

† **CARDAINE** (kar-dé-n'), *s. f.* Terme de pêche. Espèce de raie.

† **CARDALINE** (kar-da-li-n'), *s. f.* Un des noms vulgaires du chardonneret.

CARDAMINE (kar-da-mi-n'), *s. f.* Terme de botanique. Plante crucifère à feuilles pinnées, à fleurs d'un violet pâle, dite aussi cresson des prés (*cardamine pratensis*, L.).

— ÉTYM. *Καρδαμίνη*.

CARDAMOME (kar-da-mo-m'), *s. m.* Nom donné aux fruits de plusieurs espèces du genre *amomum*, en particulier à celui de *l'amomum cardamomum*, L.

— HIST. XIII^e s. Et cardemoine et nois muscades, ROI GUILL. p. 93, dans DU GANGE, *gloss. franc.*

— ÉTYM. *Καρδάμωμον*.

4. **CARDASSE** (kar-da-s'), *s. f.* Nom vulgaire de la plante appelée nopal.

† 2. **CARDASSE** (kar-da-s'), *s. f.* Terme de métier. Peigne pour la Bourre de soie.

— ÉTYM. *Cardare*.

CARDE (kar-d'), *s. f.* || 1^e Nervure médiane des feuilles du cardon ou artichaut cardon cultivé pour servir d'aliment. || Nom donné à la plante elle-même. || 2^e Côte, bonne à manger, des feuilles de poirée. Une botte de cardes de poirée ou de cardes poirées. || 3^e Tête épineuse de la cardère ou chardon à foulon, qu'on emploie pour carder la laine. || 4^e Machine garnie de chardons à foulon pour peigner le drap. || 5^e Peigne de cardeur, formé d'une planchette à manche, laquelle est garnie, d'un côté, de pointes de fil d'archal très-fin.

— HIST. XV^e s. Geta contre le dit Georget unes escrdes qu'il avoit en sa main, DU GANGE, *cardi*. || XVI^e s. Ne se pouvans perdre les piquerons de la carder, manifeste clairement ce estre une espece de fruit separé, non l'artichau sauvage, o. DE SERRES, 517. Par graine s'edifie la carder ou cardon, ID. 518.

— ÉTYM. Wallon, *gâde*; espagn. *carda*, chardon et carder à carder; ital. *cardo*, même sens; bas-lat. *cardo*, instrument à carder; de *carduus*, chardon (voy. ce mot), employé à carder la laine, et donnant son nom à l'instrument. On voit par là comment *carder*, légume, et *carder*, outil, sont un seul et même mot.

CARDE, **ÉE** (kar-dé, dée), *part. passé*. Laine cardée.

† **CARDEÉ** (kar-dée), *s. f.* Quantité de laine qu'on peigne à la fois avec deux cardes.

CARDER (kar-dé), *v. a.* Peigner avec des cardes ou des chardons à foulon. Carder de la laine, du drap, etc. || Se carder, *v. réfl.* Être cardé. Le crin se carde difficilement.

— HIST. XV^e s. Le suppliant et ses gens escarde-rent et fillerent une tresse pour faire un drap, DU GANGE, *cardi*. || XVI^e s. Croesus ayant faict prendre un gentilhomme, favori de Pantaleon son frere, le mena en la boutique d'un foulon, où il

† CARDÉRIE (kar-de-rie), s. f. Fabrique où l'on carde la laine.

— ÉTYM. *Carder*.

CARDEUR, EUSE (kar-deur, deû-z'), s. m. et f. Ouvrier, ouvrière qui carde. Cardeuse de matelas. Le Clerc, cardeur de laine, fut le premier pasteur des protestants à Meaux, FÉN. II, 6.

— HIST. xv^e s. Jehan escardeur de laynes, du GANGE, *cardi*.

— ÉTYM. *Carder*; provenc. *cardaire*; espagn. *cardador*; ital. *cardatore*.

† CARDIA (kar-di-a), s. m. Terme d'anatomie. Orifice supérieur de l'estomac.

— ÉTYM. Καρδία, *cardia*, et cœur (voy. cœur); le *cardia* fut ainsi nommé à cause de son voisinage du cœur et des sensations douloureuses qu'on y éprouve parfois et que l'on rapportait au cœur.

† CARDIACÉ, ÈE (kar-di-a-sé, sée), adj. Terme d'histoire naturelle. Qui ressemble à un cœur. || S. m. Les cardiacés, les animaux à coquille en forme de cœur..

— ÉTYM. Καρδία, cœur.

† CARDIAGRAPHIE. Mot mal formé; voy. CARDIOGRAPHIE.

† 1. CARDIAIRE (kar-di-è-r'), adj. Terme de zoologie. Ver cardiaire, parasite vivant dans le cœur.

— ÉTYM. Καρδία, cœur.

† 2. CARDIAIRE (kar-di-è-r'), s. f. Autre nom de la cardère.

CARDIALGIE (kar-di-al-jie), s. f. Terme de médecine. Douleur très-vive qui se fait sentir à l'épigastre, vers l'orifice supérieur de l'estomac.

— ÉTYM. Καρδιαλγία, de Καρδία, cœur (voy. ce mot), et ἀγείων, souffrir.

† CARDIALGIQUE (kar-di-al-ji-k'), adj. Qui a rapport à la cardialgie.

† CARDIALOGIE. Mot mal formé; voy. CARDIOLOGIE.

CARDIAQUE (kar-di-a-k'), adj. || 1^e Terme d'anatomie. Qui appartient au cœur, ou bien qui a rapport au cardia. Vaisseaux, nerfs cardiaques. L'orifice cardiaque de l'estomac, le cardia ou orifice supérieur, le plus rapproché du cœur. || 2^e Terme de médecine. Médicaments cardiaques, médicaments toniques et stimulants auxquels on attribuait une action spéciale sur le cœur. || Substantivement. Un bon cardiaque. || Maladie cardiaque, maladie qui a régné dans l'antiquité et qui est aujourd'hui éteinte. Elle était caractérisée par une sueur profuse, des palpitations, des défaillances.

— HIST. xv^e s. On doit conforter le cœur par remèdes cardiaques, PARÉ, v, 29. Le vin, lequel est très-souverain cardiaque, ID. XX bis, 48.

— ÉTYM. Καρδιακός, de Καρδία, cœur (voy. ce mot).

† CARDIATOMIE. Mot mal formé; voy. CARDIOMIE.

† CARDIETASIE (kar-di-è-kta-zie), s. f. Terme de médecine. Synonyme d'anévrisme du cœur.

— HIST. Καρδία, cœur, et ἔστασις, dilatation, de εἰν, et στάσις, arrêt, position (voy. STASE).

† CARDIER (kar-dié), s. m. Celui qui fait ou vend des cardes.

— ÉTYM. *Cardier*.

4. CARDINAL, ALE (kar-di-nal, na-l'), adj. || 1^e Qui appartient au gond sur quoi une chose roule, important, capital. Il n'est resté dans l'usage commun que joint à certains substantifs. Les points cardinaux, les quatre points cardinaux de l'horizon, nord, sud, est et ouest, auxquels on rapporte tous les autres. || Vents cardinaux, vents qui soufflent des quatre points cardinaux de la sphère. || Les quatre vertus cardinales, justice, prudence, tempérance et force. Les quatre vertus cardinales ont disparu avec les temps d'innocence, VOLT. Mœurs, 44. || 2^e Terme de grammaire. Nombre cardinal, celui qui exprime absolument la quotité. Un, deux, trois, etc. sont des nombres cardinaux; et, premier, second, troisième, etc. des noms de nombre ordinaires. Les nombres cardinaux ont été ainsi nommés parce qu'ils sont pour ainsi dire les gonds sur lesquels les noms de nombre ordinaires tournent. || Adjectif cardinal, nom de nombre cardinal, mot par lequel on exprime les nombres cardinaux. En français, les noms de nombre cardinaux sont tous invariables, excepté un, vingt et cent. || 3^e Terme de liturgie. Autel cardinal, autel principal. Messe cardinale messe solennelle. || 4^e Terme d'histoire naturelle. Au propre, qui fait partie d'une charnière.

— HIST. XIV^e s. L'en peut entendre par ces quatre faces ou par ces quatre angles les quatre vertus cardinaux : c'est assavoir justice, prudence, fortitude, atrempance, ORESME, Eth. 24.

— ÉTYM. Provenç. *cardenal*; espagn. *cardinal*; ital. *cardinale*; de *cardinalis*, principal, de *cardo*, gond : ce qui appartient au gond, sur quoi la chose tourne.

2. CARDINAL (kar-di-nal), s. m. || 1^e Un des soixante et dix prélates du sacré collège ou conseil du pape, qui ont voix active et passive dans le conclave. Le pape fit une promotion de cardinaux. Le rouge est la couleur des cardinaux. Cardinal-évêque. Cardinal-prêtre. Cardinal-diacre. Cardinal in petto, cardinal dont la proclamation et l'institution sont réservées. Les cardinaux étaient, dans l'origine, des prêtres et des diacres attachés aux églises métropolitaines. Dans ce concile il y eut des cardinaux; on nommait ainsi des prêtres et des diacres qui servaient de conseil aux métropolitains, VOLT. Mœurs, 34. || Proverbe. Qui entre pape au conclave, en sort cardinal, c'est-à-dire celui qui, avant l'ouverture du conclave, semble avoir toutes les chances en sa faveur pour être pape, échoue cependant et n'est pas élu. || 2^e En histoire naturelle, nom d'oiseaux de différents genres dont la couleur dominante est le rouge. Le lendemain je m'éveillai au chant des cardinaux nichés dans les acacias, CHATEAUB. Atala, 266.

— HIST. XI^e s. Car danz Henris de Pise, qui des chardenaux fu, Th. le mart. 52. || XIII^e s. Il contentent ceste mesaventure au chardonial maistre Pieron de Capes, VILLEH. CXLV. Li chardonaus, qui de part l'apostole de Rome estoit, en sermona et en fist pardon à tous ceus qui en la bataille morroient, ID. CLX. Et après i envoia un cardonnaul qui est apelés maistre Pieron de Capes, ID. I. Il n'i a cardonal, tant haut l'espée çaigne, Qui l'alast querre là por estre roi d'Espaingne, RUTEB. 237. Et diligencement virent l'apostolle et les cardonnaulx ce que en [on] leur porta, JOINV. 303. || XVI^e s. Quand saint Greigoire parle des cardinaux, il n'entend point les prestres de Rome, mais les evesques de quelque lieu que ce soit, tellement que prestre cardinal, en somme, ne signifie autre chose en ses escrits qu'evesque; je ne trouve point que ce nom ait été en usage auparavant, en quelque signification que ce soit, CALVIN, Instit. 919. Le comte de S. Pol.... enfin fut fait cardinal [décapité], cruelle plaisanterie tirée de la couleur rouge du sang] en greve, Sat. Ménipp. 91.

— ÉTYM. Provenç. et espagn. *cardenal*; portug. *cardenal*; ital. *cardinale*; le même que *cardinal*, adjctif. La déclinaison dans l'ancien français est au nominatif *cardenals* ou *cardenaus*, et au régime *cardenal*; au pluriel c'est l'inverse : nominatif *cardenal*, régime *cardenals* ou *cardenaus*.

CARDINALAT (kar-di-na-la; le t ne se lie pas), s. m. Dignité de cardinal. Le pape Urbain VIII fit dire au cardinal de la Valette qu'il le dépouillerait du cardinalat, VOLT. Louis XIV, 2.

— HIST. XV^e s. On fut avisé au conseil du roi, qui pourroit tant faire et exploiter que on fist demetre ce Boniface et ce Benedict hors de leur papalité et tous les cardinaux hors de leur cardinalité, FROISS. III, IV, 36. || XVI^e s. Le droict de regale est ouvert par la promotion au cardinalat ou patriarchat, PITHOU, 66.

— ÉTYM. *Cardinal*.

CARDINALE (kar-di-na-l'), s. f. Terme de botanique. Nom de deux plantes d'Amérique, cultivées dans les jardins à cause de la beauté de leurs fleurs. Cardinale rouge. Cardinale bleue.

— ÉTYM. *Cardinal*.

† CARDINALICE (kar-di-na-li-s'), adj. Qui mène au cardinalat; qui est compatible avec le cardinalat. Charge cardinalice.

— ÉTYM. Ital. *cardinalizio*, de *cardinale*, cardinal.

† CARDINALISER (kar-di-na-li-zé), v. a. Faire cardinal. || Terme de peinture. Rendre rouge. Peu usité.

— HIST. XVI^e s. Les escrevisses qu'on cardinalise à la cuite, RABEL. liv. I, dans LEROUX, Dict. comique.

— ÉTYM. *Cardinal*.

† CARDINALISME (kar-di-na-li-sm'), s. m. Parti et opinion des cardinalistes.

† CARDINALISTE (kar-di-na-li-st'), s. m. Partisan du gouvernement du cardinal Richelieu ou du cardinal Mazarin.

— ÉTYM. *Cardinal*.

† CARDINE (kar-di-n'), s. f. Terme de pêche. Espèce de sole.

† CARDINEAU (kar-di-nô), s. m. Terme de pêche. Plie.

† CARDINFÈRE (kar-di-ni-fé-r'), adj. Terme de zoologie. Qui porte une charnière.

— ÉTYM. *Cardo*, *cardinis*, gond, et *ferre*, porter.

† CARDIOGRAPHIE (kar-di-o-gra-fie), s. f. Terme d'anatomie. Description du cœur.

— ÉTYM. Καρδία, cœur, et γράφειν, décrire.

† CARDIOLOGIE (kar-di-o-lo-gie), s. f. Terme d'anatomie. Traité du cœur.

— ÉTYM. Καρδία, cœur, et λόγος, traité.

† CARDIOPATHIE (kar-di-o-pa-thie), s. f. Terme de médecine. Maladie du cœur.

— ÉTYM. Καρδία, cœur, et πάθος, maladie.

† CARDIOPHYLLE (kar-di-o-phi-l'), adj. Terme de botanique. Qui a des feuilles en cœur.

— ÉTYM. Καρδία, cœur, et φύλλον, feuille.

† CARDIOTOMIE (kar-di-o-to-mie), s. f. Dissection du cœur.

— ÉTYM. Καρδία, cœur, et τομή, dissection.

† CARDITACÉ (kar-di-ta-sé), s. m. Terme d'histoire naturelle. Nom de moules en forme de cœur.

— ÉTYM. *Cardite* 2.

† 4. CARDITE (kar-di-t'), s. f. Terme de médecine. Inflammation du cœur.

— ÉTYM. Καρδία, cœur, et le suffixe médical ... ite.

† 2. CARDITE (kar-di-t'), s. f. Terme de zoologie. Nom d'un genre de moules.

† CARDITIQUE (kar-di-ti-k'), adj. Terme de médecine. Fièvre carditique, variété de l'intermittente pernicieuse, dans laquelle le malade éprouve des palpitations violentes et des syncopes.

— ÉTYM. Καρδία, cœur.

1. CARDON (kar-don), s. m. Espèce d'artichaut, dont les pétioles des feuilles, larges et épais, sont employés comme aliment, après avoir été étioles (*cynara cardunculus*, L.).

— HIST. XVI^e s. Les fruits sont les artichaux, cardons, melons.... O. DE SERRES, 507.

† 2. CARDON (kar-don), s. m. Terme de pêche. Un des noms de la chevrette, sorte de crustacé bon à manger.

CARDONNETTE (kar-do-nè-t'), s. f. Voy. CHARONNETTE.

† CARDUACÉ (kar-du-a-sé, sée), adj. Terme de botanique. Qui ressemble au chardon. || S. f. Les carduacées, genre de plantes dont le chardon est le type.

— ÉTYM. *Carduus*, chardon (voy. ce mot).

† CAREICHE (ka-rè-ch'), s. f. Terme de botanique. Un des noms de la laîche.

— ÉTYM. *Carex*, laîche.

† CARÉMAGE (ka-ré-ma-j'), s. m. Nom, dans l'Est, de la semaille qu'on fait en mars.

— ÉTYM. *Carême*.

CARÈME (ka-ré-m'), s. m. || 1^e Les quarante-six jours d'abstinence entre le mardi gras et le jour de Pâques, pendant lesquels, à l'exception des dimanches, jeûnent les catholiques. Prêcher le carême. La mi-carême. Provisions de carême, viandes de carême, nom donné par les catholiques au beurre, huile, légumes, fruits secs, poissons salés et autres aliments de ce genre dont ils usent en carême. Rompre carême, cesser d'observer l'abstinence prescrit. Trouvez-moi une seule famille où le carême s'observe universellement, MASS. *Motifs de conv.* Mme de Guise avait fait et jeûné tous les carèmes, et toute sa vie n'en était pas moins pénitente, ST-SIM. 35. 148. Un libertin à rompre et jeûnes et carèmes, BOIL. *Sat. xi*. Il trouva, le premier jour du carême 1677, qu'il pesait 116 livres une once; il fit ensuite le carême comme il a été fait dans l'Église jusqu'au XII^e siècle: il ne buvait ni ne mangeait que sur les 6 ou 7 heures du soir; il vivait de légumes la plupart du temps et, sur la fin du carême, de pain et d'eau; le samedi de Pâques il ne pesait plus que 107 livres douze onces, c'est-à-dire que par une vie si austère il avait perdu, en 46 jours, 8 livres 5 onces, qui faisaient la 14^e partie de sa substance, FONTEN. *Dodart*. Les Abyssins ont un carême de cinquante jours très-rude, MONTESQ. *Espr.* xxvi, 7 plus défait et plus blême Que n'est un pénitent sur la fin du carême, BOIL. *Sat. i*. || La mi-carême, le jour qui partage en deux le carême, et où se fait quelque réjouissance. || Le carême est bas ou haut selon qu'il commence dans les premiers jours de février ou au mois de mars. || Fig. et familièrement. Mettre le carême bien haut, exiger des choses trop difficiles, ou promettre une chose bien éloignée. || Fig. Prêcher sept ans pour un carême, s'épuiser en redites, en avis inutiles. || Avoir prêché sept ans pour un carême en quelque endroit, y avoir été longtemps, le bien connaître.

|| Arriver comme mars en carême, arriver sans faute, immanquablement: en effet, mars arrive tous jours en carême. || Cela arrive comme marée en carême, cela arrive à propos: en effet, la marée est

bienvenue en carême. || Face de carême, visage pâli, tel qu'il est après le carême. Voyez cet autre avec sa face de carême, RAC. *Plaid.* III, 3. || Amoureux de carême, amoureux timide, qui n'ose toucher à sa maîtresse. || Saint de carême, un homme qui se cache. || 2^e Par extension, maigre chère. Ils font de la vie un carême, BÉRANG. *B. Dieu.* || 3^e La série de sermons prêchés pendant un carême. Ce prédicateur a fait imprimer deux carèmes. Le petit carême de Massillon, ainsi dit, parce qu'il fut prêché pour Louis XV enfant. Il a fourni de la même manière la carrière de plusieurs carèmes dans les chaires les plus illustres de la France et des Pays-Bas, BOSS. *Fr. Bourgoing.* || Proverbes. Pour trouver le carême court, il faut faire une dette payable à Pâques, c'est-à-dire le moment de payer une dette, de remplir un devoir onéreux, arrive plus vite qu'on ne voudrait. || En carême est de saison La marée et le sermon.

— HIST. XII^e s. Nos entrions hui, chier frere, el tens del saint quaramme, ST. BERN. 561. || XIII^e s. À l'entrée de la quaresme, VILLEHARD. dans RAYNOUARD. Ainsinc en quaresme s'espruevent; Graces rendent et si saumoient [psalmodient], RUTEB. II, 429. || XIV^e s. Je congnois monseigneur à tel que vous l'arez; Ne que mars en karesme faillir vous n'y povez, GUESCL. 1848. || XV^e s. Donc il advint qu'ils furent ens ou calesme en Gand à trop grand des-
troit; car des vivres et fruits de calesme n'avoient-ils nuls, FROISS. II, II, 448. Il sembloit qu'ils [les sergents] voulsissent tuer un calesme, si fiers estoient, LOUIS XI, *Nouv. LXXXVIII*. Mais je voue à Dieu qu'il en a pris ses calesmaux [qu'il s'en repentira], ID. ib. XXXIII. || XVI^e s. On observoit desja de leur temps le quaresme, CALVIN, *Instit.* 999. Dejà estoit la mi-
quaresme, MARG. DE NAV. *Nouv. XXXV*. L'eau gaste moult le vin, une charette le chemin, le quaresme le corps humain, LEROUX DE LINCY, *Proverbes*, t. I, p. 95. Calesme ou jeune n'ennuient pas Qui fait grand chere à tous repas, ID. ib.

— ÉTYM. Provenç. *caresma*, *careme*, *carama*, *quaresme*, *quareme*; catal. *quaresma*; espagn. *cuaresma*; ital. *quaresima*; de *quadragesima*, sous-entend *dies*: le quarantième jour (avant Pâques) (voy. QUARANTIÈME).

CARÈME-PRENTANT (ka-rè-me-pre-nan), s. m. || 1^e Les trois jours gras avant le mercredi des cendres, et particulièrement le mardi. On dirait qu'il est céans carême-prenant tous les jours, MOL. *B. Gent.* III, 3. Je vous trouve heureuse d'être délivrée de carême-prenant [des farces des jours gras], SÉV. 441. || Tout est de carême-prenant, se dit en parlant de certaines libertés qui se prennent pendant les jours gras. Au milieu de tant d'honnêtetés tout est de carême-prenant, SÉV. 457. || 2^e Personne masquée pendant ces jours gras; et figurément, toute personne ridiculement vêtue. Au secours, au secours, votre fille on l'emporte, Des carèmes-prenants lui font passer la porte, REGNARD, *le Bal*, sc. 18. Vous voulez donner votre fille à un carême-prenant, MOL. *B. Gent.* v, 7. || Proverbe. Il faut faire carême-prenant avec sa femme et Pâques avec son curé.

— REM. Au pluriel des carèmes-prenants, et non des carême-prenant. Le sens de la locution est non pas qui prend, qui commence carême, mais carême qui prend, qui commence.

— HIST. XII^e s. De ci qu'à une feste quarem-pernant, Gér. de Ross. p. 363. || XIII^e s. La vegile de quaresme pernant [je] vi une merveille que je vous veull raconter, JOINV. 236. Ceste emprise fu atirée à passer le jour de quaresme prenant, ID. 224. Et s'a [au pays de Cocagne] en l'an quatre vendenges, Quatre tozzainz, quatre noex [noëls], Et quatre chandeliers anuex [annuels], Et quatre quaresmiaux prenans, BARBAZAN, *Fabl.* éd. MÉON, t. IV, p. 178. || XV^e s. Messire Pierre de Craon avoit envoyé dès le calesme-prenant, à Paris, audit chastel, de ses varlets qui le servoient pour son corps, FROISS. III, IV, 28. || XVI^e s. En lieu d'amaigrir pour le jeune de calesme, elle estoit plus belle et plus fraîche qu'à calesme-prenant, MARGUER. *Nouv. XXXV*.

— ÉTYM. *Carême*, et *prenant* (voy. PRENDRE).

CARÉNAGE (ka-rè-na-j'), s. m. || 1^e Terme de marine. Lieu commode pour caréner un vaisseau, ou lui donner la carène. Le navire est au carénage. || 2^e L'action de caréner. Le navire a besoin d'un bon carénage.

— ÉTYM. *Carène*.

† **CARÉNAL, ALE** (ka-ré-nal, na-l'), adj. Terme de botanique. Qui appartient à la carène.

— ÉTYM. *Carène*.

CARENCE (ka-ran-s'), s. f. Terme de pratique.

Manque absolu. Procès-verbal de carence, procès-verbal qui constate qu'un défunt n'a rien laissé, ou qu'un débiteur est sans ressources.

— HIST. XV^e s. Pitié seroit si l'ame en ayant carence par abus en ce monde, CHASTEL. *Éloge du bon duc Philippe*.

— ÉTYM. Provenc. et espagn. *carencia*; ital. *carenzia*; du latin *carere*, manquer.

CARENNE (ka-rè-n'), s. f. || 1^e Terme de marine. Longue pièce de bois qui fait le fondement d'un vaisseau. || 2^e Les flancs du navire jusqu'à la ligne de flottaison. || 3^e Carénage. Mettre, abattre un navire en carène, le couper sur le côté pour le réparer dans les œuvres vives. || Donner la carène, carène entière, demi-carène à un vaisseau, en refaire la carène, en tout ou en partie. Que tous les autres vaisseaux du port qui ne devaient point être carénés devaient avoir une demi-carène conformément aux règlements, *État des travaux*, 4 février 1679, dans JAL. || 4^e Terme de botanique. Le pétales inférieur des fleurs papilionacées, parce que la forme a quelque analogie avec celle de la carène d'un vaisseau.

— HIST. XVI^e s. L'espine est comme siège et fondement de tout l'assemblage et liaison du corps, comme la carine est le fondement de tout le navire, PARÉ, IV, 46.

— ÉTYM. *Carina*, carène.

CARÉNÉ, ÉE (ka-ré-né, née), part. passé. || 1^e Terme de marine. Vieux vaisseau caréné. || 2^e Terme de botanique. Qui est en forme de carène. Feuille carénée. Enfin la forme carénée du blé le rend propre à flotter longtemps sur les eaux, BERN. DE S.-P. *Harm.* I, *Tabl. gén.* || 3^e Terme de zoologie. Caréné se dit des oiseaux qui ont le sternum garni d'un bréchet.

CARÉNER (ka-ré-né; la syllabe *ré* prend l'accent grave quand la syllabe qui suit est muette: je carène; excepté au futur et au conditionnel: je carénerai, je carénerais), v. a. Refaire la carène d'un vaisseau; le réparer dans les œuvres vives. Les Anglais travaillaient à établir des chantiers où l'on pût caréner les vaisseaux à sec, VOLT. *Russie*, I, 40.

— ÉTYM. *Carène*.

CARESSANT, ANTE (ka-rè-san, san-t'), adj. || 1^e Qui caresse, qui aime à caresser. Un enfant, un chien caressant. Je n'ai point l'heureux don de ces esprits faciles Pour qui les doctes soeurs, caressantes, dociles, Ouvrent tous leurs trésors, J. B. ROUSS. *Odes*, III, 4. || 2^e En parlant des choses. Un ton caressant. De caressantes paroles. Hélas! à quels soupirs suis-je donc condamné! Moi qui de mes parents toujours abandonnée, Etrangère partout, n'ai pas, même en naissant, Peut-être reçu d'eux un regard caressant, RAC. *Iphig.* II, 3. || 3^e Fig. Le zéphyr, le flot caressant. Sans dédain, sans courroux puissé-je être écouté! Puisse un vers caressant séduire la beauté! A. CHÉN. *Él.* 34.

CARESSE (ka-rè-s'), s. f. || 1^e Marque extérieure d'affection, qui se donne par la main, par les lèvres, et quelquefois aussi par les manières et les paroles. De perfides caresses. Faire caresse à quelqu'un. Il me fit d'abord mille caresses, car il m'aime toujours, PASC. *Prov.* 5. Tes feux et tes serments cèdent à ses caresses, CORN. *Cinna*, III, 4. Cela se passera avec un peu de caresse que vous lui ferez, MOL. *G. D.* II, 42. Je vous vois accabler un homme de caresses, ID. *Mis.* I, 4.... Os de poulets, os de pigeons; Sans parler de mainte caresse, LA FONT. *Fabl.* I, 5. Ses caresses n'ont point effacé cette injure, RAC. *Baj.* I, 4. Ah! si vous aviez vu par combien de caresses Il m'a renouvelé la foi de ses promesses, ID. *Britann.* V, 3. Dès vos plus jeunes ans, mes soins et mes tendresses N'ont arraché de vous que de feintes caresses, ID. ib. Cette princesse lui a fait des caresses infinies, SÉV. 448. Sans songer que mêmes tendresses, Mêmes serments, mêmes caresses Trompèrent un autre avant lui, J. B. ROUSS. *Odes*, II, 45. || 2^e Fig. Les caresses de la fortune. Ce doux pays reçoit du haut des cieux De ses rayons [du soleil] les premières caresses, C. DELAVIGNE, *Paria*, I, 5. N'offrir qu'aux talents de vertus ennoblis Et qu'à l'amitié douce et qu'aux douces faiblesses, D'un encens libre et pur les honnêtes caresses, A. CHÉN. *Él.* 46.

— HIST. XVI^e s. Et bien où voulez-vous aller, Mon miel, ma douceur, ma caresse? R. BELLEAU, *Oeuvres*, p. 430, dans LACURNE.

— ÉTYM. Ital. *carezza*; de *caro*, cher; du latin *carus* (voy. CHER).

CARESSE, ÉE (ka-rè-sé, sée), part. passé. Cet enfant caressé par sa mère. Mon bon ami, que j'aime à être bien voulu et caressé! il me semble

alors que je ne suis plus malheureux, J. J. ROUSS. *Lettr. Moulton*, 24 juin 1762. || Fig. Un tableau très-caressé, tableau d'un grand fini, léché, comme on dit aujourd'hui.

CARESSER (ka-rè-sé), v. a. || 1^e Faire des caresses. Caresser un enfant, un chien.... L'âne de la fable, Qui, pour se rendre plus aimable Et plus cher à son maître, alla le caresser, LA FONT. *Fabl.* IV, 5. Et soit frayer encore ou pour me caresser De ses bras innocents je me sens presser, RAC. *Ath.* I, 2. Il faut nous flatter et nous caresser comme des enfants, pour nous tenir en bonne humeur, NICOLE, dans BOUHOURS, *Rem.* Quel avantage a-t-on qu'un homme vous caresse, Vous jure amitié, foi, zèle, estime, tendresse, Lorsqu'au premier faquin il court en faire autant? MOL. *Mis.* I, 4. || Poétiquement. Le zéphyr caresse les fleurs. Le flot caressait les flancs du navire. || Ironiquement. Il lui caressa les épaules à coups de bâton. || Caresser la bouteille, aimer à boire. || Se dit, particulièrement et dans un langage libre, des caresses amoureuses. Leurs femmes caresser... RÉGNIER, *Sat.* IX. Vos griffes la pourront blesser. Quand vous voudrez la caresser, LA FONT. *Fables*, IV, 4. Boit son vin, caresse sa fille, ID. ib. IV, 4. Les Français chantaient, buvaient, caressaient les filles dans les cathédrales, VOLT. *Mœurs*, 57. De mon vin ils prennent leur part, Ils caressent ma chambrière, BÉRANG. *Mon enterr.* || Terme d'artiste, étendu aussi aux œuvres littéraires. Caresser un ouvrage, le faire avec amour. || 2^e Fig. Flatter. Quoi qu'un peuple l'adore, et qu'un roi le caresse, CORN. *Cid*, IV, 2. Il feint, il me caresse et cache son dessein, RAC. *Mith.* IV, 2. Selon qu'il vous menace ou bien qu'il vous caresse, La cour autour de vous ou s'écarte ou s'empresse, ID. *Brit.* IV, 4. Mon fils peut caresser la main qui nous opprime! C. DELAVIGNE, *Vépres sic.* I, 4. || 3^e Entretenir, nourrir. Caresser un amour, un espoir, une idée. Un mal que nous caressons. Quand de vos ennemis caressant l'insolence, VOLT. *Tancr.* IV, 6. Par des soumissions caresser son orgueil, ID. *Alz.* I, 4. || 4^e Terme de peinture. Caresser le nu, jeter les draperies de manière à faire apercevoir le nu. || 5^e Se caresser, v. refl. Se donner réciprocement des caresses.

— SYN. CARESSER, FAIRE DES CARESSES. Ces termes ne sont pas synonymes en tout. Caresser un enfant, ou faire des caresses à un enfant, peuvent se dire exactement l'un pour l'autre. Mais il n'en serait plus de même dans cette phrase-ci : Le roi lui fit beaucoup de caresses, c'est-à-dire le reçut avec des marques d'affection toutes particulières; au lieu que caresser, si on le mettait ici en place de faire des caresses, porterait l'esprit vers des caresses effectives.

— ÉTYM. *Caresse*; ital. *carezzare*. Ce mot paraît être entré dans la langue au commencement du XVII^e siècle, par l'italien *carezzare*.

1. **CARET** (ka-rè), s. m. Tortue des côtes de l'Amérique, du Mexique, des côtes de la Guinée et de la mer des Indes, dont la chair est malsaine; mais les œufs en sont recherchés, et on travaille l'écailler.

2. **CARET** (ka-rè), s. m. || 1^e Dévidoir à l'usage des cordiers. || 2^e Fil de caret, gros fil qui sert à fabriquer les cordages pour la marine.

— HIST. XV^e s. Laquelle femme filoit au tour ou charet, DU CANGE, *charetum*.

— ÉTYM. Prononciation picarde de *charet*, diminutif de *char* (voy. ce mot), par assimilation d'un dévidoir à un chariot.

† **CARETTE** (ka-rè-t'), s. f. Cadre faisant partie du métier à tisser les étoffes.

— ÉTYM. *Caret* 2.

† **CA-REVAUT** (ca-re-vô). Terme de chasse. Cri pour avertir que le cerf retourne dans les bois qu'il habite.

† **CAREX** (ka-rèks), s. m. Terme de botanique. Genre de plantes appelées communément laîches.

CARGAISON (kar-ghè-zon), s. f. Terme de marine. Charge d'un vaisseau. || Charge entière du navire. || Facture des marchandises chargées. || Temps propre à charger les diverses marchandises. C'est le temps de la cargaison des vins, des huiles, des morues, SAVARY.

— ÉTYM. *Carguer* pour *charger* (voy. ce mot).

CARGUE (kar-gh'), s. f. Terme de marine. Cordages qui servent à carguer les voiles.

— ÉTYM. Voy. *CARGUER*.

CARGUÉ, ÉE (kar-ghé, ghée), part. passé. Voiles carguées.

CARGUER (kar-ghé). || 1^e V. a. Terme de marine. Serrer et troussez les voiles contre leurs vergues, au moyen des cargues. Carguer les voiles. || 2^e V. n. Pencher sur le côté en naviguant.

— ÉTYM. Ital. *caricare*, charger (voy. CHARGER) : carger les voiles, en faire une charge, un paquet.

† CARGUEUR (kar-gheur), s. m. Terme de marine. Matelot employé à carger. || Poulie pour amener et guinder le perroquet.

† CARI (ka-ri), s. m. || 1^e Poudre de cari, assaisonnement composé de piment, de curcuma et d'autres épices pulvérisées. || 2^e Volaille ou tout autre mets préparé avec ce condiment. Manger un cari.

† CARIA (kā-ri-a), s. m. Terme de marine. Pou de bois très-destructeur.

CARIATIDE (ka-ri-a-ti-d'), s. f. Figure de femme ou même d'homme, qui supporte une corniche. L'histoire lui fournit la matière de la plupart des ornements d'architecture, dont il doit savoir rendre raison ; par exemple, si sous les mutules et les corniches, au lieu de colonnes, il met des statues de marbre en forme de femmes honnêtement vêtues que l'on appelle cariatides, il pourra apprendre à ceux qui ignorent pourquoi cela se fait ainsi, que les habitants de Carie, qui est une ville de Péloponnèse, se joignirent autrefois avec les Perses, qui faisaient la guerre aux autres peuples de la Grèce, et que les Grecs, ayant par leurs victoires glorieusement mis fin à cette guerre, la déclarèrent ensuite aux Cariates ; leur ville ayant été prise et ruinée, et tous les hommes mis au fil de l'épée, les femmes furent emmenées captives, et que, pour les traiter avec le plus d'ignominie, on ne permit pas aux dames de quitter leurs robes accoutumées ni aucun de leurs ornements, afin que non-seulement elles fussent une fois menées en triomphe, mais qu'elles eussent la honte de s'y voir en quelque façon menées toute leur vie, paraissant toujours au même état qu'elles étaient le jour du triomphe, et qu'ainsi elles portassent la peine que leur ville avait méritée ; or, pour laisser un exemple éternel de la punition que l'on avait fait souffrir aux Cariates, et pour apprendre à la postérité quel avait été leur châtiment, les architectes de ce temps-là mirent, au lieu de colonnes, ces sortes de statues aux édifices publics, PERRAULT, *Vitrue*, I, 4. Les cariatides du Pandoreum sont des modèles, CHATEAUB. *Itin.* 197.

— REM. On ne voit pas pourquoi l'Académie n'a pas conservé l'orthographe étymologique : cariatide.

— ÉTYM. Καρυάτιδες, les jeunes filles de *Caryæ*. † CARIATIDIQUE (ka-ri-a-ti-di-k'), adj. Qui se rapporte aux cariatides.

† CARIBARI (ka-ri-ba-ri), s. m. Navette volante.

— ÉTYM. Peut-être est-ce une forme de *charivari* (voyez ce mot). à cause du bruit que produit la navette.

CARIBOU ou CARIBOUX (ca-ri-bou), s. m. Terme de zoologie. Nom donné au renne par les habitants du Canada. Les caribous et les orignaux de l'Amérique septentrionale ont leur temps de migrations, CHATEAUB. *Génie*, I, V, 9.

CARICATURE (ka-ri-ca-tu-r'), s. f. || 1^e Terme de peinture. Représentation grotesque de personnes, d'événements qu'on veut ridiculiser. Une caricature spirituelle. Les caricatures politiques. || 2^e Imitation dérisoire, charge. Molière a fait le portrait de l'avare, dont d'autres n'ont donné que la caricature. Votre oiseau [flamant] ressemble assez aux caricatures que M. Hubert a faites de moi, VOLT. *Lett. à Cath.* 122. C'est cette vérité dans la couleur qui distingue le portrait d'avec la caricature, DIDER. *Réfl. sur Térence*. Ce ne sont là de la part de nos adversaires que des caricatures économiques qui ne permettent pas les regards sérieux de la raison, MIRABEAU, *Collection*, t. IV, p. 151. || 3^e Personne ridiculement accoutrée ou dont la figure est grotesque. Avec ses plumes et sa robe rose, cette vieille femme est une caricature.

— ÉTYM. Ital. *caricatura*, charge, de *caricare*, charger (voy. CHARGER).

† CARICATURER (ka-ri-ka-tu-ré), v. a. Représenter en caricature.

† CARICATURISTE (ka-ri-ka-tu-ri-st'), s. m. Artiste qui s'adonne au genre de la caricature.

† CARICÉE (ka-ri-sée), s. f. Terme de botanique. Famille de plantes dont le carex est le type.

— ÉTYM. Voy. CAREX.

† CARICOÏDE (ka-ri-ko-i-d'). || 1^e Adj. Terme d'histoire naturelle. Qui a la forme d'une figue. || 2^e S. f. Pierre figurée en figue.

— ÉTYM. *Carique*, et εἰδος, forme.

CARIE (ka-rie), s. f. || 1^e Terme de médecine. Destruction des os et des dents par voie d'ulcération. || 2^e Terme de botanique. Maladie analogue par ses effets à la carie des animaux. Elle consiste en une altération progressive de la substance ligneuse des

arbres, suivie de ramollissement. || Maladie des graines céréales dans laquelle la farine est remplacée par une poussière qui n'est autre chose que la substance d'un champignon du genre *uredo* (*uredo caries*).

— HIST. XVI^e s. Lorsqu'il y a carie, c'est à dire pourriture en l'os du talon, ce mal est incurable, PARÉ, XIV, 58.

— ÉTYM. *Caries*.

CARIÉ, ÉE (ka-ri-é, ée), part. passé. || 1^e Atteint de carie. Os carié. Dent cariée. Arbre carié. Grains cariés. || Fig. Coeur carié, cœur corrompu. || 2^e Terme de minéralogie. Se dit d'une roche percée de cavités irrégulières.

CARIER (ka-ri-é), v. a. || 1^e Attaquer de carie. Une affection scrofuleuse a carié plusieurs os chez ce petit malade. || 2^e Se carier, v. réfl. Être affecté de carie. Ces blés se carient. L'os s'étant carié, la cuisse fut tantôt pourrie et le mal emporta Cambyses, P. L. COURIER, II, 181.

— HIST. XVI^e s. Les os se corrompent et carient, PARÉ, X, 44.

— ÉTYM. *Carie*.

† CARIEUX, EUSE (ka-ri-eù, eù-z), adj. Où est la carie. Os carieux. || Qui est entretenu par la carie. Ulcère carieux.

— HIST. XVI^e s. Lorsque l'os est carieux et pourri, PARÉ, VIII, 40.

† CARIGNANE (ka-ri-gna-n'), s. m. Cépage estimé du midi de la France, d'origine espagnole.

CARILLON (ka-ri-lion, ll mouillées, et non cari-yon), s. m. || 1^e Sonnerie de cloches accordées à différents tons. Les carillons ont, dit-on, été inventés en Flandres où ils sont fort communs, NOËL et CARPENTIER, *Dict. des origines*. || Air qu'on exécute sur ces cloches ainsi accordées. Comme on fait plutôt le carillon pour les cloches que les cloches pour le carillon, l'on n'y fait entrer qu'autant de sons divers qu'il y a de cloches, J. J. ROUSS. *Dict. de musique*, *carillon*. || Spécialement, les airs joués dans des horloges publiques à l'aide d'un mécanisme qui produit toujours le même chant. Les carillons de la Samaritaine. J'aurais mieux aimé qu'ils [les horlogers] nous eussent envoyé quelques carillons pour Sainte-Sophie, VOLT. *Lett. à Cath.* 81. || Horloge, montre, boîte à carillon ou, simplement, carillon, horloge, montre, boîte qui sonne ou joue différents airs. Il a un carillon de Genève qui joue dix-huit airs. || 2^e Battement de cloches à coups précipités et cadencés. Sonner le carillon. Sonner à double carillon. Les carillons des cloches semblaient augmenter l'allégresse publique, CHATEAUB. *Génie*, IV, I, 1. Du pieux carillon les légères volées couraient en bondissant à travers les vallées, LAMART. *Joc.* I, 33. || Fig. et familièrement. À double, à triple carillon, très-fort, excessivement. Il fut sifflé à double carillon. Le jour que naquit Chatillon, On sonna double carillon Par tous les clochers de Cythère, voit. dans MÉNAGE, qui a remarqué qu'on dit non pas sonner double carillon, mais sonner à double carillon. || Terme de physique. Carillon électrique, petit carillon composé de trois timbres que l'électricité met en mouvement. || 3^e Fig. et familièrement, tapage, crierie. Ces enfants font un carillon insupportable. Sa femme lui fera un beau carillon. || 4^e Terme de métier. Barre de fer de 18 à 20 millimètres carrés. || 5^e Anciennement, sorte d'ornement d'un bonnet de femme. Habillée du bel air, avec de petits bonnets à double carillon, SÉV. 282. || 6^e Carillon de Dunkerque, air vif, à 2/4, composé de deux reprises, chacune de huit mesures, ainsi nommé sans doute parce qu'il y avait à Dunkerque une horloge qui jouait cet air-là. || Danse très-vive ou plutôt ronde qui se joue sur cet air et par laquelle on termine souvent les bals bourgeois. Elle commence par un grand rond; après quoi, les danseurs en place frappent trois fois dans leurs mains, puis trois fois du pied à terre; enfin chaque cavalier fait tourner la dame qu'il a à sa gauche, en ayant soin de la déposer à sa droite. On recommence ensuite le grand rond, puis les battements de mains et de pieds, et les tours de main qui à chaque fois donnent une nouvelle dame à chaque cavalier.

— HIST. XIII^e s. Et les cordes corut saisir, Les sains [cloches] sone de grant air à glaz, à treble, à carenon, REN. 334.

— ÉTYM. Ménage, qui écrit *carrillon*, indique la vraie étymologie : un mot bas-lat. *quadrilio* signifiant un quaternaire, à cause que les carillons se faisaient autrefois avec quatre cloches ; l'ancien français *carenon* a le même sens, mais vient de *quaternio*.

CARILLONNÉ, ÉE (ka-ri-llo-né, née, ll mouillées, et non ca-ri-yo-né), part. passé. Usité seule-

ment dans cette locution : fête carillonnée, grande fête.

† CARILLONNEMENT (ka-ri-llo-ne-man, ll mouillées), s. m. Action de carillonner.

CARILLONNER (ka-ri-llo-né, ll mouillées, et non ca-ri-yo-né), v. n. || 1^e Sonner le carillon ; exécuter un air sur un carillon. Pour quelle fête a-t-on carillonné ? Une aiguille montre les heures pendant que mon corps carillonne, VOLT. *Microm.* 7. C'est donc Rouen !... La ville aux cents clochers carillonnant dans l'air, v. HUGO. *F. d'aut.* 27. || 2^e Familièrement. J'ai eu beau carillonner à sa porte [c'est-à-dire sonner à grand bruit], on ne m'a pas ouvert.

— HIST. XVI^e s. Elle ne sortit des prisons que premierement le bourreau n'eust bien carillonné sur son dos, PARÉ, XIX, 24.

— ÉTYM. *Carillon*.

CARILLONNEUR (ka-ri-llo-neur, ll mouillées, et non ka-ri-yo-neur), s. m. || 1^e Celui qui carillonne. || 2^e Espèce de merle.

— ÉTYM. *Carillonner*.

† CARINAL, ALE (ka-ri-nal, na-l'), adj. Terme didactique. Qui a la forme d'une carène.

— ÉTYM. *Carina*, carène.

† CARIOPSE (ka-ri-op-s'), s. m. Fausse orthographe pour caryopse (voy. ce mot).

† CARIQUE (ka-ri-k'), s. f. Terme de botanique. Nom donné à une figue sauvage.

— ÉTYM. *Carica*, espèce de figue sèche, dite ainsi parce qu'elle venait de la *Carie*, pays de l'Asie Mineure.

† CARISEL (ka-ri-zèl), s. m. Sorte de canevas ; grosse toile claire.

CARISTADE (ka-ri-sta-d'), s. f. Aumône. Demander, donner la caristade. Il a vieilli.

— ÉTYM. Espagn. *caristade*, aumône ; d'un verbe inusité *charistare*, donner gracieusement, du grec χάρις, grâce (on a, dans DU CANGE, *charisterium*, don gracieux).

† CARIVE (ka-ri-v'), s. m. Piment ou poivre de Guinée.

† CARLETTE (kar-lè-t'), s. f. Ardoise d'Anjou et du Maine.

1. CARLIN (kar-lin), s. m. Monnaie d'Italie Carlin d'or, d'argent. Posséder trois bénéfices pour douze tournois, trois ducats et six carlins, VOLT. *Mœurs*, 127.

— ÉTYM. Ital. *carlino*, dérivé de *Carlo*, Charles, nom propre, de l'allemand *Karl*; suédois, *Karl*; anglais, *Carle*, au propre, homme vigoureux.

2. CARLIN (kar-lin), s. m. || 1^e Petit chien ras, à museau noir et écrasé. En attrapant mieux que des puces, On a vu carlins et bassets Caresser Allemands et Russes, BÉRANG. *Requête des chiens*. || 2^e Adj. Chien carlin. || Familièrement. Nez carlin, petit nez retroussé. || Proverbe. C'est comme les carlins, la race en est perdue, se dit, par raillerie, d'une personne qui se croit un grand mérite.

— ÉTYM. Les carlins ont été ainsi nommés parce que leur tête ressemble à la figure d'Arlequin, dont l'acteur *Carlin* jouait le rôle avec le plus grand succès.

† CARLINE (kar-li-n'), s. f. Terme de botanique. Plante bisannuelle (*carline vulgaris*, L.) dont la racine a été employée comme sudorifique.

— HIST. XVI^e s. Carline, ce nom vient du roy Charles-magne, parce que de ceste herbe son exercice fut guéri de la peste, O. DE SERRES, 625.

CARLINGUE (kar-lin-gh'), s. f. Terme de marine. Nom de la plus grosse et la plus longue pièce de bois du fond de la cale, dans un vaisseau, sur laquelle porte le pied du grand mât.

† CARLISME (kar-li-sm'), s. m. Opinion politique des personnes attachées à Charles X de France, ou à don Carlos d'Espagne.

— ÉTYM. *Charles*, *Carlos*.

† CARLISTE (kar-li-st'), s. m. Partisan de Charles X, ou de don Carlos.

† CARLOCK (kar-lok), s. m. Terme de commerce. Coile de poisson.

† CARLOTTE (kar-lo-t'), s. f. Un des noms vulgaires du courlis.

† CARLOVINGIEN, IENNE (kar-lo-vin-ji-en, jié-n'), adj. Qui appartient à la seconde race des rois de France. || Substantivement. Les carlovingiens, les princes de la seconde race.

— ÉTYM. *Carlus* ou *Carolus*, nom propre ; de l'allemand *Karl*, homme vigoureux.

CARMAGNOLE (kar-ma-gno-l'), s. f. || 1^e Sorte de vêtement qui tenait le milieu entre la veste et l'habit : collet retombant sur les épaules; revers très-courts dont le sommet était découpé en angle aigu et qui se renversaient sur la poitrine; basques étroites avec des poches à l'extérieur; plusieurs rangées de boutons de métal sur le devant. Ce vêtement fut beaucoup porté pendant la Révolution. || 2^e Chanson sur un air vif à 6/8, et danse que le parti révolutionnaire affectionnait en 93. La danse était une ronde qui se dansait sur les places et dans les jardins publics, avec un extrême entraînement. Chanter, danser la caramagnole. || S. m. Par dénigrement, soldat des armées républicaines.

— HIST. xv^e s. Tous les quels vingt hommes d'armes avoient en leurs testes cramignolles de velours noir à grosses houppes de fil d'or de Chypre dessus, DU CANGE, *crammalle*.

— ÉTYM. On ignore l'origine du nom de cette espèce de veste. Faut-il voir une altération et un changement de sens de l'ancien *cramignole*, sorte de vêtement de tête? Faut-il le rattacher à *Carmagnole*, ville du Piémont, qui, sous Henri IV, occupa beaucoup les esprits, comme on le voit par ces vers de MALHERBE, III, 4: Je sais bien que sa Carmagnole, Devant lui se représentant, Telle qu'une plaintive idole Va son courroux sollicitant. Quant à la chanson (on ne sait d'où l'air en vient), et à la danse, on peut penser, vu leur caractère révolutionnaire, qu'elles prirent leur nom de tant de gens en *carmagnole* qui alors la chantaient et la dansaient. On trouve dans Oudin *carmaignolle* dans le sens d'abricot.

4. **CARME** (kar-m'), s. m. || 1^e Religieux d'un des quatre ordres mendians, dont le nom complet est religieux de Notre-Dame du Mont-Carmel. L'ordre des carmes commença vers le XII^e siècle en Syrie. || 2^e Carmes déchaux, carmes de la réforme de Sainte-Thérèse, au XVI^e siècle, qui vont en sandales et sans bas. || 3^e Eau de mélisse des carmes, ou Eau des carmes, alcoolat de mélisse composé, dont on attribue l'invention aux carmes.

— ÉTYM. Le mont *Carmel*, en Galilée, où ces religieux ont commencé. On disait autrefois *carmeliste*: XV^e siècle : Feirent faire une proposition devant le royaume par un carmelite nommé frère Eustache, MONSTREL. t. I, ch. 103, p. 166, dans LACURNE.

2. **CARME** (kar-m'), s. m. Au trictrac, coup de dés qui amène les deux quatre. Un carme me ferait gagner.

— REM. Ce mot était autrefois pluriel; l'Académie le fait pluriel et l'écrit avec une s: amener carmes.

— ÉTYM. Par corruption pour *carnes*, usité du temps de Ménage, et qui vient de *quaternus*, coup de quatre (voy. QUATERNE).

CARMELINE (kar-me-li-n'), s. f. Laine qu'on tire de la vignotte.

CARMÉLITE (kar-mé-li-t'), s. f. Religieuse de l'ordre des carmes déchaux. Les carmélites furent introduites en France en 1604. Vous aimerez bien ma sobriété et l'exercice que je fais, et sept heures au lit comme une carmélite; cette vie dure me plaît, SÉV. 225.

† **CARMENTINE** (kar-man-ti-n'), s. f. Plante de la famille des acanthacées réputée bâchique et pectorale (*justitia pectoralis*, L.).

CARMIN (kar-min), s. m. Rouge éclatant qu'on tire principalement de la cochenille. Vos traits.... le soir embellis de tout l'art du matin, N'avaient de rose, hélas! qu'un peu trop de carmin, A. CHÉN. 162. || Fig. Des lèvres de carmin. L'occident amincit sa frange de carmin, V. HUGO, *F. d'aut.*, 37. || Adjectif invariable désignant la couleur du carmin. Le colibri à gorge carmin. Des draps carmin. Des robes carmin.

— ÉTYM. Bas-lat. *carmesinus*; de même radical que *cramois* (voy. ce mot).

CARMINATIF, IVE (kar-mi-na-tif, ti-v'), adj. Terme de médecine. Bon contre les flatuosités. || S. m. Un carminatif.

— HIST. XVI^e s. Ce qui se fera par medicamens chauds, secs et atténuatifs, qu'on nomme carminatifs.... Clystères carminatifs, PARÉ, V, 46.

— ÉTYM. Bas-lat. *carminativus*, de *carminare*, carder, et figurément, atténuer, dissiper.

† **CARMINÉ** (kar-mi-n'), s. f. Termé de chimie. Nom donné à la matière colorante rouge de la cochenille.

— ÉTYM. *Carmin*.

† **CARMINÉ, ÈE** (kar-mi-né, née) adj. De couleur de carmin. Rose, fleur carminée.

† **CARMINER** (kar-mi-né), v. a. Peindre, enluminer avec du carmin.

— ÉTYM. *Carmin*.

CARNAGE (kar-na-j'), s. m. || 1^e Massacre, tuerie. Remets dans ton esprit, après tant de carnages, De tes proscriptions les sanglantes images, CORN. *Cinna*, IV, 3. Sylla fit des carnages effroyables et traîta durement le peuple, BOSS. *Hist.* III, 7. Sapor fit un effroyable carnage des chrétiens, ID. *Avert.* 5. Il y eut beaucoup de carnage des ennemis, PELLISSON, II, 153. Cieux, éclairerez-vous cet horrible carnage? RAC. *Esth.* I, 3. Déjà de traits en l'air s'élevait un nuage, Déjà coulait le sang, prémisses du carnage, ID. *Iph.* V, 6. Un poignard à la main, l'implacable Athalie Au carnage animait ses barbares soldats, ID. *Athal.* I, 2. Quel carnage de toutes parts! On égorgé à la fois les enfants, les vieillards, Et la sœur et le frère, Et la fille et la mère, ID. *Esth.* I, 5. La gent maudite aussitôt poursuivit Tous les pigeons, en fit ample carnage, LA FONT. *Fab.* VII, 8. Il [Moïse] est préservé du carnage général des enfants de sa nation, MASS. *Conf. Amb. des clercs.* || 2^e Se dit aussi de la façon de se nourrir des bêtes féroces. Jamais de liberté, ni pour les pâturages, Ni d'autre part [des loups] pour les carnages, LA FONT. *Fab.* III, 43. || 3^e Terme de chasse. Action des chiens qui dévorent un animal. || 4^e Terme d'équarisseur. Toute espèce de charogne.

— HIST. XIII^e s. Nus ne puet ne doit ouvrir en charnage puis vespres sonans, au dit mestier, ne en quaresme, puis complie sonant, *Livre des métiers*, 48. En charnage le vendredi, RUTEB. II, 176. || XV^e s. Car karesme vient et commande À charnaige, tant qu'on le mande, Que pour ung temps se tire arrière, CH. D'ORL. *Rondeau*. || XVI^e s. Qui faict le loup sortir du bois? default de carnaige, RAB. *Pant.* III, 14. Retournez au logis, braves de la conquête, Le muffle ensanglanté, le corps navré de coups, Ou vous serez ce soir le carnage des loups, RONS. 670.

— ÉTYM. Picard, *carnage*, temps où l'on mange de la viande; provenç. *carnatge*; anc. espagn. *carnage*; portug. *carnagem*; ital. *carnaggio*, tas de chair; du bas-lat. *carnaticum*, tas de chair, temps où l'on mange de la chair, de *caro*, *carnis*, chair (voy. CHAIR); de là le sens de boucherie et tuerie.

† **CARNAIRE** (kar-nai-r'), adj. Terme d'histoire naturelle. Qui vit de viande ou sur la viande. Mouche carnaire.

— ÉTYM. *Carnarius*, de *caro*, *carnis* (voy. CHAIR).

† **CARNAL** (kar-nal), s. m. Terme de marine. Palan servant sur les galères à éléver la tente. || Extrémité inférieure d'une antenne. || On trouve aussi carneau.

— ÉTYM. *Carne* 1, angle, coin.

† **CARNALETTE** (kar-na-lé-t'), s. f. Terme de marine. Palan plus petit que le carnal.

— HIST. *Carnal*.

CARNASSIER, JÈRE (kar-na-sié, sié-r'); l'r ne se lie jamais; au pluriel l's se lie : des animaux carna-sié-z et farouches), adj. || 1^e Avide de chair; en parlant des animaux. Comme une bête en rut et carnassière, VOLT. *Phil.* II, 419. La proie étant l'unique sujet de combat des animaux carnassiers, J. J. ROUSS. *Orig. notes.* || 2^e Avide de viande, en parlant de l'homme. Il importe de ne pas rendre les enfants carnassiers, J. J. ROUSS. *Em.* II. Toujours boire et manger! carnassier animal, C'est bien fait; suis toujours ton appétit brutal, REGNARD, *Démocr.* I, 4. || 3^e S. m. pl. Terme d'histoire naturelle. Les carnassiers, ordre de la classe des mammifères, à dents généralement aiguës ou tranchantes, et à membres, antérieurs au moins, terminés par des pattes. Cuvier a divisé les carnassiers en quatre familles, les chiropières, les insectivores, les carnivores et les marsupiaux. Des carnassiers de la taille du lion, du tigre, de l'hyène, désolaient ce nouveau règne animal, CUVIER, *Révol.* 328.

— SYN. **CARNIVORE**, **CARNASSIER**. Carnivore exprime simplement le fait de se nourrir de viande. Carnassier joint à cette idée l'idée d'un appétit brutal qui se plaint dans le massacre. Autre est la différence dans le langage de l'histoire naturelle: carnassier est un terme général qui désigne l'idée des animaux vivant de chair; carnivore est moins général et indique parmi les carnassiers une section particulière, celle des chiens, chats, ours, etc.

— ÉTYM. Provenç. *carnacier*, bourreau; espagn. *carnicero*; de *caro*, *carnis*, chair (voy. CHAIR), par l'intermédiaire d'un suffixe latin *aceus*, qu'on trouve dans le provençal *carnaza*, chair morte.

CARNASSIÈRE (kar-na-sié-r'), s. f. Sorte de sac pour porter le gibier tué pendant la chasse.

— ÉTYM. *Carnassier*.

CARNATION (kar-na-sion; en poésie, de cinq syllabes), s. f. || 1^e Nom qu'on donne, en peinture, aux parties du corps qui paraissent nues et sans draperie. Les carnations de ce tableau sont fort belles. || 2^e Teint, coloration, apparence des chairs dans une personne ou dans un tableau. Le nu des bras et des jambes montre un homme fort et nerveux, c'est une carnation qui marque un corps endurci au travail, FÉN. XIX, 333. Qui est-ce qui a su tempérer et mélanger ces couleurs, pour faire une si belle carnation? ID. *Exist.* 32. || En termes de blason, se dit des parties du corps représentées au naturel. D'argent, à tête de carnation.

— ÉTYM. Ital. *carnazione*; de *carnatio*, embon-point, de *caro*, *carnis*, chair (voy. CHAIR). + **CARNAU** ou **CARNEAU** (kar-nô), s. m. Trou à la voûte d'un fourneau de porcelaine.

— ÉTYM. *Carne* 1.

CARNAVAL (kar-na-val), s. m. || 1^e Temps de divertissements compris entre le jour des Rois et le mercredi des Cendres; les fêtes et les amusements mêmes de ce temps. Avoir, passer, faire un triste carnaval. Les carnavaux des deux dernières années. Là, dans le carnaval, vous pouvez espérer Le bal et la grand'bande, à savoir deux musettes, Et parfois Fagotin et les marionnettes, MOL. *Tart.* II, 3: Les hospodars de Valachie et de Moldavie ne feront pas leur carnaval à Venise. VOLT. *Lett. à Cath.* 34, || Jeûner en carnaval, être très-pauvre. Depuis peu chez ma cousine, Qui jeûnait en carnaval, BÉRANG. *Le voisin.* || Familièrement. Il est fait comme un carnaval, c'est un vrai carnaval, il est habillé d'une manière extravagante. || Il est triste comme s'il revenait d'enterrer carnaval, par allusion à la fin du carnaval suivie du carême. || 2^e Par extension, divertissement grotesque. || *Au plur.* Des carnavaux.

— HIST. XVI^e s. Croyez qu'en Avignon, on temps de carnaval.... RAB. *Pant.* IV, 14.

— ÉTYM. Picard, *les carnevieux*; de l'italien *carnovale*; milanais, *carnelevale*, dans DU CANGE, du bas-lat. *carnelevamen*, dit pour *carnis levamen*, de *caro*, chair (voy. CHAIR), et *levamen*, action d'ôter, de *levare* (voy. LÉGER): c'est-à-dire temps où l'on enlève l'usage de la chair, vu que *carnovale* est proprement la nuit avant le mercredi des Cendres. Diez, d'après des auteurs italiens, le tire de *carne* et *vale*: adieu la chair; mais *vale* n'est pas italien; et le milanais *carnelevale* fait un suffisant intermédiaire entre *carnis levamen*, pour un mot populaire et par conséquent sujet à de fortes altérations.

4. **CARNE** (kar-n'), s. f. || 1^e Angle saillant d'une pierre, d'une table, etc. Je me suis donné un grand coup à la tête contre la carne d'un volet, MOL. *Mal. im.* I, 2. || 2^e Terme de maître d'écriture. Évidemment du tuyau ou du canon de la plume.

— HIST. XII^e s. Al segnor sunt li carne de terre, *Liber psalm.* p. 235.

— ÉTYM. Latin *cardinem*, gond.

+ 2. **CARNE** (kar-n'), s. f. Terme très-vulgaire qui sert à désigner de la mauvaise viande servie à manger. C'est de la carne.

— ÉTYM. *Caro*, *carnis* (voy. CHAIR).

CARNÉ, ÈE (kar-né, née), adj. Terme de fleuriste. De couleur de chair. Un ceillet carné.

— ÉTYM. *Caro*, *carnis*, chair (voy. CHAIR).

† **CARNEAU** (kar-nô), s. m. Voy. CARNAU.

† **CARNÈLE** (kar-nè-l'), s. f. Bordure qui paraît autour du cordon d'une monnaie et qui forme la légende.

— ÉTYM. *Carne* 1.

† **CARNELER** (kar-ne-lé; la syllabe *nel* prend l'accent grave, quand la syllabe qui suit est muette: je carnèle), v. a. Terme de numismatique. Faire une carnèle. Médaille carnélée. || Terme de blason. Ceindre d'une bordure.

— ÉTYM. *Carnèle*.

CARNET (kar-né; le *t* ne se lie pas dans le parler ordinaire; au pluriel l's se lie : des kar-nè-z en règle; carnets rime avec traits, succès, paix, etc.), s. m. Petit livre de compte portatif, pour recueillir des notes. || Livre qui mentionne les échéances des sommes que les commerçants ont à recevoir ou à payer. || Petit livre que les négociants, courtiers, agents de change, portent dans les bourses et marchés pour inscrire immédiatement leurs opérations. || Anciennement, petit livre nommé plutôt bilan, dont les négociants de Lyon se servaient pour le virement des parties.

— HIST. XVI^e s. Il m'a baillé un grand carnet et inventaire de livres qu'il dit avoir composé, DU VERDIER, *Biblioth.* p. 1034, dans LACURNE.

— ÉTYM. Ce mot paraît dérivé d'un diminutif *quaternetum*, qui se rattache à *quaternio*, cahier de

quatre feuilles, et, en général, cahier (voy. ce qui est dit à l'étymologie de CAHIER). Il est parlé dans FROISSART, II, III, 115, des carnets de bacinets [casques]; mais c'est un autre mot.

† CARNIER (kar-nié), s. m. Carnassière. Chargé de son fusil, de son carnier, J. J. ROUSS. *Emile*, IV. Dans mon carnier ils [un lièvre et un perdreau] sont encore ensemble, Et je prétends qu'un jour la broche les rassemble, COLIN D'HARLEV. *M. de Crac*, scène 8. || Mot qui est très-usité, bien qu'il ne soit pas dans le Dictionnaire de l'Académie, et qui est régulier.

— ÉTYM. Le même, sauf la prononciation, que charnier.

CARNIFICATION (kar-ni-fi-ka-sion), s. f. Terme de médecine. Passage de certains tissus à un état qui présente quelque ressemblance avec la chair ou le tissu musculaire, et qui est dû à une lésion pathologique.

CARNIFIÉ, ÉE (kar-ni-fi-é, ée), part. passé. Changé en chair, ou qui a pris l'aspect de la chair. Un poumon carnifié.

CARNIFIER (SE) (kar-ni-fi-é), v. refl. Terme de médecine. Acquérir l'apparence de la chair.

— ÉTYM. *Caro, carnis*, chair, et *ficare*, fréquentatif de *facere*, faire.

† CARNIFORME (kar-ni-for-m'), adj. Terme didactique. Qui a l'apparence de la chair.

— HIST. XVI^e s. Le pancreas est un corps glanduleux, carniforme, lequel est ainsi appellé, parce qu'il a par tout similitude de chair, PARÉ, I, 29.

— ÉTYM. *Caro, carnis*, chair, et *forma*, forme.

† CARNIURE (kar-ni-u-r'), s. f. Nom, dans quelques localités, d'un développement excessif des bourgeons de la vigne.

CARNIVORE (kar-ni-vo-r'), adj. Qui se nourrit de chair. L'homme est à la fois frugivore et carnivore. Le lait des femelles herbivores est plus doux que celui des carnivores, J. J. ROUSS. *Em. I.* || S. m. Les carnivores. Voy. CARNASSIERS.

— ÉTYM. *Carnivorus*, de *caro, carnis*, chair, et *vorare*, dévorer (voy. VORACE).

† CARNIVORITÉ (kar-ni-vo-ri-té), s. f. Condition d'un animal que son organisation appelle à vivre exclusivement de matières animales.

CARNOSITÉ (kar-no-zí-té), s. f. Terme de chirurgie. Excroissance charnue qui se développe en différentes parties.

— HIST. XIV^e s. Encise [fais une incision] si qu'il demeure dessus le cuir une carnosité tenue, *Modus*, I^e XXI, verso. || XVI^e s. Le col de la matrice peut estre estouppé par une membrane ou carnosité, PARÉ, I, 34.

— ÉTYM. Provenç. *carnositat*; espagn. *carnosidad*; ital. *carnosità*; dérivé de *carnosus*, de *caro, carnis*, chair (voy. CHAIR).

CAROGNE (ka-ro-gn'), s. f. Femme hargneuse, méchante femme. Il n'est jour.... Que ces carognes-là ne me rompent la teste, RÉGNIER, Sat. XI. Madame la carogne, MOL. *Sgan. 6*. Voilà nos carognes de femmes! ID. *George D. III, 5*. || Mot bas.

— HIST. XIV^e s. Et no nature est telle qu'elle s'accordera à che que le [la] carongne de nos corps desirra, BAUD. de *Seb. VIII, 1071*.

— ÉTYM. Prononciation picarde de *charogne* (voy. ce mot); wallon, *coronie*; anc. wallon, *corongne*; bourguign. *cairogne*; Berry, *carne*, *vieille carne*, terme d'injure.

† CAROLIN, INE (ka-ro-lin, li-n'), adj. Qui appartient à Charlemagne. Ecriture caroline, lettres carolines, lettres romaines dont Charlemagne rétablit l'usage. || Qui appartient à Charles-Quint. Loi caroline, code criminel donné par l'empereur Charles-Quint lors de la diète de Ratisbonne en 1532.

— ÉTYM. *Carolus*, Charles.

CAROLUS (ka-ro-lus'); on fait sentir l's aujourd'hui; mais, au XV^e siècle, Chifflet remarque expressément que l's ne se prononce pas même devant une voyelle), s. m. Monnaie du règne de Charles VIII, qui était marquée de son nom et d'une croix couronnée d'une fleur de lis à ses quatre branches; elle valait dix deniers d'argent. Sans qu'il lui fût... fait seulement grâce d'un carolus, LA FONT. *Pays*.

— HIST. XV^e s. Le cidre ne vaut plus qu'un carolus, BASSELIN, XXXIX. || XVI^e s. On leur envoiera ces peaux bien marquées, afin que, par sotise ou fraude, elles ne se changent, rendans un carolus pour un sol, comme autres-fois cela m'est advenu, O. DE SERRES, 885. Chatelus donne à déjeuner à six pour moins d'un carolus; Et Jaquelot donne à disner à six pour moins que Chatelus; Après ces repas dissolus Chacun s'en va gai et falot; Qui me

perdra chez Chatelus, Ne me cherche chez Jaquelot, ST-GELAIS, dans MÉNAGE.

— ÉTYM. *Carolus*, Charles VIII, qui le premier fit frapper cette monnaie.

† 1. CARON (ka-ron), s. m. Le nocher des enfers (voy. CHARON).

† 2. CARON (ka-ron), s. m. || 1^e Bande de lard dont on a enlevé le maigre. || 2^e Mélange d'orge et de froment semés dans un même champ.

CARONADE (ka-ro-na-d'), s. f. Terme d'artillerie. Gros canon court, d'invention anglaise, et d'abord en usage dans la marine seulement. Elle diffère du canon en ce que celui-ci n'a pas une chambre pour recevoir la poudre comme le mortier, l'obusier et la caronade.

† CARONCULAIRE (ka-ron-cu-lé-r'), adj. Terme didactique. Qui est formé de caroncules.

— ÉTYM. *Caroncule*.

CARONCULE (ka-ron-ku-l'), s. f. || 1^e Terme d'anatomie. Petite éminence charnue. La caroncule lacrymale. || 2^e Terme de zoologie. Excroissance charnue ornant le front, la gorge, les sourcils des oiseaux. || 3^e Terme de botanique. Renflement à la surface de certaines graines.

— HIST. XVI^e s. Une petite caroncule eslevée dedans l'entrée du col de la vessie comme une fraise, laquelle est souvent prise pour caroncule non naturelle par ceux qui sondent, PARÉ, I, 29.

— ÉTYM. *Caruncula*, diminutif de *caro*, chair.

† CARONCULÉ, ÉE (ka-ron-cu-lé, lée), adj. Qui est muni d'une caroncule.

† CARONCULEUX, EUSE (ka-ron-ku-leu, leu-z), adj. Terme de chirurgie. Qui a rapport aux carnosités.

— ÉTYM. *Caroncule*.

† 1. CAROSSE (ka-ro-s'), s. m. || 1^e Ustensile du cordier. || 2^e Assemblage de sarments liés ensemble autour de l'échalas.

† 2. CAROSSE (ka-ro-s'), s. m. Fruit du carossier.

† CAROSSIER (ka-ro-si-e), s. m. Nom d'un palmier d'Afrique.

CAROTIDE (ka-ro-ti-d'), adj. et s. f. Terme d'anatomie. Artère carotide, ou simplement, la carotide, l'une des deux grosses artères qui conduisent le sang à la tête. Les artères carotides se bifurquent en carotide interne et en carotide externe. Les branches qu'on nomme les carotides sont fort étroites, DESC. *Fœtus*, 3.

— HIST. XVI^e s. L'artère carotide, PARÉ, *Introd.* 10.

— ÉTYM. *Kαρωτίδης*, de *καροῦν*, assoupir, de *κάρος*, carus (voy. ce mot). On supposait que la cause du sommeil résidait dans ces artères.

CAROTIDIEN, IENNE (ka-ro-ti-diin, dié-n'), adj. Terme d'anatomie. Qui a rapport aux carotides. Canal carotidien, conduit de l'os temporal qui donne passage à la carotide interne.

— ÉTYM. *Carotide*.

CAROTIQUE (ka-ro-ti-k'), adj. Terme de médecine. Qui a rapport au carus. Assouplissement, état carotique.

— ÉTYM. *Kαρωτικός*, de *καροῦς*, carus (voy. ce mot).

CAROTTE (ka-ro-t'), s. f. || 1^e Plante potagère de la famille des ombellifères, à racine pivotante et charnue, douce, sucrée, comestible. || La racine même. || Fig. et familièrement. Ne vivre que de carottes, vivre mesquinement. || 2^e Carotte de tabac, rouleau de feuilles de tabac. || 3^e Fig. et populairement. Jouer la carotte, jouer chichement et en ne hasardant que le moins possible. || Tour par lequel on subtilise de l'argent à quelqu'un. Quelle carotte! J'ai compris la carotte. C'est une carotte. Tirer une carotte à quelqu'un, en obtenir quelque chose par adresse ou par ruse.

— HIST. XIV^e s. Garroites sont racines rouges que l'en vent es halles par pougnées, MÉNAGIER, II, 5. Jehan Roussel dist au supplicant: Laron, tu as retourné carotte [tu as tourné casaque], et le frappa d'un pel [pieu] d'une haye, DU CANGE, *caravira*.

— ÉTYM. Génev. *carotte*, betterave (comme dans plusieurs provinces où le nom de la carotte est pris pour celui de la betterave); ital. *carota*; du latin *carota*; du grec *καρωτόν*. Au lieu de tirer une carotte, l'italien dit: planter ou Fischer des carottes (*piantar, ficcar carote*, qui signifie attraper et qui a aussi un autre sens fort grossier). L'origine de cette façon de parler, c'est que, dans un sol meuble et doux, image de la crédulité, la carotte acquiert un développement admirable; l'expression italienne s'arrête à l'intention du semeur de carottes; le français considère le procédé qui les récolte, GÉNIN, *Récrat*, t. I, p. 319.

CAROTTER (ka-ro-té). || 1^e V. n. Jouer mesquinement, ne hasarder que peu d'argent à la fois.

Terme familier. || 2^e V. a. Carotter quelqu'un, lui carotter de l'argent, en tirer de l'argent sous quelque prétexte controuvé. Terme bas.

— ÉTYM. *Carotte*.

CAROTTEUR, EUSE (ka-ro-teür, teü-z') s. m. et f. Celui, celle qui carotte, qui joue mesquinement. Terme familial. || Celui, celle qui tire une carotte. Terme bas.

† CAROTTIER, IÈRE (ka-ro-tié, tiè-r'), s. m. et f. Celui, celle qui a l'habitude de carotter au jeu. † CAROTTINE (ka-ro-ti-n'), s. f. Terme de chimie. Principe colorant de la racine de carotte.

— ÉTYM. *Carotte*.

† CAROUB (ka-roub), s. m. Caroub de Judée, galle de térébinthe, produite par la piqûre d'un puceron et ayant des propriétés astringentes et une saveur aromatique.

CAROUBE (ka-rou-b'), s. m. Fruit du caroubier; gousse longue et plate, contenant une pulpe très-douce au goût. On dit aussi carouge || S. f. En Orient on se sert du suc de la caroube pour faire des conserves, CH. D'ORBIGNY.

— REM. L'Académie fait ce mot du masculin; mais c'est une erreur; les botanistes font caroube du féminin, et cela doit être.

— HIST. XVI^e s. A la beauté de ses feuilles donnant grand lustre les garrobies, fruit de cette plante, enfermées dans des longues goussettes colorées d'incarnat cramoisi, O. DE SERRES, 556.

— ÉTYM. Provenç. *carobla*; anc. cat. *carrobla*; espagn. *garrobo*, *garrubia*, *algarrobo*; ital. *carrubò*; de l'arabe *charroub*, avec l'article, *alcharroub* (FREYTAG, I, 474 a), nom de ce fruit.

CAROUBIER (ka-rou-bié; l'r ne se lie jamais; au pluriel l's se lie: les ca-rou-bié-z et les caroubes), s. m. Arbre de la famille des légumineuses, qui croît en Orient et dans le Midi de l'Europe (*ceratonia siliqua*, L.).

— HIST. XVI^e s. Au rang des plantes toujours verdoiantes, nous logerons le garrobier, ainsi appelé en Provence, par d'aucuns silique, O. DE SERRES, 556.

CAROUGE (ka-rou-j'), s. f. Voy. CAROUBE.

† CARPADELE (kar-pa-dé-l'), s. m. Terme de botanique. Fruit indéhiscent et pluriloculaire, composé d'un péricarpe sec (celui des ombellifères).

— ÉTYM. *Karpōtēs*, fruit, et *ἀδηλος*, non visible.

4. CARPE (kar-p'), s. f. Poisson d'eau douce à grandes et larges écailles, très-bon à manger (*cypinus carpio*, L.). Il côtoyait une rivière.... Ma compère la carpe y faisait mille tours. Avec le brochet son compère, LA FONT. *Fab.* VII, 4. On faisait quelquefois manger à feu Mademoiselle, au comté d'Eu, des carpes qui avaient plus de quatre-vingts ans; on reconnaissait leur âge à des anneaux d'une certaine marque qu'on leur avait attachés aux nageoires; ces carpes étaient d'une bonté admirable, SEGRAIS, MÉM. T. II, p. 120. J'ai vu des carpes chez M. de Maurepas, dans les fossés de son château, qui ont au moins cent cinquante ans bien avérés, BUFF. *Animals*, ch. 10. || FIG. Saut de carpe, saut que les baladins exécutent à plat ventre, en s'élevant horizontalement. || FIG. et familièrement. Faire la carpe pâmée, feindre de se trouver mal. || Faire l'œil de carpe, montrer des yeux de carpe pâmée, faire les yeux doux. || Bâiller comme une carpe, bâiller beaucoup. || Muet comme une carpe, se dit d'une personne qui garde obstinément le silence.

— HIST. XIII^e s. Quiconque est pêcheur des eaux le roy, il puet prendre toute maniere de poisson fors quatre, c'est à savoir brochès, barbeauz, anguilez, carpes, de quez quatre peres de poisson, il ne pueent nul prendre par leur serment que li quatre ne vaillent un denier, LIV. DES MÉT. 262. || XIV^e s. Carpe doit estre très cuite, ou autrement c'est peril de la mangier, MÉNAGIER, II, 4.

— ÉTYM. Wall. *crap*; provenç. *escarpa*; espagn. *carpa*; ital. *carpione*; allem. *Karpfen*; suéd. *carpe*; de *carpa*, de *cypinus*, κύπρινος (de Kύπρις, Vénus?).

2. CARPE (kar-p'), s. m. Terme d'anatomie. Le poignet, ou la partie qui est entre l'avant-bras et la paume de la main. Les huit os du carpe. || Partie épaisse du bord externe de l'aile des insectes.

— HIST. XVI^e s. Les muscles qui flétrissent le carpe, PARÉ, I, 8. Le carpe ou poignet, le meta-carpe ou avant-main, et les doigts, ID. IV, 20.

— ÉTYM. *Karpōtēs*.

CARPEAU (kar-pô), s. m. Petite carpe. Une carpe et des carpeaux. Un carpeau qui n'était encore que frelin, LA FONT. *Fab.* V, 3. || Variété de la carpe d'un goût fort délicat, qu'on pêche dans le Rhône et la Saône.

— REM. On trouve dans des dictionnaires *carpot*,

mais l'orthographe et la prononciation *carpeau* sont anciennes et préférables.

— HIST. XIII^e s. Nus poissonnier ne autre ne puet ne ne doit vendre barbiaus, tenchiaus, cuerplaus et anguillestes, desquex les quatre ne valent un denier au moins, *Liv. des mét.* 265. Que l'en ne pregne carpel dont les deux ne vaillent sept deniers, *Ord. de Ph. le bel, Bibl. des ch.* 3^e série, t. IV, p. 53.

— ÉTYM. *Carpe*; wall. *carpai*.

† CARPELLAIRE (kar-pèl-lè-r'), adj. Terme de botanique. Qui se rapporte au carpelle. Feuille carpellaire.

† CARPELLE (kar-pè-l'), s. m. Terme de botanique. Chacune des divisions foliacées qui, par leur réunion, concourent à former le fruit; fruit ou pistil distinct provenant d'une seule fleur; fruit partiel provenant d'un ovaire séparé, et concourant ensuite, avec d'autres fruits pareils, à former un fruit multiple, comme la mûre.

— ÉTYM. Diminutif de *καρπός*, fruit.

† 1. CARPETTE (kar-pè-t'), s. f. Terme de pêche. Jeune carpe.

— ÉTYM. Diminutif de *carpe*.

† 2. CARPETTE (kar-pè-t'), s. f. Gros drap rayé, nommé autrement tapis d'emballage. || Aujourd'hui, tapis de haute laine plus grand que ceux qu'on nomme foyers, c'est-à-dire de 4^m, 80 à 2 mètres de long sur 4^m, 40 à 4^m, 30 de large. Une carpette de Smyrne.

— HIST. XIII^e s. Puis s'en va bielement le pas En une chambrete petite; S'il prist une viés carpite [sorte de gros drap], *Roman de Robert le diable*, dans DU CANGE, *carpita*. Quant tuit furent assemblé, prelat et autres personnes, et il furent revestu des aornemenz de sainte Eglise, et tapiz et carpites furent attendu.... ID. ib.

— ÉTYM. Bas-lat. *carpita*; ital. *carpita*; du lat. *carpere*, détirer de la laine, filer, d'où *charpie* (voy. ce mot). C'est de *carpette* que les Anglais ont fait *carpet*, tapis.

† CARPHOLOGIE (kar-fo-lo-jie), s. f. Terme de médecine. Agitation automatique et continue des mains et des doigts qui semblent chercher à saisir de petits objets. La carphologie est un très-mauvais signe.

— REM. C'est par une confusion vicieuse qu'au lieu de carphologie quelques médecins disent carpologie.

— ÉTYM. *Κάρφος*, flocon, et *λέγειν*, recueillir, le même que le latin *legere* (voy. LIRE).

† CARPHOLOGIQUE (kar-fo-lo-gi-k'), adj. Qui a rapport à la carphologie.

† CARPIDIE (kar-pi-die), s. f. Terme de botanique. Chacun des fruits partiels qui proviennent d'une seule fleur ou d'un seul pistil dans un fruit composé.

— ÉTYM. Diminutif de *καρπός*, fruit.

† CARPIE (kar-pie), s. f. Hachis de carpe.

— ÉTYM. *Carpe* 1.

† CARPIEN, IENNE (kar-piin, piè-n'), adj. Terme d'anatomie. Qui appartient au carpe.

— ÉTYM. *Carpe* 2.

† CARPIER (kar-piè), s. m. ou CARPIÈRE (kar-piè-r'), s. f. Vivier à carpes. Nous fûmes à la carpière où il m'aida à laver mes doigts, J. J. ROUSS. *Prom.* 4.

— HIST. XIV^e s. Estanches ou carpieres à garder et nourrir poisson, DU CANGE, *carpana*.

— ÉTYM. *Carpe* 4.

CARPILLON (kar-pi-lion, ll mouillées, et non kar-pi-yon), s. m. Très-petite carpe. Autrefois carpillon fretin Eut beau prêcher, il eut beau dire, On le mit dans la poêle à frire, LA FONT. *Fab.* IX, 40.

— ÉTYM. Diminutif de *carpe* 1.

† CARPION (kar-pi-on), s. m. ou CARPIONE (kar-pi-o-n'), s. f. Truite pointillée fort commune dans les eaux douces des Alpes.

† CARPIQUE (kar-pi-k'), adj. Terme de botanique. Qui a rapport au fruit.

— ÉTYM. *Καρπός*, fruit.

† CARPO.... préfixe qu'emploient les anatomistes pour indiquer qu'une partie tient au carpe : carpo-métacarpien.

† CARPOBALSAME (kar-po-bal-sa-m'), s. m. Terme de botanique. Fruit du baumier de la Mecque.

— ÉTYM. *Καρπός*, fruit, et *βάλσαμον*, baume.

† CARPOBOLE (kar-po-bo-l'), s. m. Terme de botanique. Genre de champignons qui projettent leurs sporules.

— ÉTYM. *Καρπός*, fruit, et *βόλων*, jet.

† CARPOCRATIEN, IENNE (kar-po-kra-siin,

sièn'), adj. Qui appartient à la doctrine de Carporate, sorte de gnosticisme.

— ÉTYM. *Carpoocrate*, nom d'un sectaire du temps d'Adrien, qui enseignait que le monde avait été créé par les anges et que le Christ était pareil aux autres hommes, sauf qu'il avait reçu une âme pure.

† CARPOLITHE (kar-po-li-t'), s. m. || 1^o Nom donné aux concrétions dures des fruits, telles que celles de certaines poires. || 2^o Fruit fossile ou pétrifié.

— ÉTYM. *Καρπός*, fruit, et *λίθος*, pierre.

† CARPOLOGIE (kar-po-lo-jie), s. f. Terme de botanique. Étude du fruit considéré dans son ensemble et ses détails.

— ÉTYM. *Καρπός*, fruit, et *λόγος*, traité (voy. LOGIQUE).

† CARPOLOGIQUE (kar-po-lo-ji-k'), adj. Qui a rapport à la carpologie.

† CARPOMORPHE (kar-po-mor-f'), adj. Qui a l'apparence d'un fruit.

— ÉTYM. *Καρπός*, fruit, et *μορφή*, forme.

† CARPOMYZE (kar-po-mi-z'), s. m. Terme de zoologie. Nom de mouches qui sucent les fruits.

— ÉTYM. *Καρπός*, fruit, et *μύειν*, sucer.

† CARPO-PÉDAL (kar-po-pé-dal), adj. m. Terme de médecine. Spasme carpo-pédal, affection spasmodique de la poitrine, avec toux croupale et convulsions, spécialement des pouces et des orteils.

— ÉTYM. *Carpo*.... préfixe, et *pes*, pied.

† CARPOPHAGE (kar-po-fa-j'), adj. Terme de zoologie. Qui vit de fruits.

— ÉTYM. *Καρπός*, fruit, et *φαγεῖν*, manger.

† CARPOPHILE (kar-po-fi-l'), adj. Qui croît sur les fruits.

— ÉTYM. *Καρπός*, fruit, et *φιλος*, qui aime. Il serait mieux de dire *philocarpe*, *φιλος* n'ayant le sens actif que quand il est en tête du composé. Quand il finit le composé, il a le sens passif : *θεόφιλος*, aimé de Dieu; cependant on trouve aussi, en ces cas, bien que rarement, le sens actif.

† CARPOPHORE (kar-po-fo-r'), s. m. Terme de botanique. L'organe qui, sur le fruit mûr, représente le gynophore dans l'ovaire.

— ÉTYM. *Καρπός*, fruit, et *φορός*, qui porte.

† CARPOPHYLLE (kar-po-fi-l'), s. m. Terme de botanique. Feuille en forme de fruit.

— ÉTYM. *Καρπός*, fruit, et *φύλλον*, feuille.

† CARQUAISE (kar-kè-z'), s. f. Terme de verrerie. Voy. CARCAISE.

† CARQUERON (kar-ke-ron), s. m. Levier interposé entre les marches, dans un métier à tisser.

CARQUOIS (kar-kois; l's se lie : le kar-koï-z et les flèches), s. m. Étui à flèches. Le carquois se portait sur le dos. Mes chars et mes coursiers, mes flèches, mon carquois, VOLT. *Orphel.* III, 4. Les flèches dont le Scythe a rempli son carquois, A. CHÉN. *Éleg.* 33. Désorgues, qui prend sa rosse Pour le coursier d'Hélicon, Prendrait-il aussi sa bosse Pour le carquois d'Apollon? LEBRUN, *Epigr. contre Désorgues.* || Fig. Vider son carquois, lancer beaucoup d'épigrammes. Mourir sans vider mon carquois! Sans percer, sans fouler, sans pétrir dans leur sangle Ces bourreaux barbouilleurs de lois, A. CHÉN. *Jambe* 3.

— HIST. XII^e s. [Ils] Ont chaint [ceint] carquais, Rou, dans DU CANGE, *gambiso*. || XIII^e s. Car li pecheor tendus ont Lor arc et aparilliet l'ont, Lor sajetes et lor tarquis, Por saîter les homes vrais, *Psaumes en vers*, dans *Liber psalmorum*, p. 268. || XIV^e s. Prenez escrevices cuites, et en ostez la char des queues; et le surplus, c'est assavoir coquilles et charquois, Ménagier, t. II, p. 470. Pour faire perdriaulx de poucins, il convient avoir petites poulettes, copper les jambes et les cols, oster les charquois, ib. p. 212. Puis ostez la gorge et les boyaulx du poucins et l'en pourrez paistre à l'une fois des eles, l'autre fois des cuisses, puis au derrenier du charquois, ib. p. 306. || XV^e s. Quant amours ot oy mon cas, Et vi qu'à bonne fin tendi, Il remit sa flesche au carcas, AL. CHARTIER, *Excusation*. Pluseurs sagettes, toutes en son turquois, *Perceforest*, t. VI, ch. 59. || XVI^e s. J'ai sous l'aisselle un carquois Gros de flèches non pareilles, Qui ne font bruire leurs voix Que pour les doctes oreilles, RONSARD, *livre 1^{er}, Ode 4*. || XVII^e s. Carquois est le haut bout du mast où il y a certains polions propres pour tirer la corde attachée à la verge [vergue], LE P. RENÉ FRANÇOIS, *Essay des merveilles de nature*, 1629, p. 106, dans JAL.

— ÉTYM. Provenc. *carcais*; espagn. *carcax*; portug. *carcas*; ital. *carcasso*, *turcasso*; bas-lat. *turcasia*; bas-grec, *ταρχάσιον*. L'historique prouve que

carquois, charquois signifie aussi carcasse, coquille, corps indépendamment des membres; il se pourrait qu'il y eût là un de ces cas si fréquents d'une confusion par assimilation, et que, malgré cela, carquois ou charcois et carcasse ne fussent pas le même mot. Ils le sont cependant; et dans le fait, rien n'empêche de voir dans carquois, étui de flèches, carquois, hune, et carquois, carcasse, un même mot où les passages de sens sont liés les uns aux autres. Mais la difficulté, en prenant, comme Diez, que le mot *chair* soit dans carcasse, est très-grande d'y reconnaître un composé régulier. Or, l'origine de carquois est éclairée par le texte qui nous apprend que carquois a aussi signifié hune. En ce sens, carquois est le latin *carchesium*, qui, outre l'acceptation de hune, a aussi celle d'une sorte de vase; d'une sorte de vase, par extension, on a pu passer à récipient à flèches et de là à carcasse, récipient, si l'on peut dire ainsi, à chair. Pourtant la question est compliquée par la présence des formes en *t*: *tarquais*, *ταρχάσιον*, et même avec un *u*, *turcasso*, *turcasia*; ces formes dérivent évidemment du turc *turkash*, *terkech*, étui à flèches; de sorte que, pour désigner cet ustensile, il faut admettre deux radicaux très-dissemblables, l'un latin, l'autre turc, et ne différant que par une lettre.

† CARRABLE (ka-ra-bl'), adj. Terme de géométrie. Qu'on peut carrer, c'est-à-dire réduire en un carré exactement équivalent. La parabole est carvable, le cercle ne l'est point. On trouve que ces suites [de nombres] qui comprennent une infinité de termes ne valent néanmoins qu'un certain terme fini, et alors les courbes qu'elles représentent sont ou rectifiables ou carrables, FONTEN. *Bernoulli*.

— ÉTYM. *Carrer*.

† CARRADE (ka-ra-d'), s. f. Bande de houille séparée d'une couche plus volumineuse.

CARRARE (ka-ra-r'), s. m. Marbre blanc des environs de Carrare, en Toscane, qui est fort estimé.

† CARRASSIN (ka-ra-sin), s. m. Espèce de carpe sans barbillons.

CARRE (ka-r'), s. f. || 1^o Angle, face ou carrure. Dans les locutions suivantes: La carre d'un chapeau, le haut de la forme; La carre d'un habit, le haut de la taille; La carre d'un soulier, le bout d'un soulier qui se termine carrément; La carre d'un bois, l'angle: N'allez pas jouer dans ce tripot, on y est volé comme à la carre d'un bois. || Populairement. Cet homme a une bonne carre, il a des épaules larges et fortes. || 2^o Au jeu de bouillotte, voir, doubler la carre, tenir, doubler l'enjeu proposé par celui qui s'est carré. || 3^o Chacune des faces d'une lame d'épée.

— HIST. XV^e s. Ceux aussi qui n'ont pas de qoy Ne peuvent tels grans despens faire; Pour ce c'est le pis que je voy, Quant ung homme est mince de caire, COQUILLART, *Droits nouveaux*. De rechef donne à Perinet.... Pour ce qu'il est beau filz et net En son escu, en lieu de barre, Trois detz plombez de bonne carre, VILLON, *Test. Legs à Perinet*. || XVI^e s. [Un arc de triomphe] qui de haulteur Cent coulez eut, et trente de largeur, Chascune carre et chascune carreur Avoit cinq arcs, figurez de couleur, à mode antique, J. MAROT, v, 182. Des marcassites quarrées naturellement, formées à quatre quarres, ou faces polies et égales en grandeur, PALISSY, 282.

— ÉTYM. Quadra, un carre, une forme carrée. Le provençal *caire*, s. m. quartier de pierre, pierre de l'angle, côté, vient de *quadrum* (voy. CADRE).

4. CARRÉ, ÉE (ka-ré, rée), part. passé. || 1^o Taillé en forme quadrangulaire. Le bloc de marbre ayant été carré. || 2^o En géométrie, évalué en figure carrée. L'ellipse ayant été carré. || 3^o Adj. Qui a quatre côtés et quatre angles droits. Tour carrée. Tous les soldats avaient le bouclier carré long, VOLT. *Mœurs*, 49. || Bonnet carré, bonnet à quatre ou à trois cornes que portaient les docteurs et quelques gens de justice. || Bonnet carré, le bonnet pyramidal surmonté d'une houppette que portaient les ecclésiastiques dans les cérémonies. Il y trouva vingt chanoines nègres tout nus avec des bonnets carrés, sér. 31. || Jeu de paume carré, ou substantivement carré, jeu de paume où il y a un petit trou, et un ais au lieu de dedans. || Terme de marine. Voiles carrées, ou à trait carré, voiles quadrangulaires dont les vergues, hissées par le milieu, croisent le mât à angles droits. Poupe carrée, la poupe ordinaire, par opposition à la poupe ronde des galiotes, etc. Brassé Carré, se dit des basses vergues, quand elles se trouvent perpendiculaires à la longueur du navire. On dit aussi brasser une vergue Carré, locution dans laquelle Carré est pris adverbiallement. || 4^o Terme

de guerre. Autrefois bataillon carré, bataillon qui avait autant de profondeur que de front, autant de files que de rangs. La phalange macédonienne qui n'était qu'un gros bataillon carré ne pouvait se mouvoir que tout d'une pièce, boss. *Hist.* III, 6. Aujourd'hui bataillon carré, ou, substantivement, carré d'infanterie, troupe disposée pour faire face des quatre côtés. Former le carré. Enfoncer un carré. Je ne verrai plus....Leurs troupes [de mes spahis].... Sur les carrés pesants s'abattant par nuées, v. HUGO, *Orient*. || 5^e Terme d'anatomie. Le muscle carré du menton, des lombes, etc. ou, substantivement, le carré du menton, des lombes, etc. muscles ainsi nommés à cause de leur forme. || 6^e Terme de mathématiques. En géométrie, un mètre carré, un carré dont le côté est d'un mètre. Seize mètres carrés, un carré qui contient seize carrés d'un mètre et dont, par conséquent, le côté a quatre mètres. Un triangle qui contient quinze mètres carrés est un triangle dont la base est de cinq mètres, et la demi-hauteur de trois. || En arithmétique, nombre carré, nombre multiplié par lui-même; et substantivement, le carré d'un nombre, le produit de ce nombre par lui-même. Elever un nombre au carré. Racine carrée, nombre qui, multiplié par lui-même, reproduit le nombre donné. Quatre est la racine carrée de seize. Un carré carré, la quatrième puissance d'un nombre. || 7^e Qui a de larges épaules, robuste. Garçon carré, robuste, LA FONT. *Lun.* Quoi! Platon avec ses épaules carrées, sa figure sérieuse.... a connu cette espèce de baiser, FONTEN. *Platon, Marg. d'Ec.* Ulysse se découvre; on vit avec étonnement ses cuisses fortes et nerveuses, ses épaules carrées, FÉN. XXI, 460. || 8^e En rhétorique, qui a quatre membres, en parlant d'une période. Faire des périodes carrées. || Par extension, période carrée, période nombreuse et bien soutenue. || Terme de musique. Phrase carrée, phrase de quatre mesures, ou d'un nombre de mesures multiple de quatre. || 9^e Fig. et familièrement. Tête carrée, homme d'un jugement juste et solide, ou d'un caractère opiniâtre. || 10^e Familièrement. Réponse carrée, réponse nette ou ferme. || 11^e Au jeu de brelan, brelan carré ou quatrième, brelan formé des trois cartes de même sorte que la retourne. || Familièrement. Partie carrée, partie de plaisir faite entre deux hommes et deux femmes. On trouve une partie carrée tout établie dans l'Électricité de Crébillon, VOLT. *Lett. Pruss.* 40. || 12^e Terme de charpentier. Faire le trait carré, éléver une ligne perpendiculaire sur une autre.

2. CARRÉ (ka-ré), s. m. || 1^e Figure carrée, c'est-à-dire qui a les quatre angles droits et les quatre côtés égaux. Le côté, la diagonale d'un carré. || Par abus, un carré long, carré dont deux côtés opposés sont plus longs que les deux autres. || 2^e Un carré de papier, un morceau de papier de la forme d'un carré ou d'un carré long. Donnez-moi un carré de papier, que je prenne votre adresse. || 3^e Terme de jardinage. Espace de terre en carré pour la culture. Un carré d'artichauts. || 4^e Carré d'eau, une pièce d'eau en carré. || 5^e Palier. Nous logeons sur le même carré. || 6^e Terme de boucherie. Carré de mouton, partie du mouton entre le gigot et les premières côtelettes. || 7^e Carré de toilette, coffret où les femmes mettaient leurs peignes, etc. || 8^e Autrefois, en termes de monnaie, petit morceau d'acier en forme de dé, dans lequel était gravé ce qui devait être en relief dans une médaille. || 9^e Terme de papeterie. Un certain format du papier, le plus en usage dans l'imprimerie. Cet ouvrage sera tiré sur carré fin. Papier grand carré. Il se dit aussi adjectivement, papier carré fin. || 10^e Terme de danse. Figure imaginée par un nommé Mahoni vers le milieu du siècle dernier, qui consiste à décrire l'aire ou le carré de la danse par deux pas de côté (à droite ou à gauche), deux pas en avant, deux pas de côté (en sens inverse des premiers), et deux pas en arrière. Le grand carré a lieu quand les huit figurants décrivent ainsi des carrés chacun autour de son voisin; et le petit carré quand il y a seulement quatre figurants ou deux couples. || 11^e Terme de cuisine. Carré de lard, petit morceau coupé en forme de dé à jouer. Tailler des carrés de lard. || 12^e Terme de marine. Chambre commune autour de laquelle sont rangées les cabines des officiers. || Bâtiment ayant des voiles dites carrées. || Ouverture d'une écoutille. || 13^e Traîneau employé dans les cordières. || Bâti de charpente dont les cordiers se servent pour tordre les torons. || 14^e Terme de pêche. Sorte de filet, le même que le carreau. || 15^e Au jeu du biribi, quatre numéros groupés, tels que 4-2-9-10, entre lesquels on place sa mise. || 16^e Carré de cuir, morceau taillé de la grandeur

qu'il faut pour une paire de souliers. || Base d'un ouvrage d'orfèvrerie. || Partie lisse et plate qui sert à séparer les mouures de menuiserie. || 17^e Terme de manège. Travailler en carré, conduire le cheval non pas avec un rond autour du pilier, mais par quatre lignes droites, en tournant la main à chacun des angles. || Voyez pour carré, terme militaire, carré, terme d'anatomie, et carré, terme de mathématiques, le précédent aux n°s 4, 5 et 6.

— HIST. XII^e s. Je sui pour vostre amour en ceste tour quarrée; Tost y mourrai pour vous, ROMANC. 45. || XIII^e s. Haut fu li mur et tous quarrés; Si en fu bien clos et barrés, En leu de haies, un vergiers, LA ROSE, 467. || XV^e s. Dist le levriers: c'est chose clere; Mes tu- es grans, gros et quarrés, Et as tes quatre piés ferrés, FROISS. *le Débat du cheval et du levrier*. || XVI^e s. Il faut que la nourrice soit bien quarrée de poitrine, et bien croisée d'épaules, PARÉ, XVIII, 23.

— ÉTYM. *Quadratus* (voy. CARRIER).

1. CARREAU (kâ-rô), s. m. || 1^e Plaque de terre cuite, de pierre, de marbre, qui est d'ordinaire de forme carrée et qui sert à faire certains pavages. || Familièrement. Froid, dur comme un carreau, comme carreau, très-froid, très-dur. || Carreau de jeu de paume. Chasse à deux, à trois carreaux. À quatre carreaux la balle perd. || Franc carreau, jeu où celui dont la pièce jetée en l'air retombe le plus près du milieu du carreau, gagne le coup. Dans une chambre parquetée ou pavée de carreaux égaux, on jette en l'air un écu; l'un des joueurs parie que cet écu, après sa chute, se trouvera à franc carreau, c'est-à-dire sur un seul carreau; le second parie que cet écu se trouvera sur deux carreaux, c'est-à-dire qu'il couvrira un des joints qui les séparent; un troisième joueur parie que l'écu se trouvera sur deux joints, BUFF. *Homme. Arithm. morale*. || 2^e Sol pavé de carreaux. Le carreau d'une chambre, d'un vestibule. || Par extension. Coucher sur le carreau, coucher sur le plancher. Jeter des meubles sur le carreau, les jeter dans la rue. || Fig. Jeter, coucher quelqu'un sur le carreau, le renverser mort ou très-blessé. || Rester, demeurer sur le carreau, être tué sur la place. || Le carreau de la halle à Paris, lieu où se font les ventes de la halle, ainsi dit parce qu'il est carrelé, pavé. || 3^e Carreau de vitre, ou simplement, carreau, pièce de verre à vitrer. Casser, remettre un carreau. || Carreau électrique, espèce de condensateur, formé d'une lame de verre entourée d'un cadre en bois et recouverte, sur chacune de ses faces, par une lame d'étain. || Carreau magique ou étincelant, carreau de verre sur lequel on a tracé divers dessins avec de petites losanges d'étain placées à distance, de manière à les rendre visibles dans l'obscurité, en y produisant des étincelles électriques. || 4^e Carreau d'arbalète, flèche dont le fer avait quatre pans. || Les carreaux de la foudre, substance solide imaginaire qu'on croyait, au commencement du XVII^e siècle, lancée par la foudre, et qui tuait ainsi ceux qu'elle frappait comme un carreau d'arbalète. Rohaut dans son *Traité de physique* (1671) dit positivement que tous les efforts pour retrouver ce carreau ont été vains, et il en conclut que la foudre doit être un feu particulier qui tue comme s'il frappait. || Par extension, la foudre elle-même, le tonnerre. Ce Dieu remplit ses fourneaux De deux sortes de carreaux, LA FONT. *Fab.* VIII, 20. [Ciel] Pour qui gardes-tu tes carreaux embrasés, Si de pareils tyrans n'en sont point écrasés? CORN. *Sur. v. 5.* Du tonnerre dans l'air bravant les vains carreaux, BOIL. *Sat. x.* Lorsque les carreaux de son foudre Chez nos sourds passent pour muets, Jupin ne mettrait-il en poudre Qu'une couronne de bleus? BÉRANG. *Bluets*. || 5^e Aux cartes, celle des quatre couleurs qui est marquée de petits carreaux rouges. Il tourne carreau. Je n'ai pas de carreau. As de carreau. Au parloir, témoin de mes larmes, Le roi de carreau [un homme désigné en cartomancie par cette carte] vient souvent, BÉRANG. *Cartes*. || Fig. et familièrement. On l'a traité comme le valet de carreau, comme un valet de carreau, avec le dernier mépris. Et Marinette aussi, d'un dédaigneux museau, Lâchant un: Laisse-nous, beau valet de carreau, M'a planté là comme elle.... MOL. *Dépit am.* IV, 2. || Populairement. Mettre le cœur sur le carreau, vomir. Cette locution est fondée sur le double sens de cœur de carte et cœur pris pour estomac, et de carreau le sol et carreau carte. || Proverbe. Qui garde ou se garde à carreau n'est jamais capot; dictum qui, bien entendu, n'a rien de réel, et n'est fondé que sur la consonnance. || C'est un gaillard qui se garde toujours, qui a toujours garde à carreau; il a toujours quelque expédient, quelque ressource pour

se tirer d'affaire. || 6^e Coussin carré pour s'asseoir ou s'agenouiller. Qu'un fastueux carreau soit vu sous ses genoux, boil. SAT. x. Charles, pour n'être point vu de cette multitude, se mit un carreau sur la tête, VOLTAIRE, *Charles XII*, 7. || 7^e Fer à repasser de tailleur pour rabattre les coutures. || 8^e Dessin en forme de carreau. Etoffe à carreaux. || 9^e Planche d'un jardin potager. On dit plutôt aujourd'hui carré. Le pis fut que l'on mit en piteux équipage Le pauvre potager: adieu planches, carreaux: Adieu chicorée et poireaux, LA FONT. *Fab.* IV, 4. || 10^e Terme de peinture. Carreaux de réduction, lignes perpendiculaires tracées à la craie ou avec des fils sur un tableau, pour le copier en le réduisant. || 11^e Terme de maçonnerie. Pierre qui a plus de largeur en parement que de longueur en queue. || 12^e Terme de marine. Ceinture extérieure d'une embarcation non pontée. || 13^e Terme de pêche. Nappe carrée tendue sur deux portions de cerceau qui se croisent et qui sont attachées au bout d'une perche. Ce filet se nomme aussi carré, carrelet, échiquier. || 14^e Grande plaque plombée placée au-dessus des mangeoires des chevaux, pour les empêcher de lécher le mur. || 15^e Grosse lime de serrurier. || Petit nécessaire d'une couturière. || Ais carré servant à remplir la carcasse d'une feuille de parquet. || Chaque pièce composant les faces extérieures et verticales d'un poêle. || 16^e Paturage clos de larges fossés. || 17^e Terme de blason. Carré imparfait. || 18^e Un des noms vulgaires de l'hirondelle de rivage. || 19^e Adjectivement. Brochet carreau, très-gros brochet.

— HIST. XI^e s. D'une arbaleste [il] ne peut traire un quarrel, CH. DE ROLL. CLXV. || XII^e s. Quarals ne lance n'en puet maille fausser, RONC. 50. [Le cheval] Plus tost li court que carals destendus, ib. 44. Touz ses mostiers ert [sera] refais de quarraus [de pierres de taille], ib. 449. Tost furent esfremi e viel e juvelcel, La novele espadue du saint martyr novel, Qui giseit au mustier ocis sur le quarrel, TH. LE MART. 453. Tant ont miné sous terre, chascun à son cisel, Que des murs de Cologne ont trait maint grant quarel [pierre], SAX. IX. Ung mur de quarriaus tailleis, ib. III, 817. || XIII^e s. Lors veissies mangoniaux jeter des nés [nefs] et des huissiers [sorte de navires], et quarriaux d'arbalestes traire mout delivrement, VILLEH. LXXVII. Si mist un quariel en coche et traist au roi, CHRON. DE RAINS, 79. Quarriaux de toile sunt pieces de toile qui tiennent quatre aunes et demie de toile, LIV. DES MÉT. 343. Quiconques est archiers à Paris, il puet faire ars, quarriaus et fleches de tel fust come il li plaist, LIVRE DES MÉT. 260. [La tour] tote est de vert carrel de marbre, FL. ET BL. 1815. || XV^e s. Ceux du QUESNOY descliquerent canons et bombardes qui jetoient grands carreaux, FROISS. I, I, 444. Jeunes amoureux nouveaulx.... Chevauchent faisant les saulx, Et font saillir des carreaux de feu, comme de charbon, CH. D'ORL. ROND. 48. Et lors qui haoit à Paris aucun homme, il ne falloit que dire: il a esté Ermignac, presentement estoit tué sur le carrel, P. DE FENIN, 448. || XVI^e s. Le locataire est contraint à quitter par execusion et mise de ses meubles sur les carreaux, LOYSSEL, 482. Luy estant apporté un carreau, il commanda au plus vieil d'entre eux qu'il le prist pour se seoir, AMYOT, ALEX. 98. En trois mois les peuples soustenus de gens notables mirent sur le carreau plus de 10 000 personnes, D'AUB. HIST. I, 262. Sur le soir, après qu'un Espagnol par les carreaux du pont lui eut passé son épée au travers le petit ventre, ID. IB. II, 468. Les reformez passerent le temps à charger leurs pistolets avec cire, liege et carreaux d'acier, ID. IB. III, 49. Les harquebusades des barricades furent accompagnées de celles des fenêtres, avec une gresle de carreaux [pavés], qu'ils appellent grez, ID. IB. III, 74. Il se mit à genoux sur un carreau de velours noir, ID. IB. III, 94. Les pots et carreaux à feu, PARÉ, IX, PREF. Faut luy mettre entre les deux espaulles un oreiller, ou un quarreau assez dur, ID. XIII, 8. Eau d'orge, en laquelle on aura fait esteindre des carreaux d'acier ou de fer ardens, ID. XXIV, 49. Ils vous ont mis en figure en une belle feuille de papier, déjà couronné comme un roy de carreau, par anticipation, SAT. MÉNIPP. 87. [Il] Les scia d'un fer bien denté, Les transformant en une hune, En mast, en tillac, en carreaux, RONS. 564. À grands esclats fit enlever l'escorce Du tronc du pin sur la terre estendu, En longs carreaux et en poutres fendu, ID. 599. Un seul chesne, un seul orme, un sapin, un cyprès, Qu'un nerveux charpentier tourne en courbes charrues, Ou en carreaux voutez des navires ventrues, ID. 924. La terre sera despartie comme par quarreaux divisés de jardinage, O. DE SERRES, 420. Les costez de ce grand

vuide [l'amphithéâtre à Rome] remplis et environnez, depuis le fond jusques au comble, de soixante ou quatre vingts rengs d'eschelons, aussi de marbre, couverts de carreaux [coussins], MONT. IV, 42

— ÉTYM. Picard, *cariau, carieu*; génev. *carron*, carreau de terre cuite; wallon, *quarai*; provenc. *cairel*; anc. catal. *quadrel*; espagn. *quadrillo*; ital. *quadrello*; diminutif de *quadrum*, un carré (voy. CADRE). Dans l'ancien français le nominatif singulier était *carals, carels*, prononcé *carau, careu*, et le régime était *carel*; c'est le nominatif qui est devenu le mot moderne.

2. CARREAU (kà-rô), s. m. Terme de médecine. Affection des ganglions mésentériques, avec tuméfaction et dureté du ventre.

— ÉTYM. Ainsi dénommé à cause de la dureté du ventre qui est comme un carreau.

† CARRÉE (ka-rée), s. f. La carrée d'un lit, la couronne où s'attachent les draperies et qui était ordinairement un cadre en bois. || Ardoise d'Anjou. || Châssis en bois garni d'une toile lacée qui occupe le fond d'un cadre. || Terme de l'ancienne musique. Signe de durée représenté par un carré et qui valait deux rondes. La carrée s'appelait alors la brève, et la ronde la semi-brève.

CARREFOUR (ka-re-four), s. m. L'endroit où se croisent plusieurs rues, voies ou chemins. Le lieu de la scène était pour l'ordinaire un carrefour d'une forêt, BERN. DE ST-P. *Paul et Virg.* Ce que les beaux génies de la Grèce ont trouvé par un dernier effort de raison s'enseigne aux carrefours de nos cités, CHATEAUB. *Génie*, I, VI, 6.... J'ai fui la ville aux muses si contraire, Et l'écho fatigué des clammeurs du vulgaire; Sur les pavés poudreux d'un bruyant carrefour Les poétiques fleurs n'ont jamais vu le jour, A. CHÉNIER, *Él.* 44. || Fig. Vous devez marcher droit pour n'être pas berné; Et s'il faut que sur vous on ait la moindre prise, Gare qu'aux carrefours on ne vous tymparise, MOL. *Éc. des femmes*, I, 4. || Un langage, des injures de carrefour, la langue des carrefours, se dit de propos grossiers.

— HIST. XII^e s. Et derompre [eux] à chevaux entre deux carrefors, *Saxons*, XXVII. Lors il ont en un quarrefor Une dameisele trovée, *la Charette*, 606. || XIII^e s. Et croioit à cescun quartfour des rues, *Chr. de Rains*, 107. Et se li vallés ne sont cōmandé, cil doivent aler en la place jurée à l'aigle, ou quarrefour des chans pour eus alouer, *Liv. des mét.* 432. Et li crieur tout ensemble doivent crier le vin le roi au mein et au soir par les quarrefours de Paris, *ib.* 26. Il fleutera nos paroles Par quarrefours et par escoles, Selon le langage de France, *la Rose*, 106778. Coustume est en moult de liex c'on fet crois de pierre ou de fust es quarrefours des chemins ou en autres liex, BEAUM. XXV, 24. Le roy le fist volentiers, et les heberga en une rue appellée le quarrefour du Temple, qui ore est appellée la rue Sainte-Croix, JOINV. 299. || XIV^e s. Li Romain fesoient liz auc i come à reposer, à coissins et oreilliers, parmi les carrefours, pour honneur de leurs diex, BERCHEURE, f° 2, verso. Droit à un quarrefour, se l'histoire ne ment, Li salirent au dos quinze laron pullent, *Beaud. de Seb.* XI, 405. || XV^e s. En villes et en carrefours, A. CHARTIER, *Esprance des trois verius*. || XVI^e s. Adone veissiez par carrefours et places Gens se retraire.... J. MAROT, V, 183. Il n'y avoit place, canton, carrefour ni carroy qui ne fust garni ou d'un theatre ou d'un arc, CARL. III, 20. Il y avait aux carrefours de Rome des vaisseaux et demy-caves pour y apprester à pisser aux passants, MONT. I, 372.

— ÉTYM. Bourguig. *carrefor*; provenc. *carrefore*; de *quadrifurcus*, qui a quatre fourches ou divisions, de *quatri*, qui a le même radical que *quatvor*, quatre (voy. QUATRE), et *furca* (voy. FOURCHE). C'est le provençal qui montre que dans l'étymologie est *furca* et non *forum*.

† CARRÉGER (ka-ré-jé), v. n. Terme de marine. Se dit dans la Méditerranée pour louoyer.

CARRELAGE (ka-re-la-jé), s. m. Action de carreler; le travail ou l'œuvre du carreleur.

— ÉTYM. *Carreler*.

1. CARRELÉ, ÉE (ka-re-lé, lée), part. passé. Pavé de carreaux. Une chambre carrelée.

† 2. CARRELÉ (ka-re-lé), s. m. Sorte d'étoffe de soie.

— ÉTYM. *Carrelé* 1.

† CARRELÉE (ka-re-lée), s. f. Espèce de tortue terrestre.

CARRELER (ka-re-lé). Dire il carle, pour il carrelle, est une prononciation très-vicieuse qu'on entend souvent. Je carrelle, tu carrelles, il carrelle, nous carrelons, vous carrez, ils carrelent; je car-

relais; je carrelai; je carrellerai; je carrelerais; carrelle; que je carrelle; que je carrelasse; carrelant, v. a. || 1^o Paver avec des carreaux. || 2^o Raccommoder de vieux souliers.

— HIST. XVI^e s. Que le plancher soit quarrellé de briques, O. DE SERRES, 134.

— ÉTYM. *Carrel, carreau*.

1. CARRELET (ka-re-lé), s. m. Poisson de mer, plat, blanc d'un côté et gris de l'autre, avec quantité de petites taches rouges. On l'appelle aussi carreau.

— HIST. XIV^e s. Aiez des carrelets appareillés et lavés, MÉNAGIER, II, 5. Quarrelets sont bons friis à la fleur [de farine], ib. II, 5. || XVI^e s. Limandes, carreletz, maigres.... RAB. *Pant.* 279.

— ÉTYM. *Carrel, carreau*: poisson ainsi nommé de ses taches en carreaux.

2. CARRELET (ka-re-lé), s. m. || 1^o Filet de pêche qui est le même que le carreau ou l'échiquier. || 2^o Filet pour les petits oiseaux. || 3^o Petit châssis carré auquel on fixe un blanchet.

— ÉTYM. *Carrel, carreau*, à cause de la forme.

3. CARRELET (ka-re-lé), s. m. || 1^o Grosse aiguille angulaire du côté de la pointe. Carrelet de sellier, d'emballeur, etc. || 2^o Epée dont la lame est à trois carres. || 3^o Outil pour ouvrir les dents des peignes. || Petite lime qui n'a que la moitié de la force du carreau. || Carde sans manche à l'usage du chapelier.

— ÉTYM. *Carrel, carreau*, à cause de la ressemblance de forme avec un carreau d'arbalète.

CARRELETTE (ka-re-lé-té), s. f. Lime plate et fine.

— ÉTYM. *Carrelat* 3.

CARRELEUR (ka-re-leur), s. m. || 1^o Ouvrier qui pose les carreaux. || 2^o Savetier ambulant. Carreleur de souliers.

— HIST. XVI^e s. Les vigneronns de S. Cloud, les carreleurs de Ville-juifve, SAT. MÉNIPP. 50.

† CARRELIER (ka-re-lié), s. m. Artisan qui façonne et cuit des carreaux pour garnir le sol des appartements.

— ÉTYM. *Carrel, carreau*.

CARRELURE (ka-re-lu-ré), s. f. Ressemelage des vieilles chaussures. || Fig. Bon repas; ce qui fait dans le corps d'un homme quelque chose d'assimilé par plaisir à la carrelure d'une chaussure. Va-t'en vite; je vois bien que cette maladie reculera bien les noces.— Et c'est ce qui me fait enrager; je croyais refaire mon ventre d'une bonne carrelure, et m'en voilà sevré, MOL. *le Médecin volant*, 3.

— HIST. XVI^e s. Si le savetier avait cousu quelque carrelure, ce singe s'en venoit jouer des coudes comme il avoit vu faire, DESPER. *Contes*, XXI.

— ÉTYM. *Carrelat*.

CARRÉMENT (ka-ré-man), adv. D'une manière carrée, à angles droits. Tracer un plan carrément. || Fig. et populairement, d'une manière décidée. Il refusa carrément.

— ÉTYM. *Carré*, et le suffixe *ment*.

CARRIER (ka-ré), v. a. || 1^o Donner une figure carrée. Carrier un bloc de marbre. || 2^o Terme de géométrie. Trouver le carré équivalent à une surface terminée par des lignes courbes. Le mathématicien qui carre une courbe à double courbure, VOLT. *Dial.* XXIX, 44. J'aime mieux votre Anti-Machiavel que toutes ces courbes qu'on carre ou qu'on ne carre pas, ID. *Lett. Pruss.* 94. || Terme d'arithmétique et d'algèbre. Former le carré d'un nombre, d'une quantité, en les multipliant par eux-mêmes. || 3^o Terme d'art militaire. Former une troupe en carré. || 4^o Se carrer, v. réfl. Se tenir d'une façon qui annonce la satisfaction de soi, l'arrogance. Montrer ses belles dents, se carrer sur un pied, RÉGNIER, *Sat.* VIII. Cependant l'un des jeunes gens vêtut sa soutane et commença à se carrer avec, FRANCION, IV, 155. Dans ce penser il se carrait, Recevant comme siens l'encens et les cantiques, LA FONT. *Fab.* V, 14. Un jour que je me promenais et me carrais dans les appartements, LE SAGE, *Gil Blas*, VII, 43. On l'a mille fois fustigé, Il se carre encor dans la boue, VOLT. *Ep.* 86. Sur un trône l'ennui se carre, Fier d'être encensé par des sots, BÉRANG. *Math. Bruneau*. || 5^o À la bouillotte, un joueur se carre, quand il s'assure de la priorité en doublant sa mise.

— ÉTYM. Provenc. *cairar*; catal. *quadrar*; espagn. *cuadrar*; ital. *quadrare*; du latin *quadrare*, où le radical *quadr* est une forme de *quatuor*, quatre (voy. QUATRE).

CARRICK (ka-rik), s. m. Sorte de redingote fort ample qui a plusieurs collets ou un collet très-long.

CARRIER (ka-rié); l'r ne se lie jamais; au pluriel

l's se lie: des ka-rié-z actifs), s. m. Celui qui exploite une carrière comme entrepreneur ou comm ouvrier. Quand on dit à la barrière d'Enfer: voilà les carriers de Montrouge qui descendent.... A. DUMAS, *Les mille et un fantômes*, § 1.

— HIST. XVI^e s. Nous allâmes près d'une lieue dans lesdites carrières, estans conduits par deux carriers, PALISSY, 266. Lors le carrier me dit que plusieurs fois il avoit trouvé de tels et autres animaux au profond des pierres, sans apparence d'aucune ouverture, PARÉ, XIX, 19.

— ÉTYM. *Quadratarius*, tailleur de pierres, de quadrare, donner une forme carrée (voy. CARRIER).

1. CARRIÈRE (ka-rié-ré), s. f. || 1^o Lieu fermé de barrières et disposé pour les courses. Il excelle à conduire un char dans la carrière, RAC. *Brit.* IV, 4. Quand pourrai-je, au travers d'une noble poussière, Suivre de l'œil un char fuyant dans la carrière? ID. *Phèd.* I, 3. Aux athlètes dans Pise elle ouvre la barrière, Chante un vainqueur poudreux au bout de la carrière, BOIL. *A. poët.* II. Je laisse aux plus hardis l'honneur de la carrière Et regarde de loin assis sur la barrière, ID. *ib.* || Fig. Passer carrière, accepter certaines conditions. Personne n'avait été d'avis de passer carrière sur les énormes propositions qui avaient été faites à Torcy à la Haye, ST-SIM. 238, 471. Portland voulut essayer de tout, et voir si, n'en faisant plus une condition [du départ de Jacques de la France], puisqu'il avait passé carrière, et comblant le roi de prévenances et de respects, il ne pourrait pas obtenir ce fruit de ses souplesses, ID. 54, 446. || Donner carrière, laisser le champ libre; se donner carrière, s'ouvrir un champ libre. Donner carrière à ses plaintes, à ses passions. J'avais franchi les monts qui bornent cet état, Et trottais comme un jeune rat Qui cherche à se donner carrière, LA FONT. *Fabl.* VI, 6. Pour peindre les beautés, cette éloquence se donnait carrière, HAMILT. *Gramm.* 44. || Familièrement. Se donner carrière aux dépens de quelqu'un, le railler sans aucune retenue. || Il ouvrit et ferma la carrière, il ferma la carrière qu'il s'était ouverte, se dit d'un homme qui, excellant dans l'art dont il fut le créateur, est resté sans rivaux. || 2^o Terme de manège. La course que peut fournir un cheval sans perdre haleine. Ce cheval a bien fourni sa carrière. Donner carrière à un cheval, lui lâcher la bride. Ils avaient exigé du roi de Perse qu'il se tiendrait toujours éloigné des côtes de la mer de la carrière d'un cheval, MONTESQ. *Espr.* XXI, 24. || Sorte de manège découvert, dans les haras. || Terme de fauconnerie. La carrière de l'oiseau, qui est un espace d'environ soixante toises qu'il est dressé à monter. || 3^o Par extension, une course quelconque. Les navires qui partent pour fournir une longue carrière, MASS. *Prof.* 2. || 4^o Course ou cours des astres. Les planètes fournissant toujours la même carrière.... Le soleil étant au milieu de sa carrière. Il voulait reculer les frontières de son empire jusqu'aux lieux où le soleil finit sa carrière. Le dieu [le soleil], poursuivant sa carrière, Versait des torrents de lumière Sur ses obscurs blasphémateurs, LE FRANC DE POMPIGNAN, *Odes*, III, 4. || 5^o Fig. Champ, espace où la vie se déploie et s'exerce, où les choses s'accomplissent, où les sentiments se font jour. Qu'ils fassent un ouvrage Riche d'inventions, de sens et de langage.... Qu'ils montrent de leur eau, qu'ils entrent en carrière, RÉGNIER, *Sat.* IX. Et c'est mal de l'honneur entrer dans la carrière, CORN. *Hor.* II, 3. Sa faveur me couvrira entrant dans la carrière, ID. *Poly.* IV, 3. Dieu ouvre une belle carrière à nos espérances, BOSS. I, *Annonc.* 2. Moulin ouvre la carrière par cet anéantissement de tout acte, ID. *Or.* 3. Vous n'entreprenez point une injuste carrière, RAC. *Baj.* II, 1. C'est par où nous ouvrirons les instructions de cette sainte carrière [du carême], MASS. *Carême, Jeûne.* Pour interrompre enfin une si affreuse carrière, ID. *Carême. Mot. de conv.* Ô vous qui de l'honneur entrez dans la carrière, VOLT. *Disc.* 3. Lorsque Bossuet descendit dans la carrière, la victoire ne demeura pas longtemps incertaine, CHATEAUB. *Génie*, I, I, 4. Il a fourni la carrière de plusieurs carèmes, BOSS. *Bourg.* 4. Il pourrait se vanter d'avoir fourni une assez belle carrière, SÉV. 595. Je n'ai pas trop mal couru ma carrière, ID. 598. On veut fournir toute la carrière, LA BRUY. 44. Vous laissez si peu de carrière à mes sentiments qu'il faut malgré soi se conformer à votre façon de penser, CRÉBILLON, dans DESFONT. Il a recommencé, pour ainsi dire, la carrière de ses anciennes amours; sa première jeunesse s'est écoulée une seconde fois dans nos entretiens, J.-J. ROUSS. *Hél.* IV, 9. || 6^o Le cours de la vie, le temps pendant lequel on exerce une charge, un em-

ploi, etc. Qu'un long âge apprête aux hommes généreux Au bout de leur carrière un destin malheureux! CORN. *Cid*, II, 9. Croyez-vous que lui-même il fut homme à vous suivre, Si par votre trépas vous l'aviez prévenu? Non, madame, il voudraitachever sa carrière, LAFONT. *Matr.* Elle veut y venir doucement finir sa carrière, SÉV. 432. Je touche au dernier pas de ma longue carrière, VOLT. *Alez*, I, 1. Je veux qu'il pousse sa carrière aussi loin que Fontenelle, et que dans son agréable vie.... VOLT. *Lett. Mme du Deffant*, 9 mai 1764. Ses forces ne lui permettaient ni de faire de grands efforts ni de se flatter de l'espérance d'une longue carrière, CONDORCET, *Busquet*. || 7^e Profession, état, étude. Choisir ou se choisir une carrière. Entrer dans la carrière politique. Faire ses premiers pas dans la carrière du gouvernement. La carrière du barreau. La carrière militaire. La carrière des armes. Vaincu par lui, j'entrai dans une autre carrière, RAC. *Ath.* III, 3.

— HIST. XII^e s. Girarz seit bien d'Ardene la grant charriere. *Gérard de Ross.* p. 362. || XIII^e s. Il vit venir Amy par la chariere, DU CANGE, *carreria*. La seconde maniere de voie qui fust fete, si fu de huit piés de largue, et l'apel'on cariere, BEAUM. XXV, 2. Le chevalier qui la destroït, Por le chemin qu'il vit estoit, La mist devant; il fu derriere Por l'estre de la quarriere, *Fabl. et Cont. anc.* t. I, p. 496. Qui lors veist par les charrieres Gent armez ayant et arrières, G. GUIART, t. II, p. 407. || XV^e s. Ils descendirent de leurs defenses et vinrent en la carriere et apportèrent grand foison de bois et merrien, FROISS. II, III, 38. || XVI^e s. L'ignorance des auditeurs preste une belle et large carriere au maniement d'une matiere cachée, MONT. I, 247. Se fourvoyer de la droicte carriere, ID. I, 339. J'ay veu un homme donner carriere à deux pieds sur sa selle, ID. I, 308. Ne plus ne moins qu'un bon coureur qui par malheur se laisseroit tomber au plus près du bout de sa carriere, AMYOT, *Philop.* 34. Un tel preparatif est beau, dit-il, pour une course et carriere: mais je crains le retour et la continue de la guerre, ID. *Phoc.* 32. Quand les ennemis auroyent brisé une carriere [voie] tout à travers de la ville, et qu'ils pussent passer et repasser à travers de ladite ville jusques au nombre de quarante de front, PALISSY, 421. Il fallut courir à l'escurie, ou depuis trois semaines par prevoiance on avoit accoustumé de picquer des chevaux en une carriere ouverte, D'AUB. *Hist.* II, 487. Frais, gaillard, jeune, ainsi qu'un jouvenceau Qui pour l'amour de sa belle guerriere Monte à cheval et passe une carriere, RONS. 679. Cheval ayant le pas, le trot, le galop et la carriere, eslevé, libre, vigoureux et viste, seur, prompt et ferme le maniement et les bonds, avec facile et leger arrest, O. DE SERRES, 303. Le second chemin s'appelle carriere et a huit pieds de largeur, et y peut l'on bien mener charrettes l'une après l'autre et bestail en cordelle, et non autrement, *Constumier génér.* t. I, p. 403.

— ETYM. Provenç. *carriera*, rue; espagn. *carrera*; portug. *carrreira*; ital. *carriera*; de *carrus*, char (voy. CHAR): proprement voie d'un char.

2. **CARRIÈRE** (ka-rièr'), s. f. || 1^e Lieu d'où l'ont tire de la pierre. Ouvrir une carrière. Carrière de marbre, d'ardise. Une corde qui, en s'enroulant [autour d'un tissu], amène à la surface du sol une pierre taillée aux fond de la carrière, A. DUMAS, *Les mille et un fantômes*, § 4. || Dans l'antiquité on employait les prisonniers aux travaux des carrières. Condamner aux carrières. || Fig. Qu'on me ramène aux carrières, se dit pour exprimer qu'on est prêt à redire ou à relaire ce pourquoi on a été mené aux carrières, on a subi un traitement injuste. Expression empruntée à ce Grec qui, à la cour de Denys le tyran, aimait mieux être ramené aux carrières d'où il sortait, que d'admirer les mauvais vers du roi. || Il a une carrière dans le corps, se dit d'un homme qui a subi plusieurs fois l'opération de la taille pour des calculs, ou qui rend souvent des calculs en urinant. || 2^e Concration pierreuse dans l'intérieur de certains fruits.

— HIST. XII^e s.... As charpentiers et as masons, mairien achetassent, et pierre feissent de la quarriere venir, ROIS, 423. || XVI^e s. Les colonnes furent taillées en la quarriere de marbre pentelique, AMYOT, *Publ.* 9. Il se vient mettre en bataille à la vue de la ville aux carrières de Vaugirart, D'AUB. *Hist.* III, 481.

— ETYM. Bas-lat. *quadraria* (voy. CARRIER). M. Houzée, 3^e lettre sur la signification des noms de lieux en France, p. 30, préfère rattacher carrière au celtique *cair*, pierre, qui se retrouve en effet dans beaucoup de noms de lieux; mais l'orthographe quar-

riere, le latin *quadrarius*, tailleur de pierre, le bas-lat. *quadraria*, font donner la préférence au latin sur le celtique.

† **CARRILLON** (ka-ri-lion, ll mouillées), s. m. Terme de serrurerie. Pièce de fer carrée.

— ETYM. Bas-lat. *quadrilio*, quaternaire (voy. CARRILLON).

CARRIOLE (ka-ri-o-l'), s. f. || 1^e Petite charrette couverte, ordinairement suspendue. Carriole d'osier. || 2^e Familièrement, mauvaise voiture.

— ETYM. Provenc. *carriol*, s. m., *carriola*, s. f.; espagn. *carriola*; ital. *carriuola*; diminutif de *carrus*, char (voy. CHAR).

† **CARROCCIO** (ka-ro-tchio), s. m. Nom d'un grand et splendide chariot qui accompagnait les armées des cités italiennes du moyen âge et qui portait le drapeau de la cité.

— ETYM. Ital. *carroccio*, augmentatif de *carro*, char.

† **CARROSSABLE** (ka-ro-sa-bl'), adj. Route carrossable, route où les voitures peuvent passer.

— ETYM. Ital. *carrozzabile*, de *carrozza*, carrosse.

CARROSSE (ka-ro-s'), s. m. || 1^e Voiture à quatre roues, suspendue et couverte. Chevaux de carrosse. Avoir, prendre, rouler carrosse. Mata menant sa maîtresse à son carrosse, HAMILT. *Gramm.* 4. Elle monta promptement en carrosse, ID. ib. 7. La pauvre femme n'ose pas aller en carrosse, SÉV. 443. Son carrosse était demeuré à demi-lieu de Vitre, ID. 69.

Et mon homme d'avoir chiens, chevaux et carrosses, LA FONT. *Fables*, VII, 44. Comme il n'y avait pas longtemps que les carrosses à glaces étaient en usage, HAMILT. *Gramm.* 7. Il descend du palais, et trouvant au bas du grand degré un carrosse qu'il prend pour le sien, il se met dedans; le cocher touche, et croit ramener son maître dans sa maison, LA BRUY. 44. Tu te trompes si, avec ce carrosse brillant, ce grand nombre de coquins qui te suivent et ces six bêtes qui te traînent, tu penses que l'on t'en estime davantage, ID. 2. || Fig. Il est brutal, stupide comme un cheval de carrosse, c'est un vrai cheval de carrosse, se dit d'un homme brutal et stupide. Comment, grand cheval de carrosse! MOL. *Bourg. gent.* II, 3. Il est vrai que cela est écrit du style d'un cheval de carrosse, VOLT. *Lett. Helvétius*, 1^e mai 1763. || Carrosse de voiture s'est dit au XVII^e siècle pour ce que nous appelons diligence. Un carrosse de voiture qui allait à Bordeaux fut dans la route attaqué par des voleurs, MARIVAUX, *Vie de Marianne*, 1^e partie, p. 7. || 2^e Terme de marine. Logement sur l'arrière d'un bâtiment. || 3^e Terme de pêche. Petit parc très-bas dont le dessus est couvert par un filet.

— SYN. CARROSSE, VOITURE. On ne dira pas: mon carrosse est à la porte; je vous prendrai dans mon carrosse; il faut dire: ma voiture est à la porte; je vous prendrai dans ma voiture. Carrosse implique une idée de luxe et de faste qui n'en permet l'emploi dans certains cas.

— HIST. XVI^e s. Et ensuite un gros vilain carrosse qui acouchoit de petits carossillons, D'AUB. *Fœn.* IV, 20. On murmura aussi que les carrosses seroient censurées, SAT. *Ménipp.* 198. Un carrosse à trente-six portières [une charrette], OUDIN.

— ETYM. Bourguig. *cairosse*; de l'ital. *carrozza*, forme dérivée de *carro*, char (voy. CHAR). *Carrozza* étant féminin en italien, *carrosse* a été féminin: Toujours d'un valet ta carrossé est suivie, RÉGNIER, ÉL. 2. L'italien ayant d'autre part *carroccio*, on a dit aussi *carroche*.

CARROSSÉE (ka-ro-sé), s. f. La quantité de personnes que contient un carrosse. Monseigneur embrassâ toute la carrossée, SÉV. 488. Vous savez aussi mes transports de joie, quand je vois partir une chienne de carrossée, qui m'a contrainte et ennuée, ID. 272. Le roi partit de Compiègne et s'en alla avec sa même carrossée à Chantilly, ST-SIM. 60, 44.

— ETYM. Ital. *carrozzata*, de *carrozzare*, aller en carrosse (voy. CARROSSE).

† **CARROSSE** (ka-ro-sé). || 1^e V. à. Voiturer en carrosse. Il a fallu carrosser toute la noce. || 2^e V. n. Terme de marine. Carrosser de la voile, avoir beaucoup de voiles dehors par un bon frais.

— ETYM. Ital. *carrozzare*, aller en carrosse.

† **CARROSSE** (ka-ro-se-rie), s. f. L'état de carrossier et ses produits. Il entend bien la carrosserie. Il tient la sellerie et la carrosserie. || Le corps des carrossiers où l'ensemble de ceux qui fabriquent des carrosses.

— ETYM. *Carrosse*.

CARROSIER (ka-ro-sié), s. m. || 1^e Fabricant de carrosses. || 2^e Ouvrier carrossier. || 3^e Cheval d'at-

telage de haute taille. Le carrossier léger est le cheval des attelages de luxe, différent, par moins de taille, de celui qu'on nomme simplement carrossier.

— HIST. XVI^e s. Le carrossier [cocher] de M. Varat me donna du pommeau dans l'estomac, D'AUB. *Fœn.* I, 7. Elle fit commander à son carrossier de les mener le plus lentement qu'il pourroit, *Pelerin d'amour*, t. I, p. 106, dans LACURNE (Aux coches avaient succédé les carrosses, d'où carrossier pour cocher, qui cependant est aujourd'hui seul en usage).

— ETYM. *Carrosse*.

CARROUSEL (ka-rou-zél), s. m. || 1^e Tournoi où des chevaliers partagés en quadrilles distingués par la diversité des livrées et des habits, se livrent à différents jeux et exercices. On y ajoutait souvent des courses de chariots, des machines, des récits et des danses de chevaux. S'il se fait un carrousel, le voilà entré, LA BRUY. 7. On fit en 1662 un carrousel vis-à-vis les Tuilleries, VOLT. *Louis XIV*, 25. Donc, en vos Amies courtoises, Gravez, pairs et damoisels, La loi des joutes gauloises, Et des galants carrousels, V. HUGO, *Odes*, IV, 42. Six grands laquais, plus chamarrés de galons que les estafiers d'un carrousel, DANCOURT, *Chevalier à la mode*, I, 4. Si on vous avait dit dans votre enfance qu'il y avait à Moscou des carrousels d'hommes et de femmes plus magnifiques et plus galants que ceux de Louis XIV, VOLT. *Lett. Richelieu*, 20 avril 1770. || 2^e La place même où se donne un carrousel:

— ETYM. Ital. *carosello* ou *garosello*; *garosello* est un diminutif de *garoso*, querelleur, de *gara*, querelle; de sorte que *garosello* paraît signifier proprement tumulte.

CARROUSSE (ka-rou-s'), s. f. Partie de boire, excès de boisson. Encore, après cela, ils sont enfants des dieux; Ils font journallement carrousse avec les dieux, RÉGNIER, *Sat.* II. Alaciel, qui de sa vie, Selon sa loi, n'avait bu vin, Goûta ce soir, par compagnie, De ce breuvage si divin.... Insensiblement fit carrousse, LA FONT. *Fiancée*. || Mot vieilli.

— HIST. XVI^e s. Quelques Alemanis et Bourguignons faisoient carrousse du sang des sacrifices, D'AUB. *Conf.* I, 8. Tout le monde bevoit carous à luy et à moy, pensans m'enyrer, PARE, t. III, p. 732. Ce maistre eschevin, qui ne mist jamais le nez qu'en ung poisle pour boire caroux.... CARLOIX, IV, 14.... Faisant boire à la mode du pays [de Metz], que l'on appelle caroux, tous les passants, ID. VI, 25. Qu'ils iroient jusques dedans leurs poisles, et faire caroux, c'est à dire boire d'autant avec eux, ID. IX, 24. Je ne suis pas de ces importuns lifrelotres qui, par force, par outrage et violence, contraignent les gentils compagnons trinquer, boire carous, RAB. *Pant.* III, *Prolog.*

— ETYM. Espagn. *caraos*; angl. *carouse*; de l'allemand *garous*, dans cette locution *garous machen*, en finir, combler la mesure.

CARRURE (ka-ru-r'), s. f. La largeur du dos d'une épingle à l'autre. Il était court de stature, mais large de carrure, J. J. ROUSS. *Conf.* III. Des gentilshommes damerets Qui n'ont ni carrure ni taille, BÉRANG. *Prétint.* || Se dit aussi d'un habit. Cet habit est trop large, trop étroit de carrure.

— HIST. XIII^e s.... closture Qui n'est pas faite en quarreure, *la Rose*, 20494. Li vergiers par compasseuse Si fu de droite quarreure, S'ot de l'onc autant cum de large, ID. 1332. Et doit estre le champ de quarante canes de careure, ASS. DE JÉRUS. I, 174. || XV^e s. Au milieu du palais avoit un chastel ouvré et charpenté en carrure de quarante pieds de haut et de vingt pieds de long et de vingt pieds d'aile, FROISS. III, IV, 4. Il ordoyna brievement son ost en quarreure, et par devant estoit en triangle, MONSTR. I, 50. || XVI^e s. De huit ou neuf pieds de quarreure dans oeuvré et peu moins de hauteur sera la raisonnable capacité d'un chacun poulailleur, O. DE SERRES, 347.

— ETYM. Provenç. *cayradura*; espagn. *cuadratura*; ital. *quadratura*; du latin *quadratura*, de *quadrare* (voy. CARRER).

† **CARTACE**, ÉÉ (kar-ta-sé, sée), adj. Termé d'histoire naturelle. Qui à l'aspect du papier.

— ETYM. *Chartaceus*, de *charta* (voy. CARTE).

† **CARTAGER** (kar-ta-jé), v. n. Termé d'agriculture. Donner un quatrième labour à la vigne.

— ETYM. *Quart*, quatrième.

† **CARTAHU** (kar-ta-u), s. m. Termé de mariné. Cordage passant par un poulail et servant à monter ou à descendre un objet quelconque.

CARTAYER (kar-té-ié), v. n. Conduire une voiture de façon qu'une ornière soit entre les deux chevaux et entre les roues. Ce cocher à fort bien cartayé.

— ÉTYM. Wallon, *quateler*; de *quatre*. *Cartayer*, c'est en quelque sorte couper la route en quatre, c'est tracer une quadruple voie, les deux ornières et les deux voies des roues.

CARTE (kar-t'), s. f. || 1^e Proprement, papier, usité seulement en cette locution : carte blanche, carte sur laquelle il n'y a rien de tracé. || Fig. Plein pouvoir. J'ai carte blanche là-dessus.... L'allai trouver, lui mit la carte blanche, LA FONT. *Cal.* Charles donna carte blanche à son ministre, VOLT. *Charl. XII*, 8. Un roi peut ignorer ce que fera un général à qui il aura donné carte blanche, ID. *Lett. Pruss.* 37. Le duc d'Angoulême a carte blanche pour les récompenses, P. L. COUR. II, 271. || Anciennement, offrir la carte blanche, provoquer en duel. Et je ne vois rien de si beau, D'aller à tout venant offrir la carte blanche; Mais si vous commençiez lundi Ce jeu digne d'un étourdi, À peine iriez-vous au dimanche, REGNARD, *Souhaits*, 4. || 2^e Feuille épaisse faite de plusieurs feuilles de papier collées ensemble. On fait des ornements de plafonds avec la carte dorée. Le côté gauche n'était paré que d'un chapeau dans un étui de carte, SCARR. *Rom. com.* ch. 14. || Carton dont se servent les artificiers. || Carte en deux, en trois, carton composé de deux, trois feuilles de gros papier gris. || Gros carton pour former les cartouches les plus fortes. || Terme de soierie. Mettre un dessin en carte, c'est faire sur un papier quadrillé le plan du tissu que l'on veut produire, en marquant minutieusement la place de chaque fil. || 3^e Carte à jouer, ou simplement, carte, petit carton fin en carré long, marqué d'un côté d'une figure ou d'une couleur (Voyez TAROT). Jouer aux cartes. Battre ou mêler les cartes. Donner, faire les cartes. Pourquoi voit-on des imbéciles qui y excellent [au jeu d'ombre ou d'échecs], et de très-beaux génies qui n'ont pu même atteindre la médiocrité, à qui une pièce ou une carte dans les mains trouble la vue et fait perdre la contenance! LA BRUY. 42. Les cartes emploient le loisir de la prétendue bonne compagnie, d'un bout de l'Europe à l'autre, VOLT. *Lett. Mme du Deffant*, 12 sept. 1760. || Carte haute, celle qui est marquée d'une figure; carte basse, celle qui n'est marquée que d'une couleur. Fausse carte, carte marquée avec laquelle on pipe au jeu, et aussi, carte entrée seule dans un jeu et qui est désavantageuse. || Avoir cartes blanches, n'avoir aucune figure dans son jeu. || Faire la carte, perdre la carte, gagner, perdre l'avantage attribué au joueur qui fait le plus de levées. || Fig. On ne sait jamais avec lui de quelle carte il retourne, c'est-à-dire l'on ne sait à quoi s'en tenir, ni ce qu'il veut. || Le dessous des cartes, le côté coloré qui reste caché quand on donne ou qu'on coupe; et figurément, ce qu'il y a de caché dans une affaire. Une de nos folies a été de souhaiter de découvrir tous les dessous des cartes de toutes les choses que nous croyons voir et que nous ne voyons pas, SÉV. 197. On ne voit jamais le dessous des cartes, VOLT. *Microm.* 4. || À l'écarté et quelques autres jeux, demander cartes, demander des cartes, proposer d'écartier, de mettre de côté un certain nombre de cartes dont on n'est pas content pour en prendre de nouvelles. || Prendre les cartes, se dit d'un joueur qui en remplace un autre. J'ai perdu, à vous de prendre les cartes; et fig. prendre les cartes, prendre la direction d'une affaire. || Prendre des cartes, à certains jeux, changer les cartes que l'on a pour d'autres qui sont au talon; et fig. prendre des cartes, se dit quand on ne se soucie pas du mécontentement de quelqu'un. Cela lui déplaît? il en sera quitte pour prendre des cartes. Vous n'êtes pas content, eh bien! prenez des cartes. Je répondis que, s'il n'était pas content, il n'avait qu'à prendre des cartes, ST-SIM. 341, 215. || Aller aux cartes, se dit, à l'écarté, pour prendre des cartes. || Au piquet, avoir cinq cartes, six cartes, signifie avoir cinq, six cartes de la même couleur. || À divers jeux, payer en cartes, avoir le même point que le banquier et, par conséquent, ne pas payer l'enjeu. || Brouiller les cartes, les mêler confusément pour empêcher de jouer une partie qu'on craint de perdre; et fig. chercher à embrouiller les affaires. Les cartes se brouillent, les affaires s'embarrassent. Tandis que mon père était à Bordeaux, les cartes se brouillèrent à différentes reprises, ST-SIM. 9, 108. || Jouer cartes sur table, jouer en laissant voir son jeu, les cartes que l'on porte; et fig. montrer ouvertement ce qu'on fait, comment on le fait, pourquoi on le fait. Bref, l'entrevue a été favorable, vous avez plu; je joue cartes sur table, n'est-il pas vrai? CH. DE BERNARD, *La femme de 40 ans*, § 3. || Tirer les cartes, prédire l'avenir à l'aide de l'arrangement fortuit des cartes; et figurément, je n'aime pas à tirer les

cartes, à faire des prédictions sur les événements. || Filer la carte, tricher en faisant filer et en escamotant une carte. Le mauvais politique est celui qui ne sait que filer la carte et qui tôt ou tard est reconnu, VOLT. *Dial.* XIV, 42^e entretien. || Château de cartes, échafaudage de cartes que s'amusent à faire les enfants. Elle faisait des châteaux de cartes, HAMILT. *Gramm.* 7. Et fig. Petite maison plus jolie que solide. Versailles, petit château de cartes alors, bâti par Louis XIII, ennuyé d'y avoir couché dans un méchant cabaret à rouliers, ST-SIM. 410, 126. || Au plur. Les cartes, celles avec lesquelles on a joué et qu'on laisse aux domestiques qui les revendent; et, par extension, l'argent que les joueurs laissent pour le payement des cartes. Mettre aux cartes. On dit plutôt mettre au flambeau. || En termes de cartier, feuille de carton où il y a plusieurs cartes non coupées. Savonner les cartes. || 4^e Billet d'admission en quelque lieu, papier qui constate la qualité d'une personne. Carte d'électeur, d'étudiant, d'agent de police. Carte de spectacle, d'entrée, de présence, de sûreté, etc. || 5^e Carte de visite, petite carte sur laquelle on laisse son nom à la porte des personnes chez qui l'on va, soit qu'on ne les rencontre pas, soit qu'on veuille seulement se rappeler à leur souvenir. Les ordres que j'ai reçus m'ont obligé de partir si précipitamment que j'eus à peine le temps de porter chez vous ma carte, P. L. COUR. *Lett.* I, 257. || Envoyer sa carte à quelqu'un, lui faire porter sa carte par politesse, et aussi quelquefois le provoquer en duel. || Cartes d'adresse, les cartes que fait distribuer un marchand pour faire connaître sa maison. || 6^e Liste des mets qu'un restaurant offre à ses pratiques. La carte de ce restaurant est très variée. || Restaurant à la carte, restaurant dans lequel une carte indique la nature et le prix de chaque mets. Diner à la carte. || La note des mets qu'on s'est fait servir dans un restaurant, dite aussi carte à payer, carte payante. L'ogre a diné; peuples, payez la carte, BÉRANG. *Aux Belges*. || Le menu d'un dîner. Gourmands, cessez de nous donner La carte de votre dîner, BÉRANG. *Gourn.* || Par extension, un mémoire de dépenses quelconques. || 7^e Terme de géographie. Feuille de papier sur laquelle est représentée quelque partie de la terre. Dresser, faire la carte d'un pays. Carte universelle, synonyme de mappemonde. Carte générale, la carte d'une contrée entière, par opposition aux cartes particulières qui n'en représentent que des portions. Carte topographique, celle qui donne la représentation d'une localité circonscrite. || Absolument, la carte, l'ensemble des pays représentés par les cartes géographiques. Loin de vous Je ne puis voir sur la carte D'asile pour moi plus doux, BÉRANG. *Adieux à des amis*. || Par extension, la connaissance géographique d'un pays. Étudier la carte d'Allemagne. || Fig. La carte du pays, ou, simplement, la carte, la connaissance de ce qui meut, intéresse, agite une société, une famille. Il sut dans peu la carte du pays, Connut les bons et les méchants maris, LA FONT. *Mandr. Mme des Ursins* savait trop la carte de la cour pour ignorer mon intimité avec M. de Beauvilliers, ST-SIM, 444, 105. Nous ne jurons de rien, mais nous savons la carte, MONTFL. *Fille capt.* IV, 4. || Fig. Perdre la carte, se troubler, perdre la tête, ne plus savoir ce qu'on dit, ce qu'on fait. || Par extension, carte hydrographique, carte qui représente l'hydrographie d'un pays. || Carte marine, carte qui représente les côtes et parages de la mer, pour connaître les routes et régler les estimations. || Cartes pilotes, cartes indiquant la direction du vent en un point quelconque de l'Océan et pour chaque mois de l'année. || Carte astronomique ou céleste, carte du ciel, carte qui représente les constellations dans la situation qu'elles ont les unes à l'égard des autres. || Carte généalogique, carte qui représente la généalogie d'une maison, d'une famille. — HIST. XIV^e s. Les autres jouans aux cartes et aux autres jeux d'esbatement, *Ménagier*, I, 4. || XV^e s. Nos bourgeois tiennent ces termes, De façon de leurs culs de cartes, Affin qu'ils en semblent plus fermes, COQUILL. *Droit nouv.* || XVI^e s. Mascher les chartes [à jouer], se gorger d'une balle de dez, MONT. I, 22. C'est une charte blanche préparée à prendre du doigt de Dieu telles formes qu'il luy plaira d'y graver, ID. II, 236. Comme dict Plutarque de la teste des histoires, qu'à la mode des chartes, l'orée des terres cogneuses est saisie de mares, deserts, etc. ID. II, 291. Il estoit du party contraire au nostre, mais je n'en scavois rien, il se contrefaisoit aultre; et le pis de ces guerres, c'est que les chartes sont si meslées qu'il est malaysé d'y eviter confusion et desordre, ID. II, 44. Quant aux capitulations de la paix, il voulut que les Atheniens

leur envoyassent carte blanche, AMYOT, *Phoc.* 56. Je ne cherchois autre chose pour faire valoir tous les traits de cartes que j'avois appris des laquais de M. de Roquelaure. J'entendois la carte courte, la longue, la cirée, la pliée, les semences, la poucée, les marques de toute sorte, l'attrappe, la ripousse, le coude, le tour du petit doigt, la manche, le chapeau, l'auge et le mirail, D'AUB. *Fœn.* I, 3.... Avec lames de fer-blanc courbées, ou gros papier de carte, PARÉ, XIII, 48. Vous y commandez absolument en rois de carte, SAT. *Mén.* 75. Affin de se rendre vuide et net, comme une carte blanche, pour estre subject propre à y recevoir la teincture et les impressions de la sagesse, CHARRON, *Sagesse*, II, 1. Que l'on bailla à l'homme la carte blanche; que l'on le mette à mesme de choisir, tailler et prescrire, ID. ib. I, 39. Dedans moy ne restant aucun impression Ny vestige de toute ancienne affection, Afin que vous trouviez comme une blanche carte.... AM. JAMYNN, liv. IV, *Éleg.* *Celuy qui....*

— ÉTYM. Bourguig. *catte*; provenç. espagn. et ital. *carta*; du latin *charta*; du grec *χάρτης*.

CARTEL (kar-tèl), s. m. || 1^e Appel en duel. Donner, recevoir, accepter, refuser un cartel. Il fut réveillé le lendemain par un cartel, HAMILT. *Gramm.* 6. César envoya-t-il un cartel à Caton? J. J. ROUSS. *Hél.* I, 57. Vous êtes beaucoup plus propre à écrire un cartel qu'une lettre, VOLT. *Lett.* 29. Qu'est-ce que vous dites? Je ne me bats jamais au soleil couché; on risque de s'estropier; lisez le cartel, c'est pour demain, PICARD, *La petite ville*, IV, 44. || 2^e Autrefois, dans les tournois, défi de chevalier à chevalier. Soit que l'honneur à la barrière L'appelle à débattre un cartel, MAILL. II, 3. || 3^e Règlement entre des nations belligérantes pour la rançon ou l'échange de prisonniers de guerre. On échangea mon cornette, et ainsi le cartel s'établit insensiblement, RETZ, II, 227. Les alliés envoyèrent le cartel pour l'échange des prisonniers, ST-SIM. 41, 230. Il n'y eut jamais de cartel d'échange entre Charles et le czar, VOLT. *Charles XII*, 4. || Terme de marine. Bâtiment portant les prisonniers qui doivent être échangés. || 4^e Terme de blason. Ecu, || 5^e Encadrement de certaines pendules portatives faites pour être appliquées à une muraille, à un lambris. || La pendule même. Un cartel en bronze. Le cartel de la salle à manger tarde d'un quart d'heure. || 6^e Ornement dans les bordures des tableaux, des trumeaux, des cheminées, etc.

— HIST. XV^e s. Le suppliant leur bailla ou fit bailler à un chascun un cartellet ou rescrit contenant... DU CANGE, *cartellus*. || XVI^e s. Xercès escrivit un cartel de desfi au mont Athos, MONT. I, 22. En fait de bataille, le défendeur est tenu de confesser ou nier le fait dès le même jour qu'il reçoit le cartel, LOYSEL, 840. Il s'oublia tant que de luy escrire un cartel de deffy, pour lequel il maintenoit ne luy estre aucunement subject ny vassal, CARLOIX, VIII, 20.

— ÉTYM. Espagn. *cartel*, affiche; ital. *cartello*, affiche, cartel; diminutif de *carte* (voy. ce mot).

† **CARTELET** (kar-te-lè), s. m. Petite étoffe de laine.

† **CARTELETTE** (kar-te-lè-t'), s. f. Petite ardoise. † **CARTEILLE** (kar-tè-l'), s. f. || 1^e Terme de musique. Grande feuille de peau d'âne préparée, à l'usage des compositeurs. || 2^e Bois précieux, débité en petites planches pour meubles. || Grosse planche qui porte les meules d'un moulin.

— ÉTYM. Diminutif de *carte*.

† **CARTERIE** (kar-te-rie), s. f. Art de fabriquer les cartes. || Atelier où on fabrique les cartes.

— ÉTYM. *Carte*.

CARTERON (kar-te-ron), s. m. Vgy. QUARTERON. **CARTÉSIANISME** (kar-té-si-a-ni-sm'), s. m. Philosophie de Descartes, dont le principe est en métaphysique: je pense, donc je suis (d'où l'on conclut l'existence nécessaire de Dieu), et en physique, le mécanisme à l'exclusion soit des propriétés occultes des anciens, soit des propriétés de la matière suivant les modernes, telles que la gravitation.

— ÉTYM. Voy. *CARTÉSIEN*.

CARTÉSIEN, IENNE (kar-té-zien, zé-n'), adj. Qui appartient à la doctrine de Descartes. Philosophie cartésienne. Les philosophes cartésiens, et substantivement, les cartésiens. Ses maîtres en philosophie étaient des cartésiens aussi entêtés de Descartes que les scolastiques précédents l'avaient été d'Aristote, FONTEN. *Hartsoeker*.

— ÉTYM. *Cartesius*, nom latinisé de *Descartes*, qui était d'une des plus anciennes familles de la Touraine et dont le nom s'écrivait *de quartis*.

CARTHAME (kar-ta-m'), s. m. Plante herbacée annuelle, dont les pétales sont connus dans le commerce sous le nom de saf-an hâtard, et les graines

sous celui de graine de perroquet (*carthamus tinctorius*, L.).

— ÉTYM. Arabe, *kirthim*.

CARTIER (kar-tié; l'r ne se lie jamais; au pluriel l's se lie : les kar-tié-z et les cartes), s. m. || 1° Celui qui fait et vend des cartes à jouer. Maître cartier. Le roi fit arrêter sans bruit le garçon bleu qui tenait le panier des cartes et le cartier, ST-SIM. 58, 168. || 2° Sorte de papier destiné à couvrir les jeux ou les sixains des cartes à jouer.

— ÉTYM. *Carté*.

CARTILAGE (kar-ti-la-j'), s. m. Terme d'anatomie. Tissu solide du corps qui, malgré sa dureté, jouit d'un assez haut degré d'élasticité et de flexibilité. Ce sont des anneaux de cartilage encastrés très-joint les uns dans les autres [la trachée-artère], FÉN. Exist. 40.

— HIST. XVII^e s. Les cartilages du tarse, des cils, de l'épiglotte, du larynx et autres, PARÉ, II, 4. La cartilage nommée par ci-devant *ziphoidus*, ID. t. II, p. 631. Le second cartilage du larynx, moyen en quantité et postérieur, ID. IV, 16. La poudre faite du cartilage de l'entre-deux des cerneaux de noix, O. DE SERRES, 924. Les Indes la peignent [la beauté] noire et basannée, aux lèvres grosses et enflées, au nez plat et large, et chargent de gros anneaux d'or le cartilage d'entre les naseaux, MONT. II, 200.

— ÉTYM. *Cartilago*, cartilage; provenç. *cartilage*; portug. *cartilagem*; ital. *cartilagine*.

† **CARTILAGÉINE** (kar-ti-la-jé-i-n'), s. f. Terme de chimie. Principe immédiat qu'on trouve dans les cartilages.

CARTILAGINEUX, EUSE (kar-ti-la-ji-neū, neū-z'), adj. Terme d'anatomie. Qui est de la nature du cartilage; composé de cartilages. || Terme de zoologie. Se dit des poissons privés d'arêtes.

— HIST. XVI^e s. Nature a fait le thorax en partie osseux et cartilagineux, en partie charnu, PARÉ, II, 4. L'extremité des costes est cartilagineuse, ID. II, 4.

— ÉTYM. *Cartilaginosus*, de *cartilago*, cartilage; provenç. *cartillaginos*; espagn. et ital. *cartilaginoso*.

† **CARTILAGINIFICATION** (kar-ti-la-ji-ni-fi-kation), s. f. Terme de pathologie. Conversion en cartilage d'un tissu qui n'a point normalement ce caractère.

— ÉTYM. *Cartilage*, et *facere*, faire.

CARTISANE (kar-ti-za-n'), s. f. Petit morceau de parchemin, entortillé d'un fil de soie ou d'or ou d'argent, qu'on met dans les dentelles et les broderies.

— ÉTYM. *Carte*.

† **CARTOGRAPHIE** (kar-to-gra-fie), s. f. Art de dresser les cartes géographiques. L'œuvre de la cartographie dont les ouvriers sont maintenant distribués dans toutes les parties du monde civilisé. || Recueil de cartes géographiques.

— ÉTYM. *Carte*, et γράφειν, écrire (voy. GRAPHIQUE).

† **CARTOGRAPHIQUE** (kar-to-gra-fi-k'), adj. Qui a rapport à la cartographie. Travaux cartographiques.

† **CARTOMANCIE** (kar-to-man-sie), s. f. Prétendue divination par les cartes.

— ÉTYM. *Carte*, et *mancie*, suffixe (voy. MANCIE).

† **CARTOMANCIEN, IENNE** (kar-to-man-siin, sié-n'), s. m. et f. Celui, celle qui pratique la cartomancie.

CARTON (kar-ton), s. m. || 1° Pâte faite avec du papier haché, mouillé et réduit en bouillie. || 2° Feuille épaisse faite avec cette pâte rassemblée et séchée dans une presse. Reliure en carton. Moulures de carton. Carton-pierre, pâte de carton préparée de façon à imiter des ornements en plâtre ou en pierre. Carton-cuir, carton imitant le cuir. Les nouvellistes font voler les armées comme des grues et tomber les murailles comme des cartons, MONTESQ. Lett. pers. 130. Lorsqu'on fait tourner des cartons peints de jaune et de bleu, on n'aperçoit qu'un cercle continu de couleur verte, CONDORCET, *d'Arci*. || Fig. Personnage de carton, homme qui n'a qu'un rôle de parade, sans action effective. Je proposai à M. le duc d'Orléans d'aller à la revue de la gendarmerie, de donner fréquemment le coup d'œil à sa suite et aux troupes, et, sous prétexte d'honorier en M. du Maine l'autorité du roi, d'y montrer ce roi de carton pâlé d'effroi et d'embaras, ST-SIM. 403, 263. || 3° Boîte faite de carton, pour servir des papiers, rubans, dentelles, etc. Carton de bureau. Carton à chapeau. Carton de marchandise de modes. || Il, elle a longtemps porté le carton, se dit d'un commis qui a fait les commissions, d'une femme qui a porté pour une marchandise de modes. || Fig. Cette pièce de théâtre est restée dans les cartons, on ne la joue pas. Cette affaire

dort, est ensevelie dans les cartons du ministère, elle est oubliée, elle n'aboutit pas. || 4° Carton de dessins, grand portefeuille de carton pour serrer des dessins. || 5° Dessin en grand sur papier que fait un peintre. Les cartons servent d'ordinaire au peintre pour faire sa fresque; on les donne aussi pour modèle aux ouvriers en tapisserie. Les cartons de Raphaël à Hampton-Court. M. Bossi a découvert, je ne sais où, les cartons et les études de Léonard même, P. L. COURIER, *Lettres*, I, 297.

|| 6° Terme d'architecture. Feuille de carton ou de fer-blanc chantournée, qui sert de modèle pour tracer les profils des charpentes. || 7° Terme de librairie et d'imprimerie. Feuillet supplémentaire d'impression qu'on est quelquefois obligé de faire pour remplacer quelques pages d'un livre, lorsqu'il s'y est glissé des fautes qu'on veut réparer. Le livre est imprimé; mais on fera des cartons, BOSS. Lett. 144. Je ferai faire un carton pour le corriger, afin que tout soit exact, ID. Lett. 94. Je prierai Jocé de mettre quelques cartons aux exemplaires qu'il a chez lui, VOLT. Lett. vers, 20. Il ne veut pas que son livre paraisse jusqu'à ce qu'on ait fait un carton, VAUVEN. *Carités*. || Cela se dit aussi des divisions d'une feuille; ainsi les épreuves d'une feuille in-4^e se divisent en deux cartons de seize pages chacun; celles de la feuille in-4^e en deux cartons de quatre pages. || 8° Partie du métier du fabricant de rubans, qui sert à déposer les navettes. || 9° Terme d'imprimerie. Maculature bien unie sur laquelle on colle des hausses pour remédier à l'inégalité du foulage. || 10° Terme de minéralogie. Carton de montagne, variété d'asbeste. || 11° Carton se dit quelquefois pour cartes, dans cette phrase familière : battre le carton, jouer beaucoup aux cartes. Il passe des journées entières à battre le carton.

— ÉTYM. Ital. *cartone*, de *carta*, papier, avec le suffixe augmentatif *one*.
CARTONNAGE (kar-to-na-j'), s. m. Reliure en carton. Ce volume n'a besoin que d'un simple cartonnage. || Nom donné aux boîtes et ouvrages en carton orné, colorié, verni, etc.

— ÉTYM. *Cartonner*.
CARTONNÉ, ÈE (kar-to-né, née), part. passé. || 1° Un livre cartonné solidement. || 2° Où l'on a mis des cartons, corrigé. Les anges [M. et Mme d'Argental] doivent avoir reçu les roués [sa tragédie du *Triumvirat*] cartonnés en cent endroits, VOLT. *Lett. d'Argental*, 3 mai 1764.
CARTONNER (kar-to-né), v. a. || 1° Relier un livre en carton. || 2° Garnir de papier le canal d'une perle fausse. || 3° Mettre un carton sur chaque pli du drap avant de le catir.

— ÉTYM. *Carton*.
CARTONNERIE (kar-to-ne-rie), s. f. Fabrique de cartons; art du cartonnier.
CARTONNIER (kar-to-nié; l'r ne se lie jamais; au pluriel l's se lie : les kar-to-nié-z et les cartons), s. m. Celui qui fabrique et vend du carton. || Celui qui travaille en carton, qui fabrique des objets de carton. || Adj. Cartonnier, cartonnière. Guêpes cartonnier, guêpes qui produisent une sorte de matière qu'on a comparée à du carton.

— ÉTYM. *Carton*.
1. **CARTOUCHE** (kar-to-ch'), s. m. || 1° Ornement de sculpture en forme de table avec des enroulements, sur lequel on met quelquefois des inscriptions. Ces noms que la gloire a tracés dans un cartouche de lumière, VOLT. *Ep. 56*. || 2° Dessin qui, mis au bas d'un plan ou d'une carte de géographie, renferme le titre ou la dédicace de l'ouvrage. Des ornements assez agréables, des cartouches recherchés qui pouvaient faire l'effet de prévenir et d'amuser les yeux de la plupart du monde, FONTEN. *Delisle*. || Dessin en encadrement mis sur une pièce officielle. Un des gouverneurs avec le secrétaire m'apporta des lettres [de bourgeoisie] concues en des termes très-obligants et très-honorables, et dans le cartouche desquelles, dessiné en miniature, ils avaient eu l'attention de mettre ma devise, J. J. ROUSS. Lett. *d'Ivernois*, 7 janvier 1765. || Sorte d'anneau elliptique qui, dans les inscriptions hiéroglyphiques, entoure les noms propres des dieux, des rois.

— ÉTYM. Ital. *cartoccio*, cornet de papier, cartouche, dérivé de *carta*, carte.

2. **CARTOUCHE** (kar-to-ch'), s. f. || 1° Boîte de carton, contenant la charge à mitraille pour le canon. Tirer à cartouche. On dit plutôt maintenant tirer à mitraille. Le canon tirait sur eux à cartouche; mais le roi, qui se découvrait davantage, était le plus exposé, VOLT. *Charles XII*, 8. || Fig. Tirer à cartouche sur quelqu'un, en dire beaucoup de mal. Des femmes

qui jamais n'ont pu fermer la bouche, Et qui sur le prochain vous tirent à cartouche, REGNARD, *le Joueur*, III, 5. || 2° Rouleau de papier renfermant la charge entière d'un fusil, d'un pistolet, etc. Déchirer la cartouche. Par la cartouche encor toute noircie Leur bouche est prête à flatter les tyrans, BÉRANG. *Vieux sergent*. || 3° S. m. Terme d'artificier. Cartouche, boîte de diverses espèces, où l'on enferme les matières inflammables pour produire des effets variés.

— HIST. XVI^e s.... Puis une bonne et longue pistole, avec le cartouche [le cartouchier] plein de charges, LANOUË, 237. Ses 70 mousquetaires n'avaient que pour tirer cinq coups, tous apprestez en cartouches, CARLOIX, VI, 45.

— ÉTYM. Ital. *cartoccio*, gargousse; de *carta*, carte; espagn. *cartucho*; portug. *cartuço*.

3. **CARTOUCHÉ** (kar-tou-ch'), s. f. Carte de congé absolu ou limité, portant le sceau du régiment et contenant l'état des services du porteur. || Cartouche jaune, cartouche qu'on délivrait à un soldat dégradé ou renvoyé par punition.

— ÉTYM. Le même, étymologiquement, que les deux précédents. Les soldats font ordinairement ce mot du masculin.

† 4. **CARTOUCHÉ** (kar-tou-ch'), s. m. Voleur célèbre qui vivait au commencement du XVIII^e siècle, dont le nom est devenu une appellation commune. Cet homme est un Cartouche.

† **CARTOUCHIER** (kar-tou-chié), s. m. Ceinture renfermant des cartouches. || Ancien nom de la giberne. || Petit coffre où le soldat met ses cartouches.

— ÉTYM. *Cartouche* 2.

† **CARTOUCHIÈRE** (kar-tou-chiè-r'), s. f. Boîte dans laquelle on met les cartouches.

— ÉTYM. *Cartouche* 2.

CARTULAIRE (kar-tu-lé-r'), s. m. Registre qui contient les antiquités, les droits et les titres d'une église séculière ou régulière. Un vieux cartulaire de l'église de Brioude, enterré dans l'obscurité de plusieurs siècles, fut présenté au cardinal de Bouillon, ST-SIM. 167, 249.

— HIST. XIV^e s. Jacquot que pour le droit nous appartenient douze deniers pour livre d'imposition et cartulaire, DU GANGE, *cartularium*.

— ÉTYM. Bas-lat. *cartularium*, *chartularium*; de *chartula*, papier, diminutif de *carta* (voy. CARTE).

CARUS (ka-rus'), s. m. Terme de médecine. Dernier degré du coma, caractérisé par l'insensibilité à l'action des plus forts stimulants.

— HIST. XVI^e s. Aucunes ont un très long sommeil appelé des Grecs caros, dont elles sont sourdes et muettes, PARÉ, XVIII, 52.

— ÉTYM. Kápos, sommeil profond.

† **CARVE** (kar-v'), s. f. Terme de pêche. Espèce de filet en forme de chausse.

† **CARVELLE** (kar-vè-l'), s. f. Terme de marine. Clous à carvelle, nom de clous servant à unir deux pièces de charpente taillées en biseau, et qui ont la tête octogone ou plutôt carrée, à pans coupés.

— HIST. XVI^e s. Sept solz pour deux livres de clous à crevelle, pour mectre à la dicté porte de Montevilliers, *Compte de le Coq*, dans JAL.

— ÉTYM. Holl. *karveel*.

CARVI (kar-vi), s. m. Terme de botanique. Plante ombellifère dont la racine devient comestible par la culture, et dont les fruits, dits graines de carvi, sont analogues à l'anis (*carum carvi*, L.).

— HIST. XIV^e s. Karvy, c'est assavoir une semence que l'on mengue en dragée, *Ménagier*, II, 5.

— ÉTYM. Kápos, carvi.

CARYATIDE (ka-ri-a-ti-d'), s. f. Voy. CARIATIDE.

† **CARYOCARPE** (ka-ri-o-kar-p'), adj. Terme de botanique. Dont le fruit ressemble à une noix.

— ÉTYM. Káρυον, noix, et καρπός, fruit.

† **CARYOPHYLLAIRE** (ka-ri-o-fil-lé-r'), s. m. Terme d'histoire naturelle. Nom des coraux en forme d'œillet.

— ÉTYM. Voy. CARYOPHYLLÉE.

CARYOPHYLLÉE (ka-ri-o-fil-lée), adj. f. Terme de botanique. Fleur caryophyllée, fleur de l'œillet, et fleur qui y ressemble. || S. f. plur. Les caryophyllées, famille de plantes dont l'œillet (*caryophyllus*) est le type.

— ÉTYM. *Caryophyllus*, de καρυόφυλλον, de κάρυον, noix, et φύλλον, feuille (voy. FEUILLE), nom du clou de girofle transporté à l'œillet.

† **CARYOPHYLLIE** (ka-ri-o-fil-lie), s. f. Famille des caryophyllaires.

† **CARYOPHYLLINE** (ka-ri-o-fil-li-n'), s. f. Terme de chimie. Matière cristalline trouvée dans l'essence de girofle.

— ÉTYM. *Caryophyllus*, clou de girofle (voy. CARYOPHYLLÉE).

† CARYOPSE (ka-ri-o-ps'), s. m. Terme de botanique. Espèce de fruit sec, indéhiscent et monosperme, dont le péricarpe est extrêmement mince.

— ETYM. Kápuov, noix, et óps, apparence.

† CARYOTE (ka-ri-o-t'), s. m. Terme de botanique. Nom d'un palmier. Caryote brûlant (*caryota urens*).

— ETYM. Káptwrtóç, qui est en forme de noix, de nápuov, noix.

CAS (kâ; l's se lie : un kâ-z étrange), s. m. || 1° Ce qui est advenu ou peut advenir, circonstance, fait, histoire, hypothèse. Personne n'est responsable des cas fortuits. En cas de guerre. Au cas de mort. Le cas advenant qu'on soit dépossédé. Agir selon le cas. L'exigence du cas. Il pleut : en ce cas je prends un manteau. C'est le cas où jamais. Cela change bien le cas. Datis le cas contraire. Le cas échéant. Juge si sa colère implacable en ce cas... CORN. Polyucte, III, 6. Vous auriez aperçu Jeannette sous vos pas. Dont l'oreille subtile a découvert le cas, mot. Pét. IV, 8. En la quittant, Gulphar alla tout droit Conter ce cas, le corner par la ville, Le publier, le prêcher sur les toits, LA FONT. Avere. M'comière, dit-elle, un cas est arrivé... LA FONT. Fabl. VIII, 6. à moins que la figure Ne soit d'un éléphant nain, pygmée, avorton ; Auquel cas où l'honneur d'une telle aventure ? id. ib. x, 14. C'est le cas plus que jamais d'invoquer Dieu, BOSS. Lett. 152. Pour justifier la conduite du concile, il ne faut que poser un cas pareil, in. Déf. com. Posons le cas que vous ayez tout le bien qu'il faudrait, HAMILT. Gram. 7. Des cartes en cas de besoin, sév. 410. || Cas fortuit, événement accidentel. || En cas de, quant à. En cas de fruits, je n'en mange pas de crus. Cette tournure vieillit. || Cas métaphysique, hypothèse par impossible. Vieilli. || 2° Terme de jurisprudence. L'espèce d'une loi, cause, délit, crime. Ce n'est pas là le cas de la loi que vous citez. Les cas que la loi n'a pas prévus. On lui soumet le cas suivant. Quand les deux parties eurent exposé leurs cas. La polygamie est un cas pendable, MOR. Pourc. II, 43. Et si, par un malheur, j'en avais fait autant, Je m'irais, de regret, pendre tout à l'instant.—Je ne vois pas pour moi que le cas soit pendable, id. Mis. I, 4. [Dans ces lois] on distingue avec finesse les cas, on y pèse les circonstances, MONTESQ. Espr. XXX, 49. Ce n'étaient pas seulement les actions qui tombaient dans le cas de cette loi, mais des paroles, des signes, ID. Rom. 14. || Les cas royaux et prévôtaux étaient certains crimes dont connaissaient les juges royaux et prévôtaux à l'exclusion des subalternes. || Cas privilégiés, royaux, crimes dont les juges royaux pouvaient seuls connaître, sans exception de condition. La fausse monnaie, le duel, étaient cas privilégiés. || À l'égard des ecclésiastiques, le cas privilégié, cas où il s'agissait de prononcer une peine affligeante contre un ecclésiastique, malgré le privilège clérical. L'official jugeait le prêtre, mais le juge royal assistait pour le cas privilégié, attendu que l'église ne condamne pas à peine affligeante. || On dit des affaires qui se font extraordinairement en considération du mérite de quelque personne ou de quelque circonstance importante, que c'est un cas privilégié, qu'il ne tire point à conséquence. || Il a été condamné pour les cas résultant du procès, c'est-à-dire il a été condamné non pas pour le fait même du procès, mais pour plusieurs choses dont il y avait preuve au procès. || Son cas va mal, n'est pas net, est véreux, sale, se dit d'un homme en danger pour un crime, une mauvaise affaire. Il sent son cas véreux, il a la conscience de son méfait, du danger qu'il court. Il est dans un vilain cas, il est dans une affaire vilaine, désagréable, honteuse. || En général, espèce particulière de fait. Mon cas est embarrassant. Le feuilletant avec négligence, il tomba sur son cas, PASC. Prov. 8. || 3° Cas de conscience, difficulté ou question sur un point de morale religieuse. Or, toi qui te connais au cas de conscience, RÉGNIER, Sat. VIII. Mais, censeurs, ne vous tournez pas autour de ces cas de conscience, DIDEROT, Ess. sur Claude. Votre père Érade Bille, professeur des cas de conscience à Caen, PASC. Prov. 42. Quand vous avez entrepris de décider les cas de conscience d'une manière favorable et accommodante, in. ib. 43. || Cas, absolument, pour cas de conscience. On ne saitrait, dit le père, écrire pour trop de monde, ni particulièrement trop les cas, ni répéter trop souvent les mêmes choses en différents livres, id. ib. 8. Il y a de certains cas dont la résolution serait encore difficile, quoique fort nécessaire pour les gentils-hommes, in. ib. 7. Il est vrai qu'ils exceptent un cas

auquel ils obligent à restituer, id. ib. 8. || Par extension, scrupule. Je me ferais un cas de conscience de rien faire qui puisse augmenter sa peine. C'est un cas de conscience de déranger un homme aussi occupé. || Cas réservés, péchés dont on ne peut être absous que par l'évêque ou même le pape. || Cas s'est dit autrefois familièrement pour confession, péché. Ce confesseur entend ordinairement mon cas. || 4° Chose qui convient, qui fait l'affaire. N'allez point chercher plus loin, c'est là votre cas. On dit qu'on vous marie ; Je sais bien votre cas, un homme grand, adroit.... RÉGNIER, Sat. XIII. || Familièrement. Dans le cas de, en état de, capable de. Ils ne seraient pas dans le cas de te secourir. Il n'était pas dans le cas de se tenir debout. Vous vous mettez dans le cas de partir avec moi. || C'est un grand cas, c'est chose importante, considérable, difficile. Cette tournure vieillit. Bertaut, c'est un grand cas [c'est malaisé], quoique l'on puisse faire.... RÉGNIER, Sat. V. Ce n'est pas peu de cas de faire un long voyage, id. Ep. 2. Je sais bien que mon cœur en a fait pénitence, Mais quoi ! si peu de cas ne me rend satisfait, MALH. I, 4. Ce que de plus que vous on en pourrait avoir [d'âge] N'est pas un si grand cas pour s'enterrer prévaloir, MOR. Mis. III, 5. || 5° Faire cas de.... Estimer, tenir compte de. Comment faites-vous cas de chose si petite ? MALH. IV, 3. Je ne peux pas faire cas de cette règle, PASC. Prov. 5. Et de sa propre gloire il fait trop peu de cas, CORN. Hor. V, 4. Donc de ce que je dis on ne fera nul cas ? MOR. Tart. II, 2. Ma fille fait cas de vous, MOR. Am. magn. I, 2. Nous faisons cas du beau, nous méprisons l'utile, LA FONT. Fabl. VI, 9. A Dieu ne plaise que je fasse peu de cas de vos peines, BOSS. Lett. Corn. 94. Il ne fit pas grand cas de cette promesse, HAMILT. Gramm. 5. Je fis de telles offres le cas que je devais, sév. 410. Voilà le cas qu'on fait de votre exploit, RAC. Plaid. II, 3. Des animaux dont on ne fait cas qu'autant qu'ils rendent des services, FÉN. Tél. XVIII. Il ne fait aucun cas d'une paix forcée, id. Tél. XI. || 6° Terme de grammaire. Désinence variable des mots qui se déclinent. La déclinaison latine a six cas. Nous n'avons point de cas en français ; nous nommons l'objet de notre pensée ; et les rapports sont marqués par des prépositions ou par la place du mot, DUCLOS, Rem. sur la gramm. II, 6. || 7° En langage de médecine, maladie considérée dans le sujet particulier qui en est affecté. Il y a eu dans la ville des cas nombreux de choléra. Le cas est grave. Un cas très-digne d'être observé attentivement. || Cas rare, en anatomie, physiologie et pathologie, ce qui présente quelque chose d'extraordinaire. || 8° Terme d'algèbre. Cas irréductible, celui où les racines d'une équation du 3^e degré sont réelles et inégales. || 9° Familièrement, excrément, ordure, obscénité. Il a fait son cas au pied d'un mur. || Fig. Il montre son cas, il se découvre d'une manière déshonnête. || 10° En tout cas, loc. adverb. Quoi qu'il arrive, à tout événement. Vous n'avez plus rien à craindre ; cependant en tout cas soyez prudent. En tout cas comptez sur moi. || 11° Au cas que, loc. conj. qui veut le subjonctif. Supposé que. Je ne donnerai ici que les règles de la première méthode, et encore au cas qu'on ait accordé les principes, PASC. Pensées, I, 3. Il n'est hérétique qu'au cas qu'il soit conforme à ces erreurs condamnées, ID. Prov. 17. Je vous écrirai au cas qu'il me dise quelque nouvelle, sév. 410. || En cas que, loc. conjonct. qui veut le subjonctif. Même sens. En cas qu'il vienne. Je demande la permission à l'académie de prendre cette tâche [commenter Corneille], en cas que personne ne s'en soit emparé, VOLT. Lett. DUCLOS, 10 avril 1761. En cas que j'apparisse devant vous sans vous avoir prévenu, MONTESQ. Correspondance, 54. || 12° En cas, pris substantivement, chose préparée en cas de besoin chez les princes. Une volaille froide pour l'en cas de nuit. || Dans une promenade, un en cas, une voiture en cas de pluie. De ce lourd carrosse on fait un en cas, BÉRANG. S. Espr. || Dans le langage familier, un en cas est tout ce qui peut servir en un cas imprévu. Si nous vient du monde, nous avons un en cas. || Un en-cas, un parapluie ; un en-tout-cas, un petit parapluie, qui peut servir aussi d'ombrelle, ou plutôt une grande ombrelle qui au besoin sert de parapluie. || Proverbes. Tous vilains cas, tous mauvais cas sont reniables, se dit quand, par honte ou par crainte, on nie quelque faute grave. || Au cas que Lucas n'eût qu'un œil, sa femme aurait épousé un borgne ; répondre qu'on fait à un homme qui prévoit trop d'accidents.

— REM. 1. Bien que l'on dise : faire beaucoup de cas de quelqu'un ou de quelque chose, on ne dit pas faire du cas de quelqu'un, de quelque chose.

|| 2. L'Académie a tort de ne pas mettre un trait d'union à en cas pris substantivement : en-cas.

— HIST. XII^e s. Si l'a contre son pis [poitrine] levé, à un desruban [précipice] l'a porté Entre ses bras trestout pasmē. Ouvri ses mains, lâcha ses bras ; Cil fu pesatis, si prist tel cas [chute] Aval la faloise el rochier, N'i remest [reste] os à despechier [dépecer], ROMAN du brûl. ms. I^o b, dans LACURNE. || XIII^e s. Car de töz cas d'armes sunt fermes excusees en lor persones, BEAUM. XXIX, 19. Quant enies qui est sous aagiés fet aucun cas de crieme, on doit regarder le [la] maniere du fet, ib. XVI, 9. || XIV^e s. Cas en yver à cas d'aventure peut l'en veoir une aronde, ORESME, Eth. x (18).... et toutesvoies il ferist attein à cas d'aventure, ID. ib. 62. En cas où combattre [ils] ne se voullissent, BERCHEURE, I^o 70, verso. En cas que nous ou nostre hoir acheterions.... DU CANGE, auxiliūm. Tailles sont levées par cas de nécessité et de volonté de prince, ID. ib. || XX^e s. Le traité seroit null, au cas qu'il viendroit aucun hoir, FROISS. I, 1, 451. Certes vous seriez de tel cas peu pris et amendé, ib. I, 1, 466. Ces chevaliers, qui en tous cas se voulloient acquitter envers le roi, leur seigneur, ID. II, 1, 4. Receu toutevoyes son serement, que, au cas que non, il ne touffroiroit en la prison, CH. DE PIS. Charles V, I, 31. Les grāns robes sages ne les font [les hommes], Ne sos aussi ; riens n'y font en ce cas Pourès habit, fors science approuvée, E. DESCH. L'hab. ne fait pas l'homme. Conclusion, veyt mon cas : De nulle rien je ne me duteil, CH. D'ORL. Rondéau. Et ne croye mie qu'il y ait en vostre royaume homme à qui on les refusast eti vostre chancellerie en cas pareil, JUV. DES URS. 1444. Au cas que, au plaisir de Dieu, il duroit paix avec le roi de Chypre, son desir estoit de grever les ennemis, BOUET. II, 43. Il avoit commis un cas très horriblé, car il avoit pris son pere prisonnier, COMM. IV, 4. L'ung luy desplaisoit d'ung cas, l'autre de l'autre, id. V, 43. Pour commencer à faire cas de trouvelleté, ils mireront hors de prison le dué de Gueldre, ID. V, 47. Et en son cas, qui estoit de trāchandise, estoit la plus grand' faison que j'e croi qui jamais ait été au mondé, id. VII, 5. Et nostre armée qui estoit en la Rōmatie [Rōmagne], combien qu'elle fust la plus foible, toutesfois faisoit prosperer nostre cas, id. VII, 6. || XVI^e s. Minos le juge est de cela soigneux, Qui devant lui, pour entendre le cas.... MAROT, I, 248. C'est un grand cas, dije lors, s'il n'adviert Quelque mechié bien tost en cestuy regne, ID. III, 300. Je l'ay secouru en tous cas que ay peu cognoistre son advantaige, RABEL. Garg. I, 28. Si par cas il estoit devendu furieux.... ID. ib. Au cas que tandis que les autres roys l'eussent miserablement traicté, il le traicta courtoisement, id. ib. I, 50. Feut decreté que ja ne seroyent là les femmes, au cas que [à moins que] n'y feussent les hommes, ID. ib. I, 52. Quoï la mort des humains est attachée à peu de cas, puisqu'une espingle est suffisante pour nouz tuer, YVER, 623. C'est gānd cas que les choses en soyent là, en hostié siécle, que... MONT. I, 475. Au cas que l'un d'eux vienne à defaillir, ID. I, 246. Sophocles, voyant de cas de fortune passer un beau garçon, ib. I, 227. Je ne fais cas du boire que pour la shitte du manger, ID. II, 48. Pour les quatré ce ne seroit que douze mille escus par an : qui est bien peu de cas pour le grand fruit qui en proviendroit, LANOTE, 428. Je pren le cas que votis ayez de la fortitudé, ID. 453. Tous vilains cas sont reniables, LOYSEL, 803. L'on tiend maintenant que le cas privilegié attrait à soi le délit commun, ID. 804. Un satyre admonesta un jōuf Minervé, que ce n'estoit point bien son cas que de jouer des flûtes, AMYOT, Refrénier la colère, 42.

— ETYM. Provenç. cas ; espagñ. et ital. caso ; de casis, chute, cas, événement, désinence, dont le radical se trouve dans cadere, tomber (voy. CHOIR).

CAS, CASSE (ka, ka-s), adj. Qui sonne le cassé D'une voix râue et casse ainsi me répondit, RÉGNIER, Didl. As-tu pris garde ? il parlait d'un ton cas, LA FONT. Herm. Mot vieilli.

— HIST. XII^e s. À ses clers [il] prist conseil qui n'eurent décuré pas : Li quels direit sa casse ; il s'en firent tout quas [ils s'y refusèrent], TH. le mart. 87. Brisé et cas, SAX. t. II, p. 185. || XIII^e s. Et tous les autres estrimens qui sunt pilier et argumentz à soutenir nature humaine. Qui sans eus fust et cassé et vaincu, la Rose, 698. Il fut semions ; li prestres vient. Venuz est, répondre convient à son evêque de cest quas. Dont li prestres doit estre quas, RUTEB. 276. || XV^e s. Clœz l'œil de, je hay telz fais ; Lés paupières de je m'en tais, L'oreille de, tout sonne cas, coquill. Droit nouv. || XVI^e s. Autres manières de chansons, Léans on chante à voix contraintes,

Ayans casses et meschans sons, MAROT, I, 484. Puis ma voix rauque et casse Empescheroit que bien ne les contasse, ID. I, 344. Parler d'une voix casse, PARÉ, VI, 2. Un soldat recreu et casse, MONT, I, 82.

— ÉTYM. Proveng. *cass*; du latin *cassus*, vide, inutile, ou de *quassus*, endommagé, affaibli, les deux mots s'étant probablement confondus pour former le mot roman.

CASANIER, iÈRE (ka-za-niè, niè-r); l'r ne se lie jamais; au pluriel l's se lie : des gens ka-za-niè-z et paisibles), adj. || 1^e Qui aime à demeurer chez soi, et, en parlant des choses, qui appartient aux gens aimant à demeurer chez eux. Toute profession casanière ne lui plait ni ne lui convient, J. J. ROUSS. Em. III. Les gens casaniers et sédentaires, IP. ib. II. Il n'est point d'assemblage plus bizarre que l'aspect guerrier de l'Allemagne entière et le genre de vie casanier qu'on y mène, STAËL, *Allem.*, I, 2. *Mœurs*. Crois-moi, suis plutôt l'exemple De tes amis casaniers, Et reviens goûter au Temple L'ombre de tes marronniers, J. B. ROUSS, *Odes*, II, 8. || 2^e Substantivement. Il nous vaut mieux vivre au sein de nos lares, Et conserver, paisibles casaniers, Notre vertu dans nos propres foyers, GRESSET, *Vert-Vert*, I.

— HIST. XIV^e s. Comme li casenier italien demourans en nostre royaume... DU CANGE, *casana*, || XVI^e s. Si vous me laissez ici, j'estime la condition des casanieres de village meilleure que la mienne, YVER, 564. Il voulut bien montrer qu'il avoit vu du pays, et s'amusa à faire le casanier [courir les festins, les danses], disant qu'estudier estoit à faire à ceux qui ne savent rien, ID. 634. Et environ huict ou dix mille bons chevaux des arrièr-bans de la noblesse casaniere de mon royaume, CARLOIX, IV, 40. Qu'un roy casannier s'amuse à affiner ceste drogue en son escurial, SAT. MÉN., *Vertu du cathol.* 3. Je hay plus que la mort un jeune casanier. Qui ne sort jamais hors, sinon aux jours de feste, DU BELLAY, VI, 11, verso. Consumant, casanier, le plus beau de ton age En ta pauvre maison ou dans un froid vilage, BONS. *Bocage roy*. 1^e partie, *Dialogue entre les muses*, Voyez, aux provinces esloignées de la court, le train, les subjects, les officiers, les occupations, le service et ceremonie d'un seigneur retiré et casanier, nourry entre ses valets, MONT, I, 338.

— ÉTYM. Bas-lat. *casana*, dérivé de *casa*, maison (voy. CASE).

CASAQUE (ka-za-k'), s. f. || 1^e Habillement dont on se sert comme d'un manteau, et qui a ordinairement des manches fort larges. On portait alors des casaques par-dessus un pourpoint orné de rubans, VOLT. LOUIS XIV, 25. Jésus-Christ, revêtu d'une casaque de pourpre, fut présenté aux Juifs par Pilate, CHATEAUB. *Itin.* II, 233. || Casaque, nom donné aux manteaux que portaient les mousquetaires, les gardes du corps. Il a pris la casaque, il a rendu la casaque, se disait pour : entrer dans les compagnies des mousquetaires ou en sortir. || Fig. Tourner casaque, abandonner. Molès, ambassadeur d'Espagne à Vienne, finit en tournant casaque et se donnant à l'empereur, ST-SIM. 94, 199. On me mande qu'il m'a tourné casaque publiquement, VOLT. *Lett. vers*, 36. Cette locution vient de ce que tourner casaque veut dire ou tourner le dos, fuir, ou retourner son habit. || 2^e Surtout fait d'étoffe grossière. Une casaque de forçat. || 3^e Sorte de manteau de femme ajusté ou demi-ajusté à la taille.

— HIST. XVI^e s. Quelquesfois par boutade et par caprice je prenois quelque casaque d'un des pionniers de sa compagnie, P'AUB. *Fam.* IV, 7. Il eut sa casaque percée d'une arquebusade, ID. *Vie*, XLIV. Il y a eu trois tournures de casaques en France qui ont bien porté dommage, M. de Bourbon, Moron et André Doria, BRANT. *Doria*. Il sembloit à ce pauvre homme [qui se donnait pour partisan du roi] qu'au travers de son masque et des croix de sa casaque on iroit lire jusques dans son cœur ses secrètes intentions, MONT, II, 44.

— ÉTYM. Espagn. et portug. *casaca*; ital. *casaco*; sans doute de *casa* (voy. CASE) : vêtement de maison. Diez, qui adopte cette opinion, indique à l'appui du sens le bas-latin *casula* qui, signifiant petite maison, a pris le sens de cape, et à l'appui du suffixe (*cas-acc*), l'italien *guarn-acc*, robe de chambre. Ajoutez à ces arguments le bas-latin *caxeta*, sorte de vêtement.

CASAQUIN (ka-za-kin), s. m. || 1^e Espèce de corsage de femme avec de petites basques dans le dos, formant deux gros plis à l'endroit de la ceinture et relevant en l'air; il était facile à mettre et commode; il ne sert plus qu'à la campagne. || 2^e Anciennement, sorte de petite casaque à l'usage des hommes. Avoir

quatre chaussons de laine Et trois casaquins de fuitaine, Cela se peut facilement, BERTELOT, *Contre Malherbe*, dans l'édit de Ménage, p. 497. M. Poussatin couvert d'un petit casaquin noir, HAMILTON, *Gramm.* 9. || Fig. et populairement, Donner sur le casaquin à quelqu'un, le battre.

— HIST. XVII^e s. Le voila donc vestu d'un grand casaquin noir, et de chausses de mesmes, P'AUB. *Hist.* IV, 4. Il n'y avoit soldat qu'il ne fust à cheval; et la pluspart des goujarts, qu'il n'eust une cappe, manteau ou casaquin, CARLOIX, V, 6. Qui spos couleur d'un casaquin de livrée..., FROUMENTEAU, *Finances*, 3^e livre, p. 410.

— ÉTYM. *Casaque*; bourguig, *quaisajquin*.

+ **CASAUBA** (ka-zô-ba), s. f. Palais du souverain dans les villes barbaresques.

— ÉTYM. Arabe, *casbah*, forteresse qui défend une ville.

+ **CASBAH** (ka-sba), s. f. Le même que casauba.

CASCADE (ka-ska-d'), s. f. || 1^e Chute d'eau; eau qui tombe de rocher en rocher. L'onde bondit en limpides cascades, MILLEV. *Charles à Pavie*, ch. IV. Un fleuve, par une cascade magnifique, épanche ses flots d'or à l'aspect d'un couchant radieux, CHATEAUB. *Génie*, II, V, 8. Un nombre infini de sources s'y précipitaient par cascades du haut du mont, LA FONT. *Psyché*, II, p. 117. || Construction en gradins pour une chute d'eau artificielle. || Par extension et familièrement, chute en dégringolade. Il crio, faisant la cascade : Ami Phorbas, cher camarade... SCARRON, *Virgile travesti*, liv. V. || 2^e Fig. En parlant de ce qui arrive par saccades, par secousses, ou de ce qui arrive par ricochet et non d'emblée. Il est arrivé à la fortune par cascades. Cette couronne tomba à Jeanne II après diverses cascades et de grandes guerres, ST-SIM. 188, 5. Le maréchal de Lorge avait eu les appoinements du gouvernement de Guyenne, qui n'avaient cessé que lorsque, par la cascade que fit la mort du maréchal d'Humières, il eut le gouvernement de Lorraine, ID. 27, 56. Quand les ordres de Votre Altesse faisaient tant de cascades de Paris à Bar-le-Duc, VOLT. *Lettres*, PRUSSE, 54. Votre paquet m'est venu à Paris, après bien des cascades, ID. *Lett. Tressan*, 28 fév. 1767. || De cascade en cascade, par ricochets. || Ce discours va par cascades, est plein de cascades, se dit d'un discours où la liaison manque. || 3^e Faute de jugement, inégalité. Juge-ment de l'auteur, où étiez-vous, quand vous fites cette magnifique cascade? BALZAC, dans *FURETIÈRE*. || 4^e Terme de mathématiques. Ce qui a le plus brillé, a été sa méthode des cascades, qui résout les équations déterminées de tous les degrés; on approche toujours de la valeur de l'inconnue par des équations différentes et successives, qui vont toujours en baissant ou en tombant d'un degré, et de là est venu le nom de cascades, FONTEN. ROLLE.

— ÉTYM. Ital. *cascata*, chute, cascade, de *cascare*, tomber, dérivé de *cadere*, tomber (voy. CHOIR).

+ **CASCANE** (ka-ska-n'), s. f. Ancien terme d'art militaire. Puits de mine.

+ **CASCARET** (ka-ska-ré), s. m. Homme d'apparence mince et chétive. Terme populaire.

+ **CASCARILLE** (ka-ska-ri-l'), ll mouillées), s. f. Terme de pharmacie. Ecorce amère et aromatique, qui vient du *clutia eluteria*, L. arbre qui croît particulièrement à Eleuthère, l'une des Antilles.

— ÉTYM. Espagn. *cascarilla*, proprement petite écorce, de *cascara*, écorce, qui se rattache au verbe *cascar*, rompre, briser; lequel *cascar* est une dérivation espagnole de *quassare*, casser (voy. CASSER).

CASCATELLE (ka-ska-té-l'), s. f. Petite cascade. On aperçoit à la fois le temple de Vesta et les cascabelles [à Tivoli] qui sortent d'un des portiques de la villa de Mécène, CHATEAUB. *Italie*, 23. La poussière des cascabelles Seule a mouillé son luth [d'Hornace] de myrtes couronné! V. HUGO, *Odes*, III, 1.

— ÉTYM. Ital. *cascatella*, diminutif de *cascata*, cascade.

CASE (kâ-z'), s. f. || 1^e Petite et chétive maison. Les cases des nègres aux colonies. Voyez-vous ces cases étroites Et ces palais si grands, si beaux, si bien dorés? LA FONT. *Fabl.* III, 8. [Le rat] va courir le pays, abandonne son trou; Sitôt qu'il fut hors de sa case.... ID. ib. VIII, 9. La case de Marguerite se trouvait au milieu du bassin, BERN. DE S.-P. PAUL ET VIRG. Qui est-ce qui demeure là-haut dans ces petites cases? ID. ib. || Familièrement. Le patron de la case, le maître, ou bien celui qui agit en maître de la maison. || 2^e Au trictrac, chacune des places marquées d'une espèce de flèche. Faire une case, mettre deux dames sur la même flèche. La case du diable, la seconde du grand jan ou la septième à partir du tas de bois, ainsi nommée parce qu'on la

croyait plus difficile à faire que les autres, || Aux échecs et aux dames, chacun des carreaux blanc ou noir qui partagent l'échiquier. || 3^e Compartiment dans un tiroir, dans une boîte. || Compartiment dans un registre, fait à l'aide de lignes qui coupent transversalement les colonnes. Cet acte est enregistré folio 2 verso, case 3. || Fig. Encore un certain nombre de faits, et il faudra briser les cases [refaire la classification] de la chimie moderne, CHATEAUB. *Génie*, III, II, 2. || Les cases du cerveau, se dit quelquefois par allusion au système phrénologique qui place les facultés dans des parties circonscrites du cerveau, dans des sortes de cases. || 4^e Caisse placée sous le bluteau, dans un moulin. || Dans les chemins de fer, case se dit des compartiments d'un wagon-écurie. || 5^e On trouve quelquefois, mais c'est une faute, en termes d'imprimerie, case au lieu de casse (voy. ce mot).

— HIST. XI^e s. Renars fist en Constantinople Bien ses aviaus, Et en cases et en caviaux; N'i laissa vaillant deux naviaus L'empereor, Ainz en fist povre precheor, RUTEB. 196. || XV^e s. Sans difficulté ilz entrarent en la case chaulmine, mal bastye, mal meublée, toute en fumée, RAB. *Pant.* III, 47. Il couvrit son entreprise sur la restitution de la case [maison, famille] de Medicis en leur pristine autorité, M. DU BELLAY, 162. Maison que j'ay autant chere que maison du monde; mon Dieu, quelle case, de laquelle il n'est jamais sorti acte que d'homme de bien, MONT, *Lett.* 5. La case monstre le messer, PROVERBE dans COTGRAYE.

— ÉTYM. Proveng. espagn. et ital. *casa*; du latin *casa*, maison.

CASÉ, ÉÉ (kâ-zé, zée), part. passé. || 1^e Placé. Ce vieil employé casé par le ministre dans une recette. || 2^e Fig. Un homme casé, bien casé, un homme qui est établi, bien établi. || 3^e Disposé par cases. Les damiers [sorte d'oiseau] aux ailes casées de noir et de blanc, BERN. DE ST-P. HARM. II, Anim.

+ **CASEATE** (ka-sé-a-t'), s. m. Terme de chimie. Sels formés par l'acide lactique et nommés aujourd'hui lactates.

— ÉTYM. Voy. CASÉIQUE.

+ **CASÉATION** (ka-zé-a-sion), s. f. Terme didactique. Conversion du lait en fromage.

— ÉTYM. Voy. CASEUM.

CASÉEUX, ÉUSE (ka-zé-eù, eù-z'), adj. Terme didactique. De la nature du fromage. La partie caseuse du lait.

— ÉTYM. Caseus, fromage.

+ **CASÉIFORME** (ka-zé-i-for-m'), adj. Terme didactique. Qui ressemble à du fromage. Précipité caséiforme.

— ÉTYM. Caseus, fromage, et forme.

+ **CASEINE** (ka-zé-i-n'), s. f. Terme de chimie. Substance organique naturellement liquide dans l'économie, coagulable par les acides et par la pression, mais non pas par la chaleur. On dit aussi caséum.

— ÉTYM. Caseus, fromage.

+ **CASÉIQUE** (ka-zé-i-k'), adj. Terme de chimie. Acide caséique, acide ainsi nommé parce qu'on le trouva d'abord dans le fromage, et qui est l'ancien nom de l'acide lactique.

— ÉTYM. Caseus, fromage.

CASEMATE (kâ-ze-ma-t'), s. f. || 1^e Terme de fortification. Souterrain voûté à l'épreuve de la bombe. || Autrefois, plate-forme à loger du canon, qui était pratiquée dans la partie du flanc proche de la courtille, et qui faisait une retraite ou un enfoncement vers la capitale du bastion. || Par extension et dans le langage des soldats, cachot. On le laissera pourrir dans un trou de casemate. Dans le même langage il signifie aussi quelquefois latrines. || 2^e Terme de chasse. Trou dans lequel les blaireaux et les renards font tête aux bassets.

— HIST. XVI^e s. Les autres vuidoyent chasmates, rembarroyent faulses brayes, erigeoyent cavaliers, RAB. *Pant.* III, *Prologue*. Encores que les bastions ne soyent pas defendus d'artillerie d'aucunes casemates basses, ils ne laissent de l'estre très bien de l'harquebuserie des courtines, LANOUË, 337. Assisté de dix compagnons, il dessendit dans le fossé de la ville, se precipite dans une casemate, que ne pouvant garder, il mit en feu, P'AUB. *Hist.* III, 39 (alias : casemate). Fortifié à la vieille mode, sans flancs, parapets, boulevarts, ravelins, cases-mattes, plates-formes, ny aucun rempart, CARLOIX, V, 14. Casemates, ID. VI, 40. Casimates, ID. VII, 10. Nous voyons souvent une milliasse de pauvres hommes fricassés sous une mine ou casemate, PARÉ, IX, *Préf.* Nous gagnasmes aussi deux

de leurs casemates que nous leur avons rendues inutiles, SULLY, *Mém. t. III*, p. 252, dans LACURNE.

— ÉTYM. Espagn. *casamata*; de l'ital. *casamatta*. Ce mot paraît se décomposer en *casa*, maison, et *matta*, folle, dénomination bizarre et qui serait venue on ne sait de quel caprice. Aussi des étymologistes, et Diez entre autres, le rattachent au grec $\chi\alpha\sigma\mu\alpha$, fossé, pluriel $\chi\alpha\sigma\mu\alpha\tau\alpha$; mais on ne voit pas comment ce mot serait entré dans l'italien et sous cette forme.

CASEMATE, ÉÉ (ka-ze-ma-té, téé), part. passé. Rempart casematé.

† **CASEMATER** (ca-ze-ma-té), v. a. || 1^e Garnir de casemates. || 2^e Fortifier en forme de casemate. Casemater une poudrière.

— ÉTYM. *Casemate*.

CASER (kâ-ser), v. a. || 1^e Mettre en place, installer dans un lieu, dans une position, dans un emploi. Casez cela avec soin. Il a bien casé tous ses enfants. Il le casera dans une administration. || Fig. Casez bien cela dans votre tête, faites-y attention, souvenez-vous-en. || 2^e Ranger dans des casés. || 3^e V. n. Terme de trictrac. Mettre deux dames sur une flèche. Caser bien, caser mal. || 4^e Se caser, v. réfl. S'installer comme on peut, dans un lieu, dans un emploi. Il n'y a pas de chambre disponible : casez-vous là provisoirement. La salle est pleine ; casez-vous comme vous pourrez, tâchez de vous caser sur cette banquette. Tous les emplois sont tellement recherchés qu'on ne sait où se caser.

— HIST. XII^e s. Qu'à lui irai o mil de mes casez [gens qui tiennent de moi casement, fief], *Ronc.* 5. Et duc et conte et chevalier chazé, *ib.* 469. L'arcevesques i fu testimonies [témoin] numez, Qui de l'arceveschie de Ruem esteit chasez, *Th. le mart.* 449. || XIII^e s. Cil qui à lui ira de moi iert [sera] afiés, Que tous jors tenra quite ce dont il est chasés, Si li croistrai sa rente de mil mars d'or pesés, *Ch. d'Ant.* v, 469. Les poigneours de France, les chevaliers membrés, Et les ducs et les contes, les princes, les casés, *id. I.*, 494.

— ÉTYM. Provenç. *cazar*; espagn. *casar*; ital. *casare*; du bas-lat. *casare*, donner en fief, de *casa*, maison (voy. CASE).

† **CASEREL** (ka-ze-ré-l), s. m. Voy. CASERETTE.

† **CASERETTE** (ka-ze-ré-t'), s. f. Moule à fromage.

— ÉTYM. *Caseus*, fromage.

CASERNE (ka-zér-n'), s. f. Bâtiment destiné au logement des troupes. || Par extension, les soldats qui sont dans une caserne. On a fait prendre les armes à toute la caserne. || Familièrement. C'est une caserne, une vraie caserne, se dit d'une grande maison divisée en petits logements, ou d'une maison mal habitée, ou encore d'un établissement où l'on est tenu de rentrer à heure fixe comme dans une caserne. || Des habitudes de caserne, des habitudes soldatesques. Voilà Dorante husard, sentant la caserne, si ce n'est peut-être le bivouac, P. L. COURIER, I, 227.

— ÉTYM. Bourguig. *casane*; provenç. *des-cazernar*, déloger; espagn. et portug. *caserna*; ital. *caserma*; du latin *casa*, maison (voy. CASE), à l'aide d'un suffixe semblable à celui de *cav-erna*, dérivé de *cava*.

CASERNÉ, ÉÉ (ka-zér-né, née), part. passé. Mis dans une caserne. Les troupes casernées. || En parlant des élèves des écoles spéciales, on dit qu'ils sont casernés quand ils sont pensionnaires et retenus ainsi toute la semaine à la maison, comme à l'école polytechnique, à l'école normale, à la différence des écoles en droit et en médecine où les élèves sont libres. || Familièrement, renfermé. Nous avons été tenus casernés tout l'hiver par les neiges.

CASERNEMENT (ka-zér-ne-man), s. m. Action de caserner. Le casernement des troupes. Effets de casernement. || Le temps pendant lequel des troupes sont casernées. || Système d'après lequel les élèves d'une école spéciale sont casernés. Le casernement n'a pas toujours eu lieu aux écoles normale et polytechnique.

— ÉTYM. *Caserner*.

CASERNER (ka-zér-né). || 1^e V. a. Loger dans des casernes. On casernera la garnison. || 2^e V. n. Être logé dans des casernes. Les troupes ne sont plus guère logées chez l'habitant, elles casernent dans les villes de garnison.

— ÉTYM. *Caserne*.

† **CASERNET** (ka-zér-né), s. m. Terme de marine. Cahier sur lequel on inscrit ce qui se passe pendant la durée de chaque quart.

— ÉTYM. Diminutif du provenç. *cazern*, *qadern*, cahier; catal. *quadern*; espagn. *cuaderno*; portug. et ital. *quaderno*; du latin *quaternum*, cahier de

quatre feuilles, et, en général, cahier, de *quatuor* (voy. QUATRE; voy. aussi CAHIER à l'étymologie).

† **CASERNIER** (ka-zer-ni), s. m. Concierge d'une caserne.

— ÉTYM. *Caserne*.

† **CASET** (ka-zè), s. m. Terme de pêche. Appât. || **CASSETTE** (ka-zè-t'), s. f. || 1^e Petite maison, chaumiére. Vieux. || 2^e Enveloppe des poteries dans le four.

— HIST. XVI^e s. Un gentil pasteur en sa cassette champêtre, YVER, p. 558.

— ÉTYM. Diminutif de *case*; ital. *casetta*; espagn. *caset*.

† **CASÉUM** (ka-zé-om'), s. m. Terme de chimie. Voy. CASÉINE.

— ÉTYM. *Caseus*, fromage.

CASIER (kâ-zíé; l'r ne se lie jamais; au pluriel l's se lie : des ka-zíé-z élégants), s. m. || 1^e Assemblage de plusieurs cases pour classer des papiers, des livres et autres objets. || 2^e Terme de marine. Compartiments pour renfermer les sacs de l'équipage. || 3^e Terme de pêche. Engin qu'on descend souvent à une grande profondeur pour prendre les langoustes, les homards, etc.

— HIST. XIV^e s. Le suppliant print furtivement en un casier un fromage dur, DU CANGE, *casiatum*. || XV^e s. Un casier est un garde-manger en la façon d'une huche, long et estroit pour raison et assez profond, LOUIS XI, *Nouv. LXXXIII*. Ils ouvrirent le casier, où ils trouverent ce pauvre prisonnier doré et empapiné d'œufs, de fromage et de lait, ID. ib.

— ÉTYM. Le mot paraît dériver de *case*; cependant il y a dans l'historique *casier*, lieu où l'on serre le fromage, et *casier*, sorte de huche, qui viennent de *caseus*, fromage (voy. CASÉUM); et rien n'aurait été si facile que de passer de l'idée de huche à celle de casier. Il est très-vraisemblable que *casier*, dérivé de *case*, et *casier*, dérivé de *caseus*, se sont confondus; confusion fréquente entre des mots qui, bien que provenant de racines toutes différentes, se ressemblent pour la forme et, jusqu'à un certain point, pour le sens.

CASILLEUX, EUSE (ka zi lleù, lleù-z', ll mouillées), adj. Terme de vitrier. Verre casilleux, verre qui, sous le diamant, casse au lieu de se couper.

— ÉTYM. Peut-être quelque forme irrégulièrement tirée de *casser*.

CASIMIR (ka zi mir), s. m. Étoffe de laine croisée, fine et légère.

— ÉTYM. Mot récent et qui est sans doute le nom propre *Casimir* dont on a fait quelque application.

† **CASINO** (ka zi no), s. m. Nom propre d'un lieu de réunion pour lire, causer, jouer ou danser, qu'on applique quelquefois, par imitation, à d'autres lieux pour des réunions semblables. || Au plur. Des casinos.

— ÉTYM. Ital. *casino*, maison de campagne, diminutif de *casa*, maison (voy. CASE).

CASOAR (ka zo ar), s. m. Nom d'un oiseau échassier, à ailes plus courtes que celles des autruches, presque aussi gros que l'autruche et ne volant pas. Nos gros oiseaux sont fort petits, si on les compare au casoar, BUFF. *Casoar*.

— ÉTYM. Espagn. *casobar*. Dans Furetière il est nommé *casuel* ou *gasuel*; du malais *cassuwaris*, nom de cet oiseau.

† **CASPIEN**, IENNE (ka spiin, spié-n'), adj. Terme de géographie. Disposé, en parlant d'un amas d'eau salée, de manière à être complètement enfermé par la terre.

— ÉTYM. Ainsi dit de la mer *Caspienne*, qui n'a aucune communication avec les autres mers.

CASQUE (kas-k'), s. m. || 1^e Arme défensive dont on se couvre la tête. Casque de dragon, de pompier. Marcher casqué en tête. Ce simple bouclier, ce casque sans couleurs, VOLT. *Tancr.* III, 1, Gaîment frappons sots et fripons, En casque, en mitre, en cotte, BERANG. *Marotte*. Il tourne au moindre vent, il tombe au moindre choc, Aujourd'hui dans un casque et demain dans un froc, BOIL. *Sat. VIII*. || Fig. Vois-tu, parmi ces grands, leurs compagnes hardies.... Opposer aux mépris un front toujours serein, Et du vice endurci témoignant l'impudence, Sous leur casque de plume étouffer la décence, GILBERT, *le XIVII^e siècle*. || Familièrement. S'en donner dans le casque (c'est-à-dire dans la tête), boire un coup de trop, s'enivrer. Ils furent dans un cabaret boire quelques pots de bon vin.... si bien que le malheureux Jean s'en donna dans le casque, *L'Art de plumer la poule sans la faire crier*, IX^e aventure, p. 403. || Par plaisanterie, casque à mèche, bonnet de coton. Du casque à mèche blanc, dit bonnet de coton, POMMIER, *Colères*. || 2^e Terme de

blason. Représentation d'un casque sur l'écusson des armoires. Porter le casque de face. Il n'y a que les souverains qui portent le casque ouvert et couronné. Qu'est devenue la distinction des casques et des heumes? Le nom et l'usage en sont abolis; il ne s'agit plus de les porter de front ou de côté, ouverts ou fermés, et ceux-ci de tant ou de tant de grilles.... LA BRUY. 44. || 3^e Terme de zoologie. Tubercule qui surmonte la tête de quelques oiseaux. || Le squelette cutané de la tête des insectes. || Masse voutée des larves des demoiselles d'eau. || 4^e Terme de botanique. Fleur en casque, fleur dont la forme ressemble à cette armure, telle que les aconits et les labiées. || Casque militaire, espèce d'orchis. || 5^e Espèce de grande cuiller pour transporter des boulets rouges. || 6^e Cuir très-fort.

— HIST. XV^e s. Il vaut bien mieux cacher son nez dans un grand verre; Il est mieux assuré qu'en un casque de guerre, BASSELIN, XIX.

— ÉTYM. Espagn. et ital. *casco*. Ménage tire ce mot du latin *cassis*, casque, par l'intermédiaire d'une forme *cassicum*, qui n'aurait pas donné l'italien *casco*. Diez le tire, avec toute raison, de l'espagnol *casco*, crâne, et aussi tête; de sorte que *casco* signifierait primitivement quelque chose de cassé, de l'espagnol *cascar*, briser, tiré par un suffixe *ic* (*quassicare*) de *quassare* (voy. CASSER). *Casco* a chassé et remplacé le mot *heaume* qui seul se trouve dans les anciens textes.

† **CASQUÉ**, ÉÉ (kas-ké, kée), adj. || 1^e Couvert d'un casque. Istobad ne doutait pas qu'étant casqué, brassardé, il ne vint à bout du champion, VOLT. *Zadig*, 21. || 2^e Terme de numismatique. Qui a un casque. Tête casquée. || 3^e Terme de zoologie. Qui porte des tubercules en forme de casque; dont la tête est d'une autre couleur que le corps.

— ÉTYM. *Casque*.

† **CASQUET** (ka-skè), s. m. || 1^e Ancien terme militaire. Casque léger et ouvert. || 2^e Sorte de râteau de bois.

— HIST. XVI^e s. Et s'ils vouloyent avoir un casquet et un rondache à preuve.... LANOUE, 267. Ses espions et ses casquets Et ses boucliers bien espais, AM. JAMY, *Poésies*, p. 57, dans LACURNE.

— ÉTYM. Diminutif de *casque*.

CASQUETTE (kas-kè-t'), s. f. Coiffure d'homme, faite d'étoffe ou de peau, garnie ordinairement d'une visière. Casquette de chasse. Sortir en casquette et en veste. || Populairement. Il est un peu casquette. Il a bu un coup de trop, il est gris. Pour cette locution, voyez CASQUE.

— ÉTYM. *Casquet*.

† **CASSABLE** (kâ-sa-bl'), adj. Qui peut être cassé facilement.

— HIST. XVI^e s. Cassable, OUDIN.

— ÉTYM. *Casser*.

CASSADE (kâ-sa-d'), s. f. || 1^e Bourde qu'on invente, mauvaise excuse, défaite. Donneur de cassades. Un valet.... L'avait galamment payé d'une cassade, RÉGNIER, *Sat. x*. || 2^e Au brelan, etc. Renvi fait avec vilain jeu, afin d'obliger les autres joueurs à quitter. Faire une cassade.

— HIST. XVI^e s. [M. de Vieilleville était] en la chambre de Mme d'Estampes jouant au flux à toutes restes avec elle, et M. le cardinal de Lorraine, car la première [la prime] n'estoit encore en usage: auquel lieu il [le Dauphin] s'achemina incontinent; et après avoir vu donner trois ou quatre cassades, il fit à M. de Vieilleville ce commandement, CARLOIX, I, 35. Ce que M. de Vieilleville, aux escoutes de l'évenement de sa cassade [ruse], vint incontinent faire entendre à M. de Saint-André, ID. II, 9. Luy donnoit fort souvent des cassades, et luy racomptoit pour vrayes des nouvelles qu'il venoit promptement d'inventer, DES ACCORDS, *Contes de Gaulard*, p. 45, dans LACURNE. Il est bien vray qu'il [le connétable de Bourbon] fut fort bien compris dans le traité de Madrid; mais le roy le rompit tout à trac quand il fut de retour en France, si bien que M. de Bourbon eut la cassade, BRANT. *Capit. estrang.* t. I, p. 242, dans LACURNE.

— ÉTYM. Ital. *cacciata*, cassade au brelan, de *cacciare*, chasser, pousser (voy. CHASSER). *Cassade* s'est dit d'abord au brelan, puis pour toute espèce de feinte, de bourde.

† **CASSAGE** (kâ-sa-j'), s. m. Action ou opération de casser. Le cassage des minéraux.

— ÉTYM. *Casser*.

† **CASSAILE** (kâ-sa ll, ll mouillées), s. f. Terme d'agriculture. La première façon qu'or donne à un champ en jachère.

— ÉTYM. *Casser*.

† 1. **CASSANDRE** (ka-san-dr'). || 1^e S. m. Person-